271.5
Mon/Mem
27341

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015

271.5
monlmem
27341

ES

SUITE

LES

CONGRÉGATIONS

LE

MÉMOIRE

A M. LE COMTE DE VILLÈLE,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

PAR

M. le Comte de Montlosier.

RR 228

PARIS

DUPONT ET Cie, ÉDITEURS

DE L'HISTOIRE DE NAPOLÉON, PAR M. DE NORVINS,

RUE VIVIENNE, N. 16.

DÉCEMBRE 1827.

M.D.62

AVIS

MÉMOIRE

EXCELLENCE

TE DE VILLELE,

DU CONSEIL DES MINISTRES.

LORSQUE
ce Mémoire à
pas que la
changer au
que l'interv
un temps de
premier ministr
de loisir p
questio
voyée
Exc
Mé
l'arrêté de la Cham-
propos de ren-
voyer à Votre Excellence ma pétition au sujet
de l'invasion des Jésuites, mon devoir a été
de vous écrire pour mettre à votre disposi-
tion tout ce que je puis avoir d'informations
sur ce point.
Votre Excellence n'ait pas jugé à pro-

me faire réponse, je ne puis en être [illegible]. Pendant le cours d'une session qui a [illegible]ageuse, elle a eu assez d'occupation pour se croire autorisée à renvoyer à un autre temps l'examen d'une affaire qui lui aura paru moins pressante. Les circonstances actuelles lui laissant plus de loisir, je ne puis me dispenser d'avoir de nouveau recours à sa sagesse. Le barreau de France, la magistrature, la Chambre des pairs ayant, dans les diverses circonstances où cette affaire leur a été portée, paru y mettre une grande importance, il me conviendrait moins qu'à personne de paraître négliger des questions sur lesquelles la France entière attend une décision.

Ce motif est d'autant plus pressant pour moi, que, comme je vais bientôt l'exposer à Votre Excellence, le grand abus de l'invasion des jésuites s'aggrave chaque jour de nouveaux abus. Ce n'est pas assez que ces religieux se soient furtivement introduits en France, et qu'ils aient commis ainsi une grande et première violation de nos lois; Votre Excellence va voir que depuis leur introduction, et principalement depuis une

certaine époque, ils ne cessent dans toute leur conduite d'ajouter violation sur violation.

On dira peut-être que ce ne sont que des règles. Quand cela serait, les règles méritent des égards. Votre Excellence aura à juger comment des hommes qui sont déjà en état de délit, peuvent avoir la hardiesse d'enfreindre les règles, après avoir enfreint les lois. Elle ne pourra s'empêcher de reconnaître que de tels hommes doivent se sentir un grand appui.

Il me sera indispensable dans ce Mémoire de rechercher cet appui. Je commencerai par m'occuper des abus présens; j'en montrerai ensuite la source. Cette source est dans ce que j'ai appelé depuis long-temps le *parti prêtre;* c'est-à-dire dans une portion du haut clergé qui, depuis la chute de nos anciennes institutions, a regardé l'état de la France comme favorable à ses envahissemens; ce parti s'est concerté dès-lors avec tout un ensemble de frères, de missions, de congrégations politiques et de congrégations religieuses, à l'effet de mettre sous le joug, non-seulement vous, Monseigneur, et

tout le ministère, mais encore une partie de la cour, un grand nombre de magistrats, de membres des deux Chambres et de fonctionnaires publics.

En prononçant cette assertion, je sens ce qu'elle peut offrir de souffrances à la juste fierté d'hommes d'Etat qui, étant réellement captifs, voudraient ne pas le paraître. Je prévois qu'elle n'en causera pas moins à quelques ames timorées qui, prenant leur dévotion aux prêtres pour une dévotion à Dieu, les confondent dans le respect qu'ils lui portent.

Que si je voulais fouiller à ce sujet les anciennes archives de l'Eglise, peut-être me serait-il facile de montrer que là est précisément la véritable origine des maux que dans tous les temps elle a éprouvés. Que de textes j'aurais à citer à cet égard de saint Cyprien, de saint Augustin et de saint Bernard! Je me contenterai d'un seul trait: il sera tiré de la *Vie de saint Vincent de Paule.*

J'y vois que ce grand homme s'occupa beaucoup de la réforme des mœurs chrétiennes. J'y vois aussi, qu'avant tout, il crut devoir s'occuper de celles du clergé. « Nous

devons, disait-il, faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Eglise, qui s'en va ruinée en beaucoup d'endroits par la mauvaise vie des prêtres; car ce sont eux qui la ruinent et qui la perdent : et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'Eglise de Dieu. »

Plus heureux qu'au temps de saint Vincent de Paule, nous n'avons plus aujourd'hui à déplorer autant de ces actes de dépravation qui étaient signalés alors. Le mal n'est pas de ce côté. Le clergé français, à beaucoup d'égards, est remarquable du côté de la pureté des mœurs. *La dépravation de l'état ecclésiastique*, dont se plaignait saint Vincent de Paule, a pris une autre direction.

A la suite des anciens combats de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle, la révolution ayant ôté à celle-ci les étais qu'elle avait dans nos institutions, cette circonstance a paru d'autant plus favorable à un certain parti, qu'à l'exemple de nos princes un esprit de piété et de soumission pieuse s'est plus généralement répandu. De cet ensemble de circonstances est résulté,

de la part du clergé (excité par le parti prêtre) une tendance à la domination qu'il n'a pas même cherché à dissimuler; et alors, tout ainsi que saint Vincent de Paule se crut obligé dans son temps de diriger vers un point particulier de désordre son zèle comme homme de Dieu, il m'est indispensable comme citoyen, c'est-à-dire comme homme du Roi et de la patrie, de diriger mon zèle contre une frénésie d'ambition qui, prenant une couleur religieuse, cherche de plus en plus à s'accréditer.

Sous ce rapport, le Mémoire que j'ai à adresser à Votre Excellence portera sur deux parties distinctes.

Dans la première partie j'exposerai les faits et je rechercherai leurs causes.

Dans la seconde partie je rechercherai les conséquences qui peuvent résulter de cet ensemble dans les intérêts de la religion, du Roi et de la société.

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSITION DES FAITS; RECHERCHES DES CAUSES ET DES PRINCIPES QUI LES ONT AMENÉS.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION PROGRESSIVE DES JÉSUITES EN FRANCE; LEUR ÉTABLISSEMENT A BILLOM, EN OPPOSITION AUX LOIS DE L'UNIVERSITÉ.

Si vous voulez, Monseigneur, rappeler à votre attention ce qui concerne l'existence des jésuites en France, elle vous offrira trois âges distincts.

Le premier, leur introduction obscure et furtive sous le nom de *pères de la foi* et de *pacanaristes*.

Le second, la complète divulgation de leur existence sous le nom de jésuites; existence surveillée par une administration sé-

vère, et qu'on pourrait regarder alors comme simplement tolérée.

Le troisième âge, c'est-à-dire l'âge présent, où, au lieu d'une surveillance sévère, une administration protectrice (la vôtre, Monseigneur) la favorise ouvertement dans ses opérations, même dans ses écarts.

Au premier âge, celle de l'introduction furtive, les jésuites ont fait peu d'impression en France. Quand j'aurai à traiter des *conséquences*, je montrerai comment, dans certaines situations des Etats, l'existence des jésuites pourrait n'avoir pas, ou avoir moins d'inconvéniens. Par exemple, au temps du consulat ou de l'empire, on pouvait ne pas s'en occuper. Peut-être même que sous le despotisme, une hardiesse, qui avait une sorte d'apparence de révolte, avait quelque attrait pour une nation remplie de semences de révolte.

Au second âge, c'est-à-dire à l'époque de la Restauration, l'introduction furtive se prévalant d'un certain appui, et commençant à se mettre à découvert, a commencé par-là même à donner des inquiétudes. Cependant, tant qu'une administration sévère

a prévalu, le public, se confiant à cette administration, a enduré la présence des jésuites; il a paru tolérer qu'ils fussent tolérés.

Bientôt cependant, et cette sévérité de la part de l'administration, et de la part du public cette apparence d'indulgence, n'ont convenu ni aux jésuites, ni à leur parti. De Rome, en même temps que de Saint-Acheul, de Mont-Rouge, de toutes les cavernes de congrégations politiques et religieuses, est sorti une clameur en faveur des jésuites; et pour cela même, on a demandé un nouveau gouvernement et un nouveau ministère.

A ce cri, dont plusieurs amis du Roi et de la Royauté ont été dupes, un grand mouvement s'est élevé dans l'État. En même temps qu'on changeait de fond en comble toute l'administration, il a fallu changer tout le système. A cette époque, que signalent et l'éloignement du ministère Richelieu, et le changement de tout le personnel de l'Université, et la disgrâce de tout ce qui était supposé adversaire des nouvelles vues, éclate l'existence avouée des jésuites, celle des congrégations religieuses et politiques, en un mot, toute la domination du *parti prêtre*.

La France étonnée s'est trouvée prise alors comme dans un trébuchet. Elle a vu en plein la route qu'on lui faisait tenir, l'abîme où on la conduisait; de toutes parts des murmures se sont élevés.

Les jésuites n'ont tenu compte de ces murmures. Autrefois criminels honteux, ou du moins modestes, ils cherchaient à se dérober aux reproches en se dérobant aux regards. Aujourd'hui, sous la protection de grands personnages leurs complices, ils forment de vastes établissemens, accaparent de riches donations, se mettent à la tête de grandes maisons d'éducation; narguant désormais les magistrats qui les condamnent, les lois qui les proscrivent, et la clameur publique qui les honnit.

Il semblerait que c'est porter l'audace assez loin. On pourrait croire que des moines criminellement et furtivement introduits, et qui se sont ensuite criminellement et furtivement investis de l'instruction publique vont au moins se conformer aux règles établies pour cette instruction. Vous allez voir, Monseigneur, qu'il n'en est rien.

Et d'abord vous savez comment, par la loi

du 10 mai 1806, l'Université fut chargée *exclusivement* de l'enseignement et de l'éducation publique. Vous savez ensuite comment, par une ordonnance (une simple ordonnance, non insérée au *Bulletin des lois*), Louis XVIII jugea à propos d'accorder par exception aux évêques et aux archevêques de son royaume, la faculté de créer, sous le nom de petits-séminaires, *des écoles ecclésiastiques*. Si l'on veut regarder cette ordonnance telle qu'elle est, comme base de législation sur cette matière, au moins conviendra-t-on que ce furent *des écoles ecclésiastiques* et dans un objet tout *ecclésiastique*, que le Monarque voulut instituer.

Eh bien, Monseigneur, si vous voulez faire vérifier sur ces maisons d'éducation les recherches que j'ai faites moi-même avec soin, Votre Excellence y trouvera, non-seulement comme dans les autres des maîtres de grec et de latin, mais encore des maîtres d'armes, des maîtres de danse, des maîtres de peinture et de musique, en un mot, tout ce qui caractérise le train ordinaire des éducations laïques.

Les jésuites ne se contentent pas de violer

en ce point les règles particulières qui leur sont imposées; si Votre Excellence veut se faire apporter une autre ordonnance royale, en date du 17 février 1815, elle y trouvera en termes exprès que « ces écoles secondaires ecclésiastiques ne peuvent recevoir aucun élève externe. » Eh bien, Monseigneur, le croirez-vous! les jésuites ne sont pas plutôt établis à Billom, qu'après avoir admis quatre-vingts élèves pensionnaires, ils appellent aussitôt trois cents élèves externes.

Pour masquer de quelque manière des infractions aussi manifestes, il est naturel qu'on invente, en fait de raisonnemens, bien des subtilités; en fait de manége, bien des subterfuges. Rien ne manque en ce genre.

Et d'abord, à ne parler que des inférieurs, lorsqu'on leur rappelle qu'aux termes de leur institution, les jeunes gens de ces écoles sont tenus, au bout de deux ans, de prendre l'habit ecclésiastique, ils répondent que ces élèves portent une cravate noire; c'est comme le petit collet et la soutane.

Lorsqu'on leur rappelle ensuite qu'aux termes de la même ordonnance, ils ne doivent point avoir d'élèves externes: C'est

juste, répondent-ils, mais nous allons les visiter régulièrement dans les maisons qu'ils habitent. *Visités régulièrement*, c'est comme pensionnaires.

Sur ce point cependant, un réglement de l'Université, sanctionné par l'autorité, porte:

« Ne sont considérés comme pensionnaires que ceux qui habitent les maisons, y vivent, y couchent; et sont considérés comme externes tous ceux qui ne remplissent pas ces conditions: lesquelles constituent seules l'état de pensionnaire dans les maisons d'éducation. »

Il semble qu'il n'y a rien à répondre, c'est précis. N'importe, Monseigneur, on répond tout de même; on répond toujours.

En même temps que les subalternes se réfugient dans de misérables subtilités, on voudrait espérer que les chefs y mettront plus de franchise. S'il y avait aujourd'hui à la tête de l'Université, un homme à double cœur, à double conscience, à double face, en un mot, un homme *dolis instructus et arte pelasgâ*, on sent ce que deviendraient dans les mains de cet homme, voué au *parti prêtre*, les règles, les lois, toutes les insti-

tutions de l'Université. Point du tout, il s'y trouve un homme que je ne connais point personnellement, mais que tous ses amis prônent comme un homme honorable, plein de loyauté et de franchise. Il m'importe d'établir ici cette particularité, parce que, dans un moment, quand j'aurai à établir la captivité du ministère, j'aurai besoin de rappeler comme témoignage, les contradictions qui en émanent. En attendant, il me suffira de citer la correspondance du recteur de Clermont avec M. d'Hermopolis, au sujet des élèves externes de Billom. On peut compter sur les faits suivans, je vais les noter par numéro.

N° I. Lettre du recteur, qui informe M. d'Hermopolis de l'établissement du collége jésuitique de Billom et de la réunion dans ce collége de trois cents élèves externes; le recteur demande des instructions sur cette circonstance qui lui paraît illégale.

N° II. Réponse de M. d'Hermopolis, qui envoie copie de l'ordonnance royale du 17 février 1815, dans laquelle il est dit, article 45, que ces écoles ne peuvent recevoir aucun élève externe; enjoint au recteur de

faire exécuter cette ordonnance et de s'y conformer.

N° III. Communication à M. le maire de Billom de cette lettre et de l'ordonnance royale.

N° IV. Recours de M. le supérieur des jésuites à M. d'Hermopolis. Conférence particulière de ce supérieur avec ce prélat.

N° V. Retour du supérieur de Billom en Auvergne. Conférence de ce supérieur avec le recteur de Clermont; il est dit dans cette conférence qu'on est d'accord avec M. d'Hermopolis sur le fait des élèves externes. « Vous pouvez, Monsieur, si vous voulez, en écrire à M. d'Hermopolis et lui citer mes paroles. On m'a recommandé seulement de la prudence, je serai très-prudent. »

N° VI. Lettre à M. le recteur, à M. d'Hermopolis pour lui faire part de cet état de choses. De la part de celui-ci, point de réponse. L'article 45 de l'ordonnance du Roi reste sans exécution. Éloignement du recteur.

Franchement, je m'en rapporte à vous, Monseigneur; je vous demande si vous connaissez dans aucun gouvernement au monde,

un autre exemple d'un tel système de tergiversation et de mensonge. Il est indispensable de rechercher la source de ce désordre.

CHAPITRE II.

PROTECTEURS DES JÉSUITES EN FRANCE; BULLE DU PAPE QUI LES RÉTABLIT.

Quand un délit se commet (je pense que Votre Excellence sera de mon avis), s'il ne se commet que dans l'ombre de la nuit, si les coupables n'osent se montrer, et que, loin de se vanter de leurs prouesses, ils en paraissent au contraire honteux, leur timidité sera un indice de leur faiblesse, et par-là même d'une certaine force dans les lois. Si au contraire ils se montrent en plein jour, s'ils étalent, s'ils vantent leurs hauts faits, si on les voit braver hautement les magistrats d'un pays, ainsi que ses institutions et ses lois, on peut croire qu'ils se sentent soutenus, et qu'ils ont une conscience de leurs forces. Dans

l'ordre des délits privés, c'est ce qui fait la différence de Cartouche à Mandrin; dans la sphère des crimes d'Etat, c'est ce qui compose la différence des jésuites de 1809 à ceux de 1820. Etonné de l'audace des délinquans, on se demande où est leur appui; certes, il faut qu'il soit bien fort, un appui capable de balancer les arrêts des parlemens, les édits de Louis XV et de Louis XVI, confirmés par les décrets de l'assemblée *constituante*, par les lois de la révolution et par celles de l'empire; corps de législation reconnu solennellement par les décisions du barreau, par des arrêts de Cours royales, et promulgué encore récemment par un arrêté de la Chambre des pairs. On cherche où peut être la masse de pouvoir capable de balancer une telle masse de pouvoir.

Au premier moment, Monseigneur, où j'ai été amené à examiner cette question, je me suis trouvé dans la même position que le parlement de Provence qui, à la suite d'un simple démêlé particulier entre un négociant de Marseille et le père Lavallette, fut amené à se saisir de toutes les règles des jésuites, et à porter dans ce code (jusque-là foyer obs-

cur) une investigation lumineuse et sévère. A l'égard des jésuites, je suis amené de même à rechercher, non plus en eux, mais hors d'eux, la puissance qui les a introduits, et qui, après les avoir introduits en infraction de nos lois, continue à les autoriser à d'autres infractions.

Ce n'est pas assez; cette puissance qui les a introduits, que veut elle par-là? que prétend-elle? quelles sont ses doctrines? quel est son but? quelle est sa marche? Quand on traite ces questions avec M. Fryassinous, il vous reproche de lui opposer seulement des rumeurs : *Mecum rumoribus pugnas.* Il demande des raisons; je ferai mieux, je lui alléguerai des faits; je ferai mieux encore, je lui alléguerai ses propres aveux.

Et d'abord, quelle est la puissance en France qui a osé, qui a pu introduire les jésuites? La solution de cette première question me paraît facile. En instruisant cette affaire, comme je le ferais devant une Cour de justice, ce que j'observerai avant tout, c'est que les jésuites sont une milice particulière du Pape; et alors je dois produire, comme première pièce probante, la bulle

du pape Pie VII, qui rétablit cet ordre, non pas seulement dans ses domaines de l'Italie, mais dans toute la chrétienté.

On peut remarquer d'abord la précipitation avec laquelle a été prise cette mesure.

Lorsque le pape Clément XIV, de glorieuse mémoire, se décida à la suppression des jésuites, on sait le soin qu'il mit à la recherche des faits, le temps qu'il y employa, les précautions qu'il prit pour s'assurer du consentement et de l'approbation des cours chrétiennes. Pour défaire une telle œuvre, il semble que les mêmes soins auraient dû être donnés, les mêmes précautions prises; point du tout. Pie VII est à peine de retour à Rome, que sans aucune information préalable, il rétablit une institution que son antiprédécesseur, Ganganelli, avait supprimée, que son prédécesseur immédiat, Pie VI, n'avait pas voulu rappeler, et contre laquelle toute l'Europe chrétienne avait prononcé des condamnations juridiques.

Les termes de ce rétablissement sont aussi curieux que le rétablissement même.

Il ne suffit pas au souverain pontife de

rendre à cet ordre les mêmes règles, les mêmes prérogatives qui lui avaient appartenu autrefois; il prétend l'imposer en cet état à toutes les nations qui l'ont proscrit.

« Nous ordonnons que les présentes lettres sortiront leur plein et entier effet, qu'elles ne seront soumises à aucun jugement ni révision de la part d'aucun juge, de quelque pouvoir qu'il soit revêtu. Qu'il ne soit permis à personne d'enfreindre ou contrarier, par une audacieuse témérité, aucune des dispositions de cette ordonnance; que si quelqu'un se permettait de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des saints apôtres Pierre et Paul. Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 6 août 1814. »

Actuellement, encore que la France toute chrétienne soit remplie de vénération pour le Saint-Siége, je sais qu'elle s'est arrangée, depuis long-temps, pour réduire à leur juste valeur ces injonctions, formules ordinaires des actes de l'autorité pontificale; et alors, comme la bulle que je viens de mentionner n'a point été reçue en France, il

s'ensuit qu'elle y est sans force, et que, sans un véritable délit, personne ne peut la mettre à exécution.

A merveille; mais je parle ici de la France civile et politique : à côté de celle-ci, s'il s'en trouve une autre toute ecclésiastique, composée d'hommes qui, comme va nous le dire M. Frayssinous, sont prêtres *avant tout*, et qui, en cette qualité, mettent *avant tout* les ordonnances du Pape, tiennent peu de compte de nos institutions et de nos lois, on commencera à comprendre comment, sans s'embarrasser, ni des anciens arrêts des parlemens, ni des édits de nos rois, ni même d'une ancienne bulle du Pape (celle-ci reçue légalement), les jésuites, qui s'étaient déjà introduits furtivement en France, ont fini par y être appelés positivement.

C'est ce que confirme, d'un côté, la lettre du révérend père Fortis, général de l'ordre, à M. le maire de Chambéry, dans laquelle il est fait mention de la *multitude de demandes qui lui sont adressées de France, et auxquelles il ne peut suffire.* C'est ce qu'établit encore mieux le discours de M. Frayssinous à la Chambre des députés, par lequel il est

révélé que ces demandes proviennent *des évêques et des archevêques.*

D'un autre côté, lorsqu'on sait, par les mêmes aveux de M. Frayssinous, que toute notre jeunesse cléricale est enivrée des doctrines ultramontaines, que pour cette jeunesse, et selon ses doctrines, le Pape est, non-seulement infaillible quant au dogme, mais, ainsi que le disent les ultramontains, que sa puissance est au-dessus de toutes les puissances, en ce qui concerne le clergé supérieur; quand on sait que les cardinaux de France, un grand nombre d'évêques et archevêques, ainsi que des théologiens renommés, ont prononcé ces doctrines dans des lettres, des mandemens, des expositions de foi, que le conseil d'État et les tribunaux se sont crus obligés de repousser; quand on sait que ces dispositions, qu'il est honorable de n'attribuer qu'à une faction que j'appelle le *parti prêtre*, sont tellement devenues dominantes, que dans une démarche, où il s'est agi de reconnaître l'indépendance de la puissance royale (démarche que les circonstances rendaient nécessaire), les évêques de France n'ont osé ni nommer ni reconnaître la fameuse décla-

ration de 1682 : on sait à quoi s'en tenir sur la nature de la puissance qui, en dépit de nos lois anciennes et de nos lois nouvelles, en dépit des décisions du barreau, des arrêts des Cours royales, de la dernière admonition de la Chambre des pairs, continue à attirer et à appeler à l'instruction publique des hommes que le sol de la patrie ne devrait pas même connaître.

Cette puissance qui s'est formée dans le sein du clergé est ce que j'appelle le *parti prêtre*, en ce qu'il est occupé non, comme il devrait l'être, des intérêts religieux, mais seulement de ceux du sacerdoce.

A ce mot de *parti prêtre*, j'ai pu m'apercevoir souvent de l'embarras qu'éprouvent un grand nombre d'amis de la religion, qui tout en improuvant la conduite de personnages respectables par leur caractère, alors même qu'ils ne le sont pas par leurs œuvres, ne savent comment exprimer cette improbation. Il en est qui, dans cette improbation, n'osent pas même prononcer le mot *prêtre*. D'autres voulant ménager les parties hautes de cette sphère auxquelles ils donnent des éloges avec enthousiasme, quelquefois avec

faiblesse, se jettent par compensation sur le jeune clergé auquel, à l'exemple de M. Frayssinous, ils imputent tous les torts; comme si des jeunes gens qui commettent en ce genre de grandes fautes, ainsi que je le dirai bientôt, étaient les principaux coupables de ces fautes, plutôt que les évêques mêmes et les supérieurs des séminaires, qui en dictent les leçons et qui en donnent l'exemple.

Pour moi, ce n'est pas cette bonne jeunesse cléricale que j'accuserai. Je l'excuserai bien plutôt. C'est à la tête de cette hiérarchie que je porterai mes accusations, et non pas à la base. Avec la même voix qui au milieu du concile de Trente fit retentir ces redoutables paroles : *Eminentissimi cardinales eminentissimâ egent reformatione;* je répéterai que les éminens cardinaux d'aujourd'hui ont encore plus besoin de réformes que ceux d'autrefois. Là et dans la sphère qui l'avoisine, je signalerai une coterie particulière qui quelquefois avec les formes de la soumission et du patelinage, quelquefois aussi ouvertement et franchement, travaille à se rendre maître de toutes les voies.

Sous Louis XIV, c'est-à-dire sous le gou-

vernement absolu, ce parti était assez content de proclamer contre les papes les libertés de l'Église gallicane; au moyen du monarque, il tenait dans ses mains celles de la nation; c'est ce que Bossuet confesse ouvertement. Depuis que l'autorité royale s'est circonscrite dans une Charte, ne pouvant s'appuyer du pouvoir absolu dans le Roi, il a fallu l'aller chercher dans le Pape; dominer la France et son Roi par le Pape, ne pouvant la dominer autrement, a été le but et le vœu de ce parti.

Les missions, les jésuites, les congrégations politiques et les congrégations religieuses sont entrées dans ce plan. De cette manière on s'est emparé du gouvernement, des places, de la faveur; on a façonné, ainsi que je le montrerai bientôt, tout le clergé inférieur, à ces doctrines et à ces manœuvres; on a mis surtout de l'importance à se saisir de l'éducation.

Vous voyez, Monseigneur, que ce plan est vaste. Je vais le suivre dans toutes ses parties. Je commencerai par l'instruction publique.

CHAPITRE III.

DE L'UNIVERSITÉ. — BASES DE CETTE INSTITUTION. — ELLE EST FRAPPÉE ARBITRAIREMENT DANS TOUTES SES BRANCHES.

Depuis long-temps, je savais que le grand objet du parti prêtre (dans l'émigration même il ne s'en cachait pas), c'était de s'emparer de l'éducation. Sous Bonaparte c'était difficile. Après quelques essais on y renonça. A la Restauration, le parti avait naturellement plus d'avantage; il eut aussi plus de succès. L'Université devint tout-à-coup un point de mire. Il convient de connaître d'abord sur quelle base repose cette institution.

Dans l'état actuel des choses, sa loi fondamentale est du 10 mai 1806. Elle porte :

« Il sera formé sous le nom d'Université, un corps chargé *exclusivement* de l'enseignement et de l'éducation publique. »

Il est vrai que cette loi est toute impériale, mais la Charte l'ayant reconnue, elle est demeurée loi de l'Etat; je vais montrer comment le parti prêtre s'efforce à la faire tomber.

Et d'abord, au premier moment où Louis XVIII fut sur le trône, il lui fut représenté, avec une grande apparence de raison, que les écoles de l'Université étant imprégnées d'un système mondain, en grande partie même militaire, le clergé dépourvu alors de sujets trouvait dans un tel fonds peu d'élémens propres à sa restauration. Louis XVIII ayant égard à ces représentations, il en résulta l'ordonnance suivante. Elle est du 5 septembre 1814.

« Ayant égard à la nécessité où sont les archevêques et évêques de notre royaume dans les circonstances difficiles où se trouve l'Eglise en France, de faire instruire dès l'enfance des jeunes gens qui puissent entrer avec fruit dans les grands séminaires, et désirant leur procurer les moyens de remplir avec facilité cette pieuse intention, ne voulant pas toutefois que les écoles de ce genre se multiplient sans raison légitime, sur le

rapport de notre ministre secrétaire-d'Etat de l'intérieur nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Art. 1er. Les archevêques et évêques de notre royaume pourront avoir dans chaque département une *école ecclésiastique* dont ils nommeront les chefs et les instituteurs, et où ils feront élever et instruire dans les lettres des jeunes gens destinés à entrer dans les grands séminaires. »

L'art. 4 porte : « Que les élèves de ces *écoles ecclésiastiques* sont exempts de la rétribution ordinaire due à l'Université ; l'art. 5, que le grade de bachelier doit aussi leur être conféré gratuitement. »

Vous savez comme moi, Monseigneur, que cette ordonnance, en ce qu'elle déroge à la loi générale de l'Université, ne peut avoir de valeur. Il est de principe que les ordonnances n'ont pour objet que l'exécution des lois. Cette vérité fut reconnue du Monarque qui ne la fit pas même insérer au Bulletin des Lois. C'est ce que confirme l'ordonnance du 17 février 1815.

« Voulant (dit le Monarque) nous mettre en état de proposer le plutôt possible aux

deux Chambres les lois qui *doivent fonder* le système de l'instruction publique. »

L'ordonnance du 15 août de la même année revient sur cette disposition.

« Voulant (dit le Monarque) surseoir à toute innovation dans le régime de l'instruction publique, jusqu'au moment où des circonstances plus heureuses que nous espérons n'être pas éloignées, nous permettront d'*établir par une loi* les bases d'un système définitif. »

L'ordonnance du 1er novembre y revient de nouveau.

« Voulant établir sur des bases plus fixes la direction et l'administration d'un corps enseignant et *préparer* ainsi *son organisation définitive.* »

Ces déclarations royales, cette reconnaissance expresse de la nécessité d'une loi pour déroger à une loi, n'étaient pas seulement de forme. De tous côtés s'élevaient des plaintes. Ces plaintes qui souvent m'ont été communiquées, portaient de la part de l'Université sur deux chefs. Le premier, c'est qu'en renversant sur plusieurs points et par des ordonnances subreptices, l'état légal et fondé

de l'Université, l'existence entière de ce corps était menacée. Recevant chaque jour des mutilations, au bon plaisir d'une coterie particulière, l'Université ne savait où ces mutilations s'arrêteraient. Frappée arbitrairement tantôt à la tête, tantôt aux membres, elle n'avait plus pour son existence la sécurité nécessaire à toute existence.

D'un autre côté, ce n'était pas assez d'avoir créé à côté de l'Université (contre le texte même de la loi) une institution rivale; ces écoles nouvelles, libérées de la juridiction ainsi que des rétributions universitaires, devenaient tout-à-fait prépondérantes. A une concurrence déjà illégale, s'ajoutait une inégalité qui ne laissait même plus lieu à la concurrence.

De la part du public d'autres plaintes s'élevèrent.

Depuis long-temps j'avais été informé qu'à Rome, à Paris, dans les congrégations, dans les comités de conscience et dans ceux des jésuites, on s'agitait à l'effet de faire donner l'instruction publique, si ce n'est immédiatement aux jésuites, du moins aux prêtres. Quand le public fut instruit de ces dispositions, il

ne fut pas d'abord très-alarmé. On savait que Louis XVIII résistait à ce plan. A la fin, la santé de ce monarque commençant à décliner, et la police de Paris, la police générale, les postes, toute l'administration ayant été emportées, l'Université le fut aussi. On eut dans l'Université une irruption de prêtres; et M. Frayssinous avec eux.

Ici, Monseigneur, en évitant un extrême, il faut prendre garde de tomber dans un autre. De tout temps, et je reviendrai probablement sur cette pensée, il y a eu dans les diverses parties de l'Université d'honorables prêtres qui, portés par une vocation particulière vers l'étude des sciences, ont été justement recherchés pour l'instruction publique. J'ai connu et je connais encore un grand nombre de ces hommes qui ont illustré les écoles, en même temps qu'ils ont conservé l'honneur de leur caractère. Ici cependant il faut faire une observation; c'est que, dans ce cas, si le caractère de prêtre est une garantie de plus pour l'éducation et pour les mœurs, c'est comme savans, comme hommes de lettres, plutôt que comme prêtres qu'ils sont recherchés. Dans le système

d'aujourd'hui, au contraire, c'est *avant tout* comme prêtres qu'on les recherche.

La pièce suivante, qui est une lettre adressée par M. Frayssinous aux archevêques et évêques du royaume, ne laisse à cet égard aucun doute.

« Depuis que Sa Majesté m'a fait l'insigne honneur de m'élever au poste redoutable de grand-maître de l'Université, j'ai été vivement frappé de deux pensées : la première, que *l'éducation est une chose plus morale et religieuse, que littéraire et scientifique*. La seconde, que, pour faire refleurir la piété et les bonnes mœurs dans les établissemens d'éducation publique, il faut que le zèle et les efforts continuels des principaux fonctionnaires de l'Université *trouvent un appui dans l'assistance du clergé*, et surtout de ces premiers pasteurs qui gouvernent avec autant de sagesse que de dévouement les diverses portions de l'Eglise de France. Sans doute, il importe d'ouvrir devant la jeunesse la carrière des connaissances humaines, et de donner à leur esprit un essor généreux, pour la rendre capable d'exercer avec honneur les différentes professions qui partagent

la société; mais il *importe encore plus de la prémunir par des habitudes vertueuses, contre l'abus des lumières et des talens.* » (Moniteur.)

Ce plan une fois dévoilé, on comprend l'impression qu'il a dû faire dans le public, et principalement sur la multitude de laïques qui s'étant engagés depuis long-temps dans l'enseignement, l'avaient regardé comme une carrière. J'ai vu les écoles retentir de murmures et frappées d'une sorte de stupeur.

Après avoir cherché par toutes sortes de dégoûts à éloigner les laïques de l'Université, une circonstance particulière a préservé ces dispositions d'un effet complet. Les évêques, sollicités pour fournir des sujets, ont répondu que même pour le service de leurs églises, ils étaient dans la pénurie; il a fallu renoncer alors à l'exclusion qu'on avait méditée. Quant à l'institution même de l'Université, on n'a, pour juger de sa situation, qu'à énumérer les attaques qui lui ont été portées.

Une foule de petits séminaires ont été institués, à ce qu'on a dit, comme *écoles ecclésiastiques*, dans un objet *ecclésiastique*; et cepen-

dant gouvernés contre l'objet de leur institution dans un mode laïque, à l'effet de les mettre en concurrence avec les colléges laïques.

Dans cette concurrence, nulle égalité conservée du côté de l'argent, puisqu'ici on paie des rétributions, et que là on n'en paie pas. D'un autre côté, nulle égalité du côté de la faveur; étant connu que tout ce qui sort de Saint-Acheul, de Mont-Rouge et des autres établissemens jésuitiques, a partout des avantages et le premier pas.

Il restait le petit avantage de pouvoir enseigner des élèves externes. L'exemple du collége de Billom montre que les écoles de l'Université en sont encore dépossédées.

C'est ainsi qu'un glaive à la main, M. de Frayssinous, exécuteur des hautes œuvres du *parti prêtre*, ne cesse de blesser dans toutes les parties le corps de l'Université, sans qu'on sache encore précisément si sa volonté est de le faire périr, ou seulement de l'affaiblir pour le donner aux jésuites, en faire ensuite de concert avec eux un nouvel élément de domination.

On ne pourra pas dire que ce sont ici des craintes vagues : elles ressortent de la nature

des choses. Les faits viennent les confirmer. Ils ont été proclamés à la tribune de la Chambre des députés, sans que personne les ait contredits.

« Il est avéré, a dit M. Méchin, que le collége de Sèvres a disparu, parce qu'il était en concurrence avec le petit séminaire, lequel est dispensé de la rétribution universitaire. D'un autre côté, il est avéré que le collége royal de Caen, un des plus florissans de ce royaume, a été réduit de trois cents élèves à quatre-vingts par l'effet de la même concurrence avec le petit séminaire. » (*Moniteur.*)

Pour ce qui me concerne, je puis affirmer que dans diverses proportions, il en est de même de tous les collèges placés dans le voisinage des petits séminaires, et principalement des petits séminaires de jésuites.

CHAPITRE IV.

INTERPELLATIONS ADRESSÉES A MONSEIGNEUR D'HERMOPOLIS PAR MM. SÉBASTIANI ET HYDE DE NEUVILLE. — RÉFLEXIONS A CE SUJET.

J'AI fini relativement à l'Université. J'ai actuellement à rechercher sur d'autres points l'esprit d'envahissement du *parti prêtre*; auparavant, il est bon d'entendre sur ce sujet M. de Frayssinous.

« Loin de nous, dit ce prélat, cet esprit de domination qui se trahirait par des paroles fastueuses, par des manières hautaines, par des personnalités offensantes! Mais il est un ton, un langage *d'autorité*, qui appartient au prêtre de la loi nouvelle, qui est la suite inévitable du ministère céleste qu'il remplit. (*Moniteur.*) Si l'on veut que le prêtre soit dans le temple comme une idole qui a des yeux pour ne point voir, des oreilles pour

ne pas entendre, et une bouche pour ne rien dire; si l'on veut que son ministère soit sans influence; si l'on veut, à force de mensonge, nous entourer de haine et de mépris; que l'on commence par faire de nous une classe d'ilotes, en attendant qu'on puisse en faire une classe de victimes. (*Débats.*) Messieurs, je le demande, à quoi peuvent aboutir tant d'exagérations, tant d'attaques irréfléchies contre le clergé! A rien autre chose qu'à semer de fausses et dangereuses alarmes. On met des fantômes à la place des réalités... » (*Moniteur.*)

Voilà sans contredit un singulier discours et de singulières plaintes. Je me garderai bien d'appeler de son véritable nom la hardiesse de ces paroles : je sens que, même au prix d'une portion de vérité, le caractère de celui qui les prononce mérite des ménagemens. Ces paroles n'ont pas laissé de faire impression à un homme dont j'ai l'habitude d'estimer le talent autant que j'honore son caractère. M. le comte de Lézardière a admiré le discours de M. d'Hermopolis; il lui trouve une grande franchise. A cet acte de foi et d'admiration, je me contenterai d'op-

poser la réponse faite aussitôt à la tribune par un autre honorable député. M. le comte Sébastiani a fait à M. d'Hermopolis les interpellations suivantes :

« N'est-il pas vrai que des questions politiques ont été traitées dans des mandemens, que ces mandemens ont été déférés au conseil-d'Etat, et que cependant les évêques dont ils sont émanés ont reçu des récompenses qui les ont appelés au conseil du prince? Vous nous reprochez de vous combattre avec des fantômes. Les actes des tribunaux, les délibérations de la Chambre des pairs sont des faits récens, des faits connus. Il ne s'agit pas là de fantômes ou de faits imaginaires. »

M. le comte Sébastiani fait observer qu'il eût été utile d'expliquer ces faits, d'en combattre la vérité, ou du moins les conséquences, si cela eût été possible. » Il ajoute avec raison *qu'une telle explication eût été utile à la religion et à l'État.*

Cette explication n'a pas été donnée; elle ne pouvait pas l'être, les faits sont ici trop nombreux et trop évidens. Je prie Votre Excellence de se rappeler la déclaration faite

à ce sujet par M. le comte Hyde de Neuville.

« C'est un fait, Messieurs, que dans la minorité du clergé, et surtout hors de son sein, il existe des hommes qui travaillent à mettre en circulation une doctrine impie, sacrilége, hérétique, qui tend à ébranler les trônes, à favoriser les dangereux principes de la souveraineté des papes, à rendre douteuse, incertaine et surtout conditionnelle, la puissance légitime des rois. C'est un fait que jamais à aucune époque de notre histoire, cette doctrine anti-sociale, anti-française, anti-monarchique, avant tout anti-chrétienne, ne fit plus de progrès, ne se montra avec plus d'assurance, disons avec plus d'audace. C'est un fait qu'il existe en France des associations illicites, c'est-à-dire des sociétés défendues ou non autorisées par nos lois. Nier ce fait, c'est accuser la Chambre des pairs qui l'a proclamé; c'est accuser notre magistrature qui l'a constaté; c'est accuser le ministre qui en a fait l'aveu; c'est accuser la France entière qui le dit, qui le crie; c'est contester l'évidence; c'est nier la lumière en présence du jour. C'est un fait, Messieurs, que parmi les associations illicites, il en est une

qui se cache, et qui par cela seul tourmente, agite davantage les esprits. On ne la voit nulle part; on la dit, on la voit, on la rêve partout. C'est un fait qu'une congrégation a juste titre célèbre, qui, tout en se montrant peu, paraît destinée à faire toujours beaucoup de bruit, s'est formée, s'est relevée d'elle-même au milieu de nos orages politiques, contre la loi de Rome qui la proscrivait alors, contre les lois du royaume qui la proscrivent encore. Toutefois, Messieurs, la question des congrégations et des jésuites n'est aujourd'hui que secondaire. Il s'agit d'un intérêt autrement grave. Il s'agit de savoir (et c'est là, Messieurs, il ne faut pas se le dissimuler, une des causes de notre maladie); il s'agit de savoir si l'ordre illégal pourra s'élever impunément à côté de l'ordre légal; il s'agit de savoir si les ministres sont au-dessus du Roi et des Chambres, et s'ils pourront de leur plein vouloir, autoriser, protéger, tolérer ce que la loi défend. Soyez pour l'affirmative, et de suite vous ébranlez le trône, vous déchirez la Charte, vous compromettez nos plus chers intérêts, vous appelez l'anarchie en favorisant l'arbitraire, et pour tout

dire, vous livrez l'avenir de la France au carbonarisme et à la ligue. » (*Moniteur.*) Que M. d'Hermopolis nous parle après cela de *fantômes*, *d'accusations*, *d'attaques irréfléchies*, du projet de faire *du clergé une classe d'ilotes*, *en attendant qu'on puisse en faire une classe de victimes*; qu'il nous dise que le clergé ne veut pas être une *idole muette*, et toutes les autres pauvretés qui se trouvent dans son discours; mais aussi que dire, quand on n'a rien à dire! Que répondre à des interpellations aussi précises, à des allégations aussi nombreuses et aussi positives!

A ce sujet, je vous prierai, Monseigneur, de remarquer combien il y a de ménagement de la part de ces deux orateurs dans leurs discours. Vous avez vu comment M. Hyde de Neuville n'ose pas même nommer le clergé, mais seulement *la minorité*. Il ajoute : « *Et surtout hors de son sein.* Ailleurs : « Gardons-nous, Messieurs, dit-il, de vouloir faire retomber sur notre Eglise gallicane les fautes, les erreurs, les extravagances de quelques hommes aveugles et passionnés. Cessons de la rendre responsable de *l'inexpérience de ces jeunes prêtres*,

dont le zèle trop ardent n'a besoin que d'être éclairé. »

M. le comte Sébastiani ne montre pas moins de timidité que M. Hyde de Neuville. Se réduisant aux simples généralités que j'ai rapportées, « je crains, dit-il, de citer des faits qui ne pourraient dans aucun cas être produits à la tribune, sans manquer à la dignité de nos discussions. » Il ajoute : *Et surtout sans compromettre la religion divine qu'ils outragent.* »

J'ai besoin de m'expliquer sur des observations aussi graves de la part d'hommes aussi importans.

Et d'abord M. Hyde de Neuville nous dit que les écarts appartiennent, non à l'ensemble du clergé, mais à une *simple minorité.* Il les attribue, non aux chefs et aux supérieurs de l'ordre, mais seulement *à une jeunesse indisciplinée.* Accoutumé comme je le suis à priser toutes les paroles, à adopter toutes les doctrines de ce grand orateur, je voudrais écarter comme lui des sommités du clergé les reproches qu'il détourne sur sa base. Cependant, il faut que cela soit juste et que cela soit possible. Mon Dieu ! est-ce

que je me trompe ? N'est-ce pas un cardinal qui, en dépit de nos lois qui les repoussent, s'est mis récemment à prôner l'institution des jésuites à la Chambre des pairs ? N'est-ce pas un autre cardinal qui a donné l'exemple de la désobéissance aux ordres du Roi, signifiés par un ministre du Roi ? N'est-ce pas un autre cardinal qui s'est mis à prôner partout, et à fonder des congrégations religieuses en fraternité avec les congrégations politiques ? Ne sont-ce pas de tous côtés des évêques et des archevêques qui appellent des établissemens de jésuites ?

L'inexpérience des jeunes prêtres a besoin d'être éclairée. On accuse leur zèle trop ardent! Mais qui instruit ces jeunes prêtres ? Qui excite leur zèle ? Ne sont-ce pas les évêques et les supérieurs des séminaires ? Au sortir de ces séminaires, Dieu a encore, j'en conviens, la première place ; mais s'ils se mettent immédiatement après ; s'ils se comparent à Jésus-Christ même selon ces paroles, *sicut misit me pater et ego mitto vos ;* ou s'ils se contentent de se croire simplement ses ambassadeurs, selon ces autres paroles, *pro Christo legatione fungimur ;* si,

en cette qualité, ils font peu de compte des misérables lois humaines, ainsi que des misérables commandemens des souverains de la terre, à qui est-ce la faute, si ce n'est à des supérieurs qui, au lieu de leur recommander la modestie et l'obéissance au nom de celui qui a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; Il faut rendre à César ce qui appartient à César ;* sont sans cesse à exalter les prétentions de leurs élèves, par des discours arrogans et ampoulés? *« Loin de nous,* dit M. Frayssinous, *cet esprit de domination qui se trahirait par des paroles fastueuses !* Que fait-il autre chose, lui et ses pareils? Peuvent-ils ignorer que c'est ainsi qu'on enfle partout l'esprit de domination dans la jeunesse cléricale, et qu'on autorise les désordres !

Je viens actuellement à M. le comte Sébastiani. D'un côté, il craint, par le détail des faits, de manquer à une certaine dignité de discussion; d'un autre côté, il craint que ces faits mêmes ne compromettent la religion.

Je dois m'arrêter principalement sur ce dernier motif; il me paraît juste, dans le cas où des faits particuliers qui compromettent

la religion, seraient désavoués, censurés, réprimés par les supérieurs ecclésiastiques. A cet égard, Monseigneur, si quelque chose de mes derniers écrits est parvenu jusqu'à vous, il vous aura été facile de remarquer que parmi tous les faits, soit d'intempérance, soit de quelque apparence de cupidité, soit de quelque faiblesse dans les choses de la chair, il ne m'est arrivé, dans aucun cas, d'en faire mention. Il est probable que par ma position, je puis avoir, comme un autre, connaissance de ces faits; c'est comme si je ne l'avais pas: dans tous les cas, je voudrais, comme un saint Roi, les couvrir de mon manteau. Ce n'est pas assez, je dois déclarer; et je le fais avec une grande satisfaction, que dans les points qui sont le plus généralement pour le monde un objet de blâme, le sacerdoce en France n'a jamais été plus pur. Mais ce n'est pas seulement en raison de leur petit nombre que les exemples de ce genre ne doivent pas, selon moi, être mis en lumière; c'est parce que (et cette considération ici est déterminante) ces écarts de pure faiblesse sont toujours soigneusement recherchés par les supérieurs et sévè-

rement réprimés. Je n'ai jamais aperçu de leur part, sur ce point, ni complaisance, ni connivence.

Que ne puis-je en dire de même des écarts d'un autre genre? Je parle de ceux qui tiennent à un esprit obstiné d'envahissement et de domination. Lorsque ces écarts, au lieu d'être désavoués comme des délits, sont au contraire prônés comme compris dans les fonctions de ceux qui les commettent; lorsqu'au lieu d'être réprimés par les supérieurs avec sévérité, ils sont au contraire autorisés, favorisés comme un droit d'apostolat, selon un de nos prélats, *sicut misit me pater et ego mitto vos*, où comme un privilége de l'auguste légation de Jésus-Christ, *pro Christo legatione fungimur*; enfin, sous ce prétexte, même dans les plus grands excès où il devient indispensable de les censurer, si on se restreint à les blâmer, non comme des fautes, mais comme des imprudences, j'en demande pardon à l'honorable et éloquent général, qui croit alors devoir garder le silence, se taire sur de tels faits, vouloir leur porter du ménagement, ainsi qu'aux doctrines sur lesquelles ils s'appuient, ce

n'est pas servir, comme il le croit, la religion qu'ils outragent, c'est provoquer sa ruine.

Pour ce qui est de la crainte de manquer d'une certaine dignité, je conviens de tout ce que les détails en ce genre peuvent avoir de fastidieux. Mais si la tribune d'une assemblée ne peut les supporter, je compte de la part de Votre Excellence sur un peu plus d'indulgence. Elle n'oubliera pas que, de toute manière, elle est constituée juge dans cette cause. Je me trouve dès-lors auprès d'elle, dans la position où je serais auprès d'un magistrat, chargé d'une information juridique. Dans ce cas, le rapport des faits en détail, ainsi que celui des pièces de conviction, peut sûrement n'avoir rien d'agréable; il n'en est pas moins indispensable.

Dans un précédent écrit, j'ai annoncé avoir à ma disposition une liasse de cinq cents faits; je pourrais en produire aujourd'hui cent mille. A cet égard, si la multitude forme un argument décisif, l'exposition qui va se prendre dans une multitude de détails minutieux, n'en est que plus embarrassante. Ils se composent principalement

d'abus de la confession, d'abus de la prédication, d'abus dans les décisions relatives à la morale, de violences et de sévices dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques et hors de ces fonctions.

CHAPITRE V.

ABUS DE LA CONFESSION. — RÉVÉLATIONS INDIRECTES. — FAITS NOUVEAUX RELATIFS AUX MARIAGES. — BALS. — SPECTACLES. — DANSES. — VÊTEMENS.

A commencer par l'abus de la confession, je conviens que cette accusation est grave; elle porte sur une des pratiques les plus augustes de notre sainte religion.

Sous le paganisme, l'homme en proie au remords, n'avait plus de refuge; on le regardait comme abandonné aux furies; la puissance de Jupiter n'était pas toujours jugée capable de le préserver. Le christianisme a rendu facile l'opération d'un miracle que le paganisme était tenté de contester à la puissance divine.

Dans ce mystère, tout n'est pas impénétrable. Je commencerai par quelques réflexions générales.

En lisant dans un journal les détails d'une conversation d'un grand souverain du Nord avec un de nos ambassadeurs, je me souviens que l'ambassadeur lui demandant la permission d'assister à un de ses commandemens de manœuvres, ce souverain répondit : *Demain, si aujourd'hui je suis un peu content de moi.* Mon Dieu ! il y a donc, dans des choses qui appartiennent seulement à l'esprit ou au talent, des positions où même un souverain peut n'être pas content de soi.

En vous portant dans les rangs inférieurs, demandez à ce poëte, à ce peintre, à Rossini lui-même, s'il est toujours content de lui. Un mécontentement intérieur peut donc s'établir en nous de ces alternatives de supériorité et d'infériorité que nous nous reconnaissons.

Hélas ! est-ce le seul point où nous ayons à nous apercevoir de notre misère ! Est-ce seulement dans des choses frivoles que nous ayons à déplorer la perte subite de notre propre estime ? Saint Paul dit : *Je fais le mal que je ne veux pas ; je ne fais pas le bien que je veux.* Un poëte dit : *Video meliora, proboque, deteriora sequor.* En prononçant ces

paroles, ni le poëte, ni l'apôtre n'étaient contens d'eux.

Ici, ce n'est pas, comme dans les choses de talent, une simple vanité blessée; c'est l'ame elle-même, c'est la conscience qui est atteinte. Dans ces oscillations de force et de faiblesse, de grandeur et de misères; si notre accord moral, cette harmonie intérieure, premier élément de la vie, a été légèrement atteint, un peu de mécontentement, une simple tristesse peuvent en être la suite; mais si l'infraction a été grave, si elle a mis comme en deux parts notre vie présente et notre vie passée, quand ces deux parts cherchent à se reprendre, si elles ne peuvent y parvenir, que deviendrons-nous? Comment échapperons-nous à cette crise morale, à cette fièvre de l'ame, suite d'une grande faute?

Si alors un prêtre, cet ami du mourant, ce consolateur du malheureux, ce protecteur du coupable, se présente à vous, le repousserez-vous? Tout ainsi que Jésus-Christ s'est placé comme médiateur entre son père irrité et la révolte d'un monde idolâtre; de même le prêtre a été placé entre le ciel et le coupable pour amortir par sa sainteté les

coups de la colère céleste. Si, demeurant dans les limites de son ministère, le prêtre se contente de vouloir être, non votre juge, mais votre interprète; si, semblable au notaire qui, en dressant les actes de votre volonté, leur imprime le sceau du Roi et non le sien; si, semblable au magistrat qui rend non ses propres arrêts, mais seulement ceux du Roi et de la loi, il vous réconcilie avec vous-même et avec Dieu; si, par ce moyen, les plaies que vous avez faites à votre ame viennent à se cicatriser, et qu'après avoir été délivré de la furie du remords, vous sentiez comme une nouvelle vie revenue et rétablie en vous; quelles augustes fonctions ce prêtre ne vous paraîtra-t-il pas exercer, quel droit n'aura-t-il pas à vos respects et à votre reconnaissance?

Toutefois, que ce prêtre, revêtu d'un si imposant ministère, prenne bien garde à lui. Cendre et poussière comme nous, il peut lui-même abuser comme vous avez abusé; il peut vouloir étendre hors de ses limites, le ministère qui lui a été donné.

C'est ce qui arrive sans cesse; c'est ce que, dans les rapports divers du sacerdoce actuel

avec la société, je suis forcé de reconnaître, et par-là même d'accuser.

La confession, telle que les apostoliques instituteurs l'ont entendue, semble n'avoir eu pour objet que ces larges fautes, crimes, ou approchant du crime. Pour un grand plan de domination, cette surface était trop resserrée. Depuis long-temps, et surtout depuis l'apparition des missions, des congrégations et des jésuites, elle s'est étendue, et bientôt elle a tout envahi, elle est devenue la source d'une multitude d'abus : non-seulement, comme je m'en suis assuré, dans les rapports directs du confesseur et du confessé, où les recherches, les investigations de fantaisie ou de curiosité, pour ne rien dire de plus, sont devenues continues et intolérables ; mais encore, comme je m'en suis assuré aussi, dans les rapports de prêtre à prêtre ; non pas qu'il y ait jamais à cet égard violation expresse, je ne le crois pas ; mais les violations indirectes me paraissent innombrables. Ici, un jeune vicaire, sous prétexte de s'instruire auprès de son curé, le curé lui-même auprès de son supérieur, au sujet des règles qu'il a à suivre dans tel ou tel cas, étale tellement

les détails de ces cas et les confidences qui lui ont été faites, que dès ce moment l'intérieur d'une famille est à découvert. Sans doute alors, on conservera encore quelques réticences ; mais on sent qu'il reste peu de peine pour deviner un problème dont la plupart des inconnus sont déjà en évidence.

D'après ces rapports continus, soit des prêtres entre eux, soit avec leurs supérieurs au sujet des confessions qui leur sont faites ; d'après toutes les questions que, dans les confessions ou hors des confessions, le prêtre permet d'adresser aux domestiques sur la conduite de leurs maîtres, aux enfans sur la conduite de leurs parens, on comprend le trouble qui doit en résulter dans la société.

On n'ignore pas que telle a été dans tous les temps la pratique favorite des jésuites. On voit, dans les registres anciens, que les sodalités ou congrégations avaient cette mission expresse. D'après ce que nous savons de l'enregistrement qui a été fait des domestiques et des ouvriers dans certaines cités, sous des prétextes religieux, il est à craindre qu'on ait eu en objet la même pratique. J'ai eu une particulière connaissance en ce genre

d'un différend grave survenu entre un jésuite grand pénitencier et son supérieur, au sujet de sa correspondance avec ses pénitens dans divers pays. Il s'agissait à l'égard de ceux-ci de savoir si le supérieur, qui décachetait leurs lettres, en avait le droit. L'affaire portée d'abord au provincial, puis à Rome, ayant été jugée contre les pénitens et le confesseur, celui-ci s'est décidé à quitter l'ordre; faculté qu'il a eu de la peine à obtenir, qu'il a obtenue pourtant.

Ce n'est pas le seul abus que j'aie à noter dans l'emploi que les prêtres, dont je parle, font de la confession.

L'homme étant naturellement fragile, l'Eglise, qui a une particulière connaissance de cette fragilité, a bien voulu lui ménager un appui. Lorsqu'un concile (je crois que c'est le 4e de Latran) a prescrit la confession à tout le moins une fois l'an, il n'a rien fait qui ne fût conforme à notre faiblesse. Il est vrai qu'il ne s'est pas contenté d'imposer la confession; il a imposé aussi un prêtre: circonstance de laquelle peuvent résulter de nouveaux abus; car il ne suffit pas de se confesser à ce prêtre des actes qui sont péchés selon

vous, mais encore de tous les actes qui sont péchés selon lui.

En ce genre, on ne peut dire à quel point l'espace a été agrandi. C'est en vain que *l'agneau de Dieu est venu effacer les péchés du monde*; on les a tellement multipliés, que, s'il n'y met sa toute-puissance, il aura peine à remplir sa mission. Toutes les parties de la vie ont été saisies à cet égard.

A commencer par le mariage, je ne parlerai pas, et pour cause, des détails de questions qui sont souvent faites aux personnes mariées, aux personnes même qui ne le sont pas. Je connais de l'ancienne Sorbonne des décisions ridicules sur ce sujet. J'ai vu, de plus, différentes personnes des deux sexes qui ont reçu dans la confession des instructions très-déplacées.

En laissant de côté cet article, que je ne fais que noter pour le moment, on va voir que rien n'échappe à la fabrique nouvelle de péchés destinée à étendre l'influence et le pouvoir du prêtre. Êtes-vous commerçant? on vous entreprend aussitôt sur le prêt à intérêt; on vous permet (vous en sentez la raison) de placer votre argent dans les fonds publics;

mais dans des fonds particuliers, néant. En cas de persistance, refus d'absolution, refus de communion; et ensuite menace de la damnation éternelle, du diable, de l'enfer et de tous leurs accompagnemens.

Cependant je lis dans saint Mathieu, à l'article de la *parabole du Serviteur inutile*, ces paroles même de Jésus-Christ :

« Serviteur méchant et paresseux, vous saviez que je moissonne où je n'ai point semé, et que je recueille où je n'ai rien mis. Vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers, afin qu'à mon retour je retirasse *avec intérêt* ce qui est à moi. »

Je préviens que le *cum usurâ* de la *Vulgate* ne veut dire, ni en latin, ni dans le mot hébreu auquel il se rapporte, L'USURE, c'est-à-dire le prêt à intérêt tel que nous l'entendons; mais le simple intérêt. Il est évident que Jésus-Christ, qui reproche au serviteur de n'avoir pas placé de l'argent à intérêt, n'a pas regardé le prêt à intérêt comme un crime.

Actuellement, si je voulais parler de la danse, des bals, des spectacles, j'aurais à

remplir des volumes. Vous sentez, Monseigneur, que je ne puis que citer quelques traits.

Le beau jour de Pâque, j'aperçois un bon jeune homme, triste, confus, humilié, qui, au milieu de ses camarades dans la joie, jeûne au pain et à l'eau. Tout étonné, je me rappelle ces belles paroles de l'Eglise : *Hæc est dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in eâ.* Je crois même, si je ne me trompe, que des conciles ont défendu de jeûner le dimanche, notamment le dimanche de Pâque. J'apprends, en interrogeant ce jeune homme, qu'il a eu le malheur de danser les trois derniers jours du carnaval, et qu'en expiation de ce crime, le curé (son prêtre obligé) l'a condamné à jeûner les trois jours de Pâque.

Voilà la danse proscrite comme le prêt à intérêt. Il en est de même de la comédie, des spectacles, des fêtes balladoires. Que dis-je ! j'apprends que, dans certains conventicules jésuitiques, on a établi comme un péché la promenade dans les places publiques; et particulièrement à Paris, la promenade aux Tuileries.

Ce n'est pas là seulement que se restreint la sphère des péchés; elle a embrassé jusqu'à nos vêtemens. C'est surtout des vêtemens de femme que nos prêtres veulent bien s'occuper. Je trouve dans notre histoire que, non contens d'excommunier et d'exorciser les nuées, et ensuite d'excommunier et d'exorciser les sauterelles, ils se mirent à excommunier une chaussure particulière appelée la *poulaine*. Dans la jeunesse de mes parens, ils avaient anathématisé je ne sais quelle parure de ruban appelée *fontange*. Dans ma jeunesse à moi, j'ai été témoin d'une grande fureur contre les chapeaux. Aujourd'hui, dans nos montagnes, c'est un vêtement ou ornement particulier, appelé *collerette*, qui excite la frénésie.

Je dis expressément *frénésie*, car vous allez voir, Monseigneur, que, dans cette matière, le *parti prêtre* et tout ce qui marche sur sa ligne, ne se contente pas du droit de législation, il croit devoir exercer aussi le pouvoir exécutif. En attendant la damnation éternelle, accompagnée de tout le menu des diables et du feu dont il vous menace, il se permet sur les personnes même

des violences et des sévices inimaginables.

Par exemple : M. le curé ne se contente pas d'anathématiser les collerettes dans sa chaire; il en descend pour les déchirer de sa main sur les personnes même qui les portent; il chasse ensuite ces personnes, avec toutes sortes de violences, de son église.

Il en est de même des bals et de la danse. Le prêtre ne se contente pas de les anathématiser dans ses sermons, il signale les personnes même. « J'avais défendu expressément la danse, dit-il; cependant j'apprends que plusieurs personnes et notamment mademoiselle (il la nomme par son nom) Félicité a été hier au bal. Heureusement pour elle, je ne l'aperçois pas dans cette église; car je descendrais aussitôt de cette chaire pour la chasser.....; (il faut ajouter ses propres termes) *à coups de pied au cul.* »

Cette demoiselle Félicité appartient à une famille honorable que je connais; elle avait dansé en effet, conduite par son père, à un bal donné par M. le maire.

Dans d'autres circonstances, ce sont les mêmes violences; et elles vont quelquefois plus loin. Dans une petite ville, où se trouve

une grande exploitation de pierres, un homme considérable, voulant encourager cette exploitation et la faire arriver à quelque chose de plus important, envoie de Paris des modèles en plâtre. Cet envoi, qui a pour inconvénient quelques nudités, est admis partout, principalement en Italie. On n'a qu'à entrer dans la sacristie de la cathédrale de Sienne, on trouvera, servant d'antiphonier, un groupe admirable des trois Grâces : ce qui ne détourne en aucune manière de bons chanoines, que j'ai vus, leurs lunettes sur le nez, occupés seulement de leur plain-chant.

Dans des lieux où cet usage n'est pas familier, je ne dis pas qu'il ne puisse, de la part d'une piété délicate, donner lieu à quelque crainte, et par-là même à quelque remontrance. Au moins alors, ce ne sera que des remontrances. Que fait le prêtre du lieu ? Il ameute quelques hommes et quelques femmes dévotes, avec lesquels il renverse et brise les modèles. Que fait-il dans un autre endroit ? Apprenant qu'on danse sur la place publique, il accourt comme un furieux, et s'empare du violon qu'il met en pièces.

Je veux croire que ce n'est pas, comme on le dit, sur la tête du ménétrier.

C'est le même homme qui, en dernier lieu, s'est mis à souffleter dans son église des femmes de mariniers. Un de ses voisins a osé, dans l'église même, saisir à la gorge un jeune homme qui s'est défendu à coups de pied. Qu'on ne vous dise pas, Monseigneur, que c'est dans un endroit seulement; c'est ici, c'est là, c'est partout. A Paris même, il est connu qu'une femme d'un rang distingué, étant assise et ayant dans cette position ses jambes croisées, un prêtre a osé venir à elle, et mettre sa main sur ses genoux pour les séparer.

Je vais, Monseigneur, terminer cette série de faits : il le faut bien, car ce serait à n'en pas finir. Que Votre Excellence ne regarde pas ces faits comme des accidens particuliers d'étourderie, d'imprudence et de faiblesse : ils tiennent à un esprit de domination, et par-là même à un vaste système. Si ce n'étaient, comme dans d'autres cas que j'ai mentionnés précédemment, que des faiblesses ou des imprudences passagères, lesquelles, comme je l'ai dit, sont soigneuse-

ment surveillées, et, au besoin, sévérement réprimées par les supérieurs, je me commanderais sur ces choses le même silence que je me suis prescrit sur d'autres. Mais, d'un côté, comme ces faits (je parle toujours des faits d'orgueil et de domination) sont, au lieu d'être réprimés, au contraire favorisés, encouragés, et que ceux qui les commettent sont généralement classés parmi les bons prêtres; d'un autre côté, comme dans l'état actuel de notre législation, les tribunaux sont souvent sans compétence; comme en ce genre le conseil d'État écarte tout par ses délais, que l'administration amortit tout par ses conflits, il importe que les faits de ce genre, contre lesquels les résistances sont en général décréditées, soient livrés à la publicité.

On se plaint de la publicité que leur donnent les journaux. Il serait à désirer qu'il y eût un journal particulier à cet égard, et qu'il fût continuellement sous les yeux de toutes les autorités ecclésiastiques et civiles. Pourquoi craint-on la publicité? parce qu'on craint le scandale; mais il n'y a évidemment scandale, que parce qu'il y a infraction.

Après nous avoir ôté toute défense du côté des lois, si vous nous ôtez encore toute défense du côté de la publicité, que nous restera-t-il? L'Esprit saint nous dit : « Il est nécessaire qu'il y ait des scandales : *Necesse est ut eveniant scandala.* Ces saintes paroles n'ont jamais eu plus d'application.

Je n'ignore pas qu'il y a une classe nombreuse qui ne veut pas qu'on s'occupe des prêtres. Pour ces personnes, comme la religion n'a aucune importance, les prêtres n'en ont pas davantage. Ne rien blâmer de ce qu'ils font, ne rien croire de ce qu'ils disent: telle est leur doctrine. On connaît le fond de cette doctrine; c'est de l'impiété pure. Il s'agit de savoir si cela convient à des millions de chrétiens, vivant sous les lois de l'Evangile, voulant suivre les préceptes qu'il prescrit, mais ne voulant pas être continuellement à la merci de quelques étourdis de prêtres, dirigés par une coterie fanatique, dans un système ambitieux.

Au surplus, Votre Excellence veut-elle connaître le ton de dérision et de mépris que se permettent ces hommes envers de pauvres malheureux chrétiens qui tombent dans leurs

mains? Qu'elle se donne la peine de lire la copie de la lettre suivante, dont la minute originale est demeurée long-temps dans mes mains.

« Mon cher (le nom du curé son confrère),

» N'ayant pu, malgré ma bonne volonté, me rendre à l'aimable invitation que tu me fis d'aller à ta fête, à raison de sept malades dont, grâce à Dieu, j'en ai expédié trois, ne va pas t'imaginer que c'est sans peine, car monsieur Riquet (nom de son chien), qui brûle d'ardeur de t'offrir ses hommages, n'a pas, il s'en manque bien, la peau aussi dure qu'une des femmes que dix jours d'agonie n'ont pas suffi pour conduire dans mon jardin (le cimetière), où elle est bien, pour mon profit et pour le sien, si elle est en paradis. N'ayant donc, dis-je, pas eu le temps d'aller te voir, etc., etc. »

Je dois ajouter, pour l'information de Votre Excellence, que cette lettre n'est point, comme elle pourrait le croire, de quelque curé diffamé; elle est du curé le plus estimé du diocèse et le plus honoré par son évêque.

CHAPITRE VI.

PRINCIPES QUI ONT DÉTERMINÉ L'ADMISSION DES JÉSUITES EN FRANCE, CONTRE LES LOIS. — EN QUOI CONSISTE LE VÉRITABLE MINISTÈRE DES PRÊTRES, LEURS ENVAHISSEMENS ACTUELS PAR LES SENTIMENS RELIGIEUX ET AVEC L'APPUI DE L'AUTORITÉ CIVILE.

Vous pourrez trouver, Monseigneur, que je me suis éloigné beaucoup de mon premier et principal sujet, en parcourant, comme je l'ai fait, toute la sphère des prétentions du clergé. Je vous l'avais annoncé, les jésuites, dont j'aurais dû uniquement m'occuper, ne sont malheureusement qu'un des fruits d'un arbre qui a plusieurs fruits et plusieurs branches. Il m'a fallu alors parcourir toutes ces branches, et traiter particulièrement de la souche à laquelle elles appartiennent. Je me suis trouvé ainsi, comme je vous en avais prévenu, dans la même situation que le parlement de Provence, qui, croyant n'avoir à traiter qu'une affaire particulière, entre un

négociant de Marseille et le père Lavallette, fut amené à rechercher toutes les règles, toutes les institutions de l'ordre de Saint-Ignace.

La question actuelle, relative à la réintégration illégale des jésuites, opérée par l'autorité du *parti prêtre*, s'embranche de même avec l'ensemble des questions relatives aux prétentions de ce parti. En effet, d'après quel titre les jésuites, proscrits par nos lois, ont-ils cru devoir se rétablir en dépit de nos lois? Lorsqu'on dit, comme je l'ai entendu quelquefois, que c'est en vertu de la Charte et des droits de l'homme, c'est à pouffer de rire. Sérieusement les jésuites n'en sont pas là : corporation vouée au pape, ils se sont rétablis par l'autorité du pape; leur titre est la bulle de Pie VII, de 1814.

Cependant, ce n'est pas toujours peu de chose dans un pays, que les lois; réintégrés en France, en opposition aux lois, quelle est, dans ce pays, l'autorité qui a pu se croire assez puissante pour les y appeler, et qui a ensuite été assez puissante pour les maintenir? Corps privilégié, voué au pape, il est assez simple qu'il ait trouvé appui et protec-

tion de la part d'un parti qui est connu pour être éminemment voué au pape.

Le principe qui a déterminé contre les lois l'admission des jésuites, est dès-lors parfaitement connu : c'est parce que la déclaration de 1682 déplaît au pape, qu'elle est repoussée; M. le cardinal de Clermont-Tonnerre ne s'en est pas caché. C'est de même parce que l'ordre des jésuites plaît au pape, qu'il est appelé. La suite d'édits royaux et d'arrêts des parlemens qui ont consacré la déclaration de 1682, la suite d'édits royaux et d'arrêts des parlemens qui ont proscrit les jésuites, ne font rien à ce parti. « Ambassadeurs de Jésus-Christ (*pro Christo legatione fungimur*), que nous importent, disent-ils, toutes ces lois mondaines, toutes ces lois humaines; nous avons l'épée de Pierre, comme les rois ont l'épée de Constantin. Si on veut marier ces deux glaives (*gladium gladio copulemus*), à la bonne heure; nous irons plus facilement et plus vite. C'est ce que nous avons souvent remontré aux rois; *ils doivent savoir qu'ils ont été institués, non-seulement pour les intérêts de la terre, mais bien plus encore* (præcipuè)

pour les intérêts de l'Église. S'ils ne veulent pas associer les deux glaives; celui de Pierre nous suffira. Nous irons tout de même, sans nous embarrasser ni des *savans du conseil-d'État*, ni des *savans* du barreau et des cours royales, pas même des *savans* de la Chambre des pairs, tous gens qui sont sans cesse à opposer à nos lois divines les lois misérables qu'ils ont faites. »

Ce système de suprématie et d'envahissement s'arrête-t-il là? Non, certes, il pénètre tout le corps social, il en embrasse toutes les parties, et toujours il s'étaie des dispositions du droit divin.

Sans doute les apôtres ont été les ambassadeurs de Jésus-Christ; ils ont pu dire: *Pro Christo legatione fungimur.* Leur mission a été de changer la face du monde idolâtre; ils ont changé par-là même la face du monde politique. L'erreur des ambassadeurs d'aujourd'hui est de se croire la même mission; mais nous connaissons leur lettre de créance. Ils ne doivent point s'occuper à soulever des sociétés, ils ne doivent pas même s'occuper, comme quelques-uns le prétendent, à les conserver: ils ne doivent point s'y mêler.

Trois parties distinctes composent le ministère du prêtre : il est d'abord RÉGULATEUR DU CULTE ; en ce point seul son ministère aurait une grande importance. Tant chez les Hébreux que dans le paganisme, le sacerdoce ancien s'occupe extrêmement des cérémonies religieuses. Pourrait-il regarder aujourd'hui comme une chose indifférente, d'avoir à offrir à Dieu, dans des modes et selon des rites déterminés, les prières, les vœux et les hommages des peuples ?

Une seconde partie du ministère du prêtre consiste à fixer et à régulariser la foi ; interprète particulier de cette grande chartre chrétienne qu'on appelle l'Evangile ; dépositaire, en outre, des traditions qui, d'âge en âge, se sont conservées dans la succession des pontifes, c'est par l'unité de la foi que se constitue entre les fidèles un point d'accord et d'harmonie.

Ce point d'accord a été autrefois un grand foyer de division ; pendant des siècles le monde a été déchiré par une multitude de subtilités théologiques. Aujourd'hui le chrétien reçoit avec respect, comme les ont reçus ses pères, les dogmes de l'Eglise à laquelle

il appartient; c'est ce qui compose le lien d'*autorité*, qu'a très-bien aperçu M. de La Mennais. Pour cela même, le chrétien ne veut ni les examiner ni les discuter: c'est ce que le même M. de La Mennais a également aperçu, et qu'il a taxé *d'indifférence en matière de religion*, indifférence, toutefois, qui ne porte que sur le dogme, et qu'on commence à apercevoir sous le règne même de Louis XIV. Bossuet s'en plaignait; il exhortait les prédicateurs de son temps, non-seulement à établir la morale par le dogme, mais encore à mettre le dogme avant tout. Aujourd'hui tous ces grands dogmes d'hypostase et de consubstantialité, traités si vivement et quelquefois si tumultueusement aux divers conciles de Nicée, de Chalcedoine et d'Ephèse, n'occupent la pensée de personne. Un grand apôtre disait à Jésus-Christ lui-même : « Je crois, Seigneur; aidez mon incrédulité; *credo, Domine; adjuva incredulitatem meam.* Ces paroles sont remarquables : *je crois*, acte de respect et de soumission; *aidez mon incrédulité*, acte de naïveté et de confiance. La croyance est en effet difficile lorsqu'elle porte sur une mul-

titude de choses qu'on ne comprend pas et qu'on ne sait pas.

Le troisième point du ministère du prêtre consiste dans cette sainte médiation que j'ai notée précédemment, et qui a pour objet de réconcilier l'homme coupable avec Dieu et avec lui-même.

Si on y ajoute la cérémonie auguste du baptême, par laquelle nous sommes présentés et voués à Dieu dès le premier moment de notre naissance; si on y ajoute l'office de nous instruire, dans la jeunesse, des devoirs et des mystères de la religion, et de nous préparer ainsi à la première communion; si on y ajoute, au moment de la virilité, l'office de bénir le mariage et de le consacrer à Dieu, et au moment de notre mort les cérémonies religieuses, qui précèdent et qui accompagnent nos sépultures; en vérité le prêtre sera bien difficile si les divers points de son ministère étant ainsi établis, il ne sait pas s'en contenter. S'il dit après cela qu'on l'entoure de haine et de mépris, qu'on veut faire de sa profession une classe d'ilotes, destinée à une classe de victimes; il sera injuste.

Il est vrai que cette profession, circonscrite ainsi, on veut l'y renfermer.

C'est ce qu'il ne veut pas absolument. Ce qu'il veut, et il le veut à tout prix : c'est mettre la société dans sa main. A cet effet il médite deux sortes d'invasions; l'une par la conscience, l'autre par la puissance. D'un côté, il cherche à entrer, par les sentimens religieux, dans l'ame des fidèles et à s'en emparer; d'un autre côté, il se saisit des dépositaires de l'autorité civile, et il s'en sert comme d'un canal pour transmettre et faire adopter ses préceptes.

Je vais tracer la marche de ces deux plans. Et d'abord, dans l'un et dans l'autre, comme la vie chrétienne ordinaire, ainsi que l'office que le prêtre y doit exercer, ne remplit pas les vues du parti dirigeant, le premier principe de conduite a été de compter pour rien la simple vie chrétienne, ou du moins de la jeter dans la vie dévote, à l'aide de ce qui est appelé conseils évangéliques, et de divers textes de l'Ecriture, plus ou moins mal interprétés, tels que : *Soyez parfaits comme mon père céleste est parfait; Que celui qui est saint se sanctifie encore; Que celui qui*

est juste se justifie de nouveau. Ce n'est plus la vie chrétienne, c'est la vie dévote qui a été imposée au monde.

Or cette vie dévote se compose de deux manières; elle présente deux caractères différens. Dans l'une, c'est un mouvement continu, envers Dieu, de respect, d'admiration, d'amour; ce mouvement se trouve ordinairement accompagné d'une noble confiance, aussi éloignée de la présomption que de la crainte; car la crainte, autre que celle qui naît du respect et de l'humilité, ne peut s'accorder avec l'amour. C'est ce qu'exprime très-bien l'apôtre saint Jean, quand il dit: *Charitas foràs mittit timorem.* Dans l'autre, c'est un mouvement continu de terreur, dans lequel la peur de Dieu, continuellement confondue avec la peur du diable, forme le spectacle le plus hideux et le plus dégoûtant.

Sans s'embarrasser des conséquences et des différences, ne songeant qu'à ce qui pourra multiplier son intervention, et le besoin de son ministère: voilà la vie chrétienne, chargée, contre sa nature, de tous les devoirs et de toutes les pratiques de la vie dé-

vote; voilà la morale, exagérée de même dans toutes ses règles; voilà le mariage, le commerce, le prêt à intérêt, les danses, les bals, les spectacles, soumis à des investigations déplacées, quelquefois ridicules. Les consciences ainsi tourmentées, tracassées, si quelques ames fortes échappent ou font de la résistance, le troupeau cède et est entraîné.

Dans le dix-septième siècle, Molière a fait une fort bonne comédie, intitulée *le Malade Imaginaire*. Mais si, au lieu d'un individu isolé qu'il met en scène, c'eût été une nation entière; si, par un système combiné habilement dans une coterie accréditée de médecins, on parvenait un jour à s'emparer de l'imagination du prince, des magistrats, de la société entière, de manière à ce que tout le monde se crût en état de maladie; ne voyez-vous pas quelle importance il en résulterait aussitôt, non-seulement pour tous les médecins, mais encore pour toute la séquelle affiliée des chirurgiens et des apothicaires? De même si, par l'effet d'un système combiné avec habileté dans une *coterie prêtre*, on parvient, à l'aide des prédications,

des missions et des confessions, à persuader aux princes, aux magistrats, à toute la France, que personne ne peut être en état de grâce; on sent l'importance qu'acquerra aussitôt le *parti prêtre*. C'est à quoi il s'occupe en ce moment pour la France; la remplir de *damnés imaginaires* est sa pensée favorite : c'est la première partie de son système d'invasion.

Son système d'invasion par les autorités civiles ne laisse pas d'être également bien combiné.

Au premier moment où il y a eu en France une apparence de forme de gouvernement, on a vu le *parti prêtre* s'efforcer d'entrer dans l'administration; sous Napoléon, plusieurs évêques ont figuré dans le conseil-d'Etat. A la restauration, la même ambition a eu plus de succès.

Selon les informations que j'ai reçues, le parti prêtre n'a eu, ni à Rome, ni à Paris, aucun moment de repos, jusqu'à ce qu'il ait vu un évêque au ministère. On allègue à cet égard, soit du présent, soit du passé, des exemples qui n'ont aucune application. On croit surtout que cette exclusion, sur

laquelle je parais insister, tient à un esprit de haine. Pas le moins du monde ; il y a même à cet égard des exceptions auxquelles tout le monde applaudit.

J'ai déjà parlé d'un grand nombre de prêtres qui appartiennent aux écoles de l'Université, et qui en général obtiennent les suffrages. Lorsqu'un torrent nous menace de ses ravages, si le curé se met à la tête de sa paroisse et parvient à le détourner, on l'applaudira. Quand nous serons attaqués par l'étranger, s'il n'y a plus parmi nous de militaires capables de conduire nos armées, et qu'il se trouve un prêtre savant dans l'art de la guerre, prenons ce prêtre. Lacédémone, dans sa guerre de Messénie, prit un poëte, et s'en trouva bien. Il en sera de même des finances et de l'administration. Remarquons cependant que, dans tous ces cas, ce ne serait pas comme prêtres que ces personnages seraient appelés ; ce serait comme habiles dans la profession particulière pour laquelle on les emploierait.

L'ancien exemple de la France et de l'Angleterre, qu'on allègue dans cette occasion, ne s'applique en aucune manière à notre

situation. Ce n'est pas comme prêtres que les prieurs, les abbés et les évêques étaient appelés à l'armée, ou aux conseils de la nation; c'est comme grands propriétaires; c'est comme défenseurs de fiefs, tenus à des devoirs civils et militaires. Membres de la souveraineté publique, il est assez simple qu'ils participassent aux conseils de la souveraineté.

M. d'Hermopolis en voulant justifier, à la tribune de la Chambre des députés, l'association de son caractère de prêtre à celui de ministre du roi, a été hors de la question. Son apologie, à cet égard, est tout-à-fait extraordinaire.

« On dit que le ministre des affaires ecclésiastiques, étant évêque, apportera dans l'instruction publique ses habitudes, et qu'il sera prêtre avant tout. Eh bien! tant mieux. Plus il sera pénétré de la religion, plus il sera fidèle par conscience à tous les devoirs qui lui sont imposés. Plus il sera prêtre, plus il sera citoyen. Et ne faut-il pas que le militaire soit militaire, et le magistrat, magistrat? Que penserait-on d'un capitaine s'il ne mettait avant tout la discipline, la belle

tenue, la gloire des armes? » (*Journal des Débats.*)

Voilà certes un beau raisonnement ! Oui sans doute, il faut qu'un militaire soit militaire. C'est pour cela qu'on ne lui fait pas dire la messe et qu'on n'en fait pas un magistrat. Il faut de même qu'un magistrat soit magistrat; et c'est pour cela qu'on ne lui fait pas commander l'exercice et pointer des pièces de canon. Il faut qu'un prêtre soit prêtre *avant tout.* C'est pour cela qu'il ne faut le mettre en rien dans nos intérêts civils; car on est sûr, dans ce cas, que ses intérêts passeront avant tout, c'est-à-dire avant les nôtres. Nous savons, par les aveux de M. d'Hermopolis, qu'il y a dans le monde deux puissances rivales et souvent en conflit : la puissance spirituelle et la puissance temporelle. En mettant dans nos affaires temporelles un homme de la puissance spirituelle, lequel nous déclare qu'il est prêtre *avant tout*, on doit s'attendre que la puissance spirituelle sera mise *avant tout.*

Pour nous rassurer, M. d'Hermopolis nous apprend que le serment qu'il a prêté, est ainsi conçu : »

« Je jure fidélité au Saint-Siége apostolique; mais en tant qu'elle ne déroge en rien à la fidélité à mon prince et à ses successeurs légitimes. »

C'est bien; mais quand ces deux fidélités viendront à se trouver en contact, peut-être en conflit, on peut deviner de quel côté se rangera celui qui est prêtre *avant tout*.

En même temps que le *parti prêtre* se place autant qu'il peut dans les sommités de l'Etat, s'il abandonne à la tourbe le reste des offices subalternes, il ne faut pas croire qu'il en abandonne de même l'influence. La manœuvre consiste à faire élever à toutes les places importantes, non précisément des prêtres, mais leurs dévoués sous le nom de dévots, c'est-à-dire sous un habit laïque des hommes qui sont prêtres *avant tout*. Au moyen d'une confédération intérieure, organisée avec habileté sous le nom de *Congrégation*, on parvient facilement à s'emparer de tous les emplois. De cette manière, on ne se contente pas d'avoir ostensiblement, comme à la Chambre des pairs, au conseil-d'Etat, au ministère, des prêtres en habit de prêtre; on a, sous un habit laïque, des prêtres qui

occupent les emplois aux postes, à la police, aux diverses places de l'armée et de l'administration : la soutane a soin de se cacher; mais, sous la robe ou sous l'habit brodé, on peut encore l'apercevoir.

Tout occupé de son système de domination, le parti prêtre se garde bien de le laisser à découvert. Ce serait le compromettre. Quelles que soient les admonitions de M. le cardinal de Croï, l'aumonier d'un régiment se gardera bien d'aller, à l'exercice, commander tout haut le chapelet, l'*angelus* et la prière; mais si, à force de soins et de captation, il a pu s'emparer du colonel et l'emporter dans la vie dévote, les soldats se trouveront bientôt recevoir par la bouche du colonel, les ordres qu'y aura infusés le prêtre. Bichat prenait le sang d'un pauvre animal, qu'il transfusait dans un autre animal, et qui circulait ensuite à merveille. Le système est d'injecter de même, dans les artères des diverses autorités civiles et militaires, l'esprit du prêtre. Caché ainsi, mais toujours dirigé dans son sens, on le voit ressortir ensuite de mille manières, tantôt en lois sur le sacrilége, sur la police de la presse, sur la

censure; tantôt sous la forme de telle autre prescription : ce qui n'empêche pas, dans la chaire, les menaces éclatantes des foudres du ciel et des feux de l'enfer, et dans l'intérieur des familles, les petites intrigues et les suggestions privées.

Je pense, Monseigneur, avoir mis suffisamment en évidence ce plan et son objet. Il ne me reste qu'à examiner comment finalement la religion, le Roi et la société pourront s'en accommoder.

C'est ce que je vais rechercher dans une seconde partie.

SECONDE PARTIE.

CONSÉQUENCES DE CET ÉTAT DE CHOSES. QU'EST-CE QUE L'OPINION PUBLIQUE ?

J'AI dû, Monseigneur, vous exposer avant tout le tableau de notre situation présente. Votre Excellence a pu apprécier la lèpre qui est entrée dans nos choses religieuses ; elle ne se sera pas seulement arrêtée aux pointes de cette gangrène qui se montrent en dehors ; elle les aura aperçues en dedans. Je vais actuellement lui exposer les conséquences qui s'attachent à cette situation.

Comme il est évident que la religion, le Roi, la société sont également menacés, il me sera indispensable de me porter succes-

sivement dans ces trois points de vue. Je pourrai encore, si Votre Excellence veut bien me le permettre, examiner ce qui peut résulter pour elle-même d'une semblable situation.

Je commencerai par traiter ce qui concerne l'opinion. Ce mot pouvant présenter quelque chose de vague, je m'attacherai à en fixer le sens.

L'empire de l'opinion embrasse à la fois les individus, les magistrats, le gouvernement; son action alors s'étend sur des sphères différentes.

A l'égard des individus, à moins qu'ils n'aient une extrême importance, le cercle de cette action est ordinairement rétréci. Il est plus étendu à l'égard des magistrats; à l'égard du gouvernement, il comprend la nation entière.

Envers les individus, l'opinion se compose de l'estime dont on honore généralement la fidélité aux mouvemens de la conscience et aux règles communes de délicatesse et d'honneur.

Envers les magistrats, l'opinion se compose de l'estime qu'on est dans le cas de leur por-

ter en raison de leur fidélité supposée aux devoirs de leurs fonctions, et dans l'application des règles de l'équité.

Envers le gouvernement, l'opinion se compose de l'estime qu'on peut lui accorder, à raison de sa fidélité aux lois et aux institutions publiques.

Si un individu est supposé manquer aux mouvemens de sa conscience ainsi qu'aux sentimens d'honneur; si des magistrats sont supposés prévariquer dans l'exercice de leurs fonctions, et dans l'application des règles de l'équité; si le gouvernement, au lieu de protéger les lois et les institutions, est supposé lutter contre elles, et chercher à les ruiner ou à les affaiblir; il y aura dans tous ces cas, selon les degrés divers, perte ou affaiblissement de l'estime publique.

Relativement aux individus et aux magistrats, on ne saurait dire que cet éloignement de l'opinion ou de l'estime publique soit sans importance; relativement à un gouvernement, cette importance est beaucoup plus grande; car, un gouvernement se trouvant alors démoralisé, il ne lui reste plus désormais que la force. Celle-ci pouvant se démoraliser à

son tour, les peuples peuvent tomber dans les commotions et dans la révolte.

Un gouvernement qu'on méprise se flatte quelquefois qu'il pourra continuer à exister avec le mépris. S'il n'avait rien à commander, et si, en commandant, il n'avait pas à faire usage de la force, ce serait possible. Mais, au moment où, à l'impéritie qui excite le mépris, se joint le développement de la force qui excite la haine, il se produit bien vite, à côté du dégoût général, une irritation générale, qui pourra devenir dangereuse.

Pour ceux qui sont convaincus que le gouvernement a perdu l'estime publique, il me sera facile de prouver, par sa conduite, comment il l'a perdue.

Pour ceux qui croient qu'il lui reste encore en France quelque estime, il me sera facile d'établir comment il va la perdre.

Dans les affaires particulières, si je le montre violant ouvertement les règles et les lois; si, dans une sphère plus étendue, je le montre portant atteinte à nos institutions; enfin, lorsqu'il viole en même temps les institutions et les lois, et que par-là il provoque l'irritation générale, si je le montre se com-

binant avec les ennemis connus de nos institutions, et formant avec eux une sorte de ligue offensive; j'aurai rempli l'objet de ce Mémoire. La France, que Votre Excellence n'a vue probablement depuis long-temps que par des yeux prévenus ou intéressés à la tromper, elle la verra dès-lors telle qu'elle est; elle verra aussi les orages qui, de toutes parts, sont prêts à éclater.

CHAPITRE PREMIER.

CAUSE ET INDICE DE NOS MAUX. — MANOEUVRES DES JÉSUITES. — CONSÉQUENCES QUI EN RÉSULTENT POUR LE CHEF DE L'ÉTAT.

En présentant le tableau des orages qui nous menacent, il me sera indispensable, Monseigneur, de remettre de nouveau les jésuites en scène; car, dans ma pensée, ils sont tout à la fois cause et indice des maux : CAUSE, en ce qu'ils sont la source de beaucoup de désordres, et qu'ils en font craindre de nouveaux; INDICE, en ce que leur existence vicieuse atteste la source empoisonnée à laquelle ils appartiennent.

A cet égard, deux motifs me dirigent; l'un part du sentiment profond que j'ai du vice d'une telle institution; l'autre de l'atteinte que leur existence porte à une partie de nos lois

existantes : atteinte qui menace par-là même toutes nos lois!

Et d'abord, si la France se trouvait dans une position semblable à celle de divers États, tels que la Russie, la Prusse, l'Amérique septentrionale, lesquels ont admis les jésuites et les admettent encore; je concevrais moins d'alarmes. Ces gouvernemens et leurs peuples ont, dans leurs religions particulières, ainsi que dans leurs constitutions, des garanties convenables. La France n'en a aucune; au contraire, elle a lieu de craindre que, par certaines captations, sa religion et son gouvernement égarés ne soient disposés à la sacrifier plutôt qu'à la défendre.

C'est l'impression que fait généralement l'ensemble de sa conduite. A ce sujet, je me contenterai d'une simple question.

Que dirait un pays catholique qui verrait, par l'effet de ligues et de manœuvres secrètes, son gouvernement se montrer protestant, et donner toutes les fonctions publiques à des protestans? Que dirait un pays protestant si, par l'effet de semblables manœuvres, il voyait son gouvernement devenir catholique, et donner toutes les places à

des catholiques? Que peut dire la France d'aujourd'hui, anti-ultramontaine et anti-jésuite, lorsqu'elle voit son gouvernement et toutes les places influentes de l'instruction et de l'administration tombant dans les mains des jésuites, ou du moins de leurs partisans?

« Je parle des places de l'instruction et de l'administration; je n'en dis pas assez. Il faut y ajouter les places de la magistrature les plus subalternes, les offices de notaires et d'avoués, les places même de l'armée, avec une suite et une persistance dont j'ai vu les commencemens et dont j'ai suivi les progrès. C'est un fait que tous les corps, tant civils que militaires, ont été garnis autant qu'on a pu (en leur donnant une robe laïque) de jésuites, de missionnaires, de tous les satellites du *parti prêtre*.

Cette manœuvre, qui, même dans un gouvernement depuis long-temps établi, serait une source continuelle d'inquiétude, comment n'en causera-t-elle pas plus dans un gouvernement constitutionnel qui ne compte que quelques années?

Sur ce point, les publicistes, qui ont traité

du droit des nations, ont été tous d'avis que les États de cette classe avaient de grandes précautions à prendre. Grotius cite en confirmation de sa décision ces paroles de Didon, quand au premier moment elle repousse les Troyens fugitifs :

Res dura et regni novitas me talia cogunt
Moliri et late fines custode tueri.

Ainsi donc, quand même l'institution des jésuites ne serait pas aussi essentiellement vicieuse qu'elle me le paraît, son double caractère ultramontain et tendant au despotisme pourrait seul, dans une nation nouvelle encore dans les voies de la liberté, tourner contre elle tous les esprits.

Ce n'est là qu'une partie de nos craintes.

Au milieu d'une nation anti-jésuitique et anti-ultramontaine, opposée par-là même au pouvoir absolu du Roi comme au pouvoir absolu du pape, s'il se trouve un *parti prêtre* fortement appuyé, et tellement engagé dans son dévouement aux jésuites et au pape, que malgré l'assentiment général qui l'empêche de se déclarer ouvertement, il ne veut se départir, ni de ses desseins connus, ni de ses manœuvres se-

crètes ; si à l'aide de ce parti il s'est élevé un gouvernement qui, en face des lois qui la proscrivent, des magistrats qui la condamnent, de la haute Cour du royaume qui l'accuse, s'obstine à soutenir de sa protection une corporation vicieuse ; je demande à Votre Excellence quel jugement on peut porter d'une telle conduite ? Singulière contre-partie de ce qu'on voit quelquefois dans l'histoire des troubles publics, où, sous un gouvernement juste, une nation se permet d'enfreindre ses lois ! Ici c'est la nation qui est fidèle, le gouvernement séditieux.

J'ai prouvé, dans ma première partie, que, par l'introduction des jésuites, il y avait, et de la part de ceux qui les ont appelés, et de la part des autorités qui les maintiennent, une véritable révolte contre les lois. Il me reste à examiner si un tel scandale peut se supporter.

Ce scandale peut être rapporté à deux principes. Le premier se trouve dans l'horreur qui s'attache naturellement à cette institution. Que penser d'une corporation qui compose, au sein des Etats, une milice particulière, laquelle, en affectant de professer

la soumission aux lois du pays, met *avant tout* son dévouement à un chef étranger : dévouement tel que, depuis le fameux prince des assassins, on n'en connaît pas de pareil sur la terre ; une corporation accusée dans le monde entier, soit envers les rois, soit envers les peuples, et dont le nom est devenu depuis long-temps synonyme de beaucoup de vices !

Certes on ne peut contester qu'une telle impression existe. On l'appellera, si on veut, prévention ; on conviendra au moins qu'elle n'a rien de commun avec ces préventions qu'on dit provenant des préjugés ou des passions ; elle est appuyée par ce qu'il y a de plus respectable parmi les hommes, l'autorité des magistrats et celle de la chose jugée.

Sous un régime absolu, les parlemens avaient signalé les jésuites comme une corporation odieuse. Sous le régime présent, la Cour royale de Paris la signale de même. Quand le peuple, dans ses plaintes, ne fait que répéter la voix de ses magistrats, et que cette voix est encore appuyée par celle des temps passés, en vérité est-il convenable de se heurter contre de telles autorités ?

Le scandale que je mentionne s'aggrave, dans ce cas, d'un spectacle qui forme comme un autre scandale : c'est celui des magistrats méprisés, et la démoralisation qui en résulte chez tout un peuple.

Partout et toujours, ce qui plaît à une nation et ce qui la fortifie dans les bonnes mœurs, c'est le spectacle du respect porté à l'ordre légal. Au lieu d'être heureuse et tranquille, toujours une nation sera troublée lorsque l'ordre légal y paraîtra bouleversé. Dans ce cas, on ne croit blesser que l'intérêt de quelques-uns; mais cet intérêt de quelques-uns étant en sympathie avec les intérêts de tous, tous se lèvent au même moment pour le défendre. Rétablissez demain les ordres arbitraires, la Bastille, les lettres de cachet; on sait bien que vous n'irez pas emprisonner à la fois les trente millions d'individus qui composent la population de la France. Dans ce cas, le coup qui paraît ne frapper qu'un seul les atteint tous.

Dans la question des jésuites, on peut croire que ce ne sont pas individuellement toutes les lois du royaume qui seront violées pendant quelque temps; la loi des élections

pourra demeurer intacte; la plus grande partie des lois civiles semblera ne recevoir aucune atteinte. Il en sera de même de nos lois criminelles et politiques. Dans le fait, toutes seront frappées, toutes seront ébranlées. C'est ce qu'a très-bien reconnu la commission de la Chambre des pairs, lorsqu'elle a prononcé par l'organe de M. le comte Portalis : *que l'existence de fait d'un établissement contraire aux lois ne doit pas être possible.*

Il ne faut pas dire, comme je l'ai entendu quelquefois : *La loi qu'on viole, est-elle donc si respectable?* J'ai entendu dire aussi à Versailles : *Le sang qui coule, est-il donc si pur?*

Ce sang, prétendu impur, qui a coulé sur la terre, en a bientôt appelé d'autre, celui même du malheureux jeune homme qui avait eû cette pensée. Oui, telle qu'elle puisse être, la loi qu'on viole est respectable tant qu'elle est classée dans le corps des lois. Entrer de violence dans ce sanctuaire pour en arracher à sa volonté telle ou telle loi, en l'anéantissant par le fait, lorsqu'elle subsiste par le droit, c'est, comme l'a dit M. de Neu-

ville, marcher à la fin de toutes choses; c'est tomber dans le chaos.

La loi qu'on viole; est-elle donc si respectable? Eh bien! ce peut être une mauvaise loi. Vous avez alors des moyens légaux de la réformer. Comment! vous avez supprimé les lettres de cachet, les prisons d'Etat, c'est-à-dire l'arbitraire envers les personnes; et vous le remplaceriez par l'arbitraire envers les lois! La Bastille a disparu pour les citoyens; elle se retrouverait pour les lois! Sous le règne du despotisme, il n'est aucune maxime que nos souverains se soient plu aussi souvent à proclamer que celle de régner avec les lois et par les lois; et vous, Monseigneur, ministre sous l'empire de la Charte et des libertés, vous croiriez pouvoir disposer des lois à votre volonté!

La loi violée est, selon moi, d'une très-grande importance; mais fût-elle la plus *minime* des lois, elle serait encore défendue par tout le corps des lois. Dans l'ordre des propriétés, un œuf est une chose *minime*; mais les nations ont très-bien établi, dans leurs proverbes, que celui qui dérobe une petite propriété en dérobera bientôt une

plus grande. Ce qui a été dit à l'égard des délits a été dit à l'égard des crimes : *Quelque crime toujours précède un plus grand crime.* Il en est de même de l'homme qui, en un point, viole la vérité : *Mendax in uno, mendax in omnibus.* Ce qui fait aujourd'hui la sécurité publique, c'est que, dans aucune partie de la France, un citoyen ne peut être privé de sa fortune et de sa vie. Au moment où, sous quelque prétexte, la violence remplace la justice, la sécurité ôtée à un seul efface la sécurité de tous.

D'après ces considérations, Votre Excellence ne sera pas étonnée de la commotion qui s'est faite depuis quelque temps dans les esprits. « Chose étrange ! nous dit M. Frayssinous, on veut que le clergé soit calme, en paix avec tout le monde ! »

Cette tirade peut être fort belle, mais très-certainement elle n'est pas juste : je la lui renverrai tout entière, à lui et aux siens, en substituant, dans toutes ses parties, le mot *peuple* au mot *clergé*.

Chose étrange ! on veut que le *peuple* soit calme, en paix avec tout le monde, toujours mesuré dans sa conduite comme dans

ses discours : rien de mieux, c'est son devoir ; mais d'un autre côté, qu'a-t-on fait ? Précisément tout ce qu'il fallait faire pour désoler sa patience, pour l'indisposer et l'aigrir, s'il était possible.

Je n'ai encore accusé que la négligence du gouvernement à l'égard des jésuites et du *parti prêtre ;* c'est déjà trop que son rôle passif. Il me reste à montrer, par des exemples, ce que sa participation active ajoute de scandale à sa complicité secrète, et comment, sous ce second point de vue, il froisse de nouveau l'opinion.

CHAPITRE II.

M. THARIN. — ÉDUCATION DE SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DUC DE BORDEAUX. — PLAN QUE SUIVRAIT L'AUTEUR DU PRÉSENT ÉCRIT, S'IL AVAIT L'HONNEUR D'ÊTRE LE PRÉCEPTEUR DE MONSEIGNEUR.

M. le comte de Neuville se contente, dans un de ses discours, d'accuser *la minorité du clergé*; il parle de quelques légers écarts d'une jeunesse indisciplinée : en cela même, comme je l'ai déjà remarqué, le clergé n'est nullement justifié.

Au milieu des scandales du temps, celui qui se présente le premier en scène se trouve un cardinal. Lorsque ce cardinal, repris une fois pour une lettre pastorale adressée à son diocèse, est repris une seconde fois pour une démarche doublement insultante à nos lois et à l'autorité du Roi, que fait alors le gouvernement? Mettant à part, comme insigni-

27341

fiantes, les décisions du conseil d'Etat et celles de la magistrature, non-seulement il conseille au Roi de ne tenir compte d'aucun de ces délits, mais encore de les couvrir de ses faveurs; et aussitôt, au sacre et après le sacre, le délinquant est comblé de grâces. De même de M. l'archevêque de Rouen, après un mandement incendiaire, que le soulèvement de la rumeur publique l'a forcé de retirer; de même de tous ceux qui, par leur dévouement aux congrégations des jésuites et aux opinions ultramontaines, se montrent les ennemis ardens de nos opinions, de nos institutions, de nos lois. Le gouvernement semble leur dire : *Venite ad me omnes*; à eux, à eux seuls, toutes les faveurs et toutes les places.

Parmi les dangers que l'opinion avait le plus à redouter en ce genre, c'était de voir l'héritier présomptif de la couronne, un jeune enfant, appelé à si juste titre *l'enfant du miracle*, et de toute manière l'amour et l'espérance de la France, livré à des hommes dont les doctrines funestes ne pouvaient que faire présager une éducation funeste.

Votre Excellence peut s'apercevoir que

j'ai ici en vue *M. Tharin*. Toute la France a été frappée d'abord du choix qui a été fait de ce prélat ; elle l'a été ensuite de son éloignement momentané.

Il a couru beaucoup de bruits sur les causes de cet éloignement. Que ces bruits soient un roman ou une fable, peu m'importe ; je ne m'occuperai que du caractère connu de cet homme que j'honore, et à qui je souhaiterais, pour lui comme pour nous (je parle ici franchement), une tout autre vocation.

Cet ensemble de circonstances me paraît très-grave ; je demande à Votre Excellence un moment d'attention.

Et d'abord, j'entends dire que M. Tharin n'est pas seulement un dévot, mais un saint ; il regarde les biens de la terre comme rien ; les palais et les empires, tout cela est à ses yeux comme des ombres et de la poussière : c'est à merveille. Tout entier au salut de son élève, qu'il veuille l'éloigner des vains spectacles du monde (spectacles que l'Eglise a réprouvés certainement, puisqu'elle a réprouvé la profession qui leur appartient), qui pourrait blâmer M. Tharin ? Dans le doute même qu'il persiste à les lui interdire, je ne puis

encore que l'approuver; car, suivant lui, comme suivant moi, il n'est permis à un prince, pas plus qu'à un autre, de se hasarder au doute d'offenser Dieu.

Sur tous ces points, je ne puis qu'accorder à M. Tharin mon admiration et mon respect; je sens tout-à-fait en moi ce qui se passe en lui. Certes je n'ai point de palais; je n'ai point de couronne; mon empire, à moi, c'est quelques mauvais arpens de terre; mes ministres, quelques pauvres valets; mes sujets, quelques misérables troupeaux; mais eussé-je tous les empires de la terre, je me dirais encore, comme M. Tharin, que ces empires sont une vaine poussière; je me dirais qu'au-dessus de cette petite terre, qui tourne sur elle-même, et qui me fait tourner comme elle, il est un autre empire, une autre demeure, une autre destinée; je me dirais que ces spectacles, qu'une partie de la France chérit et qu'une autre partie réprouve, sont, ainsi que toutes les pompes du monde, bien peu de chose; et alors, si d'un côté je vois par ce motif cet homme saint, cet homme de la pénitence et de la prière, repoussé par les hommes de la cour, par les

hommes du monde; s'il n'obtient pas partout, comme il le mérite, l'estime et le respect, il l'obtiendra au moins de moi; il aura, tant que je vivrai, ma bénédiction et mes vœux; il les aura encore plus particulièrement à ma dernière heure. Puisse un tel homme être le compagnon de mes derniers momens, le protecteur de ma faiblesse, et soutenir de toute sa force mes pas tremblans vers une autre vie!

Voilà ma pensée sur M. Tharin. Actuellement, fallait-il appeler cet homme à la cour? Fallait-il lui confier l'éducation de l'héritier de la couronne. Je dirai franchement, *non*. C'est que l'éducation des rois doit être faite, non pour eux, mais pour leurs peuples. Ce que doivent apprendre avant tout les rois du monde, ce sont les choses du monde; ce qu'ils doivent apprendre encore, c'est en tout la loyauté et la vérité; et alors faudra-t-il, comme on a voulu le persuader à M. Tharin, faire marcher du même pas, dans l'éducation d'un jeune prince, les souillures du siècle et les saintetés d'une autre vie? Par une hypocrisie en sens inverse, et par-là encore plus abominable, faudra-t-il qu'il fasse commettre

à son élève (et cela pour plaire au monde) des actions que sa conscience réprouvera ; qu'il le fasse assister, par exemple, à des spectacles que sa piété, en secret, anathématisera ? Il faut laisser de telles duplicités à ces hommes qui, quelqu'affublés qu'ils soient de dignités religieuses, n'en sont pas moins des enfans du mensonge. L'Esprit saint m'apprend le nom du père du mensonge ; il s'appelle SATAN.

Monseigneur, tout cela est manifestement dans le faux ; venons au vrai. Malgré tous mes démérites, je suppose que je sois un jour pour quelque chose dans la conduite du jeune et auguste prince dont on a jugé à propos de confier l'éducation à M. Tharin ; certainement je ne lui dirai pas de fuir les spectacles, ni de suivre, à d'autres égards, les préceptes sévères de ce pieux prélat ; je l'en éloignerai, au contraire, tout-à-fait. Prince de la terre, je l'élèverai tout-à-fait pour la terre, car c'est là, comme roi, la vocation qui lui a été faite ; et cependant je ne laisserai pas, dans toutes les occasions opportunes, de lui rappeler qu'un roi, comme tout autre homme, n'a pas été fait seulement

pour les choses d'ici-bas. Il y a un jour de l'année où l'Eglise, jetant de la cendre sur la tête des rois, leur rappelle que comme nous tous ils sont poussière, et qu'ils retourneront en poussière; je m'attacherai à faire retentir dans le cœur de mon élève ces graves paroles; et alors, si M. Tharin est quelque part près de nous, je le mènerai à son ermitage (car c'est surtout un ermitage qui convient à M. Tharin) : ce brave homme ne dédaignera sûrement pas nos louanges, et il nous accordera aussi sa bénédiction et ses prières.

Ce n'est pas assez. Si la Providence a composé tous les hommes pour la vie chrétienne, elle n'a pas oublié que quelques ames privilégiées pouvaient être susceptibles d'une vocation plus élevée; elle a composé à cet effet la vie dévote. Encore qu'un prince soit en général appelé plus particulièrement à la vie chrétienne, il n'est pas dit qu'il doive être privé pour cela des avantages d'une vie plus parfaite; et alors, si le jeune prince confié à mes soins vient à sentir en lui les mouvemens d'une vocation plus haute, si les sentimens pieux conviennent à son ame, de

manière à pouvoir la saisir tout entière et à s'en emparer, je lui dirai, certes, d'y faire attention; je lui dirai que les élévations en ce genre sont suivies quelquefois de grandes chutes : mais enfin, après s'être éprouvé long-temps, après s'être assuré que sa résolution n'est l'effet ni d'une simple chaleur de l'âge ni d'une vaine présomption, je ne combattrai en aucune manière sa résolution; seulement, lorsqu'il embrassera la vie dévote, je lui dirai que ce ne doit être ni avec cachoterie ni avec mystère, mais hautement et avec franchise. Qu'il n'affecte pas alors, je le lui demande en grâce, une fausse mondanité qui ne sera pas dans son cœur; qu'il se permette encore moins, avec fanfaronnade, des infractions que sa conscience réprouvera. J'aurai encore quelque chose de plus important à lui recommander.

Enivré des choses du ciel, qu'il n'aille pas, comme on le fait aujourd'hui, confier les choses du monde à des hommes qui, comme lui, seront des hommes du ciel. Qu'il n'aille pas, comme on vient de le faire récemment, chercher au milieu des reliques et des *Agnus Dei*, des professeurs de science mondaine.

Je désire que partout et dans toutes les professions, il cherche, pour les faire fleurir, les hommes savans de ces professions.

Comme les exemples ont toujours une grande action, je me plairai à lui citer celui du maire d'une grande ville dans laquelle j'ai beaucoup de rapports. Ce maire d'une de ces anciennes familles citadines où depuis des siècles l'honneur est héréditaire, pouvait croire que la piété réprouve le spectacle; une place brillante a beau lui être assignée comme maire, ni lui, ni personne de sa famille ne l'occupe; et cependant jamais les soins des spectacles de cette ville n'ont été aussi bien entendus que sous son administration, ni aussi bien dirigés. D'une conscience délicate pour lui-même, cette délicatesse ne s'applique point à ses administrés. Il sait qu'il a à gouverner sa cité, non dans ses vues particulières, mais dans les vues et selon les habitudes de ses administrés.

D'après cet exemple je dirai à mon jeune élève: Monseigneur, vous serez roi un jour mais d'avance pensez que vous n'aurez point à gouverner votre peuple selon votre goût et vos opinions privées, mais selon les opi-

nions et les goûts établis dans votre nation. Vous ne serez pas seulement le roi de quelques prêtres, de quelques dévots, de quelques saints, vous ne le serez pas même seulement de plusieurs millions de catholiques, mais encore d'un grand nombre de communions dissidentes. Vous serez roi aussi d'un grand nombre de pécheurs comme moi, à qui Dieu a accordé la liberté du bien et du mal; liberté que vous n'avez le droit de restreindre en aucune manière, excepté dans les points qui intéressent l'ordre établi, et selon les lois que cet ordre a établies.

Ce ne sont pas les seuls dangers contre lesquels j'aurai à prémunir mon auguste élève; et d'abord ce sera relativement à lui-même, à raison de la pente attachée à notre nature, de vouloir faire faire aux autres ce qui nous plaît, parce que cela nous plaît.

Si l'on est heureux d'être appelé à la vie dévote, c'est lorsqu'on cède à cette impulsion franche de la conscience qu'on peut regarder en quelque sorte comme la voix de Dieu; mais y être entraîné, je ne dirai pas seulement par le désir de plaire au prince (ce qui est une hypocrisie abominable),

mais par un système de petites manies, de petites ruses de prêtre, véritables et honteuses supercheries : ce système est bientôt mis à découvert. Il décrédite au même moment, et le prince qui le favorise, et le prêtre qui l'emploie.

A cet égard, deux écueils sont encore à craindre : ils se composent de deux maximes éminemment fausses et qui néanmoins lui seront continuellement proposées.

La première est tirée des paroles d'un saint pape qui a prétendu que les rois, sur la terre, devaient être occupés beaucoup moins des choses de la terre que des intérêts de l'Eglise.

La seconde est celle d'un roi qui déclarait ne pouvoir rien refuser à un homme qui disposait en sa faveur des choses du ciel [1].

Ces maximes ont eu beau être prônées par Bossuet, qui avait ses raisons pour les présenter à l'assemblée de 1682; elles n'en sont pas moins fausses de tout point. De l'une il s'ensuivrait, qu'au lieu d'un roi de France, nous n'aurions plus qu'un roi de

[1] *Nihil negare possum cui per Deum omnia debeo.*

prêtres; de toutes deux, qu'un roi qui serait, d'un côté despote absolu pour ses peuples, en cela objet de haine, et qui serait en même temps esclave absolu de ses prêtres, en cela objet de mépris; serait un modèle de perfection. Je dirai sans cesse à mon auguste élève, soit qu'il se contente de la vie chrétienne, soit qu'il ait embrassé la vie dévote, que la perfection n'est pas là et qu'elle est loin de là.

Tels sont, Monseigneur, j'ose le dire, les principes avoués par la véritable politique, ainsi que par la religion : principes qui sont tellement admis en France que je ne crois pas que personne ose les contester ouvertement. Lorsqu'en dépit de ces principes, on appelle à l'éducation du prince qui doit avoir un jour tant d'influence sur le sort de la France, non un homme du monde, ou un homme de la simple vie chrétienne, mais un homme de la vie dévote, et qui, de plus nous a prévenu dans ses mandemens qu'il était particulièrement voué aux jésuites et au pape; comment ne voit-on pas qu'on soulève contre soi toute la raison du pays; qu'en raison des dangers qui la menacent,

on excite dans une nation des flots redoutables de plaintes, et que par-là on provoque contre le gouvernement toutes les résistances légales dont la constitution permet de disposer.

Il est d'autres causes d'agitation publique que je dois mentionner. Je ne puis passer sous silence le mouvement survenu dernièrement au sujet de la nomination de M. Récamier.

CHAPITRE III.

M. RÉCAMIER. — CAUSES DE SA PROMOTION A LA PLUS BRILLANTE DES CHAIRES DE MÉDECINE.

Il s'en faut bien, Monseigneur, que je veuille noter à Votre Excellence M. le docteur Récamier comme un homme sans mérite. Au contraire, je sais qu'il en a beaucoup, et sous le rapport de la science, et sous celui de la probité. Cependant sous ces deux rapports, M. le docteur Magendie n'en a pas moins; et surtout il est plus connu dans le monde savant que M. Récamier. Lorsque, par une singularité remarquable, il se trouve qu'à mérite égal, celui qui avait plus de célébrité a été exclu, et celui qui en avait moins admis; lorsque, par une autre singularité, il se trouve que, selon la règle établie par le

gouvernement lui-même, la place vacante à laquelle doivent présenter l'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine, a été donnée précisément à celui qu'elles n'ont pas présenté, tous les esprits sont en mouvement pour rechercher les causes de ces singularités. Bientôt il se découvre que M. Récamier était le candidat secret des jésuites, de la congrégation et du parti prêtre. M. Magendie n'était que celui qu'appelaient, avec toute la France, nos deux premiers corps savans.

La curiosité étant de plus en plus excitée sur ce point, il se découvre que M. Récamier, adonné à toutes les pratiques de la vie dévote, va à la messe tous les jours, qu'il se confesse tous les mois. De plus on apprend que, dans sa chambre, en face de la porte, est placé un grand Christ qui remplit la hauteur de l'appartement. A chaque côté de ce Christ se trouvent dans des bocaux précieux diverses reliques de saint Jean d'Alcantara, de saint Ignace, de saint Antoine de Padoue. De plus M. Récamier, affilié à toutes les congrégations imaginables, a voulu avoir la sienne. Dix à douze jeunes gens se sont

établis ses disciples. Tous ensemble, à certains jours marqués, disent certaines prières, le rosaire peut-être ou le chapelet; et alors comme M. Magendie, à ce qu'on dit, se confesse rarement, qu'il ne va peut-être pas régulièrement à la messe; on conçoit comment, sous un gouvernement asservi par le parti prêtre, la protection des deux premiers corps savans de la France lui donnera peu d'avantage. On voit, par ce seul rapprochement, comment les motifs de l'admission de l'un et de l'exclusion de l'autre étant une fois connus, il en ressort une détonation générale de dérision et de colère. Ce n'est pas une chose extraordinaire.

S'il était question de proposer, pour un pont à faire sous la Seine, un ingénieur habile, et qu'on consultât à cet égard nos sociétés savantes, il est possible qu'elles proposassent M. Brunel actuellement à Londres; encore que peut-être il ne soit pas affilié aux jésuites et qu'il n'aille pas régulièrement à la messe. Ce candidat étant proclamé de toutes parts, si on apprenait que ce dernier motif, celui de n'être pas voué aux jésuites, ou de n'avoir pas de reliques dans sa cham-

bre, a déterminé son exclusion; on sent l'impression qui en résulterait dans le public.

On dira peut-être que c'est la haine de la dévotion, ou celle des reliques, qui cause cette opposition. Pas le moins du monde. Il y a sans doute une haine générale contre le *parti prêtre*. Dans les choses civiles, on ne veut de son autorité ni directement ni indirectement. Mais ce qui prouve que, dans cette haine, la dévotion n'est pour rien; c'est qu'il en serait de même à l'égard de toute autre chose étrangère à la médecine.

Je suppose que M. Récamier, au lieu d'être un virtuose de reliques, soit tout simplement un virtuose de musique. Je suppose qu'occupé sans cesse des œuvres de Mozart, d'Haydn et de Rossini, il soit porté à la chaire de médecine, non par un comité de *dilettanti*, lequel serait parvenu, comme aujourd'hui le parti prêtre, à subjuguer le gouvernement; certainement on trouvera tout aussi mauvais que M. Récamier, en sa qualité de professeur de musique, soit porté à une chaire de médecine, qu'on le fait aujourd'hui parce qu'il est professeur de dévotion et de reliques.

Par elles-mêmes ces reliques ne méritent pas plus de défaveur que la dévotion. Même humainement parlant, l'honneur accordé aux reliques ne présente à personne rien de déplacé. Quel est celui de nous dont le cœur ne s'attache pas aux restes qu'il aura pu recueillir d'un père, d'un ami, d'une femme chérie ! Quel est celui qui ne serait pas satisfait d'avoir quelque chose d'Henri IV, de Sully, ou de Montesquieu ! Ce qui est vrai et beau dans l'ordre des sentimens humains, comment ne le serait-il pas dans l'ordre des sentimens religieux !

Aussi jusqu'au moment présent, personne n'avait pensé à détourner son estime de M. Récamier, sous prétexte qu'il avait dans sa chambre des reliques. C'est tout-à-fait la faute du gouvernement, si en faisant une application fausse, insensée, d'un mérite de dévotion, sans analogie avec la science médicale, il a élevé un mouvement de dérision général sur M. Récamier et sur ses pratiques.

Certes, ce brave homme ne méritait en aucune manière, dans sa personne, les outrages que l'imprudence du gouvernement lui a attirés. Sur cela même, je lui demande

mille excuses; mais il m'est impossible de ne pas m'emparer de lui un moment pour le montrer en exemple aux personnes les plus considérables de la nation. Voilà, leur dirai-je, un homme qui pendant long-temps avait été honoré généralement, soit comme chrétien, soit comme médecin, soit comme citoyen, et qui, par la faiblesse d'un ministère sous le joug du parti prêtre, se trouve voué pour le reste de ses jours à la haine et au ridicule. Je ne veux pas être injuste envers le gouvernement; il n'a pas, comme on le lui a reproché, violé une loi, il a seulement violé une règle. Cependant, est-ce si peu de chose que de violer une règle? La règle est une précaution prise dans le calme, à l'effet d'éviter les erreurs de l'esprit dans le trouble; elle est aussi un moyen de fixité dans la conduite. En cela il a été très-bien dit: *Qui regulæ vivit, Deo vivit.* Excepté dans des cas tout-à-fait extraordinaires, si dans une monarchie, le roi, la reine, les princes, les princesses se croient tenus à de simples règles d'étiquette; que penser d'un ministère qui, pour plaire au parti prêtre, s'est permis, au détriment d'un homme qui avait

le vœu général, de violer sa propre regle.

Le ridicule de la nomination de M. Récamier, uniquement par considération pour ses pratiques dévotes, s'est encore aggravé par l'association des dix à douze jeunes gens, ses élèves, qu'on a vu arriver avec lui. Le parti prêtre a sans doute regardé comme une fortune cette adjonction de dix à douze jeunes gens dressés par lui, sous la conduite de M. Récamier, à dire le chapelet, et à réciter les prières de la Congrégation. Il a cru qu'aussitôt les autres élèves de médecine, ainsi que ceux des autres écoles, seraient amenés à suivre cet exemple. Il ne pouvait se tromper plus grossièrement. On ne pourrait mieux travailler pour l'impiété, si on voulait le faire; et c'est là, Monseigneur, ainsi que je me propose de l'observer bientôt, un exemple frappant, de plus, du mal que des hommes ineptement religieux peuvent faire à la religion.

C'est ainsi que le gouvernement a soulevé de toutes parts, non pas, comme il le croit, seulement les jeunes gens, mais l'opinion de toute la France. L'irritation qui a éclaté à ce sujet doit être regardée moins comme un

fait particulier que comme un symptôme.

Il me reste un dernier point de cette irritation à noter; c'est au sujet de l'éducation publique. Je vais parler d'une des plus précieuses de nos institutions, de l'Université.

CHAPITRE IV.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — PRÊTRES DANS L'ENSEIGNEMENT. — ÉDUCATION RELIGIEUSE. — ÉDUCATION MONDAINE. — AVANTAGES QUE PROCURE L'UNIVERSITÉ. — ATTAQUES PAR LESQUELLES ON VEUT LES FAIRE ÉVANOUIR.

J'ai montré, dans ma première partie, comment, par le fait des atteintes continuelles portées à l'Université, celle-ci devait progressivement tomber et s'anéantir entièrement. Il serait difficile en effet qu'elle tînt longtemps en présence d'écoles rivales qui n'ont aucune rétribution à payer, et qui, soutenues par tout le parti prêtre, ont pour leurs élèves, en expectative d'emplois et de grâces, toute la faveur du gouvernement. On veut que l'Université périsse : elle périra. Toutefois, en attendant que cet événement désiré s'accomplisse, la France, à qui on présente,

dans les maisons de prêtres ou de jésuites, un système d'éducation qui ne lui convient pas, et qui voit chanceler et s'évanouir celui dont elle était en possession, est mécontente et murmure.

Ces plaintes portent sur deux chefs : le premier, le spectacle d'une ancienne institution respectée, et qu'on tient délabrée, dans l'espérance de la défavoriser et de la décréditer; le second, la perspective odieuse de voir dans peu l'éducation nationale confiée aux jésuites et au parti prêtre. A quoi il faut ajouter le scandale des lois violées avec impudence, indice du mépris qu'on porte à toutes les lois.

A l'égard des prêtres, je vous prie, Monseigneur, de porter votre attention sur les deux propositions suivantes, en apparence contradictoires : Nous les voulons; et nous ne les voulons pas. C'est comme hommes religieux et pour la vie religieuse, que nous les voulons. Comme citoyens et pour la vie civile, nous n'en voulons pas. Nous les voulons comme hommes religieux à l'église et dans nos affaires particulières de conscience. Nous n'en voulons pas dans nos maisons et dans

nos affaires civiles; pas plus pour la direction de nos manufactures, à commencer par la fabrique de draps, et à finir par la fabrique de poudrette, que dans l'administration, à commencer par celle des ponts-et-chaussées, et à finir par celle des boues et des lanternes. Nous n'en voulons pas davantage dans l'administration de l'armée et dans la direction de nos finances, et de nos affaires politiques. Le temps des cardinaux Dubois et des abbés Terray est passé.

Pour ce qui est de l'éducation publique, je puis dire également que nous en voulons et que nous n'en voulons pas. Dans le cours d'études qu'ont à suivre les jeunes gens destinés à la profession ecclésiastique, si quelques-uns s'élancent dans la ligne des lettres, des sciences et des arts, de manière à faire espérer de grands services à l'enseignement, nous les désirons, nous les voulons; mais alors c'est comme savans et non pas comme prêtres. L'ordre de Malte tout religieux admettait dans son sein des prêtres pour le service religieux; mais ces prêtres n'entraient pour rien dans la souveraineté de l'ordre. Pendant long-temps, les moines ont affecté

de ne point admettre de prêtres; dans ces derniers temps même, il en était, je crois, qui avaient persisté dans cette règle.

C'est au prêtre, dans ses préparations à la première communion, de disposer convenablement la jeunesse à la vie chrétienne. Voilà sa part dans l'éducation publique. Cet acte de notre virilité religieuse accompli, lequel correspond au port d'armes, c'est-à-dire au premier acte de la virilité militaire chez certains peuples; l'enfant doit être retiré des prêtres, comme précédemment il a été retiré des femmes.

Là commence l'éducation mondaine, apanage essentiel de l'Université, non pas que les préceptes de la religion y doivent être négligés ou méprisés, mais ils ne doivent pas en faire le fond. Tout ainsi que l'ouvrier qui a fait sa prière du matin ne s'occupe plus, ensuite d'oraisons ou de pratiques religieuses, mais donne tout le reste de son temps au travail de sa profession, sans penser au prêtre et à ses pratiques; de même le jeune homme qui, dans la carrière des lettres, des sciences et des arts, est une espèce d'*ouvrier de l'esprit*, comme l'autre est un *ouvrier*

de peine, doit, sans négliger les préceptes religieux qui lui sont imposés, donner (ces accessoires remplis) tout le fonds de son temps et de son esprit aux objets d'esprit dont il est occupé. Sans cela il n'ira pas, ou il ira mal, et surtout il ne parviendra pas à ce faîte d'instruction, où il peut devenir un exemple pour ses concitoyens, et une espérance de gloire pour sa patrie.

C'est là l'unique objet de l'Université. Il n'est pas mal sans doute de prévenir la jeunesse contre *l'abus des talens*; mais ce n'est pas, comme le veut M. d'Hermopolis, *le principal:* c'est l'accessoire. L'objet principal est de lui faire acquérir les talens. Plaisante manière d'instruire un militaire dans l'art de la guerre, que de commencer par lui en faire connaître les inconvéniens!

Après cela, comme il n'est pas question ici seulement d'une éducation individuelle, mais d'une éducation publique, laquelle rentre dans la vie commune, il y a pour cette vie commune des règles importantes qui lui sont propres. Ces règles, plus compliquées qu'on ne croit, forment une science particulière pour laquelle on peut trouver,

soit dans Saint-Sulpice, soit même chez les jésuites, de bons principes. A cet égard, si leur intervention n'est pas à désirer, leurs conversations et leurs conseils ne sont point à dédaigner. En mettant à part, dans ces hommes, les préjugés qui tiennent à leurs professions, on trouvera souvent des observations profondes et des aperçus lumineux; on pourra puiser aussi des lumières dans les pratiques propres à la vie commune, ainsi que dans les différentes professions d'arts et métiers. J'invite à étudier le système de police qui s'y trouve quelquefois établi, avec une justice et un art qu'on serait loin d'imaginer. Mais ce qu'il faut surtout rechercher, c'est le système d'éducation reçu dans les nations protestantes et dans les colléges protestans.

Par ces exemples, on verra comment la morale peut et doit sortir de notre propre conscience; on verra comment, par l'effet d'un sentiment de justice naturellement établi en nous, la morale est le plus souvent un ordre donné à nos actions. Cet ordre émané de nous comme un besoin senti pour nous-mêmes, on verra comment, par un autre besoin également senti, il peut s'établir par

rapport à nos semblables; enfin on verra comment, établi ainsi, la religion et ses beaux sentimens viennent ensuite lui donner de la grandeur et le consolider.

Sous ce point de vue et sous beaucoup d'autres, je conviendrai que l'Université, telle qu'elle avait été arrachée par Bonaparte des débris de la révolution, était loin, dans ses premiers momens, de répondre à tous les vœux. Il s'y était introduit, non-seulement une négligence fâcheuse relativement aux sentimens religieux, mais encore, je suis fâché de le dire (et malheureusement toujours par l'effet des prétentions des prêtres qui commençaient à se montrer), un ton de dénigrement et d'hostilité.

C'est certainement ce mauvais esprit qu'il fallait changer, en employant pour cela, non le prêtre et son autorité (je ne cesserai de le répéter), mais une louable intervention des supérieurs laïques. Si par hasard un soldat manquait d'une manière grave à quelque devoir civil et religieux, et qu'un prêtre vînt le réprimander pour cela à l'exercice ou à la caserne, on verrait l'effet qui en résulterait.

C'est précisément ce qu'on a fait. Sous

prétexte de quelques écarts religieux, on a crié AU PRÊTRE, comme on crie au feu dans les incendies. Les écarts et l'incendie ont redoublé. De maladresse en maladresse, d'impéritie en impéritie, on a imputé à l'Université les fautes qu'on ne cessait de commettre. Finalement on a réalisé, au profit des jésuites et du parti prêtre, non des réparations et des améliorations, mais l'ébranlement d'un édifice, objet depuis long-temps de leur jalousie.

Je ne puis douter que Votre Excellence ne déplore cette disposition. Il me paraît impossible qu'elle ne mette ainsi que moi une grande importance à un établissement qui n'a pas seulement le mérite (mérite assez grand pour un royaliste) d'être une institution ancienne, et de lier ainsi, selon le vœu de l'auteur de la Charte, les temps anciens aux temps nouveaux; mais encore de former aujourd'hui une sorte de lien entre toutes les nations et par-là même d'être, dans toute l'Europe, un élément général de civilisation. Au moyen d'Oxford et d'Edimbourg, de Gottingue et de Paris, au moyen des autres grands établissemens du même genre, l'Uni-

versité rapproche et met continuellement en contact les esprits éclairés. Foyer de science, elle l'est encore plus de sentimens généreux. La chevalerie des armes a pu, par le laps des temps, prendre différentes modifications. La chevalerie de la science a marché avec elle et à côté d'elle. L'Université tient ainsi au génie ancien de la France, à sa gloire, à ses mœurs. Aujourd'hui elle est l'ame de la civilisation, elle l'affermit partout où elle chancelle; elle l'appelle partout où elle est éteinte. Monseigneur, abroger l'institution de l'Université, ou, ce qui est la même chose, lui ôter l'instruction publique, pour mettre à sa place des jésuites, de prétendus petits séminaires, de prétendues écoles ecclésiastiques, parce qu'elles sont sous la main du parti prêtre; je vous préviens que c'est rendre odieux, par-là, à toute la nation et le gouvernement et le parti prêtre.

Je dis abroger, et comment s'y prend-on pour cela? Est-ce en suivant la voie légale par laquelle des institutions nouvelles peuvent s'élever, des institutions anciennes s'effacer? Non. Mais, par un système mi-parti d'audace et d'hypocrisie; d'audace par la-

quelle on enfreint les lois existantes avec impudence; d'hypocrisie par laquelle des menées souterraines sont combinées de toutes parts avec les attaques directes; vous avez beau après cela vouloir rassurer la France en lui montrant quelque partie de ses lois et de sa constitution que vous affectez de respecter; vous l'épouvantez par le spectacle de celle que vous ne cessez hautement de saper et de renverser.

Voilà, Monseigneur, l'état dans lequel se trouve placé aujourd'hui, par le fait d'un gouvernement subjugué, tout l'ensemble de l'opinion.

Je vais examiner sous d'autres rapports l'effet que doit avoir un tel mouvement.

CHAPITRE V.

DU ROI ET DE LA MONARCHIE. — EST-IL PERMIS DE S'OCCUPER DES INTÉRÊTS DU ROI ? — DANGERS QUI MENACENT LA MONARCHIE.

J'AI dû, avant tout, épuiser ce qui a rapport à l'opinion publique. Un dégoût et une irritation générales, telles sont les premières conséquences qui résultent de la conduite du gouvernement. Malheureusement ces conséquences peuvent mener à d'autres conséquences.

Et d'abord c'est du Roi et de la monarchie que je veux m'occuper.

Selon beaucoup de personnes, je ne devrais pas prendre ce soin. Une doctrine qui cherche à s'établir aujourd'hui, c'est que le Roi étant un être revêtu au plus haut degré de dignité et de majesté, on ne doit point

s'occuper de lui. Je ne sais si on permet de prononcer son nom; il est défendu surtout de le croire en danger. Car c'est encore une autre doctrine en faveur que le Roi, *ne pouvant faire de mal*, ne peut pas non plus en recevoir. D'après cela, de quelque manière que se conduisent ses serviteurs, qu'ils le trahissent ou qu'ils ne le trahissent pas, qu'ils conspirent ou qu'ils ne conspirent pas, qu'ils enfreignent les lois, ou qu'ils ne les enfreignent pas, que par leur conduite ils révoltent les esprits ou qu'ils ne les révoltent pas, selon plusieurs grands politiques, même à ce qu'ont dit des avocats-généraux, rien ne peut atteindre le Roi et le trône.

Singulière doctrine en vérité ! Dieu a dit que ses paroles ne passeraient pas, mais il a dit aussi que le ciel et la terre passeraient. Il n'en a pas excepté sûrement le trône et les empires. Nous savons par l'histoire que le trône et les empires sont sujets à passer. Hélas ! nous ne le savons que trop par nous-mêmes; contemporains de leur gloire, nous l'avons été de leur chute; nous l'avons été également de leurs écarts et de leurs fautes.

Pénétré de ces vérités, un orateur a dit :

MES FRÈRES, DIEU SEUL EST GRAND. Il aurait pu ajouter : Dieu seul est immuable, Dieu seul est éternel. On sait par-là même que les rois ne le sont pas, et pourquoi ne le sont-ils pas? Comment un trône peut-il tomber? C'est une question que les publicistes se sont toujours cru en droit d'examiner.

Junon irritée peut dire : *Si je ne puis fléchir les Dieux, je renverserai l'enfer.* J'ai remarqué souvent que l'enfer n'a pas besoin d'être remué, il se remue tout seul. Apercevant les fautes des rois, il les dénonce à l'ambition des grands; cette ambition des grands, il la révèle ensuite à la férocité des parties basses du peuple. En ce moment l'enfer ne se contente pas d'avoir obtenu des ministres, l'infraction des lois, c'est-à-dire un crime complet de trahison; s'il parvient dans les sujets à en faire sortir un autre crime, celui de la désobéissance et de la révolte, son œuvre sera accomplie.

J'ai parlé de trahison; certes il faudrait supposer dans une nation une cécité bien générale sur toute espèce de droit, si une désobéissance formelle aux lois établies ne lui paraissait pas un acte positif de trahison

de la part de son gouvernement. Dans le cas présent, et surtout lorsque des ministres ont été avertis et par les décisions du barreau, et par celles de la Cour royale de Paris, et par celles de la Chambre des pairs, il est évident comme la lumière du jour, qu'il ne manque que la formalité d'une accusation de la Chambre des députés, pour que tout le ministère disparaisse.

Dans ce cas cependant, les ministres ne veulent pas disparaître. Ils ont inventé un système; et, présenté sous des formes séduisantes, ce système a plu; il a été adopté. Cependant ce système est faux, il est pernicieux, il est contraire aux lois, il élève partout la confusion et le désordre. N'importe, les ministres n'en tiennent compte. Ils ont à leur service des baïonnettes et des gendarmes.

C'est à merveille. Cependant d'un autre côté, si on a pour soi les Chambres, les magistrats et les lois, ceux-ci prononçant d'une façon au nom du Roi, et les ministres et les gendarmes prononçant d'une autre façon également au nom du Roi, de ce conflit je vois sortir un grand tumulte; je me demande de quel côté est la révolte.

Dans ce conflit, si c'est le peuple et les lois qui triomphent, les ministres accusés pourront sans doute s'appuyer de quelques ordres particuliers, divulguer des confidences secrètes ; tout cela leur sera de peu de service. Ils doivent s'attendre qu'on les jugera selon la Charte. Et ce n'est pas seulement la Charte octroyée par Louis XVIII ; j'ai sur ma table dix autres Chartes également octroyées, par lesquelles nos rois défendent à leurs Cours de justice d'avoir égard à leurs lettres closes, ainsi qu'à toute espèce de jussions de leur part qui seraient contraires aux lois ; J'ai en outre l'ancienne formule du serment imposé au chancelier de France, par lequel il jure de ne sceller aucun ordre du Roi contraire aux lois, *encore que le commandement lui en eût été fait par plusieurs fois.* De-là est venu parmi nous, et surtout pour les parlemens, la liberté d'accuser les lettres royales d'être subreptices, et de dire au Roi sans inconvenance que sa religion a été trompée.

Dans la position qu'ont prise les ministres, si nous avons la certitude que tôt ou tard ils seront attaqués, avons-nous de même la cer-

titude que les formalités constitutionnelles seront exactement observées ? L'enfer qui, dans ce conflit, se sera remué et qui aura probablement remué avec lui les passions populaires, s'en tiendra-t-il à cette marche régulière et compassée ? Je ne le sais pas : je le demande.

Cependant qu'on se rassure ; ce sont, à ce qu'on m'affirme, les gendarmes et les ministres qui triompheront. Dans cette supposition, quelqu'un pourra-t-il me dire ce que deviendront les voûtes du temple quand les colonnes auront été ébranlées ? Pourra-t-il me dire ce que les triomphateurs feront de leur triomphe, le lendemain de leur triomphe ; ce qu'ils feront des vainqueurs et des vaincus, et surtout comment ils continueront à gouverner l'Etat au milieu des masures de lois et de Charte qu'ils auront faites ?

Quel que soit l'événement, nous pouvons le demander franchement : et les jésuites de Mont-Rouge, et ceux de Billom, et les congrégations politiques, et celles de M. de Croï, tout cela offre-t-il quelque compensation pour le bouleversement de toutes nos lois, le soulèvement de toutes nos forces, et les larmes et le sang qui seraient versés ?

C'est pourtant à de telles choses que veut nous amener la coterie qui domine en ce moment le ministère.

Ce parti est divisé en deux factions : l'une veut l'emporter par la violence et par des coups d'Etat, l'autre par l'adresse et par la prudence. Pour l'une et l'autre, tout est bon, pourvu qu'elle parvienne à son grand objet : L'OBÉISSANCE AUX PRÊTRES.

Nous ne voulons l'accepter par aucune voie. De quelque manière qu'on nous présente ces nouveaux maîtres, soit à découvert, revêtus du surplis et de la soutane, soit sous la toge du magistrat ou la broderie du préfet, on peut compter que toute intervention de leur part dans nos choses civiles sera repoussée. Pour nous conduire à ce but, on aura beau employer les tournures ingénieuses de M. Dudon et de M. de Vitrolle, s'embellir de l'éloquence de M. de Bonald, de la dignité éminente de MM. de Latil et de Clermont-Tonnerre, on aura beau se couvrir de la mysticité pathétique de MM. Tharin et de Macarthy ; on aura beau avoir recours aux subtilités *ignaciennes* des pères Loriquet et Jenessaux ; y ajouter même comme auto-

rité le respectable dévouement de MM. de Rivière et de Polignac, nous rendrons honneur aux mérites divers de ces hommes éminens; mais, pour ce qui est de leur utopie, *prêtre*, nous n'en voulons pas. Placez d'un côté la gloire combinée avec la servitude; la France pourra être ébranlée. Offrez-lui l'obéissance au prêtre : elle n'hésitera pas. On aura beau jeter sur elle, avec le filet des congrégations religieuses, celui des congrégations politiques; on aura beau renforcer les mailles de ces deux filets par des escouades de missionnaires et de jésuites; soit qu'on marche franchement à ce but par la violence; soit qu'on chemine seulement à petit bruit, on peut être sûr que la violence sera détestée, la ruse exécrée; l'une et l'autre repoussée autant qu'il sera possible.

Monseigneur, voyez le sol actuel de la France, comme il est beau! Je vous le demande en grâce; semez-y la paix. Permettez-moi de vous dire que vous y semez la révolte.

La religion est pour moi, dans cette position, un autre sujet d'alarme dont je vais m'occuper.

CHAPITRE VI.

DE LA RELIGION : ELLE EST NATURELLE CHEZ L'HOMME. — MANOEUVRES MISES A DÉCOUVERT. — ÉTATS COMPARATIFS DE LA RELIGION EN FRANCE, SOUS L'EMPIRE, ET DEPUIS LA RESTAURATION. — VARIATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT DE SES PRINCIPES ET DE SA MORALE, SUIVANT LES LOCALITÉS ET LES PERSONNES.

Ceux, Monseigneur, qui probablement comme vous, et certainement comme moi, mettent une grande importance aux sentimens religieux; ceux qui y voient, non comme quelques personnes, un simple élément politique, mais comme tous les gens sensés, un grand élément moral, et par-là même un appui de société; ceux-là s'attachent à faire honorer les prêtres, non certes dans les défectuosités de leur conduite, dans les déréglemens de leur ambition, dans leur concupiscence effrénée de domination, mais dans les saintes fonctions de leur ministère,

dans les attributions légitimes qui appartiennent à ces fonctions. Laissons à un petit troupeau de personnages asservis, abrutis, aplatis, le mérite d'honorer le prêtre quoi qu'il fasse. Il y a, à l'entrée de l'Asie, un pays où on ne l'honore pas seulement, on l'adore, on adore aussi ses ordures; mais nous, qui voulons conserver à nos prêtres les avantages de respect qu'ils méritent, nous devons leur faire connaître comment ils les méritent et comment aussi ils peuvent s'en rendre indignes. Encore une fois, et je ne puis trop le répéter, il ne s'agit point ici de quelques méfaits scandaleux qui percent çà et là dans le public; il n'y a, heureusement pour ces méfaits, ni un système particulier de doctrine, ni une coterie ou faction particulière qui les préconise; ces méfaits, comme je l'ai dit, sont, de la part des supérieurs ecclésiastiques, un objet de blâme et de réprimande sévère.

Si nous n'avons rien à leur dire de ce côté, nous n'avons rien non-plus à leur apprendre à l'égard des règles du culte et des principes de la foi; ils savent tout cela mieux que nous. Il s'agit seulement, dans la ligne

de l'ambition, de les avertir de leurs écarts et de leur tendance continuelle vers une sphère mondaine, à laquelle ils s'accrochent obstinément de tous leurs efforts, encore qu'elle leur soit étrangère, et de laquelle, pour l'intérêt de la religion ainsi que pour leur propre intérêt, il faut absolument les repousser avec des efforts et des forces supérieures.

Leur plan est de manier le monde, de le composer à leur guise pour en faire ensuite tout ce qu'ils voudront. Après avoir manié et pétri à leur aise toute cette pâte humaine, ils croient sans doute (ils le disent, du moins) que c'est pour les intérêts du ciel; mais ils sayent très-bien que cette pâte, une fois moulée et assouplie à leur façon, demeurera ensuite à leur discrétion.

Ce manége, son but, ces moyens, dès qu'ils sont aperçus (et ils le sont toujours facilement), peuvent déterminer une grande résistance. Dans ce cas, s'il y a à la fin une partie du public lassée, décidée à ne rien croire de ce que disent les prêtres, à ne rien blâmer de ce qu'ils font, ce qui compose une classe assez nombreuse d'indif-

férens; il en est une autre qui, s'obstinant à demeurer dans la voie religieuse, voudrait jouir de la religion et de ses ministres comme de quelque chose qui lui appartient et qui est à son service. Ceux-là voudraient trouver dans les prêtres, non des maîtres, mais des ministres, c'est-à-dire des serviteurs, c'est-à-dire encore des prêtres, non tels qu'ils sont aujourd'hui, mais tels qu'ils ont été institués, remplissant la double vocation de serviteurs de Dieu et de serviteurs des peuples.

Que les prêtres d'aujourd'hui manquent à cette double vocation : c'est ce qu'il ne me sera pas difficile d'établir.

Et d'abord, la religion n'est point pour l'homme une plante étrangère qu'il faille absolument planter en lui de force, et quand on l'a plantée, la défendre ensuite de force; l'homme est naturellement religieux, seulement il pourrait l'être mal. On l'a vu autrefois, dans ses folies, adorer le soleil, la lune, même des animaux; il pourrait encore aujourd'hui, si on le laissait faire, tomber dans des superstitions plus ou moins grossières. Cela même décèle la première mission du

prêtre : il ne fait pas la religion, il la règle.

Dans une nation qui a le bonheur d'avoir une religion pure, et où cette religion a pour elle l'autorité du temps, l'autorité du Roi, celle de nos magistrats et de nos pères; cette religion est tellement établie, qu'il n'y a plus qu'à la ménager et à la conserver; et alors il faut se garder d'aller crier sur les toits, comme nos missionnaires : « Venez, venez tous; je vais vous prouver que cette religion, que vous chérissez, n'est pas fausse; que l'existence du Dieu que vous honorez, n'est pas une chimère; que Jésus-Christ, que vous adorez et que vous servez, n'est pas un imposteur; et, comme sans doute vous n'avez pas plus d'ame que vous n'avez d'esprit, je vais vous prouver, par de bons textes tirés de l'hébreu, que, comme je ne suis ni votre père, ni votre mère, ni votre prochain, ni votre ami, etc. » Monseigneur, chercher par des preuves de ce genre à établir la religion, c'est détruire d'avance ce qu'on veut établir.

La religion étant naturellement dans le cœur de l'homme, ce a quoi il s'attache avant tout, c'est à la religion de ses pères et de son

pays; la morale étant de même naturellement dans le cœur de l'homme, il suit sans difficulté le sentiment uniforme qu'il trouve dans toutes les consciences, et qui, dans la société établie, compose les mœurs publiques.

Dans tout cela, le prêtre demeurera-t-il sans fonctions? Non, sans doute; les actes de respect et d'amour qui composent le culte, les invocations adressées à la force des forces à l'effet de soutenir notre faiblesse, forment particulièrement son apanage. Le ministère du prêtre, employé comme intermède de sainteté, pour présenter au ciel nos hommages et les lui rendre plus acceptables; ce ministère, employé encore pour obtenir d'en haut la force capable de nous soutenir quand nous sommes debout; et encore quand nous sommes tombés, la force nécessaire pour nous relever! Prêtres, qui me regardez comme votre détracteur, est-ce qu'une semblable mission ne vous paraît pas assez belle? Faut-il la dénaturer, faut-il l'exagérer, l'outrepasser?

C'est ce que vous faites dans les divers points que je vais rappeler.

Vous emparer, par tous les moyens pos-

sibles, comme étant votre domaine, de l'éducation de l'enfance, de l'éducation privée et de l'éducation publique ;

Dans l'éducation, vous jeter dans l'abus et la multiplication outre mesure des pratiques religieuses ; établir, dans les enfans, l'habitude de n'avoir de morale que par ces pratiques et avec ces pratiques ;

Dans le cours de la vie, le principe admis de faire regarder ces pratiques comme des préceptes, et de porter, par tous les ressorts imaginables, la vie chrétienne dans la vie dévote ;

Le principe admis ensuite de tenir les fidèles dans cette voie, d'abord par toutes les forces et l'autorité d'en haut, mais encore d'employer à cet effet l'autorité du Roi, celle des magistrats sur les citoyens, des maîtres sur les ouvriers, des pères sur les enfans, et de vous emparer ainsi de l'influence et au besoin de tous les postes de la vie civile : tels sont, vous ne l'ignorez pas, vos directions et votre plan.

Il est possible que, dans l'ensemble de ce plan le plus grand nombre des prêtres (je l'espère même) ne voient que des moyens de conquêtes pour le ciel ; mais les cory-

phées, c'est-à-dire ce que j'appelle *le parti prêtre*, n'est pas sans y voir une autre espèce de conquête.

Qu'il le voie ou qu'il ne le voie pas, comme cet effet appartient certainement à sa cause, la société qui se sent saisie, se démène de son mieux. De-là une résistance générale, élément de haine pour les prêtres; pour la religion, d'aversion et de dégoût; pour la vie dévote, de dérision et de sarcasme; pour le gouvernement, de colère et de mépris; pour le corps de l'État, de discussion et de trouble.

Et d'abord, relativement à l'éducation, ce n'est pas moi seul, mais encore les plus grands maîtres de la vie spirituelle, qui condamnent cette manière de saisir l'ame tendre des enfans, soit en l'échauffant et l'amollissant dans des effusions continuelles d'amour, soit en la chargeant d'observances pieuses, surtout en l'accoutumant à n'avoir de morale qu'à l'aide de ces effusions et de ces observances. Ils pensent qu'à l'âge viril, ces effusions prendront malheureusement un autre caractère, et que, l'habitude des observances s'effaçant nécessairement dans la vie

du monde, la morale qu'on y aura attachée s'effacera avec elles.

Appliqués au cours ordinaire de la vie, ces principes me paraissent encore plus dangereux. Il faut se garder de faire de la vie dévote un objet de dédain. Ce dédain s'appliquerait bientôt à la religion elle-même. C'est ce qui arrivera, lorsque, peu contens du train ordinaire de la vie chrétienne, vous chercherez à la porter, bon gré mal gré, dans la vie dévote, faite pour quelques ames privilégiées. C'est une vocation toute particulière, qu'il faut se garder d'établir, comme une vocation générale. C'est ce que vous avez très-bien senti quand vous avez fait la distinction des conseils et des préceptes; distinction au surplus assez singulière; car on ne comprend guère le moyen de résister à des conseils divins. Aussi, n'est-ce qu'en apparence que vous avez fait ces distinctions; car aussitôt vous revenez sur le grand précepte *d'être parfait comme notre père céleste est parfait;* auquel vous ajoutez *que celui qui est saint, doit se sanctifier encore; que celui qui est juste doit se justifier de nouveau.* En généralisant l'application de ces

maximes, vous avez généralisé comme devoir les observances qui s'y attachent. De cette manière, à moins d'une révolte, on ne peut plus vous échapper; par cette raison même, on se révolte.

Vous le sentez si bien, que bientôt les foudres même du ciel ne vous suffisent pas. Vous glissant d'une manière pateline dans tous les pouvoirs de la société, ce que vous ne pouvez obtenir par l'ordre de Dieu, vous cherchez à l'obtenir par l'ordre du Roi; vous remuez les citoyens par les magistrats, les enfans par leurs parens, les maris par leurs femmes, les ouvriers par leurs maîtres. En imitation des jésuites, toute base vous est indifférente pourvu qu'elle vous serve de point d'appui. De la monarchie ensuite, ou de l'aristocratie, ou de la démocratie, tant qu'on voudra.

C'est ainsi que, selon la position où ils se trouvaient, les jésuites prêchaient, à la Chine, le culte des saints ou celui des ancêtres, Saint-Pierre ou Confucius, le despotisme ou la république. On me parle, dans mes lettres de Paris, de beaux ouvrages qu'ils publient en Amérique contre les monarchies. Pourvu

qu'ils arrivent à la domination, tout drapeau, toute doctrine, toute couleur est bonne; peu leur importe. Une seule chose partout leur déplaît. Comment tenir à la messe, à vêpres, au salut, au chapelet, aux trois *angelus*, puis à toutes les autres pratiques de dévotion enrichies d'indulgences, des hommes, dont l'esprit, les mains, tout le temps est employé à des fabriques, à des manufactures, à des projets, à des conceptions, à des entreprises mondaines de tout genre?

C'est ainsi que d'un côté, par l'exagération des maximes chrétiennes, d'un autre côté, à force de captations et de soins, *le parti prêtre* tend à mettre la société dans sa main. En multipliant sous divers prétextes les prescriptions, les rites, les définitions abuvises du bien et du mal, les proscriptions des transactions du commerce, celles des bals et des spectacles; en un mot les règles de tout genre; aucune issue n'est laissée. Pour peu qu'elle soit religieuse, la société est saisie et possédée en tout point. *Possédée*, c'est le mot. Certainement, Monseigneur, il vaut mieux être possédé du prêtre, qu'être possédé du malin esprit. On voudrait n'être pas possédé

du tout; et alors il faut de deux choses l'une, ou que la société tombe dans l'abrutissement du huitième et du neuvième siècles, ou qu'elle se révolte contre le parti qu'on lui présente.

Il est bon de signaler à cet égard deux espèces de ruse : la première consiste à ériger soit par des confréries, soit par des congrégations, des institutions dans lesquelles on dresse un certain nombre de jeunes gens, comme recruteurs de dévotion. En terme d'oiseleur, c'est ce qu'on nomme, je crois, *appelans* [1]. Ces *appelans*, portés par tous les moyens de la faveur dans toutes les voies, remplissent sûrement de leur mieux leur mission. Ils n'y ont pas toujours du succès; C'est qu'avant tout, dans les choses de Dieu, ce qu'on veut c'est l'intime liberté. Il suffit de laisser ouvertes aux chrétiens les voies de la piété. On y entrera ensuite si cela convient. Mais, sur toutes choses, on ne veut être pris

[1] On voit de ces *appelans* partout. On les trouve principalement parmi les jeunes congréganistes : tels sont les dix ou douze disciples attachés aux pratiques pieuses de M. Récamier, et sur lesquels on comptait pour changer toute l'école de médecine.

ni à la glu du prêtre, ni à ses trébuchets.

Une autre espèce de ruse, c'est de mettre de temps en temps une espèce de rémission dans la conduite de ces diverses trames. S'agit-il des jésuites? un ministre vous dira : *On m'en demande de tous les côtés; mais j'en accorde fort peu. Il y a même une maison de cet ordre que nous avons supprimée.*

D'un autre côté, on nous dit de certains mandemens d'évêques, de certaines instructions pastorales, que ce sont des faits particuliers qui n'ont l'assentiment ni du clergé, ni du gouvernement. A l'égard des simples prêtres, on nous dit de même que c'est imprudence de leur part, étourderie : en un mot, c'est momentanément un désaveu complet.

Toutes ces ruses ne font aucune illusion. Et d'abord, relativement à ces momens de rémission, quel est celui de nous, un peu au fait des affaires humaines, qui ne connaisse cette manœuvre? Au manége, quand l'écuyer vous enseigne à dresser un cheval fougueux, il ne vous dit pas de tendre continuellement la bride, il vous conseille de lâcher la main. Ceux qui n'ont l'habitude, ni de la mer, ni

des marées, peuvent croire que la marée montante est quelque chose qui s'avance progressivement avec régularité; ils sont tout étonnés qu'un flot, qui s'était avancé au loin dans la plage, recule ensuite comme s'il voulait l'abandonner; mais un flot nouveau reprend bientôt le terrain abandonné, et se porte plus loin que le précédent.

A l'égard du jeune clergé, qu'on abandonne quelquefois au blâme, cela me rappelle un grand souverain du Nord auquel on portait des plaintes contre ses Cosaques; le lendemain il fit piller ses propres voitures. Les gens de la cour s'étant plaints à Napoléon d'avoir eu leurs carrosses visités par les gens des droits réunis, le lendemain il ordonna qu'on visitât les siens. A Rome on se plaint aussi des écrivains ultramontains et de leurs congrégations; en secret, on les encourage, on les excite. En France, surtout aujourd'hui, on peut être trompé un moment; long-temps, c'est impossible. Dans le fait on ne l'est plus du tout. Un sentiment de mépris, de haine, de dégoût poursuit de tous côtés, et le *parti prêtre* et ses prétentions. Malheureusement on ne s'arrête pas là.

Comme ce parti ne cesse d'associer ses prétentions à la religion même et à ses institutions, il en résulte que la religion et ses institutions sont atteintes.

Dès l'année 1814, j'avais prédit que tel serait bientôt le résultat de la marche qu'on tenait. Depuis ce temps, mes prédictions ne se sont que trop réalisées. Le *parti prêtre* n'a pas plutôt voulu s'emparer des écoles, et les accabler de ses prescriptions et de ses pratiques, qu'on a vu en ce genre des profanations telles que je ne me permets pas même de les rappeler. Les journaux ne les ont que trop détaillées.

Ce n'est pas d'un seul côté ; de toutes parts on a pu reconnaître, dans les choses religieuses, un délabrement général.

Je ne sais si le fait est exact ; mais comme il a été publié dans un journal, et qu'il n'a pas été contredit, ni par les journaux du ministère, ni par ceux de la congrégation, je puis le transcrire tel qu'il est.

« On dresse dans toutes les églises de la capitale un état des hosties consacrées ; et, à la fin de l'année, ces états servent à dresser, à l'archevêché un tableau général. Sous l'em-

pire, le total était de cinquante à soixante mille. Depuis trois ans, le terme moyen est de vingt mille. De plus, il n'y a guère qu'une personne sur cinq qui réclame, en mourant, les secours de la religion; sous l'empire, cette proportion était double. »

Ces faits sont tirés d'un journal de l'Opposition. En voici d'autres non moins importans et d'une source qui ne paraîtra pas suspecte; ils sont articulés par la Gazette apostolique de Lyon, et répandus de-là dans tous les journaux de province du même esprit : c'est qu'en faisant le dénombrement des écrits contre la religion, depuis le règne des prêtres, comparativement à ce qui existait sous l'empire, la proportion n'est pas seulement décuple, elle est plus considérable encore. C'est, comme le dit très-bien la *Gazette*, UN DÉBORDEMENT.

On veut en tirer des conclusions contre la liberté de la presse; qu'on les tire contre les prétentions et l'envahissement du parti prêtre.

Mes amis de Paris qui, au fond, pensent comme moi, et qui, dominés par d'anciennes préventions, ne peuvent s'accoutumer à sé-

parer de la religion les ministres de la religion, encore que, dans leur ligue politique, ils ne cessent de séparer de la royauté les ministres de la royauté, déplorent et mes accusations et cette expression même de *parti prêtre*. Ils ne cessent de me dire et de m'écrire que ce ne sont pas tous les prêtres, et qu'il y a injustice à faire réfléchir sur tous, les torts et les imprudences de quelques-uns.

Certainement, je sais, comme eux, que ce n'est pas l'universalité des prêtres qui entre dans ce système. Je suis convaincu que, rassemblés tous et ayant à traiter en point de doctrine les maximes que j'ai énoncées, secondés par la piété qui en général les caractérise, éclairés par les lumières de l'Esprit saint qu'ils invoqueraient, ils reconnaîtraient avec moi tout ce que j'affirme; ils blâmeraient avec moi tout ce que je blâme. Il y a à cet égard, soit dans le clergé inférieur, soit au plus haut du clergé supérieur, des hommes dont la bonne foi égale la pureté. J'ai reçu de plusieurs de ces hommes des témoignages d'estime et de bonté que je ne ferai pas connaître, mais dont je les remer-

cie sincèrement. Sans la prépondérance du parti qui les domine, je sais qu'un bien plus grand nombre proclamerait hautement les vérités que je proclame. Mais cette division même a quelque chose qui n'amène pas la confiance. La prépondérance du parti prêtre, c'est-à-dire du parti de l'envahissement et de la domination, demeure établie, et excite envers tous la méfiance qu'on a justement envers quelques-uns.

Dans la partie des préceptes moraux, la même division n'est pas moins fâcheuse; elle produit, au détriment de la religion, les mêmes effets.

En me rappelant mes anciennes lectures de l'histoire ecclésiastique, je crois me souvenir qu'il y eut pendant long-temps une sorte de schisme et d'hérésie appelée des *Quartodécimants :* ces Quartodécimans prétendaient célébrer la Pâque à une époque, tandis que le reste des chrétiens la célébraient à une autre; il en résultait que dans le même pays, quelquefois dans le même lieu, une partie des chrétiens célébraient avec des lamentations le Vendredi-Saint, tandis qu'une autre partie chantait *alleluia*. Ce seul inconvénient

parut assez grave pour faire tomber sur les *Quartodécimans* les foudres de l'Église. Aujourd'hui, à beaucoup d'égards, c'est la même cacophonie.

Du moment qu'un prêtre particulier se croit en droit de fabriquer la morale et les préceptes à sa fantaisie, on doit s'attendre que cette fantaisie pourra n'être pas uniforme. Ici, par exemple, le prêtre proscrit le prêt à intérêt; là, il le trouve légitime; ailleurs, il fait une distinction en faveur de ce qu'il appelle *lucrum cessans* et *damnum emergens;* ici, il vous dispense de telle observance; là, il vous l'impose; ailleurs, il la modifie. Est-ce à l'égard des souverains et des princes? le bal et le spectacle seront permis. Est-ce seulement pour le public? ils seront interdits. Et qu'on ne croie pas qu'à raison de cette diversité, il y ait quelque ressource pour le pauvre fidèle. Comme, d'après l'ordonnance du concile qui a prescrit la confession pascale, il faut absolument qu'il s'adresse, non à un prêtre qu'il aura choisi, mais à celui de son domicile; sa religion, ses actions, son salut, sa personne, se trouvent à la discrétion de ce prêtre.

Certainement, ce qui par soi est permis, un prêtre n'a pas le droit de le défendre; et ce qui est défendu par soi, un prêtre n'a pas le droit de le permettre. Mais lorsque le prêtre permet dans une commune ce qu'il interdit dans une autre, que faire dans une telle confusion? Ne fût-ce que le doute jeté dans les esprits, n'est-ce donc rien, pour des consciences religieuses, que le doute? Dieu peut-il trouver bon qu'un cœur fidèle se permette envers lui des offenses, sous prétexte qu'on n'est pas bien sûr que ce soient des offenses?

Sur cela, la décision de saint Paul est expresse. Dans toutes choses, selon lui, celui qui a la confiance est innocent, celui qui a du doute est coupable. Il en donne la raison : *Quia non ex fide; omne autem, quod non est ex fide, peccatum est.*

† Il s'agissait de viandes offertes aux idoles. Selon saint Paul, celui qui en mangeait franchement était innocent; mais celui qui hésitait (*qui autem discernit si manducaverit*) était coupable.

CHAPITRE VII.

EST-CE LE MINISTÈRE QUI FAIT CE QU'IL FAIT?

Au milieu des dangers que courent à la fois la religion, la société et le Roi, on demande de tous côtés, Monseigneur, ce que fait le gouvernement, et ce que c'est que le gouvernement.

Ce que fait le gouvernement? Ma réponse à cette question, si je voulais lui être favorable, pourrait être qu'il ne fait rien, et qu'il laisse faire. Possédé d'un autre esprit que le vôtre, quand il parle, il ne faut pas toujours croire que c'est lui qui parle; quand il fait, il ne faut pas toujours croire que c'est lui qui fait. Tout ainsi que, dans les anciens possédés, ce n'était pas toujours la pauvre créature humaine qui parlait, mais l'esprit qui

était en elle ; de même, quand aujourd'hui notre pauvre gouvernement parle, on est convaincu que ce n'est pas toujours les cinq ou six personnes composant le gouvernement qui parlent, mais un esprit particulier qui est entré en eux.

Cela est si vrai, que ce ministère qui parle, ne parle pas toujours de la même manière. Or, certainement, depuis *Janus* de mythologique mémoire, on sait que les hommes en général n'ont qu'une seule bouche et un seul visage. En général, aussi, ils n'ont qu'une ame et une conscience. C'est ce que témoignent tous ceux qui vous ont vu, Monseigneur, et qui ont vu aussi les autres ministres face à face. D'après cela, si nous voyons sortir de la bouche d'un ministre un jour telle parole et tel ordre, un autre jour une parole et un ordre contraires, il est évident qu'il y a dans la personne de chacun des ministres, deux ministres, c'est-à-dire deux esprits différens. On a dit de Corneille, qu'il y avait en lui un génie particulier qui lui dictait ses beaux vers, et qui ensuite, en l'abandonnant, lui en laissait faire de mauvais. Il est évident qu'il en est de même du mi-

nistère, avec cette différence que ce que le ministère fait par l'inspiration de l'*esprit* est plus mauvais que ce qu'il fait par lui-même.

Ce phénomène est sûrement très-extraordinaire. C'est pourquoi, Monseigneur, je vous demande un moment d'attention; car si je n'ai rien ici à vous apprendre, il importe que vous soyez convaincu que le public sait ce que vous savez vous-même. Il me suffira de vous rappeler les faits et les témoins.

Un premier fait, et celui-là a eu un grand éclat, est la lettre de M. le comte de Corbière à M. le cardinal archevêque de Toulouse, demandant à ce prélat l'observation des lois de l'État relativement à l'enseignement de la déclaration de 1682. Lorsqu'on a vu de cette démarche s'ensuivre, non-seulement un refus d'obéissance, mais même un refus de réponse; lorsqu'à la suite de ce refus pompeusement proclamé dans les papiers publics, on a vu le ministère poursuivre sa marche, et faire ordonner par les tribunaux une réparation de ce scandale; le public a cru sérieusement qu'il y avait un gouvernement maître de ses actions, et, comme on dit en latin, *compos sui*. Mais bientôt, lorsqu'on a

su que ce même ministère avait été obligé de revenir sur ses actes, notamment de chasser en expiation le chef particulier qui les avait ou rédigés ou conseillés, et qu'ensuite on a vu le même cardinal, à raison de ces méfaits, recevoir du même gouvernement les plus hautes marques de la faveur royale; certainement, le gouvernement qui n'a, comme il a été dit, ni deux faces, ni deux bouches, ni deux consciences, a été forcé dans le second cas, puisqu'il a été libre dans le premier. Un esprit quelconque autre que le sien a dû entrer en lui. C'est ce qui compose un état réel d'obsession ou de possession.

Second témoignage. Le fait ici, Monseigneur, sera pris de vous-même. Le respect profond que je porte au prince qui proclama l'ordonnance d'Andujar, me défend de croire qu'elle fut autre chose que l'expression des instructions même qu'il avait reçues du gouvernement au début de la guerre. On ne peut penser que, dans le plan de cette campagne, une telle chose que des succès n'eût pas été prévue, et que des instructions n'eussent pas été données en conséquence de ces succès. Cependant qu'arrive-t-il?

Tout un parti prend l'alarme, et aussitôt un nouvel esprit, celui de ce parti, entrant dans le corps du gouvernement, le force de dédire ce qu'il a dit, et de donner un démenti... à qui ? A l'héritier même de la couronne.

Troisième fait et troisième témoignage. Une constitution politique est donnée au Portugal. Elle est donnée par son roi, de la même manière que Louis XVIII en a donné une à la France. Le gouvernement, qui en ce moment était livré à lui-même, reconnaît cette constitution. Le loyal M. de Damas dresse ses instructions en conséquence. Bientôt cependant et cette constitution et toutes ces chartes de liberté déplaisent à un certain parti; et alors *l'esprit* qui est en possession d'entrer dans le ministère, dicte, pour un de nos ambassadeurs, des instructions toutes contraires.

Quatrième fait et quatrième témoignage. En remuant les affaires domestiques de son ministère, M. de Clermont-Tonnerre trouve qu'il serait bon de vendre une portion des bâtimens et des terrains de Belle-Chasse. Le ministre agissait alors d'après lui-même,

il était *compos sui*. Cependant ces bâtimens et ce terrain avaient appartenu anciennement à un établissement ecclésiastique. Averti d'abord par les cent cinq voix congréganistes de la Chambre des députés, averti bien plus encore par les censures du *parti prêtre*, un nouvel esprit entre en lui, le possède, et il est forcé de rechercher avec soin des entraves à la vente qu'il avait provoquée.

Cinquième fait et cinquième témoignage. Il est impossible de croire qu'un gouvernement qui compte pour quelque chose dans un Etat la paix et la sûreté publique, inventera de lui-même d'y introduire un élément de trouble. Que si cet élément s'y est introduit sans lui ou avant lui, on doit croire qu'il fera tous ses efforts pour éloigner cette peste. On ne peut contester que l'institution des jésuites ait ce caractère, si toutefois on veut compter pour quelque chose les anciens arrêts des parlemens, les édits de nos rois, ceux de presque tous les souverains de l'Europe qui les ont bannis de leur territoire.

Lorsque l'institution des jésuites est signalée d'une aussi forte manière, si le gouvernement

s'acharne encore à la favoriser, je dois croire, même pour son bonheur, qu'il se dirige par un autre esprit que le sien : il est possédé...

Sixième fait et sixième témoignage. M. l'évêque d'Hermopolis jouit en France d'une grande réputation, non-seulement de talent, mais encore de beau caractère. Dans des lettres que j'ai reçues de Paris, un jurisconsulte célèbre que j'honore me paraît dans l'enthousiasme de son mérite. M. le comte de Lézardière, dans un discours récent à la tribune, a prôné particulièrement *sa franchise*. M. le comte Sébastiani, de son côté, l'a félicité sur ses principes et sur sa marche *constitutionnelle*. Par cela seul, il me paraît probable qu'un tel homme ne s'occuperait pas à prôner et à enraciner en France l'institution des jésuites, s'il était livré à sa libre volonté; tout au moins cette institution une fois établie contre les lois, il ne souffrirait pas qu'elle violât ensuite les règles comme elle a violé les lois. Sur ce point, nous allons voir deux M. d'Hermopolis. Averti, par le recteur de l'Université, que les jésuites établis dans un certain collége y appellent des élèves externes, il écrit à ce recteur que cette

conduite est contraire à l'ordonnance du Roi et qu'il ne doit pas la tolérer. C'est sans doute le d'Hermopolis de M. le comte de Lézardière et de M. le général Sébastiani. Bientôt cependant un autre d'Hermopolis, dans une conférence particulière avec le jésuite supérieur de ce collége, permet la violation qu'il avait quelques jours auparavant défendu de tolérer. On voit par-là que, si en apparence c'est le même homme, cet homme est sujet à être possédé d'une autre volonté que la sienne et d'un autre esprit que le sien.

Septième fait et septième témoignage. Sur ce sujet, Monseigneur, je consens à vous faire grâce de la nomination de M. Récamier, élevé, à raison de ses reliques, à la place de professeur de médecine : nomination tellement ridicule qu'il est impossible de ne pas y reconnaître l'aveuglement d'une coterie frénétique. Je consens de même à ne tenir aucun compte de deux autres nominations du même genre. J'ai à vous rappeler un fait bien plus important : c'est l'irruption subite, presque au même moment et au même jour, des émissaires de la congrégation dans tous les ministères et particu-

lièrement, Monseigneur, dans le vôtre.

Si je vous disais les divers propos de ces émissaires à ce sujet; si je vous disais les démarches humiliantes auxquelles ils vous ont obligé, ainsi que tout le ministère; si je vous disais vos petites résistances, vos petits chagrins et finalement votre défaite; vous seriez bien étonné. C'est ce que je sais, d'une manière positive, de vos ennemis comme de vos amis.

Je n'ai plus besoin de poursuivre. L'instruction que j'ai entreprise est complète. Le démon, qui est entré dans le ministère et dont il est possédé, est connu. C'est l'ame du *parti prêtre*, composée d'un élixir de l'esprit des jésuites et des deux congrégations.

Avec cela, où irez-vous, Monseigneur, et où irons-nous?

CHAPITRE VIII.

M. DE VILLÈLE S'IMMOLE POUR LES PÈRES LORIQUET ET JENNESSEAUX. — SA POSITION N'EST PAS TENABLE. — MIS EN ACCUSATION PAR LES DEUX CHAMBRES, IL ENCOURT LA PEINE DE MORT.

Je viens de m'occuper des intérêts de la religion, de la société et de la monarchie. Permettez-moi actuellement, Monseigneur, de m'occuper des vôtres. Quelle qu'ait été jusqu'à présent mon apparence hostile envers vous, c'est encore dans ma pensée un intérêt public, que celui d'un ministre dont les anciens services sont si multipliés, tous les antécédens si honorables, qui, par des talens que personne ne conteste, peut nous donner encore tant d'espérances. Sur ce point, Monseigneur, je dois vous déclarer ce que vous ne savez peut-être pas : c'est que vous avez en moi un partisan très-ar-

dent. Vous n'étiez encore qu'un simple député de Toulouse, que mes vœux s'attachaient à vous voir à la tête de nos affaires. Votre belle conduite à l'île de France, dans le cours de la révolution, votre dévouement et votre courage pendant les cent jours, votre désintéressement et votre modestie à la seconde restauration, la belle réponse que vous fîtes au prince, déjà illustre alors, et que nous avons vu depuis s'illustrer encore par la prise du Trocadéro et par l'ordonnance d'Andujar : tout cela était dans ma pensée, lorsque mes yeux ne vous avaient point encore aperçu, et que mon nom peut-être ne vous avait pas encore été prononcé. Vous aviez eu beau répondre au prince, qui, en témoignage de reconnaissance, vous proposait l'administration de votre ville native, *que vous n'aviez aucun talent pour les affaires*; vos discours à la tribune de la Chambre des députés, démentirent bien vite ces expressions de modestie. Aussi, ce fut une véritable fortune pour moi, lorsqu'à une certaine époque de votre arrivée des provinces du Midi, un ministre, que la France regrette, m'apprit, en me faisant asseoir à

table à côté de vous, que vous alliez être appelé au ministère. Depuis ce temps, divers personnages ont pu vous reprocher, ceux-ci de vous être séparé d'eux; ceux-là, que vos opérations de finances étaient défectueuses; d'autres ont pu blâmer vos irrésolutions à l'égard de la guerre d'Espagne: sur tous ces points, je puis vous confier l'impression que j'ai éprouvée.

Sur le premier, peu à même de juger de quelque reproche tenant aux détails d'une intimité intérieure, j'ai dû long-temps hésiter.

Sur le second point, c'est-à-dire relativement à vos plans de finances, sans autorité pour juger l'ensemble de vos opérations, j'avouerai franchement que votre trois pour cent et votre réduction des rentes m'ont paru conçus avec habileté.

Enfin, je n'approuvais pas sans doute vos irrésolutions à l'égard de la guerre d'Espagne; cependant je les excusais. La France, ébranlée et presque renversée à deux reprises, mal assurée encore dans ses nouveaux fondemens, pouvait, au moment d'une guerre étrangère, présenter à un bon esprit beaucoup de motifs d'inquiétudes.

Sur tout cela, même dans ma chaumière, je vous ai défendu tant que j'ai pu. A la fin; attaqué par un grand parti de royalistes mécontens, ainsi que par un parti immense religieux, vous accusant de ne pas faire assez de ce que le public et moi-même vous accusions déjà de faire trop; lorsque, au lieu d'une noble résistance, attitude si digne de vous, je vous ai vu céder peu à peu, et finalement recevoir le joug qui vous était imposé; vous me pardonnerez d'oser vous dire que quelque chose de mon estime s'est éloigné de vous. Entraîné désormais à gouverner l'Etat, non pour des intérêts d'Etat, mais pour des intérêts de prêtre, vernissés de couleur religieuse; devenu, au lieu de ministre supérieur dans votre partie, un simple commis subalterne sous la main d'un comité de conscience dont vous et moi nous connaissons parfaitement la composition; c'est en vain que vous voulez cacher votre nouvelle condition; elle est, ainsi que celle de tout le ministère, complètement à découvert.

Cependant, je dois vous prévenir, et je m'en suis rendu certain, que, même avec

ces sacrifices, votre position n'est nullement assurée. Parce que vous vous êtes engagé à ce parti, vous croyez que ce parti s'est engagé à vous ; il n'en est rien. Spéculant aujourd'hui sur votre chute, comme il a spéculé long-temps sur votre élévation, je suis averti qu'il cherche d'avance à faire son lot dans cet événement. Je suis averti que, par une combinaison déjà accordée entre des prélats éminens et des députés marquans dans l'Opposition royaliste, on cherche, après vous avoir jeté à la mer, ainsi qu'un grand nombre de ministres actuels, à sauver dans le naufrage la très-bonne, la très-douce influence du *parti prêtre*. Ce plan, dans lequel on n'abandonnerait pas les jésuites, mais dans lequel on tâcherait de les montrer contenus dans certaines limites, aurait pour principale bannière une déclaration nouvelle d'adhésion à la constitution et à la Charte. Avec cette déclaration, signée même par des cardinaux, et le pathos dont on ne manquerait pas de l'accompagner, on pourrait sûrement tromper beaucoup d'honnêtes gens, changer quelques attitudes, même quelques positions : il faut le dire fran-

chement, ce plan n'aurait pas deux ans de succès. Certes, nous ne voulons pas que les prêtres se mettent, comme ils ont fait jusqu'à présent, dans nos affaires politiques, pour les embarrasser et les contrarier. Nous ne voulons pas davantage qu'ils s'y mettent pour les seconder et les appuyer. Nous ne voulons pas d'un prêtre qui, comme celui qui a été accusé dernièrement, nous prêche que *l'État ne peut se conserver, si la Charte se conserve ;* nous ne voulons pas plus d'un prêtre qui s'exténue à nous en prôner les avantages. Nous ne voulons pas d'un prêtre prédicant factieux ; nous ne voulons pas d'un prêtre prédicant politique.

En ce point, je suis forcé de m'éloigner des opinions d'un homme que j'aime et que j'honore par-dessus tout. M. le vicomte de Chateaubriand nous dit dans un de ses derniers écrits : « Elevez notre jeune clergé dans l'amour des lois du pays ; il les défendra et en tirera sa puissance. » Je lui en demande pardon. Cela conviendrait sans doute fort peu au clergé ; cela nous conviendrait encore moins à nous ; nous voulons qu'on *élève notre jeune clergé dans l'amour* de

Dieu et dans la connaissance de la religion. Nous voulons, avec M. Frayssinous, qu'un prêtre soit prêtre *avant tout*. Nous voulons aussi qu'il ne soit que cela, et surtout qu'il ne prétende pas nous enseigner *les lois du pays*.

Je pourrais me dispenser sans doute de marquer ici tant d'opposition à un système auquel je sais que vous résistez vous-même, attendu qu'il en résulterait pour vous désormais un néant politique que vous ne pourriez supporter. Toutefois, pour éviter un certain danger de disgrâce publique et de mépris, remarquez que vous vous placez dans un autre danger non moins redoutable. Avec un esprit infini, vous pouvez échapper aux reproches, tant qu'ils portent sur des faits qui se perdent dans une atmosphère vague; mais quand ils portent sur des points et sur des faits précis, comment ferez-vous ?

Vous ne pouvez ignorer que les jésuites ne sont pas à eux seuls l'objet du mécontentement. Ils ne sont pas à eux seuls le *parti prêtre*; ils en sont seulement un avant-poste. Mais, tout ainsi qu'une affaire d'avant-poste amène quelquefois un combat général, Pa-

vant-poste des jésuites, au secours desquels on fait marcher le *parti prêtre*, armé des missions et des congrégations, avec toute la puissance des gendarmes et du ministère, peut amener d'autant plus facilement une affaire générale, que, comme vous le savez, tout le barreau de France, la Cour royale de Paris et récemment la Chambre des pairs, sont engagés dans le combat.

L'attitude que vous avez montrée à cet égard à la Chambre des députés est tout-à-fait remarquable. Après vous être défait, comme vous avez pu, de quelques reproches généraux, vous avez prononcé les paroles suivantes qui méritent une grande attention:

« Les jésuites, dira-t-on; pour ceux-là, vous ne nierez pas le fait. Ils existent, et c'est une violation de nos lois. Ils existent, dites-vous; ni plus ni moins qu'ils existaient quand vous étiez à la tête de l'instruction publique, dirai-je à l'un de mes adversaires; et quand vous étiez procureur-général, dirai-je à l'autre. »

Vous ajoutez :

« Nous ne voulons pas plus que vous le rétablissement de cette corporation reli-

gieuse, mais pas plus que vous, quand vous auriez du pouvoir, nous ne croyons devoir user de celui qui nous est confié pour persécuter des individus sous le prétexte d'opinions religieuses. » (*Moniteur.*)

Cette réponse, Monseigneur, est, je l'avoue, très-spirituelle et surtout assez piquante pour les deux personnages que vous avez désignés; encore qu'ils soient l'un et l'autre de mes amis, je n'ai pu m'empêcher de sourire. Cependant les affaires d'Etat sont trop importantes, pour être traitées seulement avec des épigrammes. Les magistrats ayant déclaré que l'institution des jésuites est une chose incompatible avec les lois, ainsi qu'avec la sûreté du Roi et de l'Etat; lorsque la Chambre des pairs, entrant dans cette pensée, a prononcé, sur le rapport de sa commission, que l'existence *de fait* de cette institution était un scandale, et qu'elle vous a dénoncé à vous-même ce scandale; vous suffit-il d'aller dire à la Chambre des députés que vous ne voulez pas le rétablissement de cette corporation religieuse, lorsque ce rétablissement est opéré de fait?

Monseigneur, de trois choses l'une : ou,

bien l'institution des jésuites est essentiellement vicieuse, ou bien elle est seulement susceptible de doute, ou bien elle est éminemment utile.

Je me placerai d'abord dans la première supposition.

J'avoue, qu'en remuant dans ma pensée les souvenirs qui s'attachent à ces religieux, dans leur conduite à la Chine, au Paraguay, ainsi que dans leurs démêlés avec les évêques, avec les parlemens, avec les rois, avec l'université, je ne puis m'empêcher de voir, dans le rétablissement des successeurs des Guignard, des Jean Châtel, des Escobar et des Malagrida, tout ce qu'il y a au monde de plus hideux; et alors, en supposant que des membres de la Chambre des députés se plaignissent à Votre Excellence de la protection qu'ils croiraient que vous accordez à une bande de voleurs, vous suffirait-il de dire que *vous ne voulez pas plus qu'eux leur établissement*, lorsqu'il serait connu que vous ne prenez aucune mesure pour en délivrer le pays.

Vous trouverez, Monseigneur, que plaçant la question des jésuites dans ce sens, j'en ai

exagère les termes. On peut dire en effet que la Compagnie de Jésus a eu dans tous les temps des apologistes respectables qu'on ne trouverait pas en faveur de celle de Mandrin. Je rentre alors dans la seconde supposition, celle où le mérite et le démérite de cette institution pourraient être controversés; ce sera alors, si vous voulez, comme la société des francs-maçons; celle-là, qui a de grands détracteurs, a aussi de grands partisans : de respectables personnages, même des souverains, en ont fait partie. Cependant, comme elle est proscrite par les lois dans certains pays, notamment en Espagne, vous suffirait-il de dire, étant ministre à Madrid, au milieu du conseil de Castille, ou en présence des volontaires royalistes, que *vous ne voulez pas plus qu'eux du rétablissement de la Société des francs-maçons?*

Je viens à la troisième supposition. Non-seulement l'institution des jésuites n'est pas, comme je le pense, une institution abominable, ou comme d'autres le croient, une institution d'un mérite douteux; j'accorde que c'est une institution utile dont la France et le monarque ne peuvent se passer. Dans

ce cas, Monseigneur, Votre Excellence ne sera pas plus avancée. On opposera à ces paroles les paroles même de M. le comte Portalis, rapporteur de la commission de la Chambre des pairs.

« Si cette corporation est utile, elle doit être autorisée. Ce qui ne doit pas être possible, c'est qu'aucun établissement, même utile, existe de fait, lorsqu'il ne peut avoir aucune existence de droit, et que, loin d'être protégé par la puissance des lois, il le soit par leur impuissance. »

Dans le fait, Monseigneur, deux vues diverses partagent l'administration. Une portion voit, dans l'établissement des jésuites, un service en même temps qu'un danger. Pour profiter du service en éloignant le danger, elle s'oppose à l'admission légale qui aurait des inconvéniens; elle se contente de l'admission de fait. Une autre partie qui voit tout service et aucun danger, se contente préalablement de leur existence de fait, se proposant dans la suite d'en faire sortir par une simple formalité leur existence de droit.

Quelle que soit celle de ces lignes que

vous suiviez, Monseigneur, n'ayant pas pour vous la Chambre des pairs, et la majorité de celle des députés pouvant d'un moment à l'autre vous échapper, permettez-moi de vous dire qu'une multitude de dangers s'accumulent sur votre tête.

Et d'abord il faut y prendre garde, quels que soient vos mérites, de grandes préventions planent depuis long-temps sur vous. Il est connu que Votre Excellence n'aime ni la Charte, ni les constitutions. Lorsque le mot charte est dans votre bouche, on soupçonne que celui de contre-révolution est dans votre cœur. A l'appui de ces préventions, on cite de vous un écrit publié précédemment contre toutes les constitutions et contre toutes les chartes. Coblentz était alors tout en vous; on soupçonne qu'il y est encore.

Sans doute on peut citer plusieurs ministres, notamment en Angleterre, qui ont changé d'opinion. On sait que, dans sa jeunesse, M. Pitt a été au plus haut de la démocratie. On en dit autant de M. Wyndham, de M. Burke et du duc de Portland. De tout temps, dans le mouvement des Etats, on a

vu les esprits se partager entre deux sentimens également honorables, celui de la liberté et celui de l'autorité. Au moment où la liberté sera crue en danger, il sera convenable que les esprits généreux se portent au secours de la liberté. Il en sera de même lorsque l'autorité pourra paraître en péril. Cependant, outre qu'il est rare de voir les hommes en pouvoir revenir sincèrement à la liberté, ils s'efforcent, quand de tels changemens s'opèrent, à ne laisser dans les esprits rien d'équivoque. Ils cherchent à montrer des garanties.

Vous, Monseigneur, quand vous avez quitté les livrées de la contre-révolution pour prendre celles de la Charte, quelle garantie avez-vous donnée ? Par quel cortége avez-vous assuré et indiqué votre marche ? Si la servante de Pilate vivait, elle vous dirait sûrement comme à Pierre : *N'étiez-vous pas autrefois de ces hommes?* Elle ajouterait : *Vous en êtes encore.* Votre conduite actuelle fait croire que vous voulez en être toujours. Il en résulte, sur vous, je ne sais quel reflet de duplicité qui provoque la malveillance. Vous pouvez vous expliquer par-là le mou-

vement de haine publique que vous connaissez sûrement, et que, dans tous les cas, l'événement récent de la garde nationale a pu vous manifester.

La haine publique! Je sais, Monseigneur, tout comme un autre, la valeur qu'elle peut avoir pour un honnête homme quand il est sur la ligne de son devoir. Le poëte dit très-bien : *Nec tulit, nec ponit securè, arbitrio popularis auræ.* Il dit aussi : *Nec civium prava jubentium.* Ainsi donc, si votre résistance actuelle a pour objet de repousser de la part de vos concitoyens des injonctions dépravées, si c'est réellement pour le salut du Roi et de la patrie que vous tenez à la position que vous avez prise, non-seulement, Monseigneur, je vous admire et vous approuve, mais je vous demanderai encore de me permettre d'être à côté de vous et de partager vos dangers. Mais alors il faut être bien sûr qu'on remplit ses devoirs.

Saint Ignace d'Antioche, condamné par Trajan, peut dire avec joie : « Je suis le froment de Dieu, moulu par la dent des bêtes; je vais devenir un pain tout pur de Jésus-Christ. » Il est soutenu par la grâce de Dieu

et par les devoirs de son apostolat. Mais vous, Monseigneur, si jamais vous êtes livré à la dent des hommes, quel témoignage pourrez-vous vous rendre ? Est-ce seulement ici une multitude insensée qui vous poursuit ? Infidèle à nos lois, et averti en ce point, d'abord par les jurisconsultes, ensuite par les Cours royales, ensuite encore par la Chambre des pairs ; qui fait que vous amassez contre vous, à la suite d'une vie honorable et au milieu d'une famille qui vous est chère, une multitude de griefs justes ? Qui fait que, par une multitude de violations incontestables et que vous ne pouvez désavouer, vous vous privez d'avance de ce noble refuge de tout honnête homme dans la fidélité à ses devoirs, dans l'approbation de sa conscience ? Comment, Monseigneur ! vous immoler, non pour servir votre Roi et votre patrie, mais seulement pour servir les jésuites ! Vous immoler pour donner quelques momens de satisfaction au père Loriquet et au père Jennesseaux ! Franchement, c'est vous donner à trop bon marché ; vous valez mieux que cela.

De quelque manière que j'envisage votre

position, en vérité, Monseigneur, elle ne me paraît pas tenable : j'en frémis pour vous. Au moment où une accusation partirait de la Chambre des députés, je ne vous vois aucune défense. Je me suppose alors à la Chambre des pairs; je n'ai reçu de vous aucun bienfait, je n'ai reçu non plus de vous aucune injure : je ne vous porte donc aucune haine. Eh bien ! je vous le déclare dans la sincérité de mon ame : au moment où il me faudrait prononcer sur votre accusation, je ne pourrais faire autrement que de vous condamner à mort.

CONCLUSION ET RÉSUMÉ.

MONSEIGNEUR, la contention actuelle relativement aux jésuites, ne peut être regardée comme isolée. En mettant en évidence de part et d'autre de grandes opinions et de grandes forces, elle a mis en évidence par-là même l'ensemble des vues, des prétentions et des passions auxquelles elle appartient. En principe politique, si l'institution des jésuites est une institution monstrueuse, il faut se hâter comme telle de la supprimer.

Si l'institution des jésuites est une institution équivoque sur laquelle la France soit susceptible de se diviser, il faut encore la supprimer comme élément de trouble.

Avant tout c'est la question légale qu'il faut poser. Utile ou nuisible, dès qu'elle s'est introduite furtivement en opposition à la loi, c'est encore à la loi à la repousser, sauf au gouvernement à la présenter ensuite aux Chambres pour en obtenir l'admission.

Qu'on ne cite plus à ce sujet, soit les

Etats-Unis, soit la Russie, soit la Prusse, soit même l'empire de Napoléon. Sous l'empire où un homme avait tout envahi, les dangers d'un nouvel envahissement étaient certainement moins graves. On avait, dans le caractère du chef d'alors, des garanties beaucoup plus que suffisantes. D'un autre côté, dans des Etats schismatiques ou hérétiques, tels que sont deux grands Etats du Nord, la religion dominante dans ces Etats offre des garanties convenables.

J'en dirai autant des Etats-Unis. Comme un prince est plus facile à circonvenir qu'une république, celle-ci est moins susceptible aussi des attentats personnels; sans compter que, dans la constitution franchement républicaine, la liberté est nécessairement plus affermie, surtout contre une domination de prêtres.

D'après ces considérations, la dissolution de tous les établissemens de jésuites actuellement existans, est le seul parti que je puisse proposer à Votre Excellence. Pour cela il faudra sans doute auparavant secouer le joug et des congrégations et du *parti prêtre;* n'hésitez pas. Vous pouvez perdre

un moment le ministère. Si vous y tenez, il vous reviendra avec l'appui et les suffrages de toute la France. Dans tous les cas, le ministère que vous garderez encore quelque temps, ne vaudrait certainement ni votre gloire, ni la gloire du Roi, ni le salut de la France; il pourrait, comme je vous l'ai dit, vous mener vous-même à votre perte.

Si ce parti ne vous convient pas, et si vous persistez à demeurer dans la position que vous avez prise, vous n'avez plus, pour vous comme pour tous, qu'un moyen de salut. Je pense tout-à-fait alors comme on suppose dans le public que pensent en secret M. Dudon, M. de Bonald, M. de Vitrolle, c'est-à-dire qu'il faut se hâter de supprimer en France la Charte et toute espèce de simulacre de constitution. Mon premier motif, c'est que ces simulacres étant de simples roseaux, ils sont comme un piége pour tous les courages et toutes les générosités qui cherchent à s'y appuyer. Dans un autre cas, ils peuvent occasioner la perte de l'Etat et de la monarchie; car en s'y attachant pour faire tomber le despotisme, on peut ébranler l'Etat entier.

Je demande l'abandon de la constitution et de la Charte par un autre motif; c'est qu'avec une apparence de liberté, on a l'air de recevoir librement et volontairement l'ignominie. Sous un despotisme franc, l'ignominie est imposée : elle n'est pas acceptée.

Lorsque nos soldats français, captifs dans un empire du Nord, se virent obligés de recevoir de leurs maîtres les châtimens brutaux, usités chez ces peuples, ils ne résistèrent pas, ils ne murmurèrent pas, ils se mirent tous ensemble à *béler*. Interrogés sur cette singularité : « Vous nous traitez comme des bêtes, dirent-ils, nous nous plaignons comme elles. » Je dirai de même au gouvernement d'aujourd'hui : Si vous voulez absolument nous faire accepter vos jésuites, vos congrégations, vos missionnaires, vous pouvez nous dispenser de vos discours. Ayez seulement des gendarmes, et payez-les bien. La tyrannie contre laquelle il y a possibilité de résistance doit être repoussée. Celle contre laquelle il y a impossibilité doit être supportée. Dans le premier cas, vous pourrez voir la France se soulever, rugissant de colère et de fureur; dans le second cas, elle pourra,

avilie et abrutie, se contenter de *bêler*, et vous aurez au moins par-là une apparence de paix.

Je conviens que ce parti peut avoir de grandes difficultés; et alors je pourrais vous proposer un moyen que j'ai proposé il y a quelques années à un homme d'État, pour l'Espagne.

Une multitude de grands et de doctes personnages, secondés d'une multitude de mendians, de moines et d'estafiers, sont sans cesse à prôner en Espagne le gouvernement absolu : *El Rey netto*. De cette doctrine révoltante partout, révoltante encore plus dans la position de l'Espagne, il résulte pour ce pays un état dévorant de dissension et d'anarchie. Si on me voulait faire, dans ce pays, le premier ministre avec la confiance entière du monarque, il me semble que je pourrais mettre une fin à ce fléau. Aussitôt installé, je commencerais à faire rassembler auprès de moi les chefs les plus ardens de ce parti. Je leur dirais avec toute la douceur possible : « Messieurs, vous ne pouvez disconvenir qu'un roi dans sa position a toujours besoin d'un conseil. Que ce conseil se compose de

telle ou de telle manière, c'est à faire selon les temps. Dans les temps féodaux, il suffira de quelques barons et de quelques féaux; dans un temps plus avancé en civilisation, où le mouvement des affaires agitera toute une nation, et où l'esprit d'affaire sera entré dans toutes les classes, vous sentez par beaucoup de raisons qu'il faudra composer ce conseil, dans toutes les parties de l'Etat et dans toutes les classes. » Non-seulement je pérorerais sur ce texte avec tous mes pouvoirs et tous mes amis; je prierais encore longtemps et je supplierais. A la fin, ne pouvant fléchir aucun de ces grands personnages, je me mettrais, en vertu du *pouvoir absolu*, à en faire suspendre une vingtaine à des potences de cinquante pieds de haut, à commencer par M. de Calomarde, et à finir par le très-révérend père Cyrille. Cela fait, je traiterais ensuite de nouveau avec les autres.

Monseigneur, si vous voulez établir en France le pouvoir absolu, Votre Excellence peut avoir recours au même moyen. Cependant, je la prie de faire attention à quelque différence.

Lorsqu'on se jette dans la voie des coups

d'Etat, et qu'on a franchement en but un résultat de droit et de justice, on peut essayer de vaincre ainsi une résistance qui sera momentanée. On aura commis une violence ; mais la violence passera : le résultat demeurera. Telle serait l'implantation d'un système de charte et de liberté en Espagne, formé dans l'esprit de ses anciennes mœurs et de ses anciennes lois. Mais en France, lorsque, pour renverser la Charte et nos libertés, on aura fait subir à un grand nombre de récalcitrans (parmi lesquels on voudra peut-être bien me compter) des violences et des supplices, s'il se trouve en résultat, que ce n'est que pour établir des jésuites, des congréganistes, des missionnaires et tous les janissaires du *parti prêtre*, on verra ce que cela aura.

Monseigneur, en y réfléchissant je ne vous conseille pas du tout ce parti. Vous êtes très-fort ; mais le temps est plus fort que vous. Vous êtes très-fort ; mais Samson et Milon de Crotone dans l'ordre physique, Bonaparte dans l'ordre politique, nous montrent qu'on peut périr par l'abus de ses forces.

FIN.

CAMPAGNE

D'UN

JEUNE FRANÇAIS

EN GRÈCE.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

CAMPAGNE

D'UN

JEUNE FRANÇAIS

EN GRÈCE,

ENVOYÉ PAR M. LE DUC DE CHOISEUL.

F.-R. SCHACK,

ÉTUDIANT EN DROIT A PARIS, ANCIEN PALICARE DU GÉNÉRAL EN CHEF COLOCOTRONI.

Otia te, Rufine, juvant, frustràque juventæ
Consumis florem patriis inglorius arvis?

CLAUDIEN, carm. III, in Ruf...

Ces climats peuvent encore produire des actes de patriotisme et de vertus capables de surprendre les nations les plus civilisées de l'Europe....

Comte DE CHOISEUL-GOUFFIER, ancien ambassadeur à Constantinople, *Voyage pitt. de la Grèce, Disc. prél.* (1778).

PARIS,

FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, LIBRAIRES,

RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXVII.

Fr 949.5061
Sch/Cam

A MESSIEURS LES HONORABLES MEMBRES

DU

COMITÉ GREC DE PARIS.

MESSIEURS,

Je crois remplir un devoir saint et précieux à mon cœur en venant aujourd'hui vous payer le tribut de ma reconnaissance, et vous offrir l'hommage de ma *Campagne en Grèce*. Elle vous appartient autant qu'à moi, Messieurs, puisque je vous dois le beau voyage d'Athènes. C'est à vous principalement que je suis redevable de sa publication, ainsi qu'à Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans, et à MM. le comte Destutt-Tracy, le général La Fayette, Dufresne Saint-Léon et Laffitte. Après

celle d'avoir combattu pour la liberté grecque, c'est la plus douce satisfaction que je recueille à mon retour dans ma patrie. C'est vous, Messieurs, qui me la procurez, et toute ma vie je vous en rendrai grace.

Parti pour l'antique patrie des dieux et des héros sous vos auspices et sous ceux d'un noble duc, dans la famille duquel la Grèce compte ses plus fervents adorateurs, à qui mon devoir me prescrit-il mieux d'adresser mon ouvrage qu'aux hommes les plus éclairés, les plus illustres et les plus recommandables de la nation française, qui les premiers se sont cotisés pour secourir les malheureux chrétiens d'Orient, les ont consolés de l'abandon des rois, et ont formé dans la capitale cette société immortelle, une des gloires de la France, devenue le point central, le foyer, le canal par lequel se transmettent aux Grecs tous les bienfaits de l'Europe, en dépit des amis des Turcs, du privilége, du pouvoir absolu, d'une intolérance inhumaine et barbare, et d'une politique atroce qui frémit au seul nom de liberté et d'indépendance, mais qui ce-

pendant, et Dieu lui en rendons grace, vient de sortir de sa cruelle indifférence et de lancer ses vaisseaux dans les mers du Levant, fatiguée une fois peut-être de voir massacrer tout un peuple dont les ancêtres ont civilisé la terre, et qui n'ambitionne d'autre conquête que celle de sa liberté, que les farouches Ottomans lui ont ravie par la force et la violence?

Quel que soit le résultat de la noble lutte de ce peuple généreux, vous aurez rempli votre devoir, Messieurs, et payé votre dette à la civilisation. Vous aurez bien mérité de tous les peuples de la chrétienté en vous dévouant tout entiers à la cause sacrée de la liberté légale, de la religion et de l'humanité. Sans votre zèle, Messieurs, sans vos secours abondants (et que de fois je l'ai entendu de la bouche des Hellènes!), la population de la Grèce serait retombée sous le joug d'un despote irrité; ou plutôt, préférant la mort à l'esclavage, ruine vivante et glorieuse, elle aurait disparu sous ses ruines antiques.

Fasse le ciel que l'affranchissement de la Grèce vienne bientôt récompenser vos efforts

et vos travaux. Une nation de plus, espérons-le, va être donnée au monde ; vous aurez contribué à faire ce glorieux présent à la terre; les peuples vous devront décerner la plus belle des couronnes, celle que méritent de véritables amis de l'humanité, qui auront acquis la noble gloire d'avoir arraché des populations entières aux tourments de la faim, à la barbarie musulmane, et rendu la Grèce à la liberté.

Je suis avec le plus profond respect,

Messieurs,

votre dévoué serviteur.

F.-R. SCHACK.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Généreux défenseur des libertés publiques,
Ennemi déclaré des princes tyranniques,
Permets qu'aux vœux du peuple osant unir les miens,
Je t'apporte, ô Choiseul! l'hommage des Vosgiens.
Ah! que ton souvenir est cher dans nos montagnes!
Que l'on aime à te voir habiter nos campagnes,
Lorsque tous les étés, abandonnant Paris,
Tu cours te délasser dans nos vallons fleuris!

Que d'actes généreux, quels traits de bienfaisance,
Signalent parmi nous ton aimable présence!
Du timide orphelin ta voix sèche les pleurs;
Et de la veuve en deuil terminant les malheurs,
Comme un Dieu tu souris à leur triste indigence,
Et leurs pressants besoins font place à l'abondance.

Provoqué chaque jour par un bienfait nouveau,
Le doux espoir s'assied au seuil de ton hameau.
Du riant Hoüécourt [1] les antiques chaumières
Doivent à tes vertus leurs tardives lumières;
Les écoles des arts et de la piété
Attestent dans ses champs ta générosité;
Et tous leurs habitants, pleins de reconnaissance,
Bénissent à l'envi ta gloire et ta naissance.

Mais du fond de nos champs, de nos hameaux chéris,
Ta gloire, noble pair, revole vers Paris.
Que de fois au sénat, d'une voix éloquente,
Tu foudroyas l'espoir d'une ligue insolente!
Ennemi du désordre et sage ami des rois,
Des peuples opprimés tu sais plaider les droits,
Et, de tes intérêts faisant le sacrifice,
D'audacieuses lois combattre l'injustice.

Amant de ton pays, tu voulus l'affranchir
D'un imprudent décret [2] qui devait t'enrichir;
Et ce noble combat où brilla ta grande ame,
Fit voir que l'honneur seul et t'anime et t'enflamme.

1 Village des Vosges où est situé le château de M. le duc de Choiseul.

2 Loi de l'indemnité pour les émigrés, par laquelle M. le duc de Choiseul recouvre en partie la perte d'une immense fortune.

Et cependant, Choiseul, frappé de longs malheurs,
De nos dissensions tu sentis les fureurs;
Et fidèle à ton roi, battu par la tempête,
Que d'orages affreux ont grondé sur ta tête!

Fuyant de ton pays les attentats cruels,
Et de jours trop sanglants les excès criminels,
Emportant avec toi nos regrets et nos larmes,
Tu passas ton printemps au milieu des alarmes.
Jouet de l'infortune et des chagrins mortels,
Dépouillé de tes biens et des champs paternels,
Loin du bruit et du sang, des scènes meurtrières,
Tu baignas de tes pleurs les rives étrangères.

Tu t'en souviens encor, quand errant sur les flots [1],
Tu tombas dans les fers, victime des complots;
Par quel tourment cruel, par quel sanglant outrage,
La fortune voulut essayer ton courage.
Pour comble d'infortune, après ces maux soufferts,
Deux ans injustement tu gémis dans les fers,
Loin de ton sol natal, de ta famille errante,
Que voyait l'étranger plaintive et gémissante;
Mais ta fille éloquente émut Napoléon,
Et vint te consoler d'un cruel abandon.

1 Naufrage de Calais.

De la patrie enfin ont fui les noirs orages,
Tu n'as plus désormais à craindre les naufrages;
Coulant en paix tes jours pleins de nobles vertus;
Tu vois des factions les poignards abattus.
De tes malheurs passés effaçant la mémoire,
Tu jouis parmi nous de la plus noble gloire;
Et de nos droits sacrés défenseur courageux,
Tu soutiens dignement leurs débats orageux.

Des Grecs infortunés embrassant la défense,
De ce peuple tu sais secourir la vaillance.
Unissant tes efforts aux dignes citoyens
De la cause des Grecs les plus fermes soutiens,
Des rives de la Seine à celles de la Grèce,
Vos secours abondants apportent l'allégresse,
Paralysent l'espoir de ses cruels bourreaux,
De la vengeance en elle allument les flambeaux;
Et de sa liberté préparant la conquête,
Sur le sultan Mahmoud font gronder la tempête.

Au fond de son sérail, plongé dans les plaisirs,
Le despote, dit-on, s'arrache à ses loisirs.
Qu'il accourt voir enfin cet immense incendie
Qui dévore des Grecs la nouvelle patrie!
Plus rapide, plus prompt que le cours des torrents,
Il embrase leurs cœurs de ses feux dévorants.

En vain marchent contre eux ses bandes vagabondes,
En vain souillent leurs champs ses hordes furibondes,
Rien ne peut arrêter l'élan de leurs soldats;
Leurs faibles bataillons dissipent ses pachas.

Si de lâches succès ont couronné ses armes,
Si ses *spahis* cruels, de Scio tout en larmes,
Massacrèrent sans frein les nombreux habitants,
Aux crins de leurs chevaux traînèrent les enfants,
Les vierges, les vieillards, les mères éplorées,
En virent de leur sang les terres arrosées;
Si l'île d'Ipsara, libre au milieu des flots,
Disparut sous la cendre avec tous ses héros,
Ses barbares soldats, sur le champ du carnage,
Éprouvèrent bientôt le féroce courage
Des Grecs électrisés au spectacle sanglant
De leurs frères couchés sur ce terrain fumant;
Si dans Missolonghi ses hordes effrénées
Entrèrent en silence, au carnage acharnées,
Se livrèrent sans frein à leur férocité
Sur le sexe innocent de la noble cité,
Il sait quels flots de sang ses hordes répandirent
Au pied de ces remparts que les Grecs défendirent:
Que d'Ottomans plongés dans la nuit du cercueil
Y virent tour-à-tour expirer leur orgueil!

La Grèce alors s'arma d'une double vengeance,
Et fit trembler Mahmoud dans les murs de Byzance.

De l'Europe, je sais, d'injustes potentats [1]
Accueillent ses projets; secondent ses états,
Et condamnant des Grecs la guerre auguste et sainte,
Montrent la cruauté dont leur ame est empreinte.
Éternels ennemis des révolutions,
Ils tiennent sous leurs mains de nombreux bataillons,
Tourmentent leurs hameaux, leurs villes gémissantes,
Pour nourrir à grands frais leurs troupes indolentes,
Et, comprimant partout l'esprit de liberté,
Redoutent justement ce torrent irrité.

Mais si des rois chrétiens secourent Sa Hautesse,
Les peuples généreux favorisent la Grèce.
Ils espèrent bientôt revoir la liberté
Couvrir de ses bienfaits son sol ensanglanté;
Tous ils forment des vœux pour son indépendance;
Tous, contre le despote, ils demandent vengeance.

Il est dans nos climats des hommes généreux,
Compatissants aux maux d'un pays malheureux;
En France, un comité d'illustres Philhellènes
D'un peuple abandonné calme, adoucit les peines.

1 Nous ne parlons que de l'Autriche, *digne alliée de la Turquie.*

Qui ne connaît le nom de ce grand citoyen[1]
Qui d'une noble lutte est le puissant soutien?
La cause de la Grèce est si juste et si belle,
Que de la terre entière elle enflamme le zèle.
Honneur à ces guerriers qui, sous ses étendards,
D'une guerre aussi sainte affrontent les hasards.
Brûlant de l'affranchir, de venger ses outrages,
Ils sont tous accourus des plus lointains rivages;
Le Russe et le Français, le Belge, le Germain,
S'y trouvent confondus avec l'Américain.

Nous vîmes cet Anglais, digne amant de la gloire,
Aux étendards des Grecs enchaîner la victoire;
De la fière Albion et l'honneur et l'orgueil,
Ce poète, en mourant, plongea la Grèce en deuil.
Lord Byron est tombé; mais Cochrane s'avance,
Et sur le front des Grecs se rasseoit l'espérance.

Mais quel est ce Français, vainqueur dans cent combats,
Qui, sous le Labarum, commande leurs soldats?
C'est l'illustre *Fabvier* : ses talents militaires
Remplissent de son nom nos annales guerrières.
Voyageur, je l'ai vu camper à Marathon;
Naguère dans Athène assis au Parthénon,
Défendant les tombeaux des dieux de l'ancien monde,

[1] M. Eynard.

Il porta chez les Turcs une terreur profonde.
Se figurant le voir réveiller leurs états,
Son nom est devenu l'effroi des potentats:
Il brave leurs arrêts; ses mœurs républicaines
Combattent des tyrans les maximes hautaines.

Généreux citoyens, vos longs efforts vainqueurs
Verront bientôt des Grecs se finir les malheurs;
N'espérez plus revoir, dans la plaintive Athène,
Un pacha commander où tonnait Démosthène.
D'un peuple renaissant la jeune liberté
Portera votre nom à l'immortalité.
Il ira réjouir, dans la nuit éternelle,
Du grand Léonidas la phalange immortelle,
Consolera les Grecs au fond de leurs tombeaux,
Sans cesse combattra leurs féroces bourreaux,
Et beau d'honneur, paré du manteau de la gloire,
Il courra d'âge en âge au temple de mémoire.

PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

On a vu et on voit encore, dans plusieurs états du continent européen et du continent de l'Amérique, de nouvelles théories, de nouvelles opinions modifier avec plus ou moins de succès le gouvernement et la civilisation de peuples divers. Chez plusieurs, on voit encore la divergence d'opinions et de conduite, produite chez les individus par l'attachement à leurs principes politiques, ou par les calculs de leurs intérêts personnels, diviser la presque généralité en deux corps ou en deux classes assez opposées, qui luttent l'une contre l'autre avec une persévérance qui dégénère quelquefois en acharnement, et, comme aujourd'hui en Portugal, montre le champ de bataille à côté

de la tribune, et oppose la baïonnette à la parole.

Mais tandis que ces préoccupations intestines absorbent presque tous les intérêts et toutes les facultés de la plupart des peuples divers de l'Europe et de l'Amérique, et les divisent, il s'est élevé tout-à-coup dans ces belles contrées qui séparent immédiatement l'Europe de l'Asie, dans cette Grèce à qui l'Europe doit sa civilisation, ses arts, et jusqu'à son esprit, il s'est élevé, dis-je, le drapeau d'une insurrection générale contre l'oppression la plus féroce. A la vue de ce drapeau, les opinions opposées dans l'intérieur des divers états ne se sont point éteintes, n'ont pas fait la paix entre elles; mais dans les deux partis, tous les esprits un peu distingués, tous les cœurs un peu généreux se sont ralliés pour concourir par leurs vœux, leurs secours et leurs efforts au succès de la cause des Grecs. La politique des gouvernements, leur jalousie, et leur rivalité mutuelle, les avaient empêchés jusqu'à présent de

s'entendre et de se concerter pour la faire triompher ; mais il était permis de croire qu'il n'existait pas un homme qui ne fût intérieurement animé du désir noble et ardent de voir enfin sortir de l'esclavage le plus ancien, le plus fameux, et le plus aimable des peuples de l'Europe.

Je l'avouerai, du moins quant à moi, ce fut ce sentiment qui, au sortir du collége, à l'âge de vingt ans, me fit partir pour la Grèce. Son sort est sur le point d'être décidé, son drame sanguinaire est aujourd'hui près d'arriver à son dénoûment; et à cet égard j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour ceux qui l'attendent, de connaître le détail des scènes que j'ai vues pendant la sixième campagne, au moment où, après l'espèce d'entr'acte, pendant l'hiver qui vient de s'écouler, la septième campagne s'est ouverte sous de si malheureux auspices, devant les murs de cette antique cité qui fut la mère des sciences et des lois, de cette Athènes tant de fois prise, reprise et

saccagée, et qui vient encore d'avoir la douleur d'être témoin de ces événements tragiques et de ces scènes sanglantes qui stimulent aujourd'hui de toutes parts l'intérêt et la générosité en faveur d'une poignée d'hommes indomptables.

CAMPAGNE

D'UN

JEUNE FRANÇAIS

En Grèce.

CHAPITRE PREMIER.

Avide de connaître les événements dont l'Orient est le théâtre, et plus encore de combattre pour la liberté sous l'étendard de la croix, j'allai en Grèce visiter la patrie de Miltiade et d'Aristide. Une curiosité dévorante, que j'allais rassasier de merveilles, me poussait depuis long-temps vers ces belles contrées enchantées par la fable, consacrées par l'histoire, et dont les ruines sont si imposantes. L'éducation que je venais de recevoir dans les colléges, tournée tout entière vers les cités de la Grèce et de l'ancienne Rome, des républiques et de la liberté, m'excitait et m'enflammait à me vouer à la défense de la plus noble des causes, et à voler dans ces régions célèbres

que tant de fois sur les bancs des écoles j'avais *parcourues par la pensée.*

Les jours de mon adolescence s'écoulaient, je terminais mon cours d'humanités, et j'avais lu avec quelque succès les classiques grecs et latins que l'on met entre les mains de la jeunesse. Naturellement fier et d'un caractère décidé, je me sentais né pour une sage indépendance, et tous les auteurs que j'avais lus n'avaient fait qu'enflammer mes désirs et échauffer mon imagination.

Je jouissais de cet âge heureux où nous épuisons sans le savoir des douceurs qui s'envolent, où l'homme ne se nourrit que d'espérance et bannit toute inquiétude. Sans être sorti encore de ma petite cité, je voyais que l'intrigue et l'argent étaient les seules voies pour aller à tout dans ce siècle dédaigneux où la vertu et le mérite ne sont plus que des qualités roturières.

Amant de l'étude et de la réflexion, j'écoutais avec avidité les récits des exploits glorieux des Grecs, et leurs efforts généreux pour remonter au rang des nations. Mon cœur et mon imagination étaient remplis de leurs brillants faits d'armes. Comme élève de rhétorique, j'avais, selon l'usage, composé un discours qui devait être lu à une distribution publique des prix. En y rappelant les exploits des anciens Grecs, nos maîtres à tant d'égards, j'avais trouvé fort à propos d'y parler aussi du courage héroïque que déploient aujourd'hui leurs généreux descendants. J'avais, pour prononcer

cer mon discours, l'assentiment de mes maîtres, leur approbation et celle de l'autorité supérieure, et je fus trompé dans mes espérances. L'indignation s'empara de mon jeune cœur; je plaidai la noble cause des Grecs en présence d'un public nombreux et de mes jeunes condisciples, et résolus dès-lors d'aller me ranger sous leurs drapeaux, et de combattre pour leur indépendance, et un enthousiasme de collége devint ainsi l'indignation d'un honnête homme. Mais par un de ces coups inattendus, un trépas prématuré vint m'enlever un père, mon unique soutien et celui d'une nombreuse famille. Retenu alors par les liens de la nécessité, et ne pouvant plus porter mes espérances au-delà de mon horizon, je voyais avec peine mon zèle arrêté, sans cependant s'éteindre.

Mais bientôt mon ame fut consolée; j'appris dans ma solitude et mon abandon que des hommes généreux, revêtus des premières dignités de l'état, embrassaient avec ardeur la sainte cause des Grecs; que ces vrais philanthropes, ces amis éclairés de l'humanité, des lumières et des lois, pourraient accueillir mes vœux et seconder mes desseins.

Je m'adressai à M. le duc de Choiseul, dont les bienfaits sont si abondants et le souvenir si cher dans nos contrées, et je dus à sa munificence le plaisir de pouvoir aller combattre pour la liberté grecque, et de satisfaire enfin la plus ardente passion de ma jeunesse. Je n'ai pas besoin de faire connaître les sacrifices généreux et le dévouement

de ce noble duc pour la cause sacrée des Hellènes, dès l'aurore de la lutte sainte de la liberté contre l'oppression, de la civilisation contre la barbarie, du christianisme contre l'islamisme; les cent voix de la renommée ont proclamé dans l'Europe entière les dons abondants des honorables philhellènes. Tout récemment encore n'a-t-on pas entendu la voix éloquente de ce courageux défenseur des libertés publiques, qui a retenti jusqu'à nous, voyageurs encore aux terres de la Grèce [1], plaider devant le premier corps politique de l'Europe le salut de tout un peuple impitoyablement abandonné par tous les gouvernements à la férocité musulmane?

Impatient de traverser la Méditerranée, et de me ranger parmi les bandes belliqueuses des Colocotroni et des Nicétas, comblé des dons de M. le duc de Choiseul, je m'empressai de quitter Paris pour me rendre à Marseille.

Je m'embarquai dans cette ville le 21 janvier 1826, sur *la Nouvelle Adeline*, bâtiment de commerce nolisé par le comité grec de Paris. Je faisais partie d'une seconde expédition que, dans son zèle infatigable, envoyait en Grèce cette société philanthropique. Hormis l'équipage, nous étions vingt-quatre passagers, dont dix officiers et quatre sous-

1 Discours de M. le duc de Choiseul à la Chambre des Pairs, dans les premiers jours de juillet 1826; nous avons lu ce discours à Napoli de Romanie, dans les journaux de France, qui pénètrent dans tous les coins du monde.

officiers français; le reste, officiers piémontais, allemands, polonais, espagnols, et M. Alméda, colonel portugais. Parmi ces braves on remarquait le capitaine Justin de Rouen, qui pour la seconde fois allait reparaître sur les champs de bataille de la Grèce, brûlant de venger la mort d'un illustre philhellène, du colonel *Baleste*, son ami, tué près de lui, en Crète, dans les combats.

La cause de la régénération de la Grèce est si juste et si belle, qu'elle inspirait les mêmes sentiments de générosité à ces vaillants guerriers qui, des rives du Tage et du Borysthène, de la Seine et du Danube, de l'Ebre et de la Vistule, accouraient dans l'opulente cité de Marseille, pleins du noble désir d'aller se mesurer contre les ennemis des chrétiens, et de renouveler en Orient les glorieux exploits de notre antique chevalerie. Avides de gloire, dévorés de la soif des combats, ils quittaient avec joie pour la vie des camps le séjour passif des garnisons, et dédaignant de végéter dans les régiments des rois de l'Europe, préféraient aller combattre pour l'indépendance de la Grèce.

Nous apportions en présent aux Hellènes mille fusils français, autant de vêtements militaires. Un autre navire, qui un mois après nous devait mettre à la voile, chargeait des armements et des habillements pour équiper quatre mille hommes.

Notre expédition était sous la conduite de M. Piscatory, qui récemment était de retour de la Hellade, d'où il avait ramené, pour le déposer sur le sol

hospitalier de la France, le jeune enfant du plus vaillant homme de mer de notre siècle, de Constantin Canaris d'Ipsara. Cet honnête jeune homme, de la ville de Paris, jaloux de prendre part à l'affranchissement d'un peuple dont les ancêtres ont civilisé la terre, faisait un digne usage de sa fortune, s'arrachait de nouveau aux douceurs de la maison paternelle, impatient de revoir les mers du Levant et de reparaître sur le théâtre sanglant de la Grèce.

Dans la matinée du 21 janvier, *la Nouvelle Adeline* appareilla par un vent favorable, et nous fit bientôt sortir du port fréquenté de cent nations commerçantes. Insensiblement nous perdîmes de vue les côtes de la Provence, et les derniers sommets de la patrie disparurent à l'horizon lointain.

C'est alors que j'éprouvai de bien vives émotions, que je sentis battre fortement mon cœur au doux souvenir de la terre natale que j'allais quitter peut-être pour jamais. Mais à la pensée que j'allais fouler dans peu de jours le sol qui vit naître les héros et les dieux de l'ancien monde, j'adressai joyeusement mes adieux à la patrie. J'éprouvais un plaisir extrême, une ivresse continuelle à m'avancer sur cette mer parsemée d'îles, dont les tableaux variés offrent une source de jouissances toujours nouvelles pour le navigateur. Les savants ouvrages d'Homère, de Barthélemy, de Pouqueville à la main, j'étais à la veille de parcourir cette terre classique, si riche de souvenirs. Ce n'était plus à

travers le prisme de l'illusion que j'allais contempler ces belles régions où chaque monument, chaque pas, chaque débris transportent à trois mille années de distance l'imagination du voyageur. Malgré les ravages de la guerre et le cimeterre des Barbares, j'espérais, tout en servant la cause des Hellènes, avoir l'occasion de pouvoir encore déchiffrer quelques inscriptions, de remuer des débris, d'interroger des ruines.

Le 22 au soir nous découvrîmes les côtes de la Sardaigne, nous côtoyâmes ses rivages pendant la journée du 23, et le 24, au lever brillant de l'aurore, les riantes campagnes de la Sicile s'offrirent à notre vue. Déja j'apercevais Marsala, l'ancienne Lilybée d'où les Grecs et les Romains voyaient sortir de Carthage ces flottes si fameuses. La *villa* riante de *Motia*, les champs en fleurs de Mazzara venaient plus loin frapper mes regards; et mon imagination, se promenant sur cette côte enchanteresse, rêvait les aspects de Sélinonte, de ses temples, de ses pompeux édifices, de ses colonnes encore debout, ressemblant à des tours, et plus loin l'hospitalière Agrigente. De riches forêts d'oliviers et d'orangers, ombrageant au loin le penchant des collines, un grand nombre de villes et une multitude de villages où semblaient respirer l'aisance et l'allégresse, assis agréablement dans de fraîches vallées, au bord de la plus belle mer qui soit au monde, déroulaient devant nous des tableaux ravissants. Les sommets rougeâtres et fu-

mants de l'Etna, que nous découvrions de trente lieues de distance, dominaient au loin ces campagnes et couronnaient cette scène imposante. Ces détails, trop fastidieux peut-être, pourraient paraître dignes d'intérêt, si nous n'avancions vers cette Grèce, théâtre de si grands événements.

Le 26, la mer devint houleuse, et nous fûmes arrêtés par les vents d'est les plus violents. Sans cesse poussés vers la côte d'Afrique, nous fûmes obligés de louvoyer dans les parages de Malte pendant six journées entières. Nous nous décidâmes enfin à relâcher dans cette île; et le 2 février, vers les trois heures après midi, nous mouillâmes dans le port vaste et profond de la cité Lavalette. Timides Argonautes qui presque tous naviguions pour la première fois, nous étions fatigués déja de quelques jours de tourmente, et maudissions l'élément trompeur. Mais dans notre agréable séjour à Malte, nous devions trouver un dédommagement bien doux à nos souffrances légères. Quelle joie fut la nôtre, lorsque abordant le rivage, nous reposâmes notre vue sur des prairies émaillées de fleurs, sur des moissons naissantes, et sur de verdoyantes forêts! Sous le beau ciel de Malte, au cœur de l'hiver, nous jouissions d'un nouveau printemps, et d'un spectacle si tardif et si rapide à la fois pour nos trop rigoureux climats, d'une riante verdure et du doux ombrage des citronniers et des orangers.

Malte nous offrait sans cesse de nouvelles jouis-

sances : notre curiosité s'alimentait chaque jour de merveilles. Nous admirions ces fortifications étonnantes, où la nature et l'art ont réuni tous leurs efforts pour rendre inexpugnable ce rocher contre lequel est venue se briser tant de fois la puissance ottomane. Nous entrions avec un saint respect dans ces riches églises si pompeusement ornées, et où le culte est si majestueux et si florissant. La magnifique cathédrale Saint-Jean et celle non moins admirable de la Citta-Vecchia, dont nos pas osaient à peine fouler la riche mosaïque, nous étalaient le luxe religieux dans toute sa profusion, faisaient briller à nos yeux l'or et l'argent, et nous montraient de tous côtés de rares peintures à fresque, et les superbes statues des illustres chevaliers de Malte. Nous nous plaisions à voir accourir un peuple immense aux églises, au bruit harmonieux des cloches argentines, qui pendant une partie du jour retentissaient au loin sur les flots, comme pour appeler dans le port le navigateur battu par la tempête.

Mais si la religion est florissante sous le ciel fortuné de Malte, nous remarquâmes que les passions des insulaires y étaient aussi ardentes que le climat. Nous en fûmes témoins dans ces jours de désordre qui nous retracent les bacchanales d'Athènes et les saturnales de l'ancienne Rome. Nous vîmes les Maltais célébrer les orgies du carnaval ; mais avec une passion effrénée, une force et une énergie inconnues dans nos contrées.

Après une relâche fort agréable de quinze jours dans l'île de Malte, où le joug pesant des Anglais fait toujours regretter la domination paternelle de la France, graces à un vent favorable, nous mîmes à la voile. Nous étions à peine en pleine mer, lorsque nous aperçûmes venir à nous deux yoles élégantes, conduites par huit rameurs vigoureux. Nous mîmes aussitôt en panne pour les attendre. Forçant de rames, elles parvinrent bientôt à notre bord, nous amenant les deux fils de l'amiral *Miaulis* qui revenaient de la Grande-Bretagne, où l'aîné, capitaine de vaisseau, avait été envoyé en mission. Nous les reçûmes parmi nous avec plaisir, et, toutes voiles dehors, continuâmes notre route.

Le vent devait bientôt nous retirer ses faveurs, et l'élément perfide commençait à se conjurer contre nous à l'entrée de cette mer Adriatique, qui toujours recèle dans son sein des tempêtes, *parages orageux*, le dit si justement *Horace*. Le vent redoublant de violence, il nous fallut ne plus garder qu'une seule voile, qui nous faisait encore filer dix nœuds à l'heure. La plupart, tourmentés par le mal de mer, nous éprouvions un malaise pénible; le plus désagréable roulis nous jetait sans cesse de l'un à l'autre bord; et la mer furieuse, soulevée jusque dans ses plus profonds abîmes, s'élevait, comme pour nous engloutir, en forme de hautes montagnes, et retombait en lames mugissantes sur le pont du navire. Cette affreuse captivité sur les flots dura pendant trois jours entiers;

nous découvrîmes enfin les plaines d'Olympie, et après sept jours de traversée de Malte à Zante, le 22 février, à l'entrée de la nuit, quittant une mer violemment agitée, nous jetâmes l'ancre dans la magnifique rade de cette ville. Nous touchions à Zante, pour prendre connaissance de la situation des choses; ses habitants, si pleins d'intérêt pour leurs frères, nous firent le plus parfait accueil, et nous donnèrent des renseignements positifs. Je n'oublierai pas de payer un tribut de reconnaissance à la conduite généreusement hospitalière et au zèle ardent pour la cause des Hellènes de M. Fould, Français, de Metz en Lorraine, et de M. le comte Mercati, de Florence.

Nous n'étions qu'à dix-huit lieues de distance de l'héroïque place de Missolonghi, dont le canon, entendu à de courts intervalles, était au loin répété sur la mer Ionienne par les échos nombreux des bois et des montagnes. M. Piscatory, à la nouvelle que cette place était vivement assiégée et qu'elle manquait de vivres et d'argent, envoya sur-le-champ, au nom de l'expédition qu'il commandait, une somme de dix-huit cents francs.

Peu de jours après, nous nous préparâmes à quitter la riche Zacinthe, *la fleur du Levant*. C'est avec regret que le navigateur s'éloigne de ce jardin de délices, de ces champs toujours en fleurs, et de ces superbes forêts d'oliviers et d'orangers. Que le séjour de Zante nous eût paru enchanteur, si le joug odieux de l'Angleterre ne s'y appesantissait

pas dans toute sa force! Les septinsulaires regrettent encore notre gouvernement doux et paternel, sous lequel ils coulaient des jours pleins d'aisance et de félicité. Peut-être pour briser aussi leurs chaînes n'attendent-ils que le triomphe de leurs compatriotes qui combattent non loin d'eux. Le buste du bourreau des chrétiens d'Orient, d'un ennemi de l'humanité, du barbare turcophile qui vendit Parga, ses femmes, ses enfants, ses maisons, pour cinq cent mille livres sterling, du cruel Thomas Maitland, dont la laideur physique est si bien en harmonie avec la laideur morale, semble n'avoir été placé sur la grande place de Zante que pour y entretenir l'indignation publique.

Après dix jours de relâche, dont nous profitâmes pour faire des provisions et de l'eau, nous appareillâmes de Zante le 4 mars. Un vent des plus favorables enflait pleinement nos voiles. Nous eûmes bientôt quitté la mer Ionienne pour la mer Égée, doublé le cap Matapan, autrefois le Ténare, et aperçu ces rochers qui s'offrent à l'imagination peuplés de dieux et de héros; et l'antique résidence de Vénus, la fameuse Cythère, aujourd'hui *Cerigo*, déja s'élevait devant nous du sein des flots.

Nous voguions en silence, quand tout-à-coup un vent d'est nous obligea de paravirer et de fuir ces parages semés d'écueils et si féconds en naufrages. Trois fois nous dépassons le Ténare, trois fois nous tentons de doubler la pointe de l'île de Vénus pour atteindre le cap Saint-Ange, et de là

nous enfoncer dans le golfe d'Argos. Toujours il nous faut virer de bord. Pour franchir quatre-vingts lieues de distance, nous étions à la mer depuis douze jours par un temps affreux. Nos provisions étaient épuisées, nous étions réduits à n'avoir plus que du biscuit et de l'eau corrompue. Pour comble d'infortune, au milieu d'une nuit profonde, ayant eu l'imprudence de ne point mettre notre fanal, nous faillîmes, à une toise près, heurter contre un bâtiment qui venait sur nous chassé par un vent violent; et lancés comme ils l'étaient, si les deux navires se fussent touchés, ils se brisaient comme deux œufs. Certes notre position n'était pas riante; depuis trois jours je n'étais pas sorti de mon hamac, tant la mer était horrible, et toute ma vie je me rappellerai la journée du 12 mars. Nous commencions à croire aux dix années de navigation qu'Ulysse employa dans ces parages pour revoir sa chère Ithaque, lorsque après avoir bien louvoyé, le vent si désiré se jeta enfin dans nos voiles et nous fit doubler rapidement le cap Saint-Ange. Nous traversâmes un convoi de vingt-deux bâtiments de commerce qui se rendaient à Smyrne, sous escorte autrichienne, et dès-lors nous fûmes emportés violemment dans le golfe d'Argos. Nous dépassâmes, la nuit, les hauteurs du Taygète, et le lendemain, aux premiers feux de l'aurore, les riantes campagnes de l'Argolide s'offrirent à notre vue, et nous sa-

luâmes avec un saint respect la terre natale d'Hercule et d'Agamemnon.

Sortis de Marseille le 21 janvier, après cinquante-trois jours d'une traversée inquiète et pénible, nous nous trouvions enfin à la vue de la ville du roi des rois, de Tirynthe, de Mycènes et de Napoli de Romanie, lieu de notre destination, où nous mouillâmes le 18 mars dans la matinée.

M. Piscatory, chef de l'expédition, fit mettre aussitôt le canot à la mer, et s'empressa d'aller nous annoncer au gouvernement provisoire de la Grèce et au général *Roche*, envoyé du comité de Paris. Un coup de canon salua notre arrivée. Nous débarquâmes tous dans l'après-midi, au milieu d'une foule avide de nous voir, qui nous attendait sur le quai. A mesure que nous avancions, il nous fallait percer une population nombreuse qui se pressait dans les rues. De nombreux postes établis de toutes parts se rangeaient à notre passage sous les armes, et rendaient à MM. les officiers les honneurs militaires. Arrivés sur l'Agora, il nous fallut traverser un grand concours de peuple d'où s'échappait un bourdonnement sourd et continuel. Au moment où je perçais la foule avec un officier français, nous fûmes soudain interpellés par un homme d'une taille médiocre, revêtu d'un kuban grossier, et couvert, pour ainsi dire, des lambeaux de l'indigence. Cet homme était Constantin Canaris d'Ipsara, qui venait nous demander des nou-

velles de son jeune fils qui se trouve à Paris. Comme j'avais vu ce jeune enfant avant mon départ de la capitale, j'eus le plaisir de satisfaire ce brave marin. Cet homme, simple, qui a rempli l'Europe du bruit de son nom, était loin d'annoncer par son extérieur pauvre et misérable le vainqueur de deux amiraux ennemis à *Ténédos* et à *Scio*. Après avoir passé par quantité de rues étroites et tortueuses, nous arrivâmes chez M. le général Roche, qui nous conduisit aussitôt à l'Hôtel du Gouvernement, où les ministres nous attendaient.

Leurs excellences nous accueillirent avec une touchante bienveillance, et nous témoignèrent le plus vif intérêt. M. le général Roche, comme chargé d'affaires du comité grec de Paris, présenta l'expédition au nom de cette société philanthropique. M. Piscatory, prenant à son tour la parole, détailla au gouvernement les secours que nous apportions en présent à la Grèce, et témoigna le zèle ardent qui nous arrachait aux douceurs de la patrie pour venir aider une nation malheureuse à briser ses chaînes.

Son excellence le prince Mavrocordato répétait en grec les paroles françaises à ceux de ses collègues qui ne comprenaient pas notre langue. Dans cet intervalle, on nous annonça le ministre de la guerre: quelle fut notre surprise de voir un homme revêtu d'une pelisse grossière de peau de mouton, couvert des haillons de la misère, mais d'un regard brillant de feu et d'audace, d'un visage mar-

tial, et portant une ceinture garnie de pistolets et de poignards, aller fièrement prendre place au banc des ministres!

Mais ce ministre, qui, au lieu d'habits chamarrés d'or, était simplement vêtu d'une peau de mouton, était un guerrier de Souli; c'était Adam Ducas, la terreur des Osmanlis, et qui avait fait preuve de sa brillante valeur dans cent combats.

C'était un spectacle bien touchant que de voir les ministres indigents de la Grèce, cette antique mère des sciences et des lois, assis sur un misérable banc en bois et tout délabré, dans la chambre étroite d'une vieille masure, dont à chaque instant la toiture menaçait ruine; partageant les travaux de la nation, n'ayant comme elle, pour subsister, que du pain d'orge ou de maïs et l'eau des sources. A la vue de ces hommes d'état vénérables, je me représentais ces vertueux sénateurs de l'ancienne Rome, ces *Cincinnatus*, ces *Dentatus*, et ces *Fabius*, dont le désintéressement était si pur, la pauvreté si noble, et qui, dans leur zèle infatigable pour la patrie, passaient tour-à-tour de la charrue au sénat, et de là sur les champs de bataille.

Le gouvernement s'étant empressé de pourvoir à nos besoins, et nous ayant assigné des logements, nous nous mîmes à l'instant à la recherche de nos hôtes. Je fus logé dans une maison où je reçus l'hospitalité la plus touchante, comme en général dans toutes les maisons grecques. Je me trouvais chez une famille de Navarins, réfugiée

à Napoli de Romanie depuis la prise de cette première ville. Le père avait été tué à la défense de la place, et il ne restait plus que la mère, trois filles, et deux fils qui guerroyaient parmi les vieilles bandes de Colocotroni.

Cette intéressante famille me prodigua la bienveillance la plus marquante. A mon arrivée, on s'empressa de laver mon linge, de réparer mes effets; puis on me fit asseoir autour d'une table servie, non pas avec délicatesse, mais du moins avec abondance. Nous prîmes tous ensemble le repas du soir. Ces jeunes filles ingénues, de vingt à vingt-cinq ans, dont l'éclatante chevelure noire flottait en tresses sur leurs épaules, me rappelaient les naïves beautés d'Homère; assises en face de moi, ces vierges aux beaux yeux, aussi modestes que belles, baissaient la vue devant leur nouveau convive, dès que ses regards se promenaient sur elles.

Cette famille généreuse paraissait avoir beaucoup souffert. La mère me faisait entendre, durant le repas, que, chassées de leurs foyers, elles avaient été long-temps errantes dans les montagnes, ne mangeant que des racines et des herbages. Mais elles paraissaient toutes avoir oublié leurs souffrances, en songeant qu'elles étaient parvenues à sauver leur pudeur de la violence musulmane. Un fils de cette maison, capitaine dans les troupes de Colocotroni, après avoir trouvé sa mère et ses sœurs dans les montagnes du Péloponèse, les con-

duisit à Napoli de Romanie, où il ne songea qu'à essuyer leurs larmes et à leur assurer une existence. Après avoir passé trois jours au milieu de cette famille hospitalière, j'en pris congé avec regret et me rendis près du général Roche.

Pendant ce temps, était arrivé le brick l'*Heureux Retour*, amenant aux terres de la Hellade une troisième expédition, commandée par M. le capitaine Gérard, neveu de l'illustre général qui peupla de si brillants souvenirs l'histoire de nos armes.

Quatre mille fusils, autant de vêtements militaires, une pharmacie, que son altesse royale le duc d'Orléans, plein d'une généreuse pitié pour l'humanité, envoyait dans la patrie d'Esculape, composaient la cargaison du navire. Ainsi, avec les armes que nous avions apportées, et six mille gibernes et autant de schakots, dont cent d'officiers, plus, cent épées et cent sabres de cavalerie qu'un brick anglais avait débarqués le 27 février dernier, on pouvait organiser en bataillons six mille hommes.

MM. les officiers de la troisième expédition s'étant réunis à ceux de la seconde, ils partirent aussitôt au nombre de vingt-six pour Athènes, où se formaient les troupes régulières, en s'y rendant les uns par mer, les autres par la route des montagnes en passant par Épidaure.

CHAPITRE II.

Je veux essayer, dans ma narration, de donner principalement le tableau de la Grèce en 1826, et de rapporter successivement les événements auxquels je pris part durant le cours de la sixième campagne, ceux dont je fus le témoin, ou que j'appris de la bouche des principaux acteurs.

Lorsqu'au commencement de 1826 j'abordai les rivages de la Grèce, sa situation était bien passive. Le courage malheureux de ce peuple venait d'essuyer de nombreux revers devant des forces intarissables. Il s'en fallait de beaucoup que la révolution fût aussi avancée que la première ou la deuxième et troisième année de l'insurrection, et cependant la sixième s'ouvrait, et, par une fatalité déplorable, par la chute de Missolonghi. Tant de revers n'étaient survenus que depuis la terrible invasion du farouche Ibrahim, qui, à la tête de ses nombreux Arabes, mettait tout à feu et à sang dans le Péloponèse. Néanmoins le moral des Hellènes était excellent, l'enthousiasme ne s'était pas ralenti; et, à voir tout un peuple en armes qui couvrait les campagnes de la Grèce, il était impos-

sible de croire que cette nation ne sortît pas victorieuse de sa lutte sanglante.

A son arrivée à Napoli de Romanie, le voyageur peut se représenter toute la Grèce. Quoique saccagée de toutes parts, cette ville misérable semble être la seule encore debout dans ces contrées malheureuses. Siége du gouvernement de la Hellade, et transformée en un vaste arsenal, elle présente à l'observateur militaire le tableau le plus instructif et le plus intéressant: une population de quarante mille habitants tout entière en armes, de nombreux bataillons s'organisant de toutes parts, une nation belliqueuse s'occupant de fabrication de fusils, d'yatagans, de sabres et d'armes de toute espèce, voilà ce qui s'offre aux regards du voyageur. De tous côtés, les Hellènes aiguisent en silence les poignards contre la tyrannie, aux lieux où tant de fois ils ont été aiguisés par leurs dignes ancêtres. A Napoli de Romanie, tout est en armes, jusques à l'enfance et au clergé. Les évêques, empressés de faire servir la religion au bien de l'état, portent tour-à-tour le casque et la mitre, prêtent leurs lumières à l'administration publique; témoin cet éloquent archevêque de Patras, Germanos, dont le savoir et la vaillance ont si bien répondu à la piété fervente. Les popes et les archimandrites, marchant sur les traces de ces dignes prélats, quittent à l'envi la soutane pour la cuirasse, l'église pour les camps, et se montrent aussi braves et intrépides dans les combats qu'humbles

pieux au pied des autels. Ils sont les amis, les soutiens et les consolateurs de leurs concitoyens; ils ne séparent point leur sort de celui de l'État; ils ne songent point à acquérir des trésors pour vivre dans l'opulence et l'oisiveté, tandis que leurs malheureux compatriotes vivraient au sein des privations et de la misère pour assurer leur indépendance. Ils croiraient déshonorer leur noble caractère de ministres, s'ils se montraient insouciants aux calamités publiques; et loin de diviser les esprits par des intrigues et des factions, ils font tous leurs efforts pour les réunir, afin de vaincre l'ennemi commun et de chanter en paix les louanges de l'Éternel.

Les nombreuses bandes des Colocotroni, des Nicétas et des Mavromichalis, qui se succèdent sans cesse à Napoli de Romanie, y répandent un mouvement continuel. Là on jouit du spectacle le plus intéressant et le plus varié. On y voit des représentants de toutes les nations du monde, tant la cause des Grecs intéresse toutes les ames grandes et généreuses; l'aspect des costumes, des mœurs, des usages, et tant de modernes idiomes, tout vous frappe et vous étonne. Ici ce sont des prisonniers arabes, avec leurs vêtements africains, employés aux travaux de la ville; des Négresses esclaves à côté des femmes charmantes de la Grèce, dignes des beautés antiques; là des Philhellènes de toutes les contrées, Français, Allemands, Anglais, Russes, Polonais, Italiens, mêlés parmi la foule des Hel-

lènes rassemblés dans l'Agora de Napoli de Romanie.

Cette ville, autrefois Nauplie, n'a pas changé de position. Elle est bâtie sur une espèce d'isthme, entre la mer et le rocher formidable qui est la citadelle qu'on nomme Palamide. Cette citadelle, une des plus fortes de l'Orient, semble avoir été destinée par sa nature à être une place imprenable. C'est un rocher à pic, à perte de vue, dominant au loin l'Argolide et son golfe, et dont il a fallu, pour atteindre le sommet, tailler un sentier dans le roc.

On ne peut arriver à Napoli de Romanie que par un chemin fort étroit et en passant sous le canon de la citadelle. Cette place, dont les remparts sont hérissés d'artillerie, possède quatre cents bouches à feu, dont trois cents sont toujours prêtes à vomir la mort sur les assiégeants. Un grand nombre de ces pièces sont de trente-six, et beaucoup de soixante-quatre. Une centaine ne sont pas en état, parce qu'elles manquent de boulets de calibre.

La nature a bien plus fortifié Napoli de Romanie que la main des hommes; mais maintenant elle est encore plus forte par le courage de ses habitants que par sa position naturelle, et, comme les enfants de Lacédémone, ils comptent plus encore sur leur valeur que sur la force de leurs remparts. Ses fortifications, qu'on doit aux Vénitiens, lorsque leur république florissante dominait en

Orient, ont un grand besoin d'être réparées. Il faudrait, d'après les calculs faits, une somme de deux cent mille francs au moins. L'œil contemple encore avec une sorte d'orgueil sur les flancs de ses murailles le lion de Saint-Marc, qui semble rugir sur ses antiques donjons, tant de fois témoins de l'humiliation du croissant.

Napoli de Romanie, qui voit tous les jours arriver dans ses murs une multitude de familles que chasse partout sur son passage un ennemi farouche, renferme une population bien au-delà de ses constructions. Il y a des maisons ordinaires qui ont trois étages, où se trouvent entassées soixante et même cent personnes. Celle où je demeurais, ainsi que M. le général Roche, en renfermait soixante et seize. Les deux tiers de ces malheureux sont encore sans asile, et ne savent où reposer leurs pénates errants. Ils s'établissent jusque sous les degrés, dans les caves, dans les écuries; la plupart manquent de pain, n'ayant qu'une nourriture chétive, sont étendus sur la terre humide, rongés par les insectes et la vermine, malades, souffrants et prêts à rendre le dernier soupir. Les cris douloureux des enfants déchirent le cœur des mères, qui n'ont que la terre à leur offrir pour reposer, et leurs soupirs brûlants pour les réchauffer pendant la fraîcheur des nuits. Dans cette ville, généralement malsaine, soit à cause des marais qui l'environnent, ou des précautions sanitaires qu'on néglige d'y prendre, beaucoup d'entre eux sont

encore victimes de cette terrible maladie qu'on appelle *typhus*, et qui, en 1825, moissonna, pendant plusieurs mois, jusques à quatre-vingts et cent personnes par jour.

Dès qu'une famille arrive à Napoli de Romanie, elle se construit une baraque hors des murs, parce que l'intérieur en est rempli déja. Après avoir un peu creusé la terre, elle étend une natte de paille, courbe en cercles quelques branches d'oliviers, les recouvre de chaume et de gazon, et fixe là sa demeure. Quelquefois, dix, quinze personnes, hommes, femmes, enfants, sont entassés pêle-mêle dans une de ces misérables huttes, où pullule une vermine dévorante. Souvent je parcourais avec douleur ces chétives constructions. De quelque côté que je portasse mes pas, partout j'en trouvais jusqu'au nombre de cinquante et de cent même qui sont réunies en bourgades. Le nombre de ces refuges déplorables, où une population nombreuse traîne une existence souffrante, peut toujours s'élever à cinq cents.

Malgré cette désolante situation, le guerrier ne se décourage point; le cruel spectacle qui frappe ses regards, une épouse et ses enfants au sein de la détresse, ne font qu'enflammer son indignation; les filles et les femmes ne se répandent pas en plaintes, en gémissements : tous préfèrent une mort glorieuse à la tyrannie sous laquelle ils gémissaient.

Ah! c'est un spectacle bien douloureux pour

celui-là surtout qui arrive des belles villes de France, que de voir une multitude de femmes, d'enfants et de vieillards entassés dans ces baraques, et la plupart parquant, comme des troupeaux, dans les rues et dans les campagnes, n'ayant pour lit et pour tente que la terre et la voûte céleste; pour nourriture, que du pain d'orge ou de maïs, des olives et des herbages! Combien il serait à désirer que les rois très-chrétiens de l'Europe fussent transportés tout-à-coup au milieu de cette scène de désolation et de deuil! Ils se sentiraient émus, n'en doutons pas, à la vue de ces généreux chrétiens d'Orient qui, depuis six années, leur tendent les bras et ne cessent d'implorer au nom de l'humanité leur difficile protection. Ils le seraient au spectacle déchirant de tout un peuple qui arrose de ses larmes ses moissons réduites en cendres, ses maisons incendiées, ses temples abattus et profanés. Ils le seraient, en contemplant les horribles violences du musulman farouche, les enfants arrachés des bras de leurs parents; les vierges outragées, les mères de famille exposées à la licence des vainqueurs! Car, il n'est cœur si dur, dont ces scènes sanglantes ne puissent percer la cuirasse.

En parcourant les rues de Napoli de Romanie, le plus frappant contraste venait sans cesse assiéger mon esprit; c'était celui du luxe à son comble que je venais de voir à Paris, et de la misère à mesure égale dont j'étais ici le témoin. Naguère

encore je me trouvais, le jour même de la fête de son roi, dans cette superbe capitale de la France, où un peuple vif et sensible est sans cesse invité à créer et à jouir, où affluent les richesses du monde. Sorti, pour la première fois, des agrestes montagnes des Vosges, ma terre natale, je ne pouvais me lasser d'admirer ces magnifiques palais, ces somptueux édifices, ces maisons élégantes, cette nation richement vêtue, ces chars brillants, conduits par des coursiers à la crinière flottante, ce mouvement continuel et varié, cette espèce de fête éblouissante qui tous les jours se renouvelle dans ce merveilleux Paris, placé sur les bords enchanteurs de la Seine, dans une plaine charmante que couronnent de légers sommets et de pompeux édifices, où dans huit cents rues sont épars près d'un million d'hommes.

A Napoli de Romanie, au contraire, quel autre tableau je rencontrais! quel prodigieux changement de scène! Ici tout annonçait que pendant quatre cents ans avait régné sur cette terre le despotisme le plus féroce et l'esclavage le plus abrutissant. Partout mes yeux ne se reposaient que sur des cabanes, de misérables huttes grossièrement étagées. J'errais dans des rues sales, étroites, impraticables, où circulait une multitude couverte des haillons de la misère, et des lambeaux de la plus affreuse indigence. Je n'entendais plus le bruit de ces voitures, le fracas de cette fête continuelle qui m'avait frappé dans Lutèce. Je n'apercevais

plus cette foule brillante, répandue sur les quais, sur les boulevards et dans les jardins pompeux de la magique capitale. Un triste et lugubre silence régnait dans Nauplie, où accouraient les débris sanglants de la population du Péloponèse. On n'entendait de temps à autre que les voix des hommes et leurs pas sourds sur la terre, à cause de leurs sandales. C'était ce silence perpétuel des villes d'Orient, qu'a si bien peint dans son itinéraire à Jérusalem, un voyageur célèbre, lors de son séjour à Constantinople.

Partout ici régnait la misère la plus profonde, et cependant je me trouvais sous la voûte du plus beau ciel qui fût au monde, dans l'antique Nauplie, en vue d'Argos, de Mycènes, de Tirynthe, cités autrefois si opulentes. Hélas! que manquait-il à ces campagnes pour se couvrir de riches moissons? une culture légère; à cette mer, partout navigable, pour se cacher sous de nombreux vaisseaux? le commerce; à ce peuple, pour avoir des maisons propres, élégantes, pour être bien vêtu, et atteindre au luxe de nos villes? la liberté, la paix, le règne des lois, source féconde d'où jailliraient bientôt le travail, l'esprit inventeur, manufacturier, l'industrie, la prospérité et la richesse leurs inséparables compagnes?

Le gouvernement provisoire de la Grèce, lors de notre arrivée, touchait au terme de son administration. Une assemblée nationale devait se réunir à Argos ou à Mégare, pour établir un nouveau

gouvernement. On décida plus tard que le congrès se réunirait à Piada, village qui remplace Épidaure. Les primats du Péloponèse désiraient ardemment un nouvel *ordre de choses*, et voulaient une administration nouvelle, afin d'en tenir en main les rênes.

On se plaignait beaucoup du gouvernement en vigueur; dans l'Agora et les nombreux cafés de Napoli de Romanie, et dans tous les cercles, l'opinion publique lui attribuait la crise des affaires. Si Missolonghi était réduit aux abois, on accusait les gouvernants; et la chute de ce boulevard de la Grèce occidentale retombait sur leur incapacité, ou plutôt sur leur négligence de ne l'avoir pas approvisionné. Cependant, à considérer l'état des choses, ce n'était pas tout-à-fait la faute de ceux qui conduisaient le timon des affaires. Souvent la caisse publique était dénuée d'argent; et sans ce puissant mobile, sans ce nerf de la guerre, la machine était sans cesse arrêtée dans sa marche.

Plusieurs accusaient fort le prince Alexandre Mavrocordato : ils disaient hautement qu'il avait commis des dilapidations impunies; mais toutes leurs paroles étaient vagues et n'avaient rien de fondé. D'autres prenaient la défense de ce ministre, et alléguaient, pour le justifier, son modeste état d'aisance. Cependant, cet illustre Grec du Phanar, voyant qu'on payait d'ingratitude ses nombreux services, remit son portefeuille quelques jours avant la réunion du congrès. Aujourd'hui simple

citoyen, on a encore recours à ses lumières et à ses grandes connaissances politiques.

La situation de la Grèce alors n'était rien moins que passive. L'héroïque place de Missolonghi, faute de vivres, allait succomber. Dix mille Arabes, commandés par le farouche Ibrahim-Pacha, lui donnaient de fréquents assauts; elle n'avait à opposer que quatre mille défenseurs. Le général africain n'attendait que sa chute pour porter le fer et le feu dans tout le Péloponèse; mais, malheureusement pour la Grèce, ce n'était plus avec l'Arabe vagabond, mais avec l'Arabe discipliné, et par qui? par des Français que la France désavoue, et par quantité d'officiers des différentes nations de l'Europe; qui organisent à prix d'argent les hordes féroces du pacha de l'Égypte. Parmi ces hommes sans honneur, dont la plupart se sont faits Turcs, et ne sont plus aujourd'hui que de lâches renégats, on remarque un nommé *Sève*, fils d'un meunier de Lyon, qui se dit colonel de l'ex-garde, et qui, promu à la dignité de *bey*, sous le nom de Soliman, jouit en ce moment de la plus haute faveur auprès d'Ibrahim, son maître.

Monembasie, Corinthe, Athènes, Napoli de Romanie, étaient les seules forteresses de la péninsule encore au pouvoir des Grecs. Les autres places fortes du Péloponèse, tels que le château de Patras, Coron, Modon, Navarin, étaient fortement occupées par les Turcs. Tripolitza renfermait une garnison de quinze cents Arabes, et se trouvait vi-

vement bloquée par les troupes de *Colocotroni*.

Après la prise de Missolonghi, le but d'Ibrahim-Pacha était de venir directement sous les murs de Napoli de Romanie, persuadé qu'une fois possesseur de ce boulevard, il serait maître de la presqu'île. Ce n'était pas un projet si facile à réaliser. Avant d'arriver sous les murs de Napoli, il fallait franchir les nombreux défilés qui y conduisent; le fils belliqueux du pacha d'Égypte n'y fût pas venu impunément, comme au mois de juillet précédent, où il n'avait rencontré aucun obstacle. Cette fois les vieilles bandes de Colocotroni et de Nicétas, embusquées dans des gorges inaccessibles, faisaient sentinelle, et gardaient rigoureusement tous les passages.

Quoique Missolonghi fût réduit aux abois, les hardis vaisseaux d'Hydra et de Spezzia, qui allaient mettre en mer pour le ravitailler, ranimaient ses vaillants défenseurs. Ils ne cessaient, en attendant, de s'immortaliser par leur noble résistance, et repoussaient tous les jours des attaques de vive force.

Le 14 mars, un courrier vint annoncer à Napoli une brillante victoire qu'ils avaient remportée sur les Arabes. Dans les derniers jours de février, ceux-ci venaient de donner des assauts continuels pendant trois jours; le quatrième, à huit heures du soir, ils s'étaient réunis en lignes serrées, résolus, quoi qu'il en coûte, de pénétrer dans la place. Enflammés par les chants fanatiques des derviches, qui psalmodiaient des versets du Koran, en leur

criant : *Ya ghazi, ya schedid!* « la victoire ou le martyre; » précédés de leurs bairacks, ils s'étaient élancés, ivres de vengeance, jusque sur les remparts; mais vivement repoussés par les Hellènes, qui les précipitaient dans les fossés, après s'être battus avec férocité jusqu'à la onzième heure de la nuit, ils s'étaient retirés, laissant les retranchements comblés des cadavres de leurs soldats.

Ils eurent cinq cents hommes tués et un plus grand nombre de blessés; les Grecs n'eurent à regretter que cinquante des leurs, la perte étant toujours plus considérable du côté des assaillants. Ces braves guerriers avaient eu, pendant quatre heures consécutives, un assaut terrible à soutenir. Cinq mille hommes s'étaient précipités sur eux avec tout l'acharnement que donnent les longueurs d'un siége qui déja avait coûté tant de sang.

Les Hellènes, profitant de la défaite des Égyptiens, firent aussitôt une sortie vigoureuse. Au milieu de la nuit, le fusil en bandoulière, l'yatagan à la main, ils pénètrent dans le camp des Arabes, qui, fatigués des combats de la veille, sont tout endormis: frappent, égorgent et taillent en pièces tous ceux qui tombent sous leurs mains. Pour me servir des propres expressions du lieutenant-général Mathieu Dumas, qui sait aussi bien tenir la plume des gens de lettres que l'épée des guerriers, et dont on peut dire avec raison, *eodem animo scripsit quo dimicavit, la mêlée était hor-*

rible, la nuit profonde; on se massacrait aux lueurs du feu [1].

Rassasiés de carnage et fatigués de victimes, après avoir fait tomber sous leurs coups plus de quatre cents hommes, les Hellènes entrèrent vainqueurs à Missolonghi, chargés de brillants trophées. Ils rapportèrent quantité de riches pistolets et d'armes précieuses, parmi lesquelles deux cent cinquante fusils à baïonnette. Ils perdirent fort peu de leurs compagnons, tant les Arabes furent surpris de cette attaque inattendue.

1 Précis des événements militaires, par le comte Dumas; campagne de 1805, tome IV, combat de *Dnierstein*.

CHAPITRE III.

DANS la guerre d'extermination que le croissant a jurée à la croix, on ne s'étonnera pas si celui-là a toujours pris jusqu'à présent l'offensive; ses forces sont au-delà de toute proportion avec celles de la Hellade. On sait que l'empire ottoman est un des plus vastes empires de l'Europe; l'Asie et l'Afrique musulmanes ont toujours à fournir au Grand-Seigneur des hordes inépuisables. Aussi a-t-on vu, depuis ces six dernières années, ces trois parties du monde vomir successivement sur le sol de la Grèce des essaims de barbares. Heureusement pour l'Europe chrétienne que ce ne sont plus les terribles janissaires des Mahomet II et des Soliman; car, quoiqu'on dise qu'un de nos corps d'armée irait droit aujourd'hui, sans obstacle, à Constantinople, il y aurait beaucoup à douter encore d'une aussi rapide conquête. Le fanatisme des adorateurs de Mahomet est encore plus jeune et plus vigoureux qu'on ne le pense. C'est surtout de l'autre côté du Bosphore qu'on remarque dans toute sa force et son énergie la férocité des sectateurs de Moloch, et leur horreur des nations chrétiennes. L'adroit prophète, en donnant à son

peuple un code religieux, leur a donné à la fois un code militaire; sa religion, toute guerrière et portée aux conquêtes, promet dans l'autre vie une foule de jouissances à ceux qui tombent dans les combats : aussi voit-on aujourd'hui l'Arabe fanatique, malheureusement pour la Grèce, mourir en souriant.

L'Europe musulmane est venue la première arroser le sol hellénique du sang de ses enfants. L'Asie à son tour s'est empressée d'envoyer ses hordes vagabondes; et les défilés de l'isthme de Corinthe et les champs de l'Argolide ont vu dans une année trente mille cadavres de ces Asiatiques engraisser leurs campagnes. Aujourd'hui c'est l'Afrique musulmane qui vient payer son tribut à la vengeance du croissant. Le pacha d'Égypte, le prétendu vice-roi philanthrope Méhémed-Ali, a su attirer dans ses états un ramas de vagabonds que l'Europe a vomis de son sein, la plupart flétris par les lois et échappés au glaive de la justice : presque tous ont pris le turban. Le moderne Pharaon s'est servi de ses renégats pour organiser à l'européenne ses nombreux Arabes. A peine dix mille hommes ont-ils été formés en régiments et exercés au maniement des armes, qu'il s'est empressé de les jeter sur le territoire de la Grèce. C'est devant la glorieuse place de Missolonghi qu'ils sont venus faire cruellement leurs premières armes. On sait que s'ils en sont maîtres aujourd'hui, ce n'est point leur valeur, mais la famine qui la leur a livrée.

Les Arabes ont donc débarqué, pour la première fois, dans le Péloponèse, au nombre de dix mille hommes d'infanterie et de douze cents chevaux. Ils possédaient une artillerie proportionnée, et dirigée par des officiers renégats des nations chrétiennes. De cette armée, il reste à peine trois mille Arabes; le reste a succombé devant Missolonghi. Un dernier renfort a eu lieu au mois de juin dernier; il se composait de quatre mille hommes, dont une partie déja a été battue par les Maïnotes. Ibrahim attend de jour en jour de nouvelles forces. Kourchid-Pacha, son premier lieutenant, est allé en Thessalie pour recruter des Albanais, avant de s'engager dans le Péloponèse. Ces derniers étaient au nombre de six mille hommes, troupes irrégulières; ils ont perdu beaucoup moins de monde que les Arabes, à raison de ce qu'ils ont fort peu pris part aux actions générales.

Quant aux troupes que la Grèce a sous les armes, il serait assez difficile d'en préciser le nombre. Chaque chef de bandes a plus ou moins de soldats sous ses ordres. J'en ai vu qui en avaient trois cents, d'autres quatre, et au-delà. Les principaux chefs en commandent un nombre beaucoup plus considérable. Colocotroni a toujours sept à huit mille hommes sous ses drapeaux; Mavromichalis peut compter pour le moins trois mille Maïnotes; et Gouras a près de deux mille Palicares, répandus dans l'Attique.

Depuis six années que la Grèce voit tomber ses

enfants sous le fer ennemi, on est étonné de voir encore autant de ses soldats sous les armes ; car les Hellènes, habitant une contrée peu étendue, n'ont pas l'avantage de se renouveler comme leurs adversaires. Dès l'aurore de l'insurrection, toutes leurs générations au-dessus de l'enfance ont pris les armes; et l'on sait quelles moissons sanglantes la mort en a déja faites.

Les troupes de ces généraux ne sont pas organisées; ce sont des bandes de guérillas qui ont, pour combattre, leur tactique particulière. Il ne faut pas croire qu'ils vont isolément guerroyer de part et d'autre. Toujours ils se réunissent en faisceaux, et ne marchent que par colonnes. En plaine, ils savent se déployer comme des bataillons de ligne. Dans les montagnes, ils ont soin de s'échelonner de ravins en ravins, et de se rendre maîtres de tous les défilés. La tactique de ces troupes est peut-être plus propre que toute autre au territoire montagneux et coupé qu'ils ont à défendre. Les Hellènes, surtout les fiers enfants de la Selléide, connaissent parfaitement la guerre de montagnes. On a vu de leurs faibles détachements arrêter, dans certains endroits du Péloponèse, des colonnes entières.

Si nous cherchons à avancer que les guérillas sont en quelque sorte préférables dans cette guerre aux troupes de ligne, nous sommes loin de révoquer en doute l'utilité de ces dernières. Les Grecs non plus que les Turcs n'aiment pas beaucoup ce

qu'ils appellent, les premiers, les *tacticos;* et les seconds, les *nizim y djedid.* Tous les Orientaux ont une aversion marquée pour les troupes de ligne, et disent hautement qu'ils ne veulent pas être comptés tous les jours comme des troupeaux de moutons.

Accoutumé à la vie errante des montagnes, le Grec, et surtout l'Albanais, fuit comme une contagion pestilentielle la discipline de nos troupes. Sous son joug, d'intrépides guérillas, ils ne deviennent que de très-médiocres soldats, semblables à ces fleurs transplantées d'une terre indigène dans une serre où elles languissent. Témoin ces Souliotes dont la Russie fit un corps de milice à sa solde lors des expéditions de Naples et de Cattaro, et dont la discipline sévère des Russes ne fit rien.

Cependant le colonel *Fabvier*, sentant l'importance d'un corps régulier, est parvenu à organiser un régiment. Deux bataillons, forts chacun de huit cents hommes, soumis à notre système militaire, sont parfaitement exercés, et manœuvrent aussi bien que nos soldats: un troisième bataillon, organisé à Napoli de Romanie, est allé les rejoindre, et forme, avec eux, le premier régiment de ligne.

Si le colonel a toujours de l'argent pour solder sa troupe, il la tiendra sous les armes et dans l'obéissance. Cette solde n'est pas forte ; elle consiste en quinze paras par jour (trois sous de notre monnaie), plus un pain de dix paras et seize piastres

en sus, ou huit francs près, par mois, pour chaque homme.

Le soldat grec est très-sobre, boit peu de vin, se contente la plupart du temps d'olives et de différents végétaux, qu'il assaisonne à sa mode, et qu'il arrose abondamment de jus de citrons, si communs dans ces contrées. Souvent, lorsque réunis ensemble ces soldats veulent faire un repas extraordinaire, ils font rôtir des moutons entiers.

Outre ces trois bataillons d'infanterie dont nous venons de parler, le colonel Fabvier a sous ses ordres une compagnie d'artillerie, servant six pièces de campagne. Il peut compter ensuite deux cents chevaux, dont M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, fils du célèbre sénateur de ce nom, avait le commandement, et qu'à son départ de la Grèce, le colonel Fabvier a remis à M. Alméda, officier supérieur portugais. Du reste, la cavalerie est fort peu nécessaire dans les montagnes du Péloponèse, où est resserré le théâtre de la guerre : son principal service est d'éclairer et d'entretenir les correspondances.

Quant aux généraux des deux armées, ceux qui commandent les Arabes sont : Ibrahim-Pacha, fils de Méhémed-Ali, pacha d'Égypte, général en chef; Kourchid-Pacha, premier lieutenant d'Ibrahim; le renégat Sève, aujourd'hui Soliman-Bey, et Hussim-Bey, commandant la cavalerie. Reschid-Pacha et Jussuf-Pacha commandent des réserves, composées en partie d'Albanais.

Les généraux grecs sont: Théodore Colocotroni, commandant en chef les troupes du Péloponèse; Nicétas, son neveu; Jatraco, Calliopoulo, Notaras, Zocri, Gennéos, Colocotroni fils, Déli, Zaïmi, Sissini, Mavromichalis, chef des Maïnotes; Marzino, Londos, Gouras, commandant la Grèce orientale; Karaïskaki, Photomaras, gouverneur de Napoli; Nothi-Botzaris, polémarque de la Selléide; Kitzo-Tzavellas, Zerva, Adam et Constantin Ducas: ces six derniers sont généraux souliotes.

Si nous voulons parler de la marine des deux parties belligérantes, nous dirons que les Grecs n'ont à opposer aux citadelles flottantes du sultan que de frêles navires; mais ce sont les hardis navires d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara, montés par des marins intrépides. Les Turcs ont des vaisseaux et point de matelots; et les Grecs, des matelots et point de vaisseaux.

Ces derniers ont prouvé leur habileté dans différents combats sur mer. Le Grec, habitant un pays que la mer baigne et coupe de toutes parts, est matelot dès son enfance, et se familiarise de bonne heure avec le capricieux élément. L'Europe a retenti des prodiges de l'audacieuse marine des Hellènes dans les eaux de l'Archipel. Trois des plus beaux vaisseaux de l'empire ottoman ont été réduits en cendres dans les parages de Scio, de Ténédos et de Samos, par les hardis brûlots que dirigeait le vaillant Canaris.

CHAPITRE IV.

Le jour de Pâques, les Hellènes portaient pour la première fois les vêtements militaires envoyés par le comité grec de Paris. Ils quittèrent avec plaisir la chlamyde et la fustanelle pour l'habit à la française. Fiers de ce nouveau costume, ils paraissaient tous dans la joie, et Pâques fut pour eux une double fête.

Le comité rendait le plus grand service à ces malheureux soldats, qui étaient tous dans un état de nudité déplorable. On leur distribua les armes envoyées par le comité de Paris. Ces hommes dès-lors parurent tout autres, et on lisait sur leur visage un grand enthousiasme. Avec ces habits militaires, d'un coup de baguette on transforma tout-à-coup des paysans en bataillons de soldats.

C'était une chose importante que de se hâter d'armer, d'habiller et d'équiper uniformément les hommes déja enrôlés. Le moral de l'individu, la bravoure, le mépris des dangers, constituent le guerrier; l'uniformité du vêtement, des armes et de la vie régulière, fait seule le soldat, et donne à une troupe quelconque le nerf de la discipline et la force d'ensemble, *vis unita*.

Dans la matinée, les tambours réunirent les Hellènes dans l'Agora de Nauplie, et la parade y eu lieu comme sur une place d'armes. Immédiatement après, les troupes partirent pour aller manœuvrer dans les campagnes qui ouvrent la vaste plaine d'Argos. Une foule immense, avide d'un spectacle si nouveau pour elle, était accourue admirer la belle tenue des défenseurs de la patrie.

Le général *Roche*, accompagné du ministre de la guerre *Adam Ducas* et de plusieurs généraux grecs, passèrent la revue, et firent exécuter plusieurs évolutions. Les Hellènes montraient beaucoup de prestesse et d'ensemble dans leurs manœuvres; et, à la vue de ces troupes, on eût cru se trouver devant des bataillons français. Après avoir satisfait une multitude de spectateurs, les Hellènes rentrèrent à Nauplie au son d'une musique guerrière, et se retirèrent dans leurs casernes.

C'est alors que, le 2 avril, je vis la flotte grecque, composée de vingt-neuf voiles de guerre, de onze brûlots et de vingt mystics ou petites barques, sortir des eaux de l'Archipel, sous les ordres de l'amiral Miaulis, pour aller porter des vivres à Missolonghi. Elle alla se réunir dans les eaux de Cérigo, et de là mit à la voile par un vent favorable. Elle avait à son bord les généraux de cette place, Lambro, Ischo, Zerva, Souliotes; Spiro et Milio, Roméliotes, venus à Napoli de Romanie pour demander des vivres. Après une traversée

de trois jours, elle découvrit les côtes de l'Étolie, et croisa quelque temps devant l'île de Zante.

Le 5 avril, au lever du jour, un bâtiment parti de cette île fit aux défenseurs de Missolonghi un signal convenu, de trois coups de canon, pour annoncer l'apparition de l'escadre grecque. Les Hellènes usèrent, en cette circonstance, d'une ruse fort avantageuse. Ils feignirent de vouloir capituler, et, après de longues négociations avec Ibrahim-Pacha, ils demandèrent ce qu'il leur avait promis, de sortir avec les honneurs de la guerre.

Les Grecs, prévenus de l'arrivée de leurs navires, entretenaient ces négociations uniquement pour gagner du temps. Ils étaient dans une telle joie, qu'ils commencèrent à tirer le canon en signe de réjouissance. L'ennemi, déconcerté, ayant découvert ce stratagème, forma le projet de les attaquer le lendemain.

L'armée arabe commença le feu au lever du soleil. Ibrahim porta ses forces régulières sur les petites îles de Clissova et de Marmora, seuls points pour les Grecs de communication avec la mer. C'est là qu'on avait coutume de débarquer les vivres pour Missolonghi. Le poste important de Clissova était occupé par cinq cents Roméliotes, sous la conduite du général Kitzo-Tzavellas. Clissova avait été fort heureusement renforcé la veille; car le lendemain Kourchid-Pacha reçut l'ordre d'Ibrahim de marcher sur ce point avec huit mille Albanais.

A la vue des barques nombreuses qui couvraient la mer et qui gouvernaient droit sur Clissova, le général Tzavellas ordonna aux siens de commencer le feu : plusieurs pièces d'artillerie vomirent à l'instant la mort sur les bateaux ennemis. Un grand nombre de chaloupes canonnières, que possédaient les Turcs, répondirent à ce feu meurtrier. La canonnade la plus meurtrière, jointe à une fusillade continuelle, écrasa les deux partis pendant deux heures entières. Après de vigoureux efforts, les Hellènes n'avaient pu encore faire reculer les Albanais, quand tout-à-coup Kourchid, atteint d'une balle, commence à fuir. Les Albanais en désordre imitent leur général. Désespérés d'un succès qu'ils croyaient certain, et voyant l'opiniâtre résistance des Hellènes, ils se retirent déconcertés, non plus au nombre de huit mille; car deux mille de leurs cadavres flottent sur les eaux, et les gémissements d'une foule de blessés retentissent dans leurs rangs. Outre ces pertes, trente bairucks ou étendards sont abandonnés par les Turcs au pouvoir des défenseurs de Clissova.

A la fatale nouvelle de la déroute de son premier lieutenant, Ibrahim envoie sur-le-champ huit mille Arabes, sous les ordres de Hussim-Bey. A l'approche de cette autre masse de Barbares, les Hellènes, fatigués, qui goûtaient un instant de repos, se réveillent comme des lions ardents, et se préparent à de nouveaux combats. Le général Tzavellas, s'adressant à ses compagnons, leur dit :

« Nous sommes fatigués, il est vrai ; mais notre sa-
« lut et notre gloire doivent nous faire oublier nos
« fatigues. Illustrons doublement cette journée ;
« nous avons fait tomber sous nos coups et mis
« en fuite huit mille Albanais, frappons de la même
« déroute ces Arabes qui s'avancent. Je vous re-
« commande seulement, ajoute-t-il, de bien diri-
« ger vos coups contre les officiers. — Général, ré-
« pondirent tous ensemble les Palicares, vos ordres
« seront remplis ; nous voulons la victoire ou la
« mort. — Oui, reprit Tzavellas : vainqueurs, des
« lauriers immortels nous attendent ; vaincus, nous
« emportons dans la tombe l'admiration de nos
« compatriotes. »

A ces mots, les Hellènes courent à leurs pièces, en portant le ravage dans la masse ennemie. Un feu terrible s'échange des deux côtés. Les Arabes reculent découragés à la vue de cette muraille d'airain qu'ils ne peuvent enfoncer. C'est en vain que leurs officiers les frappent à coups de plat de sabre pour les faire avancer. Si quelques-uns marchent, les chefs les poussent. Une grande partie enfin parvient à descendre sur la plage, et arrive devant la redoute sous le feu vif et plongeant des Hellènes. Ceux-ci, fidèles à l'ordre du jour, tirent sur les chefs, qu'ils reconnaissent à leurs larges turbans et à leurs brillants costumes.

Hussim-Bey, qui commande les Arabes, s'approche, dans une barque, en criant à ses soldats : *En avant, en avant !* Mais Tzavellas a reconnu le

chef ennemi, et il ordonne de faire feu sur la barque qui le porte. A peine a-t-il parlé que Hussim-Bey tombe frappé du plomb mortel. Le bruit de sa mort retentit aussitôt dans les rangs des Africains, qui s'enfuient en désordre et abandonnent Clissova.

Ce sanglant combat avait duré toute la journée du 5 avril : les Grecs n'eurent à regretter qu'une centaine des leurs, tous morts en héros; le nombre de leurs blessés ne se montait pas à plus de cent cinquante. Le résultat de cette victoire fut la prise de deux mille cent soixante fusils, cent quarante-six sabres d'officiers, vingt tambours, douze cents fusils albanais, beaucoup d'argent, quantité de riches pistolets et de magnifiques poignards.

Ainsi finit cette journée mémorable. Les Hellènes, après avoir soutenu, au nombre de cinq cents hommes, les attaques réitérées des Albanais et des Arabes, rentrèrent vainqueurs à Missolonghi, laissant les gorges de Clissova comblées des cadavres des Turcs.

Cette courageuse résistance, d'un petit nombre d'hommes à des masses, sert à prouver à ceux qui en doutent encore la bravoure des Hellènes, dignes de donner la main, sans intervalle, à leurs ancêtres. Ce fait d'armes démontre de nouveau qu'une poignée d'hommes intrépides, animés de l'esprit de patriotisme et de liberté, sort toujours triomphante de sa lutte contre un troupeau de lâches et d'esclaves.

CHAPITRE V.

Dans les derniers jours de mars, je partis de Napoli de Romanie avec Gennéos Colocotroni, fils de l'illustre général de ce nom, sa suite nombreuse et plusieurs Philhellènes, pour aller visiter le tombeau d'Agamemnon, et en même temps observer de près Tripolitza. Ce jeune capitaine se montra fort généreux à notre égard, et nous témoigna un vif intérêt.

Montés sur de légers chevaux moraïtes, nous nous élançâmes rapidement dans la vaste plaine d'Argos, et nous nous dirigeâmes d'abord sur Tyrinthe. Nous arrivâmes bientôt dans cette antique cité de Vulcain. Des masses énormes, éparses çà et là, attestaient encore les restes imposants de constructions cyclopéennes. Nos yeux contemplaient avec admiration d'épaisses murailles, bâties avec d'énormes quartiers de rochers qui forment une enceinte qui seule a résisté aux ravages du temps. Nous gravîmes, quoique difficilement, avec nos chevaux, l'éminence sur laquelle s'élevait l'acropolis de Tyrinthe. Après avoir exploré ces ruines, nous descendîmes dans la plaine. A chaque instant,

nous traversions des villages incendiés et vides d'habitants. Nous passâmes par celui dont le cadi de Napoli de Romanie était en partie propriétaire. Il ne restait plus rien des débris de la superbe habitation que ce ministre de la justice possédait en ces lieux embellis par de magnifiques jardins d'orangers.

Nous ne tardâmes pas à traverser l'Inachus et à entrer dans Argos. Le voyageur y cherche en vain une des plus fameuses capitales de l'Orient. Argos ne lui offre plus aucune trace de la ville du roi des rois. La paix des tombeaux y a remplacé le bruit éclatant des festins et des fêtes. Quatre siècles d'oppression et d'injures ont pesé sur la ville d'Agamemnon; et le descendant des fiers Argiens, passant d'une domination à l'autre, a vu constamment son nom traîné dans la poussière.

La nature cependant est toujours la même en ces beaux lieux. Argos est assis, comme autrefois, au pied fleuri de collines verdoyantes, au fond d'un golfe, dans une plaine enchanteresse. Mais la mer, avide de baigner encore ses murailles, ne vient plus laver qu'une plage déserte et des campagnes ravagées.

C'est en parcourant les rues solitaires d'Argos que le voyageur se demande: Où est cette multitude qui s'y pressait jadis? Où sont ces cent mille guerriers qui, montés sur de nombreux vaisseaux, volaient, sous la conduite d'Agamemnon, à la conquête de Troie? Que sont devenues ces habitations

somptueuses, ces monuments des arts, ces temples, ces palais aux cent colonnes qui fatiguaient les airs, ces fontaines jaillissantes qui décoraient les places publiques et y répandaient au loin la fraîcheur et la vie? Hélas! une misérable cabane remplace la demeure élégante de Clytemnestre et d'Agamemnon; et le palais magnifique où Iphigénie vit élever son enfance, et s'endormait sur la pourpre des reines, est devenu le refuge d'animaux immondes! O vicissitudes des empires! le temps, l'infatigable temps, dans sa course rapide, a tout dévoré; tout, et Argos, et ses rois, et sa domination! Les royaumes, comme les nations, et celles-ci, comme les hommes, meurent donc naturellement, quand les guerres civiles, les révolutions et les conquêtes ne les frappent pas de mort violente!

Depuis la guerre actuelle, Argos a été plusieurs fois incendié; toutes les habitations grecques qui, d'après la volonté de leurs maîtres, sont dans la Hellade réunies en ligne et séparées de celles des Turcs, sont devenues la proie des flammes. Le Kiaïa-Bey de Tripolitza, qui y porta le premier la dévastation, eut soin d'épargner celles des Musulmans, qui toutes sont isolées avec leurs jardins et leurs dépendances.

Malgré le ravage du temps et des Barbares, on y rencontre encore quelques débris de son antique existence. Un grand nombre de chapiteaux mutilés sont couchés çà et là; plusieurs colonnes,

que l'on a creusées, au lieu de supporter, comme autrefois, les voûtes des palais, servent d'abreuvoirs aux troupeaux.

Avant de quitter Argos, Colocotroni nous offrit à dîner. Deux moutons rôtis tout entiers furent servis aux convives. Des esclaves argiens nous versaient à boire à la ronde. Nous portâmes de longs toasts à la liberté grecque, et à la brillante valeur du général en chef, Théodore Colocotroni. Aussitôt après ce repas, qui pouvait avoir quelque ressemblance avec ceux des héros des temps antiques, nous sortîmes d'Argos et prîmes le chemin qui conduit au tombeau d'Agamemnon.

Nos yeux étaient sans cesse frappés, sur notre route, par les tableaux les plus riches et les plus variés. Une nature merveilleuse, enchanteresse, sous un ciel couleur de rose, nous offrait une source de jouissances continuelles. Malgré la guerre affreuse qui désolait les belles campagnes de l'Argolide, elles se couvraient néanmoins, sans culture, de moissons. L'aloès, le mûrier, l'oranger, et le triste cyprès, si convenable à l'affliction de ces beaux lieux, offraient au voyageur de doux ombrages contre la chaleur du jour.

Après une heure de marche, nous aperçûmes le tombeau du roi des rois. Frappés d'admiration, nous nous arrêtâmes un moment enchantés; puis, précipitant nos chevaux, nous arrivâmes au pied du monument du haut duquel trente siècles nous contemplaient. Il serait difficile de peindre

l'émotion que nous éprouvâmes en foulant le tertre de gazon qui renferme les dépouilles mortelles du plus puissant des rois des temps antiques. La situation romantique où reposent ses cendres nous avait tous plongés dans une mélancolie profonde. La solitude des campagnes qui l'environnent, l'agitation des arbres plaintifs des forêts, le murmure des vents qui se jouaient dans d'épais feuillages, le vaste et lugubre silence qui régnait au loin, nous présentaient une scène à la fois majestueuse et imposante.

Nous quittâmes le tombeau d'Agamemnon, et rentrâmes, au déclin du jour, dans Argos. Là je pris congé de mes compagnons de voyage et de Gennéos Colocotroni, qui allèrent coucher le même jour à Napoli de Romanie. Je passai la nuit à Argos, désirant partir le lendemain pour aller voir le poste important des Moulins à une demi-lieue de cette ville, et me joindre ensuite à plusieurs Palicares de Mavromichalis, qui partaient pour le Magne, plein du désir de connaître cette région indomptable, et les lieux célèbres où florissait l'antique Lacédémone.

CHAPITRE VI.

Comme je désirais depuis long-temps connaître le poste célèbre des Moulins, j'allai satisfaire ma curiosité. En prenant la route qui conduit d'Argos dans la Laconie, je suivis quelque temps les rivages de la mer, et, après avoir franchi la petite rivière de l'Érasinus, qui s'échappe avec impétuosité de rochers voisins, j'arrivai à *Mylos* ou aux Moulins. Avant la guerre, c'était un village bâti à l'entrée des marais de Lerne. Le farouche Kiaïa-Bey de Tripolitza l'a plusieurs fois incendié, et il ne reste plus qu'un moulin à deux tournants et cinq à six maisons. Des eaux pures et salubres s'échappent toujours avec abondance de la fameuse fontaine de Lerne, et alimentent ces marais célèbres où la valeur d'Hercule triompha de l'hydre qui désolait ces contrées.

Le gouvernement grec a confié la défense de ce poste à un des fils de Pierre Mavromichalis, prince du Magne. On a senti toute l'importance de cette véritable position militaire, depuis la tentative, au mois de juillet 1825, d'Ibrahim-Pacha, qui en désirait fort la possession, à cause de la quantité de

grains qui s'y trouvait pour alimenter la population nombreuse de Napoli de Romanie.

L'affaire qui s'y engagea entre les Grecs et les Arabes, que l'on a eu la prétention d'appeler bataille des Moulins, n'a été rien moins qu'un modeste combat, sanglant à la vérité. La cavalerie arabe, commandée par Ibrahim en personne, descendit au galop des montagnes, et fondit sur le poste, qui n'avait qu'une faible garnison. Les Hellènes souffrirent quelque temps du choc de cette impétueuse cavalerie; mais, ayant eu le temps de recevoir des secours de Napoli, ils parvinrent à repousser une aussi téméraire attaque. En même temps, une goëlette grecque, armée de 18 canons, étant venue s'embosser dans les eaux du golfe, fit un feu terrible sur les Égyptiens.

Le général Roche et le colonel Fabvier se trouvaient alors tous deux à Napoli de Romanie. Les deux notables Philhellènes s'empressèrent de donner leurs conseils aux chefs grecs, et leur assignèrent des positions pour arrêter l'ennemi, qui s'avançait sous les murs de la place. Il y eut à cet égard une discussion entre le général Roche et le colonel Fabvier. Le premier avait placé Démétrius Ipsilanti avec cinq cents hommes dans un jardin entouré de murailles crénelées, situé à l'entrée de Nauplie.

Le colonel Fabvier s'opposa, dit-on, justement à l'occupation d'une position isolée, qui n'offrait aucun avantage, et voulut tirer un meilleur parti

des cinq cents hommes en les faisant avancer. Ses conseils ne furent pas suivis; d'ailleurs l'ennemi n'arriva pas jusque-là; une troupe de Palicares le refoulèrent bientôt dans les montagnes, en lui tuant une cinquantaine d'hommes.

Je quittai *Lerne* le soir de mon arrivée, et, profitant de la fraîcheur de la nuit, je partis pour le Magne avec plusieurs soldats qui allaient revoir leur famille, et moi leur contrée sauvage et leur peuplade belliqueuse. Après avoir gravi pendant six heures des montagnes escarpées, nous descendîmes tout-à-coup dans une agréable vallée, où nous nous reposâmes jusqu'au lever de l'aurore. Nous étant remis en route, nous marchâmes, au sortir de la vallée, à travers des sentiers difficiles et rocailleux, tant que les feux du soleil ne nous firent pas chercher la fraîcheur. Vers onze heures, la chaleur devint si excessive, que nous nous arrêtâmes, au bord d'un torrent, sous l'ombrage de magnifiques platanes. Plusieurs moutons rôtis la veille, du pain de maïs en abondance, et quantité d'outres de vin, satisfirent notre appétit et notre soif.

Au déclin du jour, nous continuâmes notre route, marchant, tantôt au bord de précipices effrayants et de gorges affreuses, au bruit d'une foule de torrents qui tombaient avec fracas des montagnes. Le plus souvent nous traversions de belles vallées émaillées de fleurs, d'où partait l'odeur la plus suave, et qu'arrosaient de nombreux ruisseaux dont le doux murmure interrompait seul le

silence de la nuit. Après avoir traversé les villages dévastés de *Trixéme*, de *Palœochori* et de *Karvathi*, nous franchîmes, au hameau de Saint-Bazile, les eaux limpides de l'Eurotas, aujourd'hui Vasili-Potamos, et après quelques heures de marche, nous arrivâmes à Mistra.

Cette ville, située sur le penchant d'une colline, dominée par les hauteurs du Taygète, est la capitale du Magne; elle est peu distante du territoire de l'antique Sparte: c'est la ville sacrée des Maïnotes; c'est là l'asile indomptable de leurs peuplades guerrières. Les Turcs savent, par une cruelle expérience, qu'elle leur est aussi chère, que les Français savent cruellement aussi que l'antique capitale des czars, que Moscou aux coupoles dorées, l'est aux Moscovites. Toutes les fois que la Grèce tenta de secouer le joug de ses tyrans, c'est toujours du Magne que jaillit la première étincelle de l'insurrection; c'est à cette contrée que s'adressèrent les Orloff, quand une escadre des Russes parut pour la première fois dans les mers du Levant. C'est dans l'Éleutheron-Laconie que toujours se débarquaient les munitions de guerre et les armes, qui, si long-temps aiguisées en silence, devaient être un jour si meurtrières pour les Ottomans. Ce sont les montagnes escarpées, les défilés impraticables, qu'offre partout l'âpre contrée des modernes Spartiates, que n'a pas osé attaquer le farouche Mahomet II, qui, dans la rapidité de ses conquêtes, venait de courber sous son joug douze

royaumes, de renverser deux empires, de prendre deux cents villes, et de subjuguer la Grèce entière.

On a beaucoup parlé des tribus belliqueuses qui habitent la sauvage région du Magne. Plusieurs savants voyageurs ont prétendu que les Maïnotes sont les véritables descendants des fiers Spartiates. Des deux côtés, disent-ils, se retrouvent les mêmes usages, les mêmes mœurs, un amour excessif de la liberté, et surtout du vol, qui a, pour ainsi dire, parmi eux ses autels. En effet, les Maïnotes possèdent ces qualités, et surtout la dernière, qui ne sera jamais qu'immorale. M. Pouqueville, dans son Voyage en Grèce, donne une peinture véridique de cette peuplade. Par son long séjour et par ses courses continuelles dans ces régions fortunées, cet éloquent écrivain est plus à même que tout autre de connaître le caractère des peuples qui les habitent. Cependant on ne peut révoquer en doute leur bravoure; toujours les fiers enfants du Magne se sont montrés intrépides dans les combats. Jamais les Turcs n'ont pénétré dans leurs sauvages retraites, et l'on s'est plu à dire que c'est à raison que ces derniers méprisaient un territoire aride, des rochers stériles, tandis que leurs attaques réitérées venaient constamment se briser contre ces mêmes rochers et contre l'opiniâtre résistance de leurs défenseurs.

Ils sont avides de pillage et de butin, il est vrai. Ils n'ont reconnu long-temps d'autre patrie que les gorges et les aspérités du Taygète. Nous sommes

braves dans nos montagnes, disaient-ils; que nos ennemis viennent nous y attaquer .... Ces sentiments annonçaient sans doute une sorte d'égoïsme; mais ils sont si pauvres de civilisation, qu'on pouvait leur pardonner. Aujourd'hui, ils manifestent de plus nobles sentiments; ils prennent part à la lutte générale, et combattent pour l'affranchissement de la patrie. Ils doivent ce changement à la douce éloquence du vénérable évêque d'Hélos, qui, depuis le siége de Tripolitza, déracina de leurs cœurs ce lâche égoïsme, à la place duquel brillent aujourd'hui une ame grande et généreuse et un patriotisme brûlant.

Finissons par dire que les Maïnotes ne se courberont jamais sous le joug de la conquête. Réfugiés dans les montagnes qui de tout temps ont été l'asile de la liberté, sous l'abri des rochers qui ont repoussé loin d'eux les vices et les tyrans, ils paralyseront toujours les efforts de leurs agresseurs. Ils conserveront le flambeau sacré de la liberté, aussi ancienne chez eux que les montagnes du Taygète, et jamais ils ne déposeront les armes, non plus que les fiers enfants de la Selléide, de l'Olympe aux quarante-deux sommets, de l'Étolie, du mont Ida et des monts blancs de la Crète aux cent villes.

Le chef de ces modernes Spartiates est Mavromichalis. Sous le nom de Bey du Magne, il gouvernait la contrée durant la domination du sultan. Il payait un léger tribut à la Porte, et, pour garant

de son pouvoir, il avait un de ses fils en otage à Constantinople.

Ce vaillant capitaine, que j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois à Napoli de Romanie, chez M. le général Roche, est âgé de cinquante ans; il a un son de voix enchanteur quand il parle l'idiome harmonieux des Hellènes; sa stature est imposante; son visage coloré, où brillent les plus beaux traits, plein de feu et d'expression, est ombragé par d'énormes moustaches qui viennent se nouer par derrière. Membre du gouvernement provisoire de la Grèce et un des personnages les plus influents du pays, il a excité un des premiers la terrible commotion politique qui agite aujourd'hui l'antique patrie des dieux et des héros.

Fils du fameux Jovanni Mavromichalis, qui joua un si grand rôle dans l'insurrection de 1770, comme son père, il a déja payé de bien sanglants tributs à la révolution; Kiria-Kouli, son frère, est mort dans les combats, et Elias, un de ses fils, entouré d'un essaim de Barbares, en Eubée, et ne voulant pas tomber vivant entre leurs mains, s'est poignardé.

Deux fils lui restent encore, espérance de la patrie. L'un commande le poste des Moulins devant Nauplie; l'autre à peine âgé de dix-huit ans, amené récemment à Paris par M. *Piscatory*, a été adopté par le comité grec, qui, dans sa philanthropie, sachant que la nature n'a fait qu'ébaucher l'homme et que l'éducation l'achève, s'est

chargé de l'instruction d'une foule de jeunes Hellènes, pour les renvoyer un jour dans leur patrie, munis d'une éducation forte et libérale, et abreuvés aux sources de leurs ancêtres, nos maîtres dans l'éducation comme dans la liberté.

CHAPITRE VII.

Impatient d'aller visiter les ruines de Sparte, je me hâtai de quitter Mistra, je passai les eaux de l'Eurotas et commençai à fouler cette terre si riche de souvenirs. Des débris imposants étaient encore épars, des chapiteaux brisés, enfoncés dans la fange, et des colonnes tronquées couchées sur l'herbe, dispersées les unes au bord d'un ruisseau, d'autres couchées dans la plaine. Je m'approchai de cette île célèbre où s'exerçait une jeunesse nombreuse, qui est encore ombragée par de superbes platanes, qu'arrose l'Eurotas [1].

Le soleil, s'enfonçant insensiblement à l'horizon, venait de disparaître; au jour mourant, commençait à succéder une nuit profonde. J'allais repasser les eaux de l'Eurotas, quand tout-à-coup l'astre brillant des nuits, montant à l'horizon opposé, vint prodiguer sa lumière aux campagnes.

La scène majestueuse qui se déroulait devant moi, le vaste silence de ces lieux désolés, interrompu seulement par le murmure des ruisseaux

1 Le Plataniste, lieu d'exercice à Sparte.

et la chute des torrents, l'aspect des ruines de l'antique cité des Spartiates, m'arrêtèrent plongé dans une rêverie profonde. Fatigué, je m'assis sur une pierre isolée, les yeux fixés ou sur les ruines, ou sur les eaux brillantes de l'Eurotas, qui poursuivait son cours avec un doux murmure à travers une vallée charmante.

« Voilà donc, me dis-je, le sol fameux où naquit Léonidas, la ville où Lycurgue fit observer ces lois sublimes qu'avait rêvées son génie! En ces lieux la civilisation vint jeter ses premières racines; là, sur un espace étroit, naquirent des milliers de héros, qui firent trembler le monde; là, fleurirent, aux rayons purs de la liberté, la vertu et le génie. A Sparte, on accourait admirer cette constitution ingénieuse où l'on voyait l'union de la royauté, de l'aristocratie et du gouvernement populaire, produire l'égalité sans désordre, la liberté sans anarchie, et l'obéissance sans esclavage. »

C'est pour écraser cette fière Lacédémone que toutes les hordes de l'Asie se mettaient en campagne; mais vains efforts! Ce colosse d'argile venait se briser contre le bouclier d'airain de la liberté. Ah! qu'il était beau de voir la puissance aux prises avec la vertu, lutte sublime d'où la vertu sortait toujours triomphante!

Si Sparte fût restée sage, peut-être, avec l'admirable constitution de son gouvernement, serait-elle encore seule debout au milieu des ruines de la Grèce! Elle devait redouter cette ambition qui

devait la conduire à sa ruine, ne point songer à reculer ses frontières; car dès qu'un empire s'étend, sa sécurité devient douteuse et chancelante. Semblable à l'ancienne Rome, élevée pour la guerre, elle eût dû constamment s'interdire les conquêtes dont Rome fit l'objet de sa politique, et dont, après sept cents ans, elle ne recueillit que l'esclavage, sans pouvoir éteindre sa soif brûlante, qui devait tout dévorer, tout, et Rome, et l'univers, et ses conquérants. Le système de celle-ci devait être son tombeau, l'autre ne devait s'effacer du globe qu'en rejetant ce même système.

Mais, trop confiante en ses succès, Lacédémone oublie que la servitude est fille de l'ambition, et que chercher le pouvoir, c'est courir à l'esclavage. Elle ne sait pas que chacune de ses conquêtes est un progrès vers sa chute, un pas vers la servitude. Mais, c'en est fait de sa liberté! La Grèce gémissante a vu les descendants de Miltiade et d'Aristide humilier devant un satrape les lauriers de Marathon et les cyprès des Thermopyles.

La chute de Sparte est prochaine: aussi Sparte succombe, et, comme tant d'autres cités, disparaît de la surface de la terre, malgré la sagesse de son législateur, qui semblait devoir lui assurer une durée, je ne dis pas égale à celle du monde, car les ouvrages de la sagesse ne sont pas éternels; mais ceux de la folie s'ébranlent sans cesse. La première, d'une main hardie et vigoureuse, grave ses caractères, ses caractères durables, sur le ro-

cher; la seconde, d'une main lâche et débile, trace les siens sur la poussière.

Je regagnai Mistra dans la nuit. Le lendemain, j'entrai en campagne avec quatre compagnies de Palicares, environ deux cents hommes. Nous nous avançâmes sur Calamate, où on avait appris à Mistra, la veille, que les Arabes des garnisons de Modon et de Navarin s'étaient portés, et avaient achevé de mettre tout à feu et à sang. Nous allâmes nous embusquer d'abord dans la montagne de Scala, et, vers dix heures du soir, nous entrâmes dans Calamate, où régnait un profond silence. Les Arabes en étaient sortis dans l'après-midi, et nous ne trouvâmes plus qu'une cinquantaine de traîneurs, dont une trentaine seulement tombèrent entre nos mains; les autres s'enfuirent sur leurs chevaux, en prenant la route de Navarin. Nous envoyâmes nos prisonniers à Mistra, pour être conduits à Napoli de Romanie. Je remarquai ici combien l'Arabe captif était suppliant devant son vainqueur : pour qu'on lui épargnât la vie, il se serait condamné aux tourments les plus durs; tous se jetaient à nos pieds, les embrassaient, s'honoraient d'être nos esclaves, nous juraient fidélité, en s'écriant sans cesse : *Allah kerim! Allah kerim!* Dieu est grand! Dieu est grand ! Le Grec prisonnier est fier en présence de son vainqueur, l'Arabe est vil. Nous ne passâmes pas la nuit à Calamate, nous nous portâmes sur Navarin; mais les Arabes nous épargnèrent la peine d'aller jusque sous les

murs de la ville. Nous rencontrâmes leurs cavaliers, à la pointe du jour, près de Nisi. Quelques feux de peloton, que nous leur lâchâmes à la figure, suffirent pour faire rebrousser les fougueux cavaliers. Mais bientôt nous entendîmes les roulements d'une douzaine de tambours qui battaient la charge; quelques-uns des nôtres, montant sur un des plus hauts sommets, aperçurent une longue colonne qui s'avançait à grands pas; c'étaient les mêmes Arabes de Modon et de Navarin, qui, la veille, se trouvaient encore à Calamate. Informés, par ceux qui s'étaient échappés les derniers, de notre arrivée, ils accouraient pour nous surprendre.

Près d'en venir aux mains avec mille ou douze cents hommes, nous ne pûmes garder la plaine, et prîmes aussitôt position dans les montagnes. Échelonnés dans des ravins, nous résolûmes de rester sur la défensive, et de leur disputer le passage à Calamate. Une vive fusillade s'échangea de part et d'autre. Ne pouvant déployer leur colonne dans les lieux montueux où nous les attirâmes, ils furent contraints de se disséminer pour nous atteindre. Ne tirant qu'à l'abri des rochers ou des arbres, pendant plus d'une heure, on ne se fit pas grand mal. Mais deux compagnies des nôtres étant descendues dans un vallon tortueux pour surprendre une centaine de cavaliers qui s'y étaient imprudemment engagés, à peine avaient-elles démonté une quarantaine de ceux-ci, et mis

le reste en désordre qui, sur leurs petits chevaux, gravissait les collines, que tout-à-coup une partie de la colonne arabe, qu'un chemin tournant avait empêché les nôtres d'apercevoir, se présente devant elles tête-à-tête. Les Hellènes conservèrent leur sang-froid, et lâchèrent leur première bordée. Ces Arabes, surpris d'une attaque aussi imprévue, reculèrent épouvantés, en lâchant quelques coups de fusil. En vain on entendait les cris de leurs chefs, pour les rallier; sous le feu d'une centaine de Grecs, ils fuyaient dans un chemin étroit et tortueux. Séparés des leurs, que nous de notre côté nous étions occupés à replier sur Navarin, ils continuèrent leur fuite, poursuivis jusque sous les murs de la place par les deux compagnies auxquelles les deux nôtres venaient de se joindre.

Nous reprîmes aussitôt la route de Calamate, et allâmes sur le champ du combat enterrer les morts que nous trouvâmes. Nous remarquâmes deux Arabes qui se tenaient encore embrassés. Trente des nôtres nous manquaient; nous transportâmes à Mistra nos blessés sur les chevaux que nous avions pris.

Nous quittâmes le lendemain cette ville, passâmes par Léondari, et allâmes camper près de Caritène. Nous ne rencontrâmes aucun Arabe sur notre route; ils étaient tous concentrés dans Tripolitza, d'où ils faisaient de rares sorties. Nous continuâmes notre route sur Dimitzana; aucun en-

nemi ne s'offrit non plus à notre rencontre; on eût dit que le Péloponèse en était purgé. De là nous allâmes prendre position au village de Pyrgos, où nous passâmes la nuit. A la pointe du jour, nous partîmes pour Calavryta, et nous aperçûmes, sur un sommet qui domine la route, plusieurs pals encore sanglants. A notre arrivée à Calavryta, nous apprîmes qu'Ibrahim en était sorti depuis l'avant-veille, et qu'il avait fait étrangler un *papas*, et empalé de pauvres paysans de Naucria, qu'il avait surpris armés.

Nous reprîmes la route de Dimitzana, traversant des villages incendiés, et ne rencontrant personne sur notre chemin; toutes les habitations étaient dévastées et abandonnées. Nous vînmes coucher à Langadia; et près des ruines de l'antique Tégée, nous nous séparâmes, près d'une vingtaine, de nos compagnons, qui prirent la route du Magne, et nous de Napoli de Romanie.

Nous passâmes à droite de Tripolitza; nous nous approchâmes si près des murailles, que nous entendîmes, sur le soir, les chants des Muezzins, qui appelaient les Arabes à la prière, du haut des minarets. Le hasard nous offrit, près de cette ville, le plaisir de prendre part à un combat qui venait de s'engager entre une centaine de cavaliers albanais, sortis pour aller fourrager, et une compagnie d'Hellènes, qui faisait partie du camp de Colocotroni.

Ces cavaliers qui, à la manière de petits chiens,

aboyaient de loin, s'étant avancés au galop au pied de la montagne, au sommet de laquelle nous étions embusqués, tout-à-coup un d'entre eux adressa la parole à un des nôtres, qui était le brave officier polonais Doubrouski. « Nous te connaissons bien, « dit-il, tu es un Franc; depuis cinq années tu « combats parmi les Grecs : je te demande quels « fruits tu en as retirés, et quel sort t'est réservé? « Crois-moi, rendez-vous; nous vous recevrons « bien parmi nous : d'ailleurs, vous êtes perdus. « Ibrahim va venir nous débloquer, et avec ses « troupes nous marcherons droit sur Napoli de « Romanie; et alors quelle sera votre espérance « de salut? »

Doubrouski reconnut que c'était un renégat, et se rappela de l'avoir vu à Napoli de Romanie. Comme notre officier polonais parle fort bien le grec, il conversa quelque temps avec lui, le priant de s'approcher, qu'il y avait suspension d'armes.

Cette scène amusante dura pendant près d'une heure. La plupart, descendus de leurs chevaux, les laissaient paître dans la prairie : nous étions toujours au haut de la montagne. Fatigués enfin de leurs bravades, nous commençâmes par descendre dans la plaine. Nous n'étions que cinquante-trois hommes; les Albanais étaient à peu près cent, montés sur d'excellents chevaux. Une vive fusillade s'échange aussitôt des deux côtés. Partout ils cherchent à nous tourner et à nous envelopper. Adossés à la montagne, toujours bien pelotonnés

et bien serrés, nous résistons à leur choc impétueux. Trois de nos hommes seulement ont l'imprudence de sortir de leurs rangs, et tombent aussitôt sous le sabre de la cavalerie. Leurs têtes sanglantes sont sur-le-champ exposées à nos regards. A cette vue, le combat devient acharné. La mêlée est sérieuse, la nuit profonde, plusieurs se sabrent à la clarté du feu. Huit de nos soldats tombent percés de coups. Privés de baïonnettes, nous mettons nos fusils en bandoulière, et saisissant nos yatagans, nous nous élançons toujours bien serrés, sur cette fougueuse cavalerie, dont plusieurs tombent sous nos coups, tandis que les plus lâches, pour éviter notre choc, courent quelque temps çà et là dans la campagne, et s'enfuient à la fin à toute bride à Tripolitza en poussant leurs *houras accoutumés*.

Trop faibles devant les quinze cents hommes de garnison qui se trouvent dans cette ville, nous nous retirâmes en prenant la route des montagnes. Nous avions perdu quatorze hommes, tombés au champ d'honneur. Les Albanais en perdirent à peu près une trentaine. Six cadavres des leurs étaient restés sur le champ de bataille; ils avaient emporté tous les autres.

Au bord d'un torrent, retranchés dans des gorges inaccessibles, nous fîmes rôtir quelques moutons et satisfîmes notre appétit dévorant. Nous nous endormîmes ensuite sous une voûte de rochers énormes, qui pendaient au-dessus de nos

têtes; pendant une partie de la nuit, nous entendîmes dans la plaine un bruit de hennissement de chevaux et de houras. Quelques-uns des nôtres, s'étant avancés, à la faveur des ténèbres, sur un des plus prochains sommets qui dominaient la plaine, coururent nous annoncer que la campagne était couverte d'hommes et de chevaux. Nous présenter devant cette masse, c'eût été nous faire inutilement tailler en pièces; nous prîmes le parti de garder notre position. Le lendemain, à la pointe du jour, nous regagnâmes le camp de Colocotroni, établi à quatre lieues de là. Je pris congé des Palicares, et repris, avec *Doubrouski* et mes compagnons, la route de Napoli de Romanie.

Après avoir gravi plusieurs montagnes et traversé une fraîche vallée, nous suivîmes un chemin qui nous conduisit sur un des sommets de l'Artémisius. C'est de ce point que nos yeux furent frappés d'une des plus belles perspectives que le voyageur puisse rencontrer dans le Péloponèse. La vaste plaine d'Argos, où sont répandus quantité de villages, les ruines de Tyrinthe, le golfe et la ville de Napoli de Romanie avec ses maisons bâties en amphithéâtre, la citadelle de Palamide, qui semble se perdre dans les nues, les sommets éclatants de neige des monts de la Laconie, l'île de Spezzia et les premières Cyclades, présentaient à la vue le spectacle le plus enchanteur.

Nous descendîmes le revers de la montagne, et arrivâmes aux marais de Lerne. De là mes compa-

gnons nolisèrent un bateau aux Moulins, pour se rendre par mer à Napoli de Romanie : quant à moi, je revins par Argos.

En arrivant dans la ville du roi des rois, je fus frappé d'un spectacle sanglant. Comme j'entrais dans un café pour me rafraîchir, je vis entrer en même temps plusieurs paysans, dont l'un portait un sac dégoûtant de sang. Il déposa son fardeau à la porte, et entra. Après s'être administré un verre de punch, cet homme alla délier son sac, et en tira plusieurs têtes humaines, qu'il s'empressa de montrer aux nombreux buveurs. Chacun les ayant examinées, il les posa sur un banc, et en alla chercher de nouvelles, qu'il promena par la salle. Les Hellènes étaient entièrement familiarisés avec cet affreux spectacle qui déja n'était plus nouveau pour moi. Ils ne paraissaient nullement émus, se plaisaient à manier ces têtes, desquelles plusieurs encore jaillissait la cervelle, et considéraient la manière dont on les avait coupées. Un grand nombre, assis à côté des tables de jeux, n'y firent pas attention, fort peu curieux de voir des têtes humaines coupées, et accoutumés d'ailleurs à ce genre de spectacle.

Ces têtes étaient celles de plusieurs cavaliers albanais, qui, sortis de Tripolitza pour fourrager dans les campagnes environnantes, avaient eu la maladresse de se laisser prendre par quelques paysans grecs, qui allaient à leur poursuite, comme ils vont eux-mêmes à la chasse aux chrétiens. Les

fiers vainqueurs, possesseurs de leur proie, n'avaient pas balancé à couper les têtes de leurs captifs, et à porter leur sanglant trophée à Napoli de Romanie, afin d'obtenir récompense du Gouvernement.

Je ne sais pas s'ils ont été rançonnés; mais je sais qu'on accepta ces têtes albanaises, et je les vis le même jour suspendues publiquement toutes sanglantes au platane qui ombrage l'Agora de Napoli de Romanie.

Ora virûm tristi pendebant pallida tabo.

Telles sont les affreuses représailles de cette guerre d'extermination que l'Europe civilisée contemple froidement depuis six années consécutives.

Parti d'Argos dans la matinée, je suivis pendant quelque temps le rivage de la mer, et arrivai à Napoli de Romanie, où régnait un grand mouvement.

Le lendemain de mon arrivée, j'allai rejoindre, avec le capitaine polonais Doubrouski, trois cents hommes qui allaient partir d'Argos pour aller secourir le général Karaïskaki, qui, avec les siens, était de l'autre côté de Salone, inquiétant de temps à autre l'armée égyptienne qui assiégeait Missolonghi. Nous passâmes l'isthme de Corinthe, laissâmes Mégare à droite, et, après trois jours de marches forcées, nous allâmes coucher à Livadi. Comme en Grèce on ne donne point à la troupe de billets de logement, nous nous établîmes

chez le premier hôte venu. Je fis un mauvais choix avec cinq camarades; nous entrâmes dans une maison d'assez belle apparence; mais l'intérieur n'était que ruines et masures, où se trouvaient entassées vingt-deux personnes, hommes, femmes, tous pêle-mêle. Après avoir assouvi notre faim sur un mouton rôti tout entier, nous demandâmes un endroit pour nous coucher: je ne parlai pas de lit, car il n'y en a peut-être pas deux dans toute la Grèce; les plus riches se couchent sur des tapis, quelques-uns sur des espèces de canapé, et la multitude se couche par terre comme des animaux, et sans se déshabiller. On nous conduisit dans une chambre haute : à peine y eûmes-nous mis les pieds que le plancher délabré commença à craquer, et tout-à-coup s'enfonça dans une écurie, en nous déchargeant sur des moutons et des ânes. Grace à la courte distance de la chute, nous n'eûmes pas de mal; nous fûmes un peu surpris, et les pauvres bêtes davantage. Il se trouvait là une botte de paille, nous la déployâmes, et prîmes le parti de nous coucher à côté de ces paisibles animaux.

Nous quittâmes Livadi à la pointe du jour; les premiers feux du soleil commençaient à dorer les sommets du Parnasse qui s'élevaient, à notre droite, dans l'espace azuré des cieux. Nous arrivâmes, à dix heures du matin, à Castri, misérable bourgade qui végète aux lieux pittoresques et romantiques où florissait la plus riche des villes de la Phocide, la fameuse Delphes, si célèbre par son temple d'A-

pollon que dotaient les peuples et les rois. Le dieu a partagé le tombeau de son temple; il n'a pas même une chaumière; son laurier prophétique s'est desséché; cette fontaine Cassotis qui rendait des oracles s'est tarie; les adorateurs apporteraient en vain des offrandes, la magie s'est dissipée, le silence du dieu qui décidait du sort des batailles et des empires a fait déserter ses autels.

Les nôtres continuèrent leur route sur Salone; je séjournai à Delphes avec un de mes compagnons, dans sa famille. Pour regagner nos gens, je lui manifestai le désir de passer par le Parnasse, quoique ce ne fût pas notre route. Il n'y consentit qu'avec peine. Nous arrivâmes bientôt au pied de la célèbre montagne : nous la gravîmes quelque temps ensemble; mon compagnon, fatigué, s'assit, et voulut m'attendre. Au risque de ne plus le retrouver, je continuai mon chemin escarpé, je gravissais, avec une curiosité dévorante, le séjour sacré des poètes. Après bien des sinuosités, j'atteignis un de ses sommets d'où ma vue se promenait sur le golfe de Corinthe et sur la côte. Voyant que je n'arriverais jamais jusqu'à la dernière cime, je me mis à descendre, en faisant retentir les échos de la montagne des beaux vers de Despréaux, que tant de fois je récitai sur les bancs :

« C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
« Prétend de l'art des vers atteindre la hauteur. »

J'arrivai au bord d'une belle fontaine, où je me

désalterai, et, continuant de suivre un sentier escarpé, je parvins, après bien des détours, sur un léger plateau, d'où, à force de cris, je retrouvai mon camarade.

Nous prîmes la route de Salone, où nous retrouvâmes nos gens. Karaïskaki se trouvait campé dans les environs d'Amourani; nous le rejoignîmes le jour même; il avait en vain essayé de pénétrer dans Missolonghi; avec sa troupe peu nombreuse, il n'avait pu traverser les triples masses d'Égyptiens qui serraient vivement la place. Nous descendîmes ensemble jusques à Kosima; il nous y plaça cinquante hommes, et alla prendre position sur le mont Aracynthe. Il partagea sa troupe en deux corps; l'un garda la position du mont Aracynthe, et le plus fort alla s'embusquer sur le mont Zygos, tandis que plusieurs compagnies, répandues en tirailleurs, allaient, par de vives fusillades, provoquer les Arabes du côté du mont Aracynthe, afin d'ouvrir à la colonne qui était dans les gorges du mont Zygos une route plus facile pour tâcher d'arriver aux portes de Missolonghi. Ce plan d'attaque du général grec réussit jusqu'à un certain point: les Arabes accoururent de son côté, où la fusillade se faisait entendre; mais ils n'avaient dégarni que d'une seule masse leur corps d'armée devant les remparts; et quand la colonne grecque, qui voulait pénétrer dans la place, arriva à quelque distance des murs, elle aperçut deux haies d'Égyptiens, et une cavalerie

nombreuse répandue sur leurs ailes. Que pouvaient faire trois cents hommes devant une masse d'au moins dix mille hommes? Après avoir attiré quelques cavaliers par leur fusillade, ils opérèrent, en traversant la forêt de Koudouni, leur retraite sur Kosima, où plusieurs blessés de Karaïskaki se trouvaient. Le général grec y arriva une heure après, poursuivi quelque temps par la cavalerie égyptienne. Là on se réunit, et on se retira sur Salone : deux Souliotes, sortis de Missolonghi la nuit dernière et porteurs de dépêches pour le gouvernement grec, venaient d'y arriver. « La place, « nous ont-ils dit, n'a pas de vivres pour au-delà « de quinze jours; on est réduit à tuer les derniers « chevaux. » Dix d'entre nous se détachèrent avec eux, et partirent pour Napoli de Romanie.

CHAPITRE VIII.

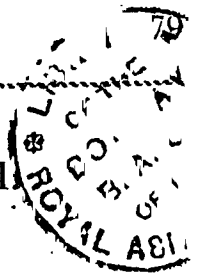

Désirant rejoindre le colonel Fabvier, parti pour l'Eubée, le 12 avril, je m'embarquai pour Athènes sur le brick *Pégase*, qui allait porter au Pirée quatre mille fusils et autant de vêtements militaires, envoyés par le comité grec de Paris, pour l'organisation de troupes régulières. Je me trouvais à bord de ce navire avec le capitaine *Dubourg*, ancien officier de la vieille armée, qui venait de quitter le dix-neuvième régiment de chasseurs à cheval, préférant aller faire la guerre de l'indépendance, plutôt que de végéter dans une garnison.

Poussés par un vent favorable, nous sortîmes rapidement du golfe d'Argos. Mais après avoir doublé l'île de Spezzia, un calme plat étant survenu, nous nous décidâmes à mouiller dans une anse à peu de distance d'Hydra. Nous restâmes un jour à y attendre un vent favorable. Nos matelots en profitèrent pour faire du bois, et nous pour aller avec le canot à la pêche, et pour faire d'agréables excursions dans les riantes campagnes qui bordent la mer. De belles plantations d'oliviers et de citronniers dans de fraîches prairies, nous offraient de doux ombrages contre les feux

ardents du soleil. Par le plus grand des hasards, un navire grec vint mouiller à côté du nôtre, et acheva de nous faire passer agréablement le temps. Il mouillait dans la même baie que nous, et attendait un autre bâtiment afin de se rallier à la flotte d'Hydra, prête à faire voile pour aller ravitailler Missolonghi.

Quel plaisir fut le nôtre lorsque nous sûmes que c'était un brûlot d'Ipsara, à bord duquel se trouvait le vaillant Canaris. Nous allâmes aussitôt lui rendre visite; ce brave marin nous accueillit avec cette cordialité franche, cette bonhomie qui le caractérise. Nous éprouvions une joie mêlée d'orgueil, de pouvoir nous entretenir avec le plus vaillant homme de mer de notre époque. Il nous offrit ce qu'il possédait à son bord, du vin de l'Attique et de l'Archipel, du pain de maïs et des olives en abondance. Nous nous crûmes trop honorés d'accepter ce que nous offrait Canaris, et de boire dans sa propre coupe. Nous portâmes de longs toasts à la liberté de la Grèce, à la conduite héroïque de ses marins, et au comité grec de Paris, dont le souvenir est si cher à Canaris, qui venait d'en recevoir un hommage pour récompense de sa brillante valeur [1].

Après quelques coups de bon vin, il nous fit parcourir son brûlot. Nous trouvions un grand

1 Le comité grec de Paris a envoyé à Canaris un cachet d'or, avec la légende de la liberté.

plaisir à examiner, en détail toutes ses parties. Partout nous apercevions des amas de matières inflammables et des projectiles incendiaires; les cordages étaient couverts d'étoupes trempées dans un mélange de roche à feu, de salpêtre, d'huile, de camphre, de pétrole, de lin, d'esprit de vin. A la moindre étincelle, le feu se communiquait rapidement à toutes les parties du gréement par le moyen de conducteurs établis de l'entre-pont à ces cordages. Canaris nous montra le banc de quart où il se plaçait pour embraser son brûlot; c'était une espèce d'échafaudage placé près des fenêtres extérieurement, de manière que le canot pût avec l'équipage recevoir l'incendiaire au moment où celui-ci lâchait la fatale étincelle.

Satisfaits d'avoir trouvé l'occasion d'échanger notre amitié avec celle de Canaris, nous dîmes adieu à ce brave marin, et fîmes des vœux pour que la Providence lui continuât ses succès. Ayant aperçu un autre brûlot d'Ipsara, qui devait se rallier à son pavillon, il mit aussitôt à la voile, et nous eûmes le plaisir de voir son navire, poussé par un bon vent, filer rapidement sur les ondes.

Comme le vent ne s'était pas encore déclaré en notre faveur, nous attendîmes la brise du soir, qui ne manqua pas de s'élever, et nous levâmes l'ancre. Poussés doucement sur une mer paisible, nous passâmes devant Hydra, dont les maisons blanches, groupées en amphithéâtre, nous offraient une perspective admirable. Nous vîmes sortir encore de

ses eaux plusieurs bâtiments qui allaient se rallier à la flotte mouillée à l'abri de Cérigo, pour de là se diriger sur Missolonghi.

Favorisés toute la nuit par une brise légère, nous dépassâmes l'île de Salamine, et nous aperçûmes, au lever brillant du soleil, le rocher de Psytalie. Nous jetâmes, en passant, des regards de tristesse sur cet écueil où se trouve le tombeau de Thémistocle, au pied duquel viennent expirer les flots mugissants de cette mer, témoin de sa brillante victoire sur les Barbares. Nous franchîmes bientôt après le détroit formé par les deux rochers où s'attachait la chaîne qui fermait le port, où s'élevait jadis une forêt de mâts.

Après deux jours et demi de la navigation la plus agréable, pendant laquelle nous éprouvâmes les émotions les plus douces et les plus variées, au milieu de cette mer semée d'îles, dont les tableaux délicieux varient sans cesse pour le navigateur, nous abordâmes au Pirée pleins d'une religieuse admiration. Quelques misérables barques et plusieurs caïques se balançaient dans ces eaux que des milliers de vaisseaux couvraient autrefois; et en ces lieux solitaires; un vaste et profond silence régnait sur la plage muette, pressée jadis par cent nations commerçantes.

Le capitaine Dubourg, M. Vitalis de Zante et moi, nous montâmes sur-le-champ des chevaux qui qui se trouvaient là, et prîmes la route d'Athènes, dont nous apercevions déja l'Acropole. Nous sui-

vîmes l'antique chaussée où se voient encore les vestiges de cette fameuse muraille qui joignait la ville au Pirée. Ayant marché une demi-heure sur un terrain découvert, nous entrâmes dans une superbe forêt d'oliviers et de platanes, où les oiseaux n'ont point cessé de faire entendre leur doux chant, et les ruisseaux leur agréable murmure. Je croyais voir encore se promener sous ces beaux ombrages, Démosthènes, Socrate, Périclès, la voluptueuse Aspasie, qui joignait aux graces de la beauté celles de l'esprit, de la philosophie et des talents.

Après une heure et demie de marche, nous arrivâmes sur un légère éminence, et la triste Athènes s'offrit à notre vue avec ses ruines imposantes. A l'aspect de l'antique reine des cités, de la mère des sciences et des lois, le voyageur enchanté s'arrête dans l'extase, et des larmes abondantes de joie et de douleur s'échappent involontairement de ses yeux.

Nous entrâmes par la porte du Pirée, où un poste se trouvait établi. Nous demandâmes à être conduits à la demeure de M. le comte *Porro* de Milan, intendant militaire des troupes régulières. En pénétrant dans une grande rue où sont ouvertes quantité de boutiques, qui, croyant étaler leur luxe, n'étalent que leur misère, je croyais me trouver encore dans la fameuse rue du Céramique. Après avoir suivi plusieurs autres rues étroites et tortueuses, nous arrivâmes chez M. le

comte Porro, qui occupait la maison de l'ancien gouverneur turc, située dans l'Agora.

Quelle joie fut la nôtre, en apercevant dans cette enceinte un bataillon de huit cents hommes, rangés en bataille, dont les armes brillantes étincelaient aux rayons du soleil, sous ce beau ciel d'Athènes, ravi sans doute d'un spectacle qu'il réclamait depuis tant de siècles! Ah! les ombres plaintives et gémissantes de Périclès, de Thémistocle, de Thrasybule, et de cete foule de héros qui criaient depuis long-temps vengeance, devaient être réjouies, au fond de leurs tombeaux, à ce cliquetis des armes, aux roulements de ces tambours, au bruit éclatant de ces trompettes et de cette musique guerrière que répétaient au loin les échos du mont Hymette.

Un bataillon de huit cents Hellènes, organisé aussi parfaitement qu'un bataillon français, manœuvrait sur l'Agora d'Athènes, et n'attendait qu'un ordre pour s'élancer vers les champs de bataille de Marathon, pareils aux soldats de Miltiade, en chantant l'hymne d'Harmodius et d'Aristogiton. Le commandement en était confié au chef de bataillon *Saulnier*, grec de nation, et qui avait servi dans les rangs français au temps où nous possédions les îles ioniennes. Plusieurs braves officiers de notre vieille armée, entre autres le capitaine *Mayer*, de Nancy, étaient chargés de l'instruction de ces Hellènes, qu'ils avaient, par leurs soins et leur activité, rendus dignes de manœuvrer avec autant de prestesse et

d'ensemble que le premier bataillon français.

Le colonel *Fabvier* était parti pour attaquer l'île de Négrepont avec un autre bataillon semblable à celui-là, plus 150 chevaux et une compagnie d'artillerie. Il avait, le 5 du mois d'avril, opéré son débarquement à Carystos, ville forte, qui avait 600 hommes de garnison. Un troisième bataillon s'organisait; déja plusieurs compagnies étaient formées. De toutes parts les Hellènes accouraient s'enrôler avec joie. C'était un plaisir que de voir ces jeunes soldats s'exercer au maniement des armes; ils déployaient une adresse étonnante pour toutes les sortes d'exercice, et montraient en général une instruction beaucoup plus précoce que les soldats de notre vieille Europe.

Comme la nuit approchait, nous nous rendîmes chez M. le comte Porro, pour le prier de nous donner un logement. Il nous donna sur-le-champ un billet, et nous fit conduire chez nos hôtes par un homme de service. Le capitaine Dubourg et moi nous étions contents, nous avions notre billet de logement dans Athènes. Si nous ne devions plus aller loger chez Socrate ou chez Aristide, nous nous consolions du moins de trouver pour hôtes leurs nobles descendants. Nous fûmes logés chez des primats, dans de superbes maisons qui avaient chacune, dans leur enceinte, une belle fontaine et un jardin d'orangers. Nos hôtes se montrèrent fort généreux envers nous, et eurent tous les égards dus à des Français, qu'ils aiment beau-

coup. Logé chez une famille fortunée, où se trouvaient trois jeunes Athéniennes fort aimables, mais un peu sauvages, comme toutes les femmes grecques, je puis dire que jamais je ne passai de mois plus agréable que celui pendant lequel je séjournai dans cette maison à Athènes.

La moderne Athènes embrasse une partie du territoire de l'ancienne; elle en occupe un assez vaste espace à cause de toutes les maisons turques qui ont chacune isolément leur verger et leurs dépendances. Ses rues, comme toutes celles des villes d'Orient, sont tortueuses, étroites et irrégulières. Un tumulte confus de voix, un bruit continuel d'armes, de pas d'hommes et de chevaux, ont remplacé le triste silence qui régnait dans son enceinte sous la domination du turban.

Athènes est toujours située dans la plus belle position qui soit au monde, dans une vaste plaine qu'arrosent les eaux pures et salubres du Céphise et de l'Ilissus, au pied fleuri du mont Hymette. Un superbe platane, comme dans toutes les villes de la Grèce, ombrage son Agora ou sa place publique. Des milliers de générations ont passé sur cette terre qui n'a pas changé. Sa nature est toujours aussi riante en ces lieux enchanteurs; un printemps éternel parcourt, comme autrefois, en vainqueur, les riantes campagnes d'Athènes. L'abeille bourdonne toujours au sommet de l'Hymette, et l'oiseau de Minerve fait encore entendre ses lugubres chants sous ce beau ciel, où on ne connaît

point les rigueurs de nos hivers, ni les pluies de nos automnes; où les chaleurs même sont tempérées par l'agrément des bois, la fraîcheur des fontaines, et l'abondance des fruits sains et rafraîchissants.

Cette antique métropole des arts offre partout des traces de son antique splendeur. Toutes les maisons de la ville sont construites avec les débris de l'ancienne. Des colonnes entières, ou tronquées, ou mutilées, de marbre éclatant de Paros, servent de supports aux constructions modernes. La plupart des degrés qui sont dans les maisons turques sont ces mêmes degrés qui décoraient les palais des rois et les temples des dieux. La maison de M. Fauvel, vice-consul de France, qui, depuis trente années, exploite la mine inépuisable des antiquités d'Athènes, est bâtie tout entière des débris des palais de Périclès et d'Aspasie, et renferme quantité de marbres chargés d'inscriptions, et une foule d'objets intéressants les plus riches et les plus précieux.

Le peuple athénien, hormis quelques usages turcs qu'il a empruntés à ses maîtres, est, à peu de différence près, le même qu'autrefois. On y rencontre le caractère de plus d'un *Alcibiade*. Inconstant et frivole, astucieux et rusé, aimant à l'excès les plaisirs, avide d'instruction, il passe une partie du temps dans les cafés et les bazars, aime beaucoup la danse, le jeu, les spectacles et les fêtes, et ne songe au danger que lorsqu'il est sous ses pas. Brave d'ailleurs, tressaillant au bruit du tam-

bour ou de la trompette guerrière, et toujours prêt à voler au combat.

On voit avec douleur dans la ville qui a civilisé le monde, deux modestes presses, d'où sortent un journal et quelques brochures. Deux écoles à la Lancastre y sont établies dans deux anciennes mosquées, l'une pour le sexe, l'autre pour les jeunes garçons; des archimandrites, remplis d'instruction, les dirigent avec beaucoup de zèle: elles sont toutes deux fort nombreuses. Celle des garçons compte plus de deux cents élèves.

C'est un spectacle bien intéressant que de voir cette foule de jeunes Athéniens, avides à l'excès de connaissances, attentifs sur leurs bancs, s'éclairant mutuellement, et semblant vouloir réparer par leur zèle quatre siècles d'ignorance.

Le comité philhellénique de Paris envoya plusieurs caisses de livres pour être distribués aux écoles de la Grèce, dont elles sont entièrement dénuées. Celles d'Athènes eurent leur part. Je me trouvais présent lorsqu'on en fit la distribution aux élèves. Il était vraiment pénible d'être témoin de cette scène qui fut un jour de fête pour les uns et d'affliction pour les autres.

Les jeunes Athéniens qui avaient reçu des livres étaient au comble de la joie, tandis que plus des deux tiers de leurs condisciples qui n'en avaient pas, puisque le nombre était épuisé, fondaient en larmes. Combien on eût désiré, en ce moment, être possesseur d'une partie de cette multitude de

livres qui dorment en France dans la poussière, afin de pouvoir contenter cette intéressante jeunesse!

A considérer cette vaillante génération nouvelle, commençant l'ère de l'indépendance, *pleurant pour avoir des livres*, nul doute que la Grèce régénérée, après avoir achevé la plus noble des conquêtes, celle de la liberté, ne poursuive, aussitôt après, celle non moins importante de la philosophie et des lumières.

Pendant mon séjour à Athènes, je profitais du court silence des armes pour visiter en détail ses ruines imposantes, et les restes de ses monuments fameux, vieux témoins de son antique splendeur. Je courais sans cesse, avec une curiosité dévorante, du Parthénon au magnifique temple de Thésée, échappé tout entier aux ravages du temps et des Barbares; du temple d'Éole au temple de Jupiter Olympien; du Pnyx à la colline de l'Aréopage; de la prison de Socrate au monument du Syrien Philopapus, aux superbes colonnes, encore debout, du Panthéon d'Adrien, aux tombeaux de Périclès, de Thrasybule, et dans la belle forêt d'oliviers et de citronniers qui remplace les jardins où Socrate et Platon philosophaient au milieu des bosquets d'Académe, et que le Céphise, de rivière rapide et profonde, devenu modeste ruisseau, arrose toujours de ses eaux limpides.

Accourus de l'Occident à la voix du malheur, et venus sur le territoire de la Grèce, uniquement

pour y combattre pour son indépendance, loin de nous la prétention de vouloir glaner dans le vaste champ des antiquités, où déja tant d'illustres et savants voyageurs, affrontant la barbarie musulmane, sont venus faire de si abondantes moissons. Mais on pardonnera à cet égard de courtes digressions, à celui qui, enthousiaste des beaux temps de la Grèce, est récemment sorti des écoles où l'éducation de la jeunesse est dirigée en partie vers la savante Athènes.

Tous les jours je répétais d'agréables excursions aux environs de cette antique métropole des arts. J'aimais à visiter le village de Colone, terre natale de Sophocle, et les lieux, aujourd'hui dépouillés, qu'ombrageait autrefois la forêt sacrée des Euménides. Souvent, absorbé dans une mélancolie profonde, j'aimais à me promener seul et pensif sous de superbes platanes, répandus dans la fraîche vallée qui est entre l'Ilissus et l'Hymette. Je poussais ma promenade jusqu'à l'habitation d'un vieux Athénien, qui rappelait un vieillard des temps antiques, et qui, malgré le bruit des armes, cultivait en paix son modeste domaine. Trois de ses fils étaient morts dans les combats, un quatrième servait dans les troupes du Stratarque Gouras. Ce vieillard paraissait consolé; il venait de racheter deux de ses filles, qui, lors du massacre de Scio, où elles demeuraient, avaient été traînées dans les bazars de Smyrne, et vendues à des marchands turcs d'Andrinople.

Tantôt je gravissais jusqu'au sommet de l'Hymette, et me rafraîchissais du doux miel des abeilles de l'illustre montagne chez de pauvres religieux qui ont établi là leur demeure, dont la vue se promène au loin sur les Cyclades, semées comme par enchantement sur les eaux brillantes de la mer Égée. Tantôt j'étendais mes courses jusqu'au cap Sunium, qui rappelle de si beaux souvenirs. Sous un ciel brillant d'étoiles, au bruit des flots de l'Égée qui venaient mourir sur le rivage, assis entre les colonnes et au milieu des ruines du temple de Minerve Sunia, il me semblait entendre encore le divin Platon [1] enchaînant par son éloquence une multitude enchantée.

Mais je n'éprouvais jamais plus de plaisir qu'en allant me promener dans les champs de Marathon, éloignés de six lieues d'Athènes. Je foulais enfin cette plaine fameuse que tant de fois j'avais parcourue dans mon esprit. Je me représentais encore ces trois cent mille Barbares se dissipant devant dix mille Grecs comme des brouillards épais au lever du soleil. Ah! me disais-je, c'est la supériorité de la valeur et non pas celle du nombre qui décide du sort des batailles. Là j'ai cru voir les ombres plaintives et gémissantes des guerriers qui ont abreuvé de leur sang ces campagnes, sortir de la poudre des sillons, ivres d'allégresse et de

1 C'est au cap Sunium que Platon avait ouvert un cours de philosophie.

vengeance à la vue de leurs nobles descendants, agitant en leurs mains le poignard fatal aux tyrans.

Pendant mon séjour à Athènes, j'aimais aussi, au milieu de ces nuits brillantes si communes dans la Grèce, à me transporter au superbe temple de Thésée, situé sur une éminence d'où la vue se promène au loin sur la ville, sur ses ruines et ses campagnes. Assis sur un des degrés du péristyle, où souvent me surprit le sommeil, les yeux attachés sur les ruines, je m'abandonnais à une rêverie profonde.

L'histoire des temps passés venait profondément affliger mon esprit. J'entendais une voix plaintive et gémissante qui retentissait dans le désert. C'était celle d'Athènes désolée qui pleurait sa grandeur passée, son antique opulence. Je me rappelais cette population nombreuse, forte de ses lumières, affluant sur cette terre antique où florissait le génie des sciences, des arts et des lettres, aux rayons purs de la vertu et de la liberté. J'interrogeais la ville de Minerve, cette superbe Athènes aux cent palais, métropole du commerce et des arts; je lui demandais à voir ses temples, ses somptueux édifices, ses riches monuments, ses nombreuses fontaines, et le peuple immense qui se pressait dans ses rues et sur ses places publiques; et Athènes me présentait un vaste désert et des ruines, mais des ruines imposantes qui attestaient encore son antique splendeur.

Où sont donc, me disais-je, ces murailles fameuses qui unissaient la ville au Pirée? Qu'est devenue cette multitude de commerçants qui allaient et venaient sans cesse du port à la ville? Hélas! un vaste silence règne dans cette Athènes qui vit danser l'univers à ses fêtes, et l'herbe des tombeaux croît aux lieux où jadis affluait un peuple innombrable! Ses temples, ses palais magnifiques, sont réduits en poudre; ses nombreux vaisseaux ne couvrent plus les mers, et n'apportent plus dans son sein tout l'or et les produits des nations! Tout donc a disparu, la capitale et ses citoyens; le gouffre a tout dévoré, les cadavres des hommes comme ceux des villes, et la charrue trace de pénibles sillons aux lieux où tant de monuments orgueilleux élevaient leur tête altière.

Mais je m'arrêtais soudain à la pensée qu'Athènes pouvait renaître de ses ruines, dépouiller les vestiges d'une longue barbarie, et devenir de nouveau l'école des nations. Je sentais se dissiper ma tristesse en voyant ses enfants ivres de vengeance voler dans les combats, et secouer à l'envi le joug de la servitude.

Néanmoins je me disais : Pourquoi ces vicissitudes, ces révolutions continuelles, dont la main vengeresse du temps frappe les empires? Pourquoi ces terres jadis si populeuses sont-elles converties en ruines et en solitudes? Pourquoi les jouissances de cette nation ont-elles reflué dans nos contrées, qui jadis n'étaient couvertes que de forêts et peu-

plées de bêtes sauvages? Quelle est la cause de ces transmigrations étonnantes? quelle en est l'origine? quelle en est la source?

Ah! c'est l'esprit de fanatisme et de conquête qui a opéré toutes ces révolutions! ce sont la cupidité et l'ignorance qui ont enfanté tant de malheurs. Oui, jeune homme, et crois-en la voix des tombeaux et des ruines! Combien serait encore florissante cette république d'Athènes, fondée d'abord sur la vertu, la liberté, fondement de tout édifice social, qui produisit elle seule autant de grands hommes que toutes les monarchies ensemble, si les arts, le commerce, l'agriculture, eussent continué à y être encouragés à l'ombre de la paix, et en eussent écarté l'oisiveté, l'ignorance, la misère! Combien serait brillante la splendeur du peuple athénien, s'il eût voulu éteindre cette soif d'or et d'ambition qui le dévorait sourdement! L'état où s'introduit le luxe, ennemi de la tempérance, marche à grands pas vers sa chute : toute nation trouve son tombeau dans les richesses qu'elle entasse.

Ah! si tel fut le triste destin de cette république florissante qui, vaincue par les armes romaines, triompha à son tour de ses farouches vainqueurs par ses arts et sa civilisation polie; quel sera le destin de notre Europe, si, possédée de l'esprit de fanatisme et de conquête, ces deux fléaux qui ont désolé le globe exercent de plus en plus sur elle leur fatale influence!

Jadis la surface de la terre s'enorgueillissait des cités de l'Asie, de l'Afrique, de la Grèce et de l'Ausonie, et maintenant les richesses de tous ces climats regorgent dans nos contrées. Il semble que la Providence se joue ici-bas des empires, et que successivement ils viennent se briser contre les écueils du temps qui détruit tout dans sa course.

L'Europe, l'école moderne de la civilisation, qui ne présente qu'un vaste foyer de lumières, où règnent en vainqueurs les sciences et les arts, où les campagnes sont partout couvertes de riches moissons, où abondent les productions de toutes les parties du monde, des colonies même les plus lointaines, au lieu de cet essaim de cités industrieuses et vivantes, n'offrira peut-être plus un jour que des ruines éparses, de pauvres peuplades errantes sur un sol avare; et ses orgueilleuses capitales, comme ces cités fameuses de la Syrie et de la Grèce, de tristes bourgades, de misérables hameaux.

CHAPITRE IX.

Expédition du colonel Fabvier en Eubée.

Depuis long-temps le colonel Fabvier désirait s'emparer de l'Eubée, convaincu que cette île étendue, riche, approvisionnée, hérissée de places fortes, est la véritable clef de l'Attique. Il voulait par tous moyens arrêter les ravages des Turcs des villes de Carystos et de Négrepont, qui sans cesse venaient fourrager dans les campagnes de Marathon, et même jusqu'aux portes d'Athènes.

En conséquence il résolut de s'emparer de l'Eubée, et partit d'Athènes dans les premiers jours d'avril, à la tête de sa brigade, composée de huit cents hommes, de cent cinquante chevaux, commandés par M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, et d'une compagnie d'artillerie, sous les ordres du capitaine Calergi, de l'île de Crète.

Le jour de son départ, il alla camper à Marcopoulo, village situé à peu de distance de la plaine de Marathon ; le lendemain, il passa le canal d'Eubée, puis débarqua, le 5 avril, devant la ville de Carystos, défendue par six cents hommes. Après un léger combat, les Turcs, poussés vivement par

les Hellènes, coururent se renfermer dans la ville et dans la citadelle. Les Grecs, encouragés par ce premier succès, environnent aussitôt Carystos, et en demandent l'assaut à grands cris. Le colonel Fabvier, reconnaissant la forte position de la citadelle, cherche à contenir l'impétuosité de ses jeunes soldats; mais c'est en vain, les cris répétés d'assaut couvrent sa voix, et retentissent dans tous les rangs.

Le colonel, partageant leur enthousiasme, obéit à leur ardeur belliqueuse, et ordonne d'attaquer. Aussitôt les Hellènes serrés en ligne s'avancent à la baïonnette, pénètrent dans une partie de la ville, malgré les balles et les projectiles de toute espèce qu'on fait pleuvoir sur eux du haut des maisons. Ils tiennent fortement leurs positions, quoique maltraités par le canon de la citadelle, auquel répondent quelques pièces de campagne qu'ils possèdent, et qui ne sont pas de calibre pour un siége. Un brave, envoyé par le comité grec de Paris, Gindre, sous-officier français de l'artillerie de la vieille garde, pointa si justement une pièce, que le boulet alla couper en deux un gros Musulman, qui semblait être un *ouléma*, et qui, avec une longue-vue, examinait l'affaire du haut de sa galerie.

Pendant que s'échange des deux côtés le feu le plus meurtrier, tout-à-coup le colonel Fabvier reçoit la fatale nouvelle qu'une brigade turque, sortie de Négrepont, vole au secours de Carystos. Sa

position devient critique, quinze cents Ottomans s'avancent, et quatre cents hommes d'une cavalerie d'élite les précèdent.

Si les Hellènes ne s'empressent de se retrancher, ils vont être pris entre deux feux; le moment est critique : le colonel ordonne la retraite, se retire au bord de la mer, où il prend position, et attend l'ennemi. Là il se croit en sûreté; ce qu'il redoutait devant Carystos, c'était l'interception de ses vivres; ici il est à portée d'en recevoir abondamment des barques nombreuses qui ne cessent d'en transporter.

Mais malgré toutes les sages précautions de leur commandant, les Hellènes vont éprouver à la fois et les tourments de la faim et les assauts d'un ennemi nombreux. Dans ce funeste moment, arriva près du colonel Fabvier M. Piscatory, qui venait lui annoncer l'expédition envoyée par le comité grec de Paris, dont faisaient partie vingt-six officiers et sous-officiers, qui campaient de l'autre côté du détroit, prêts à le rejoindre.

A la nouvelle de l'invasion de l'Eubée, seize voiles de guerre, où flottent l'étendard du croissant, forcent de voiles pour secourir Carystos. Les modestes bateaux grecs, apprenant que seize citadelles flottantes se dirigent sur eux, fuient des parages devenus dangereux, où ils ne pourront plus aborder désormais pour débarquer les subsistances qu'ils ont coutume d'apporter la veille.

Dans cette fâcheuse expédition, le colonel ex-

pédie sur-le-champ un courrier à Athènes pour demander des forces navales. La commission ipsariote, qui se trouve à Égine, informée de cet événement, met en mer trois bricks de guerre et une goëlette chargée de provisions. L'amirauté d'Hydra est bientôt instruite aussi de la cruelle position des troupes régulières, et aussitôt deux de ses navires se dirigent sur l'Eubée. Cinq bâtiments, partis en même temps des eaux de Syra, se dirigent sur Négrepont.

Nous manquerions ici au plus saint de nos devoirs si nous refusions de payer un tribut de louanges au cœur sensible et généreux du contre-amiral de Rigny, qui commande les forces navales de la France dans les mers du Levant. Le noble pavillon des lis est toujours prêt à se déployer sur ces mers ensanglantées, au signal de salut et de miséricorde. Ce brave et loyal officier de notre marine, instruit un des premiers de la détresse où se trouvait le colonel Fabvier, son compatriote, son ami, né comme lui aux bords enchanteurs de la Moselle, s'empressa d'en avertir le capitaine Apostoli, commandant les navires d'Ipsara, complétant sa générosité en lui donnant quelques caisses de biscuit.

Dans la pénible attente des secours de leurs compatriotes, les malheureux Hellènes ont à combattre et leurs farouches adversaires, et un ennemi beaucoup plus terrible, la faim, la dévorante faim. Les uns sont réduits à manger des citrons qu'ils

vont dérober, d'autres des végétaux et des herbages qu'ils font bouillir, et un grand nombre de tortues qui pullulent sur le rivage et à travers les rochers.

L'orgueil, la joie, l'abondance, sont dans le camp des Turcs; la tristesse, le dénûment et la famine dans le camp des Hellènes. Mais ici vont cesser leurs souffrances : le pavillon grec est au loin aperçu sur la mer; Apostoli et les bâtiments qui l'accompagnent ont tiré leur canon. Les Hellènes sont au comble de la joie, ils renaissent à la vie. Les bâtiments désirés débarquent des provisions en abondance; distribution en est faite sur-le-champ à cette foule d'affamés.

Les navires d'Hydra et de Syra arrivent en même temps, et répandent parmi les Hellènes une triple abondance. Un combat s'engage bientôt entre les bâtiments grecs et la flotte turque. Celle-ci, vivement poussée, vire au bord, force de voiles, double le cap Iathada, et s'enfonce dans le golfe de Volo, où la tiennent quelque temps bloquée les Hellènes, dont les navires trop peu nombreux laissent échapper les vaisseaux ottomans, qui s'enfoncent dans le golfe de Salonique, où ils se réfugient.

La position alarmante où se trouvaient les Grecs avant l'arrivée de leurs bâtiments, avait engagé le colonel Fabvier à tenir un conseil de guerre, où il fut résolu que l'on passerait à l'île d'Andros, voisine de l'Eubée. Mais, à la vue des forces navales, de l'abondance des vivres et des munitions, et d'un

renfort de troupes irrégulières, amené par les capitaines Vaso et Chrisiotis, on ne songea plus qu'à reprendre l'offensive.

Le colonel Fabvier aussitôt donne ses ordres, dispose sa modeste brigade, parcourt les rangs, et encourage le soldat par la voix et par l'exemple. Le commandant Regnaud de Saint-Jean d'Angély, avec sa cavalerie, se prépare au combat; l'artillerie est placée sur une éminence, prête à faire feu. Mais un désastre se prépare: de jeunes officiers grecs, commandant des grand'gardes, ont abandonné leur poste, et se sont égarés dans la campagne; leurs soldats les ont suivis; personne n'éclaire plus le colonel et sa brigade.

Bientôt débouche sur tous les points la cavalerie ottomane, qui s'avance au galop, suivie d'une infanterie nombreuse, aux cris répétés d'*Allah* et de *Mahomet;* le farouche Omer Brionès, pacha de l'Eubée, conduit ces hordes féroces.

Le colonel Fabvier n'attend pas le choc de cette masse, il fait avancer; les tambours battent la charge, une fusillade meurtrière s'engage de toutes parts. Les Hellènes, un moment électrisés, s'avancent à la baïonnette, lorsque soudain accablés par le nombre, tournés et coupés, ils opèrent une retraite qui se change en déroute.

La cavalerie musulmane, qui compte quatre cents chevaux, se précipite avec fureur sur la cavalerie grecque, forte de cent cinquante. Celle-ci reçoit tout entier le choc de la première; elle est

jetée dans un ravin, et s'enfuit à bride abattue : un grand nombre de cavaliers grecs tombent sous le cimeterre ottoman ; plusieurs, renversés de leurs chevaux, voient aussitôt leur tête servir de trophée à un vainqueur glorieux d'en retirer une récompense de cinquante piastres.

Le commandant Regnaud de Saint-Jean d'Angély est entouré par un gros de cavaliers turcs ; ce brave Philhellène français a déchargé tous ses coups de feu ; il saisit son sabre, et, aidé de quelques-uns de ses compatriotes qui arrivent, il parvient à se faire jour et à regagner les siens.

Infanterie, cavalerie, artillerie, s'enfuient en désordre. C'est en vain que le colonel Fabvier, resté seul sur le champ de bataille avec plusieurs officiers, les rappelle et de la voix et du geste, et cherche à les rallier et les reconduire à la charge : la voix de l'illustre Philhellène n'est plus entendue ; le bruit effrayant de la marche des Turcs redouble aux oreilles des Grecs, qui se précipitent vers le rivage, aperçoivent leurs bâtiments, courent à bord, et font voile pour l'île de Ténos.

La perte fut à peu près égale des deux côtés. Les Hellènes eurent cent hommes tués et autant de blessés. Mais la perte la plus sensible fut celle du brave Philhellène français *Barandier*, ancien officier de la vieille garde. Atteint d'une balle au bras, on fut obligé de lui faire l'amputation à l'île de *Zéa* ; mais ayant été mal opéré, ce brave, digne d'un meilleur sort, regarda d'un œil

ferme son sang arroser la terre, et se vit mourir.

On a voulu rejeter les désastres de l'Eubée sur le colonel Fabvier. Ces voix que seules faisaient parler la haine et l'envie, eussent certainement gardé le silence, si le colonel se fût rendu maître de cette île importante. Des circonstances fâcheuses ont amené cette déroute, qui ne doit nullement étonner, lorsqu'on réfléchit que les Hellènes, tous jeunes soldats, en nombre bien inférieur, allaient au feu pour la première fois, et se battaient en ligne, contre la coutume du pays, et qu'enfin, ils avaient affaire aux Turcs de l'Eubée, qui passent en général pour les meilleurs soldats de l'empire ottoman.

Si l'on n'accuse pas le colonel Fabvier de la fuite de ses soldats devant des forces supérieures, on l'accuse d'avoir tenté une expédition sur l'île d'Eubée. La Grèce occidentale est partout envahie, disent ses accusateurs; dix mille Arabes commandés par Ibrahim, six mille Albanais sous les ordres de Kourchid, cernent de près Missolonghi réduit aux abois, et l'on prend l'offensive dans la Grèce orientale!

Oui, le colonel Fabvier prend l'offensive dans cette partie de la Grèce; le colonel marche à la conquête de l'Eubée, et justement, et avec une tactique savante.

Par les raisons que vous avancez, que dix mille Arabes, que six mille Albanais couvrent les campagnes de l'Étolie, le colonel pouvait-il, avec tout au

plus deux mille jeunes soldats qu'il pouvait réunir, dans un dénûment complet d'argent, de vivres, de munitions de toute espèce, traverser soixante lieues de chemin dans les gorges du Péloponèse, à travers des montagnes escarpées, des sentiers difficiles et rocailleux, pour aller attaquer seize mille hommes cencentrés sur un même point? Sa marche sur l'Eubée n'était-elle pas plus facile? il n'en était qu'à une faible journée de distance, et cette île bien approvisionnée présentait un riche butin, de l'argent pour la solde des troupes; en un mot, cette île fût-elle nue, elle est la clef de l'Attique, et de sa possession dépend le salut d'Athènes.

L'affranchissement de la Grèce sera toujours incomplet, tant qu'on ne la possédera pas. Aussi le colonel Fabvier, en se portant sur l'Eubée, se rappelait sans doute cet ancien proverbe de Philippe de Macédoine, *que celui qui est maître de l'Eubée est maître de l'Attique*; ὅτι ο αρχων τὴς Ευβοιας ἀρχει τὴς Ελλαδος.

D'ailleurs ce guerrier, qui, à vingt ans, déja décoré du signe des braves, encore jeune officier d'artillerie au sanglant combat de *Dnierstein*, deux jours avant la bataille d'Austerlitz, renversa toute la tête d'une colonne russe et le général *Smith*, qui la commandait; cet aide-de-camp de Marmont, que, du champ de bataille des Aropiles, on vit arriver sur celui de la Moskowa, comme pour représenter l'armée d'Espagne à l'armée du Nord;

qui marcha sur les glaces de la Bérésina, et qui combat aujourd'hui sous le soleil ardent de la Grèce; ce guerrier enfin, que nous, voyageurs aux terres de la Hellade, nous avons vu camper à Marathon, et dont les brillants faits d'armes embellissent l'histoire de nos conquêtes, le colonel Fabvier de Nancy, n'était point neuf dans l'art de la guerre.

La cavalerie et l'artillerie, de retour de l'Eubée, étaient rentrées à Athènes pour continuer leur organisation. Le bataillon se trouvait à l'île de Ténos, ainsi que le colonel Fabvier. C'est là qu'un coup de fusil, parti des mains d'un rebelle, frappa d'un coup mortel le commandant grec Stéphano, qui, par la sévérité de sa discipline, ne s'était pas, dit-on, concilié l'amitié de ses soldats.

Le bataillon, après un court séjour dans cette île, revint à Athènes, où il se remit au complet, et reçut les vêtements militaires envoyés par le comité grec de Paris. Le colonel Fabvier reçut l'avertissement de se rendre de Ténos à Épidaure, où était convoquée une assemblée nationale.

CHAPITRE X.

Désirant assister au congrès national réuni à Épidaure, je partis d'Athènes, non sans un vif regret. J'allai au Pirée noliser un bateau, qui me conduisit à Salamine, ainsi que plusieurs marchands grecs de Smyrne, qui se rendaient à Napoli de Romanie.

Nous arrivâmes, dans l'après-midi, à Salamine, aujourd'hui Colouri. Une population nombreuse affluait dans les rues et sur la rive de la mer, qui vit triompher Thémistocle. Un grand nombre de réfugiés de l'Attique abondait dans cette île. Une multitude de cabanes couvraient le revers d'une montagne hérissée de rochers, et se prolongeaient au loin sur le bord de la mer. La misère était à son comble parmi ces familles désolées qui traînaient leur misérable existence dans ces demeures insalubres.

Sur le soir, nous nolisâmes un autre bateau pour nous conduire directement à Égine, qui est en face d'Épidaure. Profitant de la brise du soir, nous mîmes à la voile et perdîmes de vue Salamine, qui nous offrait de la mer un coup d'œil enchan-

teur. Poussés doucement sur une mer tranquille, qu'éclairait au loin l'astre de la nuit, la plupart d'entre nous rêvaient ou dormaient au bruit harmonieux et cadencé des rames. Nous côtoyions les campagnes de la Mégaride, quand tout-à-coup un mystic, espèce de grosse barque, sortant d'une anse voisine où il se tenait caché, gouverne droit sur nous, en nous criant : « Arrêtez ! » Notre caravokiri, ou patron de bateau, fait forcer de rames, nous avertit d'être sur nos gardes, que des pirates nous poursuivent. Effrayés, nous nous réveillons en sursaut, et jetant un regard derrière nous, nous apercevons en effet une barque sillonnant rapidement la mer qui écume au loin sous de nombreux avirons, sur lesquels se courbent à l'envi une vingtaine d'hommes. Nous nous mettons tous à la rame, faisant force d'efforts pour échapper à nos avides sectateurs. Les marchands qui sont avec nous, qui possèdent de l'argent, des effets qu'on a vu embarquer à Salamine, veulent absolument accoster la terre et se sauver à Mégare, qui n'est qu'à une faible distance. D'autres parmi nous qui n'avaient rien, indifférents et dans un calme parfait, s'y refusent, veulent qu'on tienne la mer et qu'on force de rames. Nous nous soumettons à leur volonté, et on gouverne pour aborder à terre.

Épuisés, fatigués, nous ne ramions plus avec force. La fatale barque est près de nous toucher; déjà elle nous frappe de ses avirons : nous redoublons d'efforts ; encore cinq ou six coups de rames,

nous étions à terre, quand tout-à-coup une troupe d'hommes armés se jettent dans notre bateau. « Tout est à nous, » disent-ils; et en même temps ils cherchent, fouillent, et tombent sur tout notre butin. Assis à la poupe, tenant caché derrière moi mon petit paquet, je me jette dans l'eau jusqu'à la ceinture, et m'échappe à toutes jambes à travers les campagnes de Mégare.

Plusieurs pirates quelque temps me poursuivirent; j'entendais derrière moi le bruit de leurs pas; mais désespérant de ma course rapide sur un élément qui n'était plus le leur, ils abandonnèrent leur poursuite. Épuisé de fatigue, et sentant le besoin d'un sommeil réparateur, je me couchai dans un champ d'orge, en attendant le jour.

Je me remis en route avec l'aurore, et entrai à Mégare. Je parcourus cette ancienne ville, qui n'offre plus qu'une chétive bourgade, mais dans une position enchanteresse. Avant d'en partir, je fus témoin d'une scène assez déplorable. Un chef de bandes s'y trouvait avec ses soldats: averti que l'un d'eux se livre à d'affreux excès, qu'il commet dans une maison voisine d'horribles violences, il y court sur-le-champ, aperçoit le soldat furieux, et d'une main saisissant sa tête par les cheveux, et de l'autre son yatagan, il l'abat d'un seul coup, la montre toute sanglante à ses Palicares, en disant: « Voilà le sort réservé à de pareils forcenés, » et en même temps il la jette sur la poussière. Parmi les Hellènes, point de conseil de guerre; le cou-

pable atteint, justice en est faite sur-le-champ.

Je quittai Mégare et pris le chemin de Corinthe, en passant par le Dervend, défilé fameux où trois ans auparavant des milliers de Barbares tombèrent sous les coups des braves soldats de Nicétas et de Colocotroni. Après une journée de marche dans l'isthme, j'arrivai à Corinthe, toujours agréablement située au pied d'une montagne où s'élève sa fameuse citadelle.

Un vaste silence, que troublaient seuls les flots de la mer de Saronique et de Crissa, régnait dans ses rues solitaires et dans la vaste plaine où se célébraient jadis les jeux isthmiques. Il ne restait plus que quelques maisons isolées qu'avaient épargnées la flamme et les ravages de la guerre. Avide de trouver des restes de son antique existence, je ne rencontrai que sept colonnes, encore debout, d'un temple d'Apollon, dont l'architecture massive et grossière semble remonter à l'enfance de l'art.

Pour compléter ma curiosité, je gravis le sentier rude et difficile qui conduit à la citadelle. C'est un rocher à pic, élevé de dix-huit cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette citadelle est si forte, que la famine peut seule la faire succomber. Parvenu à son sommet, j'eus le plaisir de pouvoir calmer ma soif dans les eaux fraîches et limpides de la fameuse source Pirène, que, selon la fable, fit jaillir le cheval Pégase.

C'est de cette région élevée que le voyageur embrasse cet immense horizon qui lui retrace de

si beaux souvenirs. Du côté du midi, la vue se promène avec enchantement sur les riantes campagne de l'Argolide, sur les sommets du Stymphale, de l'Artémisius, et sur ceux qui dominent la forêt de Némée; à l'ouest, sur le golfe des Alcyons, sur les campagnes de Sicyone; au nord, elle distingue les sommets lointains du Parnasse et de l'Hélicon; à l'orient, l'île d'Égine, Salamine, les plaines de la Mégaride, et au-delà, les champs de l'Attique, Éleusis, le Parthénon, le promontoire de Sunium, et les îles nombreuses répandues sur la mer de Myrtos.

C'est avec une sorte d'orgueil que je jouissais pendant des heures entières de ce spectacle imposant, si fécond en glorieux souvenirs. Une foule de réflexions venaient naturellement assiéger l'esprit du voyageur, au sommet de ce rocher, témoin impassible de tant de révolutions, qui vit l'industrieuse Corinthe couvrir la mer de ses vaisseaux et devenir l'entrepôt du commerce de l'Asie et de l'Europe; et successivement détruite et entièrement rasée par le consul romain Lucius Mummius, et rebâtie plus tard pour tomber dans les chaînes des Mahométans.

Avant de quitter Corinthe pour Épidaure, j'allai voir M. Panaïoti, jeune Grec que j'avais fort connu à Napoli de Romanie, et qui m'avait engagé à venir le voir au sein de sa famille, qui est une des premières de Corinthe. Je reçus dans cette honnête maison l'hospitalité la plus touchante, et

fus accablé de politesses. Ces braves gens voulurent me retenir parmi eux, et exigèrent toutefois que je restasse pour le jour suivant qui était un jour de fête. J'accédai facilement à leurs désirs, et j'y passai deux agréables journées.

On célébra avec pompe le jour de la fête, et, aux divertissements nombreux qui s'y firent, on eût cru se trouver encore aux beaux jours de Corinthe. J'assistai à un festin où s'étaient réunis un grand nombre de convives. Les mets les plus recherchés du pays y furent servis avec abondance. Les doux vins de l'archipel, et ceux du continent, pétillaient successivement dans nos coupes.

Après le repas, nous allâmes partager les plaisirs d'un essaim de jeunes beautés corinthiennes, qui dansaient dans une prairie voisine, sous d'épais ombrages, au bord de la mer de Crissa. C'est là que je vis exécuter la *Roméca*, cette danse voluptueuse si répandue dans la Grèce, et si bien décrite dans un ouvrage immortel, par un des plus fervents adorateurs de ces beaux climats, par M. le comte de *Choiseul Gouffier*, « ce digne et fidèle amant de tous les beaux souvenirs, dit l'éloquent écrivain de Lascaris, *parcourant plein d'une religieuse douleur le territoire asservi du Péloponèse, remuant tous les débris, interrogeant toutes les ruines, sans négliger la population moderne qui est elle-même une ruine vivante et glorieuse de la Grèce antique.* »

Les jeunes filles de Corinthe, l'ame remplie

d'une douce ivresse, exécutaient habilement cette danse vive et légère qui remonte aux premiers âges de la Grèce, et qui n'est pas sans charmes. Je me retirai, après quelques heures, avec M. Panaïoti, et laissai sur la pelouse, aux feux brillants de la lune, se divertir jusque bien avant dans la nuit. Ces vierges ingénues me rappelaient ces beautés naïves que faisait naître sous un ciel riant l'influence d'une société vierge encore.

Le lendemain au lever du jour, M. Panaïoti et moi, nous montâmes à cheval, et prîmes le chemin d'Épidaure. Nous entrâmes dans des champs couverts de lauriers-roses fleuris, et traversâmes d'immenses vignobles dévastés. Arrivés à Mycènes, nous mîmes pied à terre pour nous rafraîchir. Je profitai de ce moment pour parcourir le village qui remplace cette ville autrefois si célèbre. Le temps avait tout dévoré; pas un débris ne venait consoler le voyageur. Mon compagnon put seulement me montrer l'endroit où se trouvaient les tombeaux d'Oreste et d'Électre. Une heure après nous remontâmes à cheval, traversâmes le village de Ligourio, et arrivâmes à Épidaure, lieu à jamais célèbre dans les annales de la Grèce.

On reconnaît toujours le territoire d'Épidaure à sa situation romantique, au fond d'un golfe, au milieu de montagnes couvertes de chênes, dominées par des rochers qui semblent se perdre dans les nues. Nous traversâmes la forêt sacrée d'Esculape, et après deux heures de marche, nous

arrivâmes au village de Piada, où se tenait le congrès national.

J'allai sur-le-champ voir le colonel Fabvier, qui fut fort content de voir arriver à Épidaure un enfant des Vosges, qui lui rappelait de si près sa terre natale, et tout ensemble sa vieille mère et son honorable frère, l'honneur du barreau de Nancy. Je trouvai cet illustre Philhellène dans une misérable cabane, assis sur sa pelisse de peau de mouton, et prenant un modeste repas composé d'olives, de pain de maïs et de mouton rôti. M'ayant offert de partager son dîner, je ne me le fis pas dire deux fois; je m'assis comme lui sur le plancher, les jambes croisées à la manière orientale; et, depuis mon départ d'Athènes, n'ayant fait qu'un bon repas à Corinthe, nourri depuis un mois de citrons et d'olives, que j'allais cueillir dans les champs, ce fut avec une joie bien grande que j'apaisai ma faim, qui commençait de nouveau à m'attaquer.

Le colonel s'était rendu à l'assemblée nationale, relativement à l'organisation des troupes régulières. Mécontent de l'inactivité que le gouvernement avait mise à le seconder dans son expédition d'Eubée, et ne voulant pas compromettre à l'avenir sa réputation militaire, il allait donner sa démission si on ne prenait pas désormais des mesures énergiques.

Tous les membres du congrès le prièrent instamment de reprendre le commandement des troupes qu'il avait organisées, sans quoi ce corps

ne tarderait pas à se dissoudre. Ils lui assurèrent, de la part du nouveau gouvernement, tous les pouvoirs nécessaires.

Jaloux de la haute confiance que les primats de la Grèce avaient en lui, le colonel se rendit à leurs instances, et, sur-le-champ, le congrès décréta qu'on continuerait l'organisation des troupes régulières.

CHAPITRE XI.

Congrès d'Épidaure.

L'ASSEMBLÉE nationale s'était ouverte le 6[1] avril, au village de *Piada*, à deux lieues de distance d'Épidaure. Un grand nombre de députés et une foule de curieux s'y étaient rendus de toutes les parties de la Grèce. Le congrès tint ses séances dans un vaste local, et non plus, comme quatre années auparavant, au même lieu, en plein air et sous un berceau d'orangers.

Dans la première séance, on lut à haute voix les noms de tous les députés admis à l'assemblée nationale. On commença par discuter l'admission des députés souliotes, et, après de légers débats, on en remit la discussion à une séance prochaine. On passa ensuite à la nomination du président. A cet égard, des discussions vives et tenaces s'engagèrent pendant plusieurs jours; les députés du Péloponèse donnaient leurs suffrages à André Zaïmis de Calavryta, et ceux de la *Romélie*, à Pierre Mavromichalis, chef des tribus du Magne. L'assemblée balança long-temps sur le choix de ces

1 Vieux style; je m'en sers dans toutes mes dates.

deux illustres candidats, lorsque, d'un mouvement spontané, ils se levèrent en disant qu'ils renonçaient à la présidence.

D'autres députés proposèrent alors Notaras de Corinthe, issu d'une ancienne famille patricienne de Venise. Les Roméliotes confirmèrent cette élection, à laquelle s'opposèrent vainement les Péloponésiens. On procéda ensuite à la nomination du vice-président et du secrétaire-général. *Jean Logothète* de Livadie fut nommé d'une voix unanime à la première de ces dignités, et *Papadopoulos* à la seconde.

Tous les députés se trouvant présents au congrès, on avança la proposition d'un emprunt aux îles Ioniennes; plusieurs orateurs furent entendus à ce sujet, et l'assemblée finit par nommer une commission composée de sept membres, savoir : *Zaïmis*, *Boudouri*, *Ainiani*, *Chrysogolos*, *Xénos*, *Blasis* et *Zographos*.

On agita ensuite la question de savoir si les séances de l'assemblée seraient publiques; les Péloponésiens s'y opposèrent vivement, et on renvoya la motion à une prochaine délibération. Après plusieurs discours, où, parmi quelques-uns, on remarquait une grave et solide éloquence, la première séance fut close.

Le lendemain 7 avril, on fit lecture du procès-verbal de la séance de la veille. On lut ensuite une pétition des Souliotes, par laquelle ils demandaient l'admission au congrès de leurs plénipotentiaires.

Après quelques débats, on décréta à l'unanimité leur admission, à raison des importants services que, depuis le début de la révolution, ils avaient rendus à la patrie.

Immédiatement après, tous les députés sortirent du lieu de leurs séances, et se rendirent dans une prairie voisine, au milieu d'un grand concours de peuple, sous un berceau d'orangers, en face de l'île d'Égine et devant Salamine; l'archevêque Germanos célébra la liturgie sur les restes d'un antique autel consacré à Esculape.

Après la solennité, les députés prêtèrent serment, jurèrent de se consacrer, d'un commun accord, au bien de la patrie, d'étouffer toutes les vues personnelles, et de ne plus songer qu'à l'intérêt général. Le président lut à haute voix le serment de la part des plénipotentiaires, qui le sanctionnèrent par la religion.

De retour dans la chambre de leurs délibérations, ils agitèrent la question de l'emprunt proposé la veille. Plusieurs furent d'avis que l'assemblée s'en occupât; mais le député Ainiani, un des Hellènes qui parle le mieux la langue d'Homère et de Platon, et qui joint à une haute littérature de vastes connaissances politiques, prit la parole, et dit avec énergie : « Que, par un acte de cette nature, on voulait dépouiller de ses droits et de ses prérogatives le gouvernement encore investi du suprême pouvoir; que ce serait commettre une injustice criante; qu'il fallait au contraire que

l'assemblée envoyât sur-le-champ l'ordre au gouvernement de contracter cet emprunt sans difficulté. »

Un accord unanime approuva la digne proposition de l'orateur, qui à l'instant fut mise à exécution.

On passa à la publicité des séances. Les députés du Péloponèse, changeant d'idées, voulaient alors qu'elles fussent publiques, opposés en cela aux Roméliotes et aux insulaires. Après de longues et vives discussions, la majorité l'emporta; et il fut arrêté que le peuple serait admis. On termina la séance par la lecture d'une pétition des habitants du mont Olympe, qui demandaient l'admission au congrès de leurs députés. Après une courte délibération, la pétition fut rejetée à une faible majorité.

Le 8 avril, on lut, comme de coutume, le procès-verbal de la veille, et on nomma sept commissions. La première, composée de quinze membres, doit s'occuper de la forme et de la constitution du gouvernement. Il fut question de savoir si cette commission devait examiner quelle sorte de gouvernement serait le plus propre à la Grèce, et de quel pouvoir on devait l'investir. On délibéra sur-le-champ touchant cette question.

Une seconde commission, composée de sept membres, fut chargée de l'organisation des troupes régulières et irrégulières. La troisième, qui compte cinq membres, aura le département des

finances; la quatrième, celui de la marine; la cinquième, de l'instruction publique; la sixième, des affaires ecclésiastiques; la septième enfin, des pétitions: elle les examinera, en fera son rapport à l'assemblée, et cette dernière en décidera. La séance est levée.

Le lendemain, des discussions fort orageuses ouvrirent la séance, touchant les instructions dont on devait investir les différentes commissions. Ensuite celle chargée de l'espèce de gouvernement qu'on devait donner à la nation, fit part du résultat de ses délibérations. Elle décréta, comme le plus propre à la Hellade, le gouvernement représentatif provisoire, qui fut proposé au congrès. Elle ajouta qu'il était susceptible de beaucoup d'améliorations, et qu'on pourrait réformer un grand nombre d'abus.

Le député Ainiani prenant aussitôt la parole, dit avec son éloquence accoutumée : « Qu'il était « temps enfin de sortir du gouvernement provi- « soire; qu'il fallait dissiper la cruelle inquiétude « où se trouvait la nation; asseoir l'état sur une « base solide, et songer sans délai à donner à la « Grèce régénérée une monarchie constitution- « nelle. »

Toute l'assemblée fut vivement émue de la motion de l'orateur, et de ce nouvel ordre de choses pour lequel il plaidait. Après de longues agitations dans l'assemblée, la majorité des députés accueillit le projet.

On passa ensuite à la question de savoir si le monarque serait choisi parmi la nation ou chez l'étranger; après de courts débats, le député Agamemnon opina pour qu'il fût étranger, et son opinion ne rencontra que de fort légères oppositions.

On lut ensuite une pétition du général Gouras, par laquelle il s'engageait à donner à l'état une somme de cent mille piastres pour secourir Missolonghi à deux doigts de sa chute. Plusieurs députés du continent et de l'Archipel s'écrièrent en même temps qu'ils voulaient aussi partager la générosité du brave général Gouras.

Comme il serait trop long de rapporter successivement et en détail les longs et fastidieux débats qui eurent lieu pendant le cours des nombreuses séances de l'assemblée nationale, nous nous contenterons de donner le résultat de toutes ses délibérations.

Les Hellènes se plaisaient quelquefois à discuter, pendant plusieurs jours, des questions vaines et insignifiantes, par exemple, celle de savoir qui d'entre eux présiderait l'assemblée, ensuite si une des commissions du gouvernement devait être plutôt de quinze membres que de treize; ce dernier point les occupa plusieurs jours: et cependant la patrie était dans une situation toute passive; les défenseurs de Missolonghi aux abois demandaient du pain à grands cris, et accusaient la sécurité de leurs compatriotes, assez semblables aux Grecs

du moyen âge, qui, pendant que les foudres de Mahomet II grondaient aux portes de Constantinople, se disputaient sur des matières théologiques, et assemblaient des conciles, au lieu d'assembler des armées.

En conséquence des délibérations de l'assemblée nationale, le nouveau gouvernement provisoire de la Grèce se composa de deux pouvoirs : une commission composée de onze membres doit s'occuper exclusivement des affaires intérieures, et une autre de treize membres, représentant l'assemblée nationale, des affaires étrangères.

La Commission exécutive de onze membres se compose de

MM. André Zaïmis, de Calavryta, président;
Pierre Mavromichalis, ancien bey du Magne, vice-président;
A. Deli-Eanéi, de Cariténa;
G. Sissini, de Gastouni;
Spiro Tricoupi, de Missolonghi;
A. Isco, de Valto;
G. Vlasachi, d'Athènes;
Lazzaro Conduriotis, d'Hydra;
A. Monarchidi, d'Ipsara;
Anargiro, de Spezzia;
Zographos, de Calavryta, secrétaire-général.

La Commission de treize membres pour les affaires étrangères se compose de

MM. Paléon-Patron-Germanos, archevêque de Patras, président;
P. Notaras, de Corinthe, vice-président;
A. Copanitzas, du Péloponèse;
A. Londos, de Vostitza;
G. Dariotis, *idem;*
G. Ainiani, de Romélie;
Porphyre d'Arta, *idem;*
Spiro-Carogero-Poulos, *idem;*
Basily-Boudoury, d'Hydra;
Bélisaria, d'Ipsara;
Emmanuel Aénos, de l'Archipel;
Renièros, de l'île de Candie;
Clonarès, secrétaire-général, de Romélie.

Propositions de paix, faites au sultan des Turcs, Mahmoud II, par l'intermédiaire de S. Exc. l'ambassadeur de S. M. britannique à Constantinople.

S. Exc. l'ambassadeur de S. M. britannique à Constantinople est prié de traiter de la paix entre la Porte ottomane et le gouvernement provisoire de la Grèce, aux conditions suivantes:

ARTICLE 1^er^.

« Qu'il ne soit permis à aucun Turc d'habiter le territoire de la Grèce, d'y posséder aucune pro-

priété, à cause de l'impossibilité de ces deux peuples de vivre ensemble.

ARTICLE II.

« Que toutes les forteresses qui sont au pouvoir des Turcs dans le territoire grec soient sur-le-champ évacuées et remises aux Hellènes.

ARTICLE III.

« Que le sultan n'ait aucune influence sur l'organisation intérieure, ni sur le clergé grec.

ARTICLE IV.

« Que les Grecs puissent avoir des troupes suffisantes pour la sûreté de l'intérieur du pays, et une marine pour protéger son commerce.

ARTICLE V.

« Qu'ils soient gouvernés par les mêmes lois, et puissent jouir des mêmes droits dans tout le Péloponèse, le continent de la Grèce, les îles de Négrepont, de Candie et de l'Archipel, enfin dans toutes les provinces qui ont pris les armes et se sont incorporées au gouvernement grec.

ARTICLE VI.

« Que les articles mentionnés dans le présent acte ne puissent être changés par l'ambassadeur, ni par la commission nommée par l'assemblée nationale, laquelle commission est spécialement chargée de correspondre avec S. Exc. l'ambassadeur.

ARTICLE VII.

« Que les Grecs conservent leur pavillon particulier.

ARTICLE VIII.

« Qu'ils aient le droit de battre monnaie.

ARTICLE IX.

« Que la somme du tribut soit fixée, et que le mode de paiement soit annuel, ou qu'il soit unique.

ARTICLE X.

« Qu'il soit accordé une trève ; et, en cas de refus de la Porte, que la commission, nommée à cet effet, puisse s'adresser à toutes les puissances de l'Europe pour leur demander des secours et leur protection. »

Adresse aux souverains de l'Europe, par l'assemblée nationale d'Épidaure.

« Les représentants de la nation grecque, réunis en assemblée générale, d'après les pouvoirs qui leur sont conférés par leurs concitoyens pour aviser aux moyens de sauver la patrie, de la délivrer de la fureur des infidèles, qui portent partout le ravage et la mort, de fonder un gouvernement stable, juste et fort, capable d'assurer à jamais son indépendance, et d'adopter le système des gouvernements de l'Europe, seule base qui peut faire le bonheur d'une nation, ont unanimement résolu ce qui suit :

« De s'adresser à tous les souverains de l'Europe, pour qu'ils daignent prendre en considération que, si la Grèce n'a pu jusqu'ici prévenir l'entreprise de

ses ennemis, ni prendre sur eux l'offensive, ce n'est point à cause de diminution de ses forces, ni par un affaiblissement de sa première résolution, de vivre libre ou de mourir sous l'étendard de la croix; que si la nation n'a pu encore parvenir à dominer et à subjuguer toutes les passions particulières, c'est par la faiblesse ou par la faute du mode de son gouvernement provisoire; que, dans cette lutte extraordinaire, les Grecs doivent sortir victorieux, ou s'ensevelir sous les ruines de leur patrie; que cette alternative cruelle provient des suites déplorables de cette lutte, et de la longue durée d'événements qui l'ont rendue inévitable.

« Qu'une faveur particulière de la Providence a placé des forces entre les mains des princes de la chrétienté, afin de venir au secours des malheureux chrétiens de l'Orient; et que la nation grecque, fondant ses espérances sur la justice et l'humanité qui caractérisent les monarques de l'Europe, attend d'eux la confirmation de leurs droits sacrés à une sage liberté, et d'une existence politique suffisamment consolidée; l'assemblée nationale arrête et décrète ce qui suit, savoir:

« En vertu des pouvoirs qui nous sont confiés par nos mandataires, nous plaçons le dépôt sacré de la liberté de notre pays, de son indépendance, et de son existence politique, sous la haute et puissante protection des magnanimes souverains de l'Europe, afin d'intervenir auprès de qui de droit

pour obtenir son indépendance, et se créer un gouvernement analogue au système des gouvernements de l'Europe.

« Nous adressons de plus le présent acte de l'assemblée nationale à tous les souverains, avec prière de le prendre en considération ; et, pour le faire connaître du monde entier, ordonnons qu'il soit imprimé dans le Journal officiel du gouvernement, et adressé immédiatement à tous les cabinets de l'Europe.

« Épidaure, le 20 avril 1826.

« *Signé* du président, du vice-président, et du secrétaire de l'assemblée nationale. »

Le congrès d'Épidaure, qui s'était ouvert dans les premiers jours d'avril, se termina le 27 du même mois. La veille de sa dissolution, un courrier parti de la citadelle de Corinthe, vint en toute diligence annoncer, vers le soir, la chute de Missolonghi. Tous les députés se promenaient, comme de coutume, après leurs travaux, dans une prairie qui est à l'entrée du bois sacré d'Esculape. Le courrier vint droit à eux leur annoncer la fatale nouvelle : un grand nombre en fut vivement ému ; d'autres, tel que Colocotroni, ne le parurent nullement. Il paraît qu'ils s'y attendaient, et qu'ils connaissaient à peu près le jour où la place devait succomber.

Le lendemain, je partis pour Napoli de Romanie

avec MM. le colonel Fabvier, le comte Gamba, le capitaine Gérard, et plusieurs Philhellènes. Nous étions précédés et suivis par une foule de députés, montés, comme nous, les uns sur des chevaux enharnachés de bâts, d'autres sur des mulets, et une grande partie affourchés sur des ânes.

Nous nous arrêtâmes à moitié chemin, au bord d'une fontaine, d'où s'échappait avec abondance, dans un riant vallon, une eau claire et limpide. A l'abri de la chaleur du jour, sous d'épais ombrages, dans ce lieu de fraîcheur, nous satisfîmes notre appétit et notre soif, et, après un court sommeil, nous poursuivîmes notre route.

Il nous fallait marcher sans cesse à travers des sentiers rudes et difficiles, tantôt gravir des montagnes escarpées, descendre dans de profonds ravins où roulaient de nombreux torrents; tantôt nous nous trouvions dans de vastes prairies dont la verdure émaillée de fleurs réjouissait tout-à-coup nos regards.

Nous remarquions les ravages que, dans sa course rapide, le temps fait sur la nature comme sur les hommes. De longs rangs de collines, autrefois couvertes de riches vignobles, des montagnes couronnées d'épaisses forêts, ne présentaient plus au voyageur que des flancs arides et sans ombrages, livrés aux rayons d'un soleil brûlant.

Après huit heures d'une marche pénible, sous un soleil ardent, nous arrivâmes, à trois heures après midi, à Napoli de Romanie. Cette ville

offrait, depuis mon départ, une surabondance de population étonnante, sinistre présage de l'approche des Turcs. Partout un mouvement continuel, partout une cruelle incertitude. Tout le monde connaissait la chute, à la fois déplorable et glorieuse, de Missolonghi. On se demandait réciproquement : « Comment avait pu échapper sa « garnison? La population de cette ville, qu'est-elle « devenue? Où sont les vieillards, les enfants et les « femmes de la ville héroïque? » On était dans une pénible inquiétude sur le sort de ses parents, de ses amis, de ses compagnons d'armes. On ne connaissait encore rien de positif; seulement on savait que la garnison avait traversé les masses ennemies l'épée à la main. De quelque côté que je portasse mes pas, dans les cafés, dans les bazars, dans les rues où se presse la multitude, dans l'Agora, partout je lisais sur les visages l'anxiété, le chagrin, le désespoir. Eh quoi! Missolonghi, se disait-on, Missolonghi! un des plus fermes boulevards de la Grèce, qui a vu tomber, pendant quatre années consécutives, devant ses faibles murailles, plus de trente mille Barbares, vient de succomber devant dix mille Arabes! mais de succomber par la *famine!*... et cette pensée consolait tous les esprits et faisait succéder la joie à la tristesse.

Le lendemain de notre arrivée, qui était un dimanche, fut un double jour de fête pour les Hellènes. Les têtes, abattues la veille par la douleur, se relevèrent avec fierté. Une population nom-

breuse attendait, dans l'Agora de Nauplie, l'arrivée des membres du nouveau gouvernement. Toute la garnison était sous les armes.

On les vit bientôt arriver, le vaillant Colocotroni à leur tête. Monté sur un magnifique cheval arabe, un large damas à la main, la ceinture dorée étincelante de pistolets et de poignards brillants d'or et de vermeil, ce général en chef traversa rapidement les rangs de la troupe rangée en bataille, fit plusieurs fois le tour de l'Agora, et descendit de cheval.

Que l'on se représente un homme de cinquante-cinq à soixante ans; un port majestueux, semblable à celui des races héroïques; un visage plein de feu, bruni par un soleil ardent, ombragé par d'énormes moustaches; une belle tête dans toutes les proportions grecques, ornée d'une chevelure noire et flottante; des yeux étincelants de courage et d'audace, on aura à peu près le portrait de ce vieux chef de bandes, qui a passé sa vie dans les camps, et qu'à sa stature colossale on prendrait aisément pour un descendant d'Hercule, si toutefois ce dieu des temps antiques en compte encore dans cette contrée.

Les membres du nouveau gouvernement, s'étant assemblés sous l'ombrage du platane qui décore l'Agora de Nauplie, entendirent un discours plein de force et d'éloquence que leur fit l'archevêque Germanos. Ils prêtèrent ensuite serment sur l'autel de la patrie, en présence d'un immense con-

cours de peuple. La religion, qui seule a entretenu en Grèce le feu sacré de l'existence nationale, sanctionna les serments des nouveaux magistrats, et couronna cette touchante cérémonie. Tous s'embrassèrent mutuellement avec larmes, et jurèrent d'assurer l'indépendance de la patrie ou de disparaître avec elle sous ses ruines.

Chacun faisait des vœux pour la prospérité du nouveau gouvernement. L'enthousiasme était à son comble ; jamais, parmi les Hellènes, plus ardent amour de la liberté, et haine plus profonde de la domination du croissant. Une musique guerrière jouait ce fameux air si connu : « *Allons, enfants des Grecs*, Δεῦτε παῖδες τῶν Ἑλλήνων, » et ce chant fameux du Thessalien Rhigas était répété par la multitude.

C'était un spectacle bien intéressant que de voir ce peuple brillant d'une jeunesse vigoureuse, pour qui s'ouvrait l'ère de la liberté, s'exciter à l'envi à lutter contre cet autre peuple farouche, vieilli sous le triple joug de la superstition, de l'ignorance et de la barbarie.

Après cette cérémonie, le timon des affaires fut remis au nouveau gouvernement, qui choisit pour lieu de ses séances une superbe mosquée de Napoli de Romanie, où naguère siégeaient avec orgueil de fiers oulémas ; ces graves docteurs de la loi qui se croyaient encore aux beaux jours de l'islamisme.

Toutes les autorités civiles et militaires s'empressèrent d'aller reconnaître leurs nouveaux chefs,

et de leur présenter leurs hommages. Ainsi, sous d'heureux auspices, commença, dans les premiers jours de mai, ce nouveau gouvernement de la Grèce. Aussitôt après son installation, la commission permanente représentant l'assemblée nationale arrêta que MM. Orlando et Luriottis, députés grecs des emprunts contractés à Londres, rendraient compte sur-le-champ de leur administration à une commission d'enquête, composée de MM. George, Spagnolaki, et deux Philhellènes anglais, MM. Burdett et Riccardo.

MM. Orlando et Luriottis doivent cesser leurs fonctions, et sont rappelés en Grèce. Toutefois, comme il est plus facile de vérifier les opérations sur les lieux, ces messieurs rendront préalablement leurs comptes à Londres, à la commission établie à cet égard.

On a abusé de la confiance de la nation grecque, des dilapidations ont été commises sur la place de Londres. Voici un détail de l'emprunt que nous tenons de M. Xénon, banquier du gouvernement grec à Nauplie, et membre de la commission représentative de l'assemblée nouvellement chargée de la révision des comptes des administrations de l'intérieur et de l'extérieur de la Grèce.

Emploi de l'emprunt Riccardo de deux millions livres sterling.

	Francs.
Le gouvernement a reçu à Nauplie, par différents envois.....	180,000

Munitions expédiées à Nauplie.....	20,000
Retenu pour la caisse d'amortissement.	150,000
Retenu pour les intérêts de trois années.	300,000
A lord Cochrane, suivant son contrat.	150,000
Pour achat de frégates en Amérique..	110,000
Lettres de change tirées par le gouvernement grec.....	70,000
	980,000

Le gouvernement provisoire de la Grèce continua à vendre, dans l'Agora de Napoli de Romanie, les propriétés nationales qui forment les sept huitièmes du territoire de la Grèce insurgée. Dans un dénûment absolu de numéraire, le gouvernement grec, le plus riche de l'Europe territorialement, les concédait à vil prix. Suivant les positions des terres, l'hectare ne s'élevait pas au-dessus de quatre talaris (vingt-quatre fr.). Avant la prise de Missolonghi, on en vendait considérablement, soit à Napoli, soit à Athènes; mais la chute de cette place avait ralenti le zèle des acheteurs. Toutes ces terres se composaient des propriétés des Turcs que ceux-ci avaient enlevées aux Grecs lors de la conquête, des biens des Vocoufs que la mosquée de Mahomet avait usurpés sur l'Église du Dieu vivant.

Quelle chance de s'enrichir s'offrait à l'acheteur! En consacrant une vingtaine de mille francs à ces acquisitions, on se trouvait tout-à-coup possesseur d'une immense fortune territoriale. Si quelques

capitalistes versaient à cette sorte de loterie philanthropique une centaine de mille francs, à l'affranchissement de la Grèce, ils seraient assurément les plus riches propriétaires de l'Europe.

Toutes ces campagnes, aujourd'hui sans culture et partout ravagées, ne demandent qu'à être faiblement remuées pour se couvrir de moissons. Que de vastes spéculations à faire dans cette Grèce où tout est à créer, arts, industrie, manufacture! Il n'existe pas dans la Grèce une seule fabrique; la récolte du coton y est abondante; l'argent y est extrêmement rare; la main d'œuvre y est à vil prix; un Grec travaille une journée entière pour une piastre (cinquante centimes).

Les avantages que présentent ces belles régions sont préférables à ceux qu'offrent celles de l'Amérique. La Grèce, quoique située entre l'Asie et l'Europe, est aux portes de l'Italie et de la France. Son climat est salubre. On n'y connaît point ces fièvres jaunes qui désolent certaines contrées. L'air y est pur, le ciel enchanteur, les sites ravissants; le soleil y darde ses plus beaux rayons; la mer la plus navigable forme dans ses terres des canaux naturels, et des rosées abondantes et salutaires y suppléent aux pluies trop fréquentes des climats occidentaux.

CHAPITRE XII.

Sortie des Hellènes de Missolonghi.

Nous allons rapporter ici les brillants faits d'armes qui ont illustré les Hellènes dans leur sortie glorieuse de Missolonghi, et les scènes déchirantes qui ont rempli de désolation et de deuil cette sanglante journée. Cette relation nous a été transmise à Napoli de Romanie par les généraux Tzavellas et Nothi Botzaris, qui commandaient dans la place.

L'armée arabe, forte de dix mille hommes, commandée en personne par Ibrahim-Pacha, voyait depuis treize mois moissonner ses soldats devant les faibles remparts de Missolonghi. Les attaques répétées de vive force du général égyptien venaient toujours se briser contre le courage héroïque de ses défenseurs. Après de continuels assauts, il s'était cependant rendu maître, depuis deux mois, des petites îles Vasiladès et Anatolico, situées dans les bas-fonds de Missolonghi, et en avait massacré une partie des habitants, et traîné les autres en esclavage.

Désespérant à la fin de s'emparer d'une place mieux défendue par la valeur de sa garnison que

par ses remparts, Ibrahim, sensible à la perte de ses meilleures troupes, résolut d'en lever le siége, et de pénétrer dans le Péloponèse, afin de délivrer quinze cents des siens, bloqués dans Tripolitza. Au moment où il prend cette résolution, on lui amène un prisonnier grec. Saisi la veille, il avait été trouvé chargé de dépêches du gouvernement grec pour la garnison de Missolonghi. Amené devant Ibrahim, il est interrogé, et les dépêches fatales sont lues.

Elles mandaient aux assiégés de prendre patience, de souffrir des privations quelque temps encore; que la flotte grecque mettait en ce moment à la voile pour aller ravitailler la place. Leur position critique est entièrement dévoilée par ces lettres accusatrices. Ibrahim est enchanté de savoir que le besoin de vivres commence à se faire sentir, et que les bâtiments grecs sont en mer. Il renaît à l'espérance, et cernant de plus près la place, il commence à prendre des dispositions toutes nouvelles.

Il fait renforcer les étroits passages des Lagunes, et mande en même temps au Capitan-Pacha de se rendre à Crionéri avec tous ses vaisseaux, et de croiser devant Vasiladès pour arrêter le passage des bâtiments grecs.

Bientôt se montre la flotte des Hellènes; trois fois leurs frêles navires se mesurent avec les vaisseaux ottomans; mais vains efforts. Se faire jour à travers ces énormes citadelles flottantes lui est

impossible, et les assiégés perdent tout espoir d'obtenir les aliments qu'ils implorent en silence.

En vain l'amiral grec Miaulis Vocos réunit tous ses efforts, charge de vivres toutes les barques, qui, favorisées par une nuit profonde, se montrent jusques à l'entrée des Lagunes, d'où elles sont aussitôt repoussées par un ennemi nombreux; la flotte grecque se retire affligée, et gouverne au large, ayant à son bord les envoyés de Missolonghi, les généraux Lambro, Veicho, Zerva, Souliotes; Spiro et Miléo, Roméliotes, qui revenaient en députation de Napoli de Romanie.

Dans cet intervalle, Ibrahim propose à la garnison de se rendre, lui promettant de respecter sa rare valeur. Mais les défenseurs de Missolonghi lui répondent fièrement qu'ils sont résolus à mourir les armes à la main. Le général égyptien continue à renouveler ses propositions; il leur offre la solde de tous les appointements qui leur sont dus, leur promet de les prendre à son service à raison de cent piastres par mois. Les guerriers de l'Épire et de Souli repoussent avec une fière indignation les propositions déshonorantes du pacha.

Cependant la population entière manquait de pain depuis le 15 mars; elle était réduite à manger les chevaux, les ânes, les chats, et tout ce qui restait d'animaux. Tourmentés par la faim, assaillis par un ennemi nombreux, souffrant d'une

double lutte, les assiégés attendaient toujours avec impatience les vivres envoyés par leur gouvernement.

La pénurie des aliments indispensables à l'homme, une nourriture chétive et malsaine, des demeures insalubres, causèrent bientôt une épidémie qui, tous les jours, moissonnait trente ou quarante personnes. La garnison, entièrement affaiblie, ayant épuisé tout ce que l'homme peut prendre pour nourriture; le samedi matin, 10 (22) avril, on tint un conseil général, où il fut résolu de quitter Missolonghi la nuit suivante.

Toute la population accueillit avec joie cette résolution salutaire. Les blessés et les malades résolurent de se renfermer dans plusieurs vastes maisons, remplies de poudre. Cent soixante de leurs compagnons voulurent partager leur sort et s'engloutir dans ce lieu sacré, tant de fois arrosé de leur sang.

Un spectacle des plus douloureux s'offrit alors à tous les yeux. L'époux adressait un dernier adieu à son épouse, l'enfant à son père, l'ami à son ami, le serviteur à son maître; tous s'arrosaient réciproquement de leurs larmes. Les ministres de la religion, dont la conduite est si noble, si généreuse, sanctionnèrent, au nom du ciel, la sainte entreprise. Le vénérable évêque Joseph, après avoir entonné un cantique d'actions de grace à l'Éternel, bénit l'héroïsme infortuné de ces milliers de victimes qui, la nuit suivante, allaient vo-

ler à la mort et à l'immortalité pour le salut de la patrie.

Dix heures du soir est l'heure fixée de la sortie; et tous en armes et dans un profond silence; ils s'avançaient vers la porte sacrée, qui s'ouvre avec un saint respect. La plupart descendent par les batteries; parmi ces braves gens, on remarque Marni, Dimotalis, et le vieux polémaque de la Selléide, Bothi Botzaris.

Le premier obstacle qui s'offre à leur rencontre est un corps d'Arabes à droite, et des phalanges d'Albanais à gauche. Les Hellènes, le sabre à la main, traversent leurs rangs, étonnés de ce nouveau genre d'attaque. Divisés en trois colonnes, la première parvient à traverser les masses ennemies avec une perte fort légère; mais lorsque la seconde se présente, un carnage affreux commence: les Barbares attendent les Hellènes à la baïonnette. Ces derniers, au nombre de cinq cents hommes armés, renferment au milieu d'eux deux mille femmes et enfants environ. C'est alors que s'offre le plus déchirant spectacle.

Voyant l'impossibilité de sauver les gages de sa tendresse, chacun commence à lui ôter la vie. Le mari égorge son épouse, le frère sa sœur, et la mère sa fille; satisfaits de leur épargner, par une mort prompte et honnête, la honte de tomber entre les mains des Barbares.

Après avoir répandu le sang de tant de victimes, ceux qu'on put arracher aux baïonnettes de l'in-

fanterie et aux sabres de la cavalerie furent placés au milieu de la première colonne, qui essuyait le feu d'une fusillade continuelle. La mêlée alors était horrible, et, pour l'accroître, la cavalerie arabe s'avance; lès Hellènes en font un affreux carnage. Ils s'emparent de quantité de chevaux dont ils ont fait tomber les maîtres; là plus d'une autre Judith coupa la tête d'un Holopherne Islamite; les femmes belliqueuses de Souli sabrent une foule d'Arabes, les renversent de leurs chevaux, et les montent elles-mêmes.

C'est alors qu'on remarque un jeune homme, un héros, le digne fils du général Tzavellas, Bacatreto, qui, à la tête de dix de ses compagnons, cherche partout son père; il le trouve adossé contre un olivier, entouré d'ennemis immolés par son glaive. Satisfait d'avoir retrouvé l'objet de sa tendresse, le jeune guerrier de Souli veut regagner les colonnes; mais il faut se faire jour à travers une cavalerie nombreuse qui occupe tous les passages. Lui et ses compagnons en viennent aux mains avec une centaine de cavaliers, se battent pendant une demi-heure, et mettent plusieurs de ces derniers hors de combat. Les dix Souliotes, Bacatreto Tzavellas et son père, par un feu vif et soutenu, opposent à cette fougueuse cavalerie une opiniâtre résistance; et bien pelotonnés, ils s'ouvrent enfin une route salutaire, mais sanglante.

Jusques alors la première colonne, qui avait

perdu peu de monde, arrive près d'une montagne, éloignée de deux lieues de Missolonghi. Cette montagne, il faut la gravir; mais, à son sommet, quatre cents Turcs sont placés en embuscade. Les Grecs les prennent pour les leurs, et marchent sans précaution. Aussitôt les Turcs fondent sur eux à l'improviste, et en immolent un grand nombre. Plusieurs capitaines, Hernari, Diméo, tombent percés de coups. Les Grecs, indignés du piége qu'on leur a tendu, s'avancent contre leurs ennemis en courant, s'enfoncent dans l'épaisseur de leurs rangs, et jonchent le terrain d'un grand nombre de leurs cadavres. Affaiblis, faute de nourriture, fatigués par de nombreux combats, les Grecs gagnèrent les montagnes, abandonnant une partie du butin des vaincus sur le champ de bataille.

La première colonne, après avoir traversé toutes les masses ennemies, se composait encore de deux mille hommes et de deux cent cinquante femmes et enfants. Un grand nombre d'entre eux restèrent morts sur le terrain. Tous les blessés furent tués par leurs compagnons avec un sang-froid étonnant; satisfaits de ne point les voir tomber entre les mains des Arabes. Ils leur disaient, en leur ôtant la vie : « Allez, camarades, à l'immortalité; et ré- « servez-nous des places. » Un Souliote, nommé Dimi, voyant qu'il ne pouvait sauver sa femme et sa sœur, leur enfonça, sans mot dire, son poignard dans la gorge.

La seconde colonne, après avoir perdu plus des

deux tiers des siens, avait enfin rejoint la première. Mais la troisième ne peut traverser les bataillons arabes, et se voit contrainte de retourner à Missolonghi. La ville est déja inondée de Barbares; les Grecs se précipitent sur eux en désespérés, et en taillent en pièces un grand nombre. Un Souliote, nommé Georgi, entre dans une mine, et voyant qu'une foule d'Arabes l'environnent, il porte soudain à la mine la fatale étincelle, et fait sauter avec lui plus de deux mille Turcs.

Le lendemain de cette sanglante journée, les Arabes s'avancent vers les maisons où sont renfermés les malades, et quantité de femmes et d'enfants, ainsi que les cent soixante Grecs qui ont voulu mourir avec eux. Ceux-ci, malgré la faiblesse de leur nombre, opposent la plus vigoureuse résistance, sourds à toutes les propositions de leurs ennemis. Ils passent la journée entière du dimanche jusques au lundi à midi, sous le feu de la fusillade la plus meurtrière. Ne pouvant plus résister, dénués de force, entièrement affaiblis par une diète pénible de près de deux jours, ils se font leurs derniers adieux, s'embrassent tendrement, et se préparent à mourir.

Afin d'attirer l'ennemi dans les maisons, ils ordonnent aux femmes de crier, par stratagème, *aman!* ce qui signifie, en langue arabe, pardon. La fusillade cesse aussitôt. Les Turcs, satisfaits d'avoir des prisonniers d'une ville qui leur a coûté tant de sang, courent dans les maisons dont les

Grecs ouvrent toutes les portes. A peine les Barbares sont-ils entrés qu'une explosion terrible se fait entendre ; des tonneaux de poudre ont éclaté; jamais spectacle plus horrible, scène plus déchirante. Au milieu des gémissements des mourants, des cris des vaincus et des vainqueurs, les Grecs, confondus parmi les Turcs, sautent en l'air au milieu des poutres enflammées et des débris des maisons. Des milliers de membres mutilés, de cadavres noircis et en lambeaux retombent sur Missolonghi en une pluie effroyable.

Cinquante Grecs, renfermés dans un moulin, après avoir fait tomber sous leurs coups une foule d'ennemis, se voyant près d'être accablés par le nombre, vers trois heures après midi, imitent l'exemple de leurs frères, mettent le feu à leurs barils de poudre, et se font sauter avec un grand nombre d'Arabes.

Ainsi succomba par la famine, et non par la valeur des assiégeants, l'immortelle place de Missolonghi, digne d'un meilleur sort. Depuis cinq années entières, c'est-à-dire depuis l'invasion des armées turques en Grèce, elle s'était défendue, malgré sa faible garnison, avec un courage magnanime, et avait soutenu soixante-dix assauts.

Les pachas Omer Brionès et Routchid furent les premiers qui, à la tête de onze mille hommes, vinrent l'assiéger. Bloquée par terre et par mer, elle ne comptait alors que trois cent quatre-vingts dé-

fenseurs qui surent puiser dans leur bravoure des moyens de résistance.

Le prince Mavrocordato et plusieurs officiers français qui s'y trouvaient alors soutinrent le siége avec beaucoup d'habileté. Les hardis vaisseaux d'Hydra amenèrent bientôt au secours de la place une foule de guerriers du Péloponèse. Pierre Mavromichalis, chef des guerriers du Magne, y arriva avec ses soldats; Zaïmis, de Calavryta, avec ses vaillants Palicares, nés dans les riches vallées du Ladon. Enfin, depuis ce moment, y abordèrent de toutes parts une foule de guerriers, et Missolonghi put compter alors deux mille défenseurs.

Omer Brionès et Routchid, pachas, ne tardèrent pas, après des assauts répétés et des pertes considérables, à en lever le siége, et à se retirer avec leurs débris. Des hordes nouvelles remplacèrent celles des pachas vaincus; mais elles vinrent constamment échouer devant les faibles remparts de Missolonghi, ou plutôt contre la valeur des Hellènes.

Moustaï-Pacha, ayant réuni dans la ville de Vrachori, en Étolie, seize mille hommes, opéra sa jonction avec Omer Brionès, visir de Janina, qui s'avançait à la tête de six mille combattants. L'armée combinée de ces deux fiers satrapes se porta sur Missolonghi, et l'investit de nouveau. Un grand nombre d'habitants des campagnes qui s'y étaient réfugiés leur faisait espérer sa chute prochaine. Mais, après un mois d'inutiles efforts, les généraux

de l'armée ottomane, voyant le ravage que la peste exerçait dans leurs troupes, levèrent le siége, pleins d'indignation, jurant d'y revenir. Ne sachant où décharger leur rage, ils firent de cruels adieux aux champs de l'Étolie, en faisant tomber sous les haches de leurs soldats plus de six mille oliviers qui couvraient les flancs du mont Aracynthe.

Déja Missolonghi avait eu de terribles assauts à soutenir. Ses vaillants défenseurs avaient paralysé les efforts de ces onze mille hommes qu'amenait, pour la première fois, Omer Brionès, et de ces vingt-deux mille autres, sous la conduite de Routchid et du même Omer-Pacha. Mais ce n'était là que le prélude d'attaques plus terribles encore. Le pacha de l'Égypte, Méhémed-Ali, vomit à son tour ses hordes africaines sur les rives de l'Étolie. Douze mille Arabes, et d'autres disent quinze, assiégèrent les derniers cette place que la faim devait leur livrer.

Pendant treize mois continuels, à dater du mois de mars 1825 jusqu'au jour de sa chute, les défenseurs de Missolonghi, tous Souliotes et Roméliotes, au nombre de quatre mille, ne passèrent pas de jour sans repousser les attaques de vive force de cette masse, renforcée encore par six mille Albanais. On connaît les prodiges de valeur de cette immortelle garnison, les feuilles publiques en ont rempli leurs colonnes, l'Europe en a retenti.

Ainsi se couvrit de gloire cette petite ville, dont

les fortifications étaient à peine commencées, qui n'avait pour défense, du côté de la terre, qu'un misérable fossé, qui d'abord n'eut que sept pieds de largeur sur cinq de profondeur, et que l'on recreusa légèrement plus tard. Ce fossé enveloppait un parapet en pierre, qui s'élevait de quatre pieds au-dessus de la contrescarpe, et son épaisseur n'était que de deux pieds et demi. Du côté de la mer, on avait peu à redouter l'ennemi; car les barques ne peuvent s'engager dans les hauts-fonds pour arriver à Missolonghi. Mais, du côté du continent, il y avait tout à redouter; et ce n'est point à ses faibles remparts, mais à ses courageux défenseurs, qu'elle dut d'avoir résisté si long-temps à des milliers de Barbares.

Missolonghi, par sa position, était une clef du Péloponèse. Voilà pourquoi les Turcs ont montré tant d'acharnement à s'en emparer. Du reste, cette ville n'est rien par elle-même. Avant la guerre, elle ne renfermait qu'une population de cinq mille habitants, qui s'est depuis accrue au-delà du double par les réfugiés et sa garnison.

Missolonghi deviendrait le boulevard de la Grèce occidentale si on s'occupait à la fortifier. Mais les Arabes, qui aujourd'hui en sont les maîtres, craignant qu'elle ne retombe encore au pouvoir des Grecs, l'ont entièrement rasée, et sa population a été en partie égorgée et vendue dans les marchés du Levant. Plusieurs femmes, à qui la nature avait accordé le don de la beauté, devenues l'objet de

la lubricité des Barbares, cédèrent à leurs violences, et aussitôt après furent impitoyablement poignardées, parce que le sang mahométan s'était mêlé avec le sang chrétien.

Dès qu'Ibrahim eut pris possession de Missolonghi, il divisa son corps d'armée en deux colonnes, dont la première, sous ses ordres, devait pénétrer dans le Péloponèse; et la seconde, commandée par Kutahi, son premier lieutenant, s'emparer d'Athènes. Déja ce dernier était entré à Sàlone, à la tête de ses milices irrégulières, mettant tout à feu et à sang. Les habitants, à son approche, s'étaient presque tous réfugiés dans les montagnes.

Après avoir traversé le Péloponèse, n'ayant pendant quinze jours qu'une existence incertaine, ne mangeant que des herbages et des racines, et ne pouvant offrir autre chose à leurs enfants, qui leur demandaient, en pleurant, du pain (ψωμί), les Grecs, sortis glorieusement de Missolonghi, arrivèrent à Napoli de Romanie au nombre de deux mille.

Ils étaient dans un état déplorable; leurs vêtements noirs et en lambeaux, et n'en ayant point de rechange. Il y en avait qui ne s'étaient pas déshabillés depuis six mois. La misère parmi ces braves était à son comble. Le gouvernement grec reçut les nobles défenseurs de Missolonghi avec tout l'intérêt dont ils étaient dignes. Il s'empressa de pourvoir à leurs besoins les plus pressants.

Mais comme il leur devait plus d'une année de

solde, il se trouvait dans une telle pénurie d'argent, qu'il ne put s'acquitter de sa dette sacrée; et cependant ces braves avaient un extrême besoin de leur solde : ils manquaient de tout, de linge, de vêtements, de chaussure, excepté d'armes. Tous portaient le fusil albanais en bandoulière, avaient à leur ceinture de riches pistolets, de magnifiques poignards en brillants, des yatagans, de larges damas de toute espèce, butin abondant fait sur les Turcs.

Pendant que ces braves guerriers se reposaient de leurs fatigues à Napoli de Romanie, en attendant leur solde pour se remettre en campagne, nous fûmes témoins d'une scène de patriotisme admirable de la part des habitants de cette capitale.

Un dimanche matin, un Grec, nommé Scouffa, jeune homme d'un grand mérite et de la plus haute espérance, adressa à un grand concours de peuple rassemblé dans l'Agora de Napoli de Romanie une harangue remplie de force et d'éloquence. Déposant ensuite sur l'autel de la patrie tout son avoir en numéraire, il s'écria : « Voilà, « citoyens, tout ce que je possède; je vois parmi « vous qu'il est des hommes qui tiennent plus à « l'or qu'à l'indépendance de la patrie. Eh bien! « j'offre sur-le-champ de leur vendre ma personne, « et je consacre ma valeur pour aider à payer les « généreux défenseurs de Missolonghi qui n'atten- « dent qu'un faible à-compte de leur solde pour

« s'équiper et marcher de nouveau contre l'en-« nemi. » Une foule de citoyens partagèrent au même instant l'enthousiasme de ce vertueux jeune homme; et, dans peu d'heures, la moitié de la somme fut réalisée et déposée sur l'autel de la patrie.

Le lendemain de cette scène, où l'on vit éclater tant de sentiments généreux, toutes les dames grecques, parmi lesquelles on remarquait la guerrière Modéna Mavrogénie, vendirent leurs bijoux et tout ce qu'elles avaient de précieux, pour compléter la somme voulue.

Peu de jours après, je vis, assis aux rives fleuries d'Argos, en face de Napoli de Romanie, les fiers enfants de la Selléide et de la Romélie, pleins de joie et d'espérance, se plongeant dans les flots du golfe Argolique, peignant leur chevelure ondoyante, se faisant raser, se parant de leurs habits nouveaux, et s'apprêtant, par une sorte de lustration, à revoler dans les combats.

CHAPITRE XIII.

Excursion dans l'Archipel.

Le 10 mai, je quittai Napoli de Romanie et me rembarquai pour Athènes, désirant y rejoindre le bataillon. J'allai toucher le même jour à Hydra. Une grande activité régnait dans cette île, qu'on peut appeler la forteresse navale de la Grèce. Le caïque qui me portait, ainsi que plusieurs Grecs, se rendait à l'île d'Égine. La nuit était profonde quand nous y mouillâmes; je résolus d'y coucher: les Grecs qui étaient avec moi ne me laissèrent pas aller seul. Ils m'emmenèrent dans leur famille, et me firent souper. On nous servit du poisson, des citrons en abondance pour l'arroser de leur jus, puis des plats d'olives. La cruche de vin était à discrétion; mais les Grecs jamais n'en abusent; ils en boivent fort peu; et chez eux l'ivresse est un crime. Après le souper, ils me conduisirent chez le *cafedgi*, ou limonadier, où tous les soirs il y a foule. Nous prîmes d'abord le café, mes hôtes en firent servir à toute notre galerie, composée de plus de vingt personnes; c'est l'honnêteté du pays: la tasse de café ne coûtant que cinq paras, ou cinq

centimes, la dépense, pour régaler vingt personnes, ne fut que d'un franc; mais j'aime mieux un franc en Grèce que cinq à Paris. Après le café vint le punch, à dix paras ou dix centimes le grand verre, puis la limonade, que l'on sert à seaux; car, dans ces beaux climats, les citrons et les limons sont aussi communs que chez nous les pommes de terre.

Nous regagnâmes, à minuit, non la chaumière, mais la maison; car à Égine il y a des maisons élégantes : l'église surtout de ces insulaires, où tant de fois a retenti, aussi bien pour la patrie que pour la religion, la voix éloquente de l'ardent Cyrille, évêque d'Égine, est une des plus belles de la Grèce. Les femmes, qui nous attendaient, déroulèrent, à notre retour, les nattes et les tapis; en un instant ces lits furent prêts; chacun se dit *kali spera* (bon soir). Les femmes passèrent dans une chambre voisine, et nous nous couchâmes. Dès que les premiers rayons du soleil frappèrent à nos volets, toute la maison fut debout. J'allai me promener quelque temps au bord de la mer, en face d'Épidaure. Ne voulant pas partir d'Égine sans aller voir madame Canaris, je priai mes hôtes de m'y conduire. Nous trouvâmes l'épouse du plus illustre marin de la Grèce, occupée à lever son jeune enfant. Elle nous reçut avec un vif intérêt, surtout lorsqu'elle sut que j'avais vu son jeune fils à Paris. Elle nous fit servir sur-le-champ le café et les pipes, et, contre mon habitude, je fumai, mais dans une

pipe où avait fumé Constantin Canaris d'Ipsara. La noble compagne de l'intrépide marin porte sur son front l'empreinte de longs travaux et de longs malheurs, et a une de ces physionomies piquantes qui supplée souvent à la beauté et y ajoute toujours. Je saluai madame Canaris, dont j'avais déja rencontré le digne époux devant Hydra, lorsque la flotte grecque appareillait pour Missolonghi. Je retournai dire adieu à mes hôtes, qui ne me laissèrent pas partir sans déjeuner, après quoi je m'embarquai dans un caïque qui se rendait à Salamine. J'étais vivement touché de la prévenance de ces bonnes gens pour les étrangers, qui plaignent toujours le voyageur d'une patrie lointaine; en vivant parmi eux, leur simplicité fait éprouver tout le charme des premiers âges. On a dit avec raison que l'hospitalité est le point d'honneur de l'Orient. On la retrouve, aujourd'hui comme autrefois, parmi les enfants de Jésus-Christ et de Mahomet, comme parmi les adorateurs de Jupiter; et l'on pourrait dire : « Les Grecs ont l'hospitalité par tradition; les Turcs, par religion; car si le Coran pèche, et il pèche, (parce que tout ce qui n'est pas l'ouvrage de Dieu est imparfait), ce n'est point du côté de l'hospitalité, j'ajouterai même de la franchise. »

En quatre heures de temps je fus rendu au rivage de Salamine. Je fis une lieue dans les terres; je repris la mer, et je débarquai dans l'après-midi au Pirée. Je fus fort aise de revoir Athènes: j'y trouvai le bataillon qui était revenu de l'Eubée.

Au lieu d'hommes couverts de chlamydes déchirées et en lambeaux, de fastanelles noires à force d'être sales, et de bonnets rouges crasseux et râpés, je retrouvais des soldats vêtus à la française, portant de belles vestes bleues à collet rouge, de forts pantalons de drap, de superbes schakos avec pompons, de bons souliers, et non plus des sandales. J'avais vu des paysans partir pour l'Eubée, je revoyais des soldats. Des troubles continuels éclataient tous les jours parmi la troupe. Un grand nombre était près d'en venir à une sédition ouverte; d'autres quittaient la vie régulière, impatients de rejoindre leurs vieux chefs de bandes. Le mécontentement provenait de ce que le soldat n'était pas payé depuis plusieurs mois, et n'avait qu'une pauvre ration de pain d'orge par jour. La caisse du corps était sans argent. On avait demandé des fonds au gouvernement, qui peut-être n'en avait pas. Au milieu des bruits, le colonel Fabvier arriva tout-à-coup, il paya une partie de l'arriéré, et solda régulièrement; les mutins firent silence, les troubles cessèrent. La présence seule du colonel réjouissait les malheureux Hellènes, déja démoralisés par la malheureuse affaire de Carystos, et de plus, inquiets de l'absence d'un chef qui jouit parmi eux d'une grande popularité. Les rumeurs des Hellènes n'étonnent pas; une troupe non soldée devient rebelle. Si l'armée française, ou telle autre, était sans solde pendant plusieurs mois, et que le soldat n'eût qu'un pauvre pain

d'orge et quelques olives, on verrait de beaux tapages dans les casernes; et certes les rois ne seraient pas à l'aise sous leurs lambris dorés: témoin la garnison de Strasbourg, en 1814, qui, n'étant pas soldée, en vint à une sédition, vit ses caporaux et ses sergents s'ériger en généraux et en gouverneurs, et braqua ses canons à la porte de son général, jusqu'à ce qu'il l'eût payée.

Après avoir contenté ses soldats, le colonel Fabvier revint à Napoli de Romanie; quelques jours après, les troupes d'Athènes reçurent ordre de s'y rendre, et ce fut là qu'on résolut d'aller s'établir à l'île de Poros, place bien choisie et position importante qui touche presque au continent.

J'allais me mettre en route avec le bataillon, lorsque M. Sébastopoulos, jeune homme distingué, avec qui j'étais lié à Athènes, et de retour depuis peu de l'Italie, où il était allé compléter ses études à l'université de Florence, m'engagea vivement à l'accompagner à Ténos, sa terre natale. Le même jour, nous allâmes au port noliser une barque, et nous fîmes voile pour Ténos, une des îles aujourd'hui les plus florissantes de la Grèce. En moins de trois heures nous arrivâmes devant Zéa, l'ancienne Céos. Nous descendîmes à terre, curieux de voir le lieu qui vit naître Simonide, qui fut un des professeurs de Pindare, et de Bacchylide, qui tenta de se montrer son rival, et du fameux sophiste Prodicus. Après une montée pénible, nous arrivâmes au village de Zéa, bâti en

amphithéâtre sur le revers d'une montagne qui domine au loin la mer. De loin, Zéa me présentait un assez beau coup d'œil; mais quand je fus à l'entrée du village, mon illusion se dissipa; je ne vis plus que des cabanes, des rues sales et impraticables. Il en est ainsi de tous les bourgs ou villages qui s'élèvent sur les îles de l'Archipel, si on en excepte Hydra, Spezzia, et plusieurs autres dont les maisons sont propres et élégantes. Dans tout le Levant, les villes même du continent qui sont littorales, telles que Napoli, Argos, vues de la mer, séduisent le navigateur, qui, à mesure qu'il approche, voit le prestige s'évanouir.

Nous quittâmes Zéa à trois heures après-midi, et continuâmes notre route pour Ténos. Poussés sur une mer brillante, par un vent favorable, nous fûmes bientôt en vue du bourg de San-Nicolo, qui offre, du côté de la mer, une perspective admirable. Nous descendîmes sur le quai, au milieu de la foule qui, le soir, s'y promène. M. Sébastopoulos me conduisit chez ses parents, qui me firent l'accueil le plus gracieux, et avec qui j'eus l'honneur de souper. Le lendemain, cet honnête jeune homme me fit monter à cheval avec lui; nous pénétrâmes dans l'île, qui est la plus fertile et la plus agréable de l'Archipel. A chaque instant, nous rencontrions de jolis villages, proprement bâtis, où régnaient l'aisance et le travail. Partout les femmes et les jeunes filles étaient à l'ouvrage; les unes filaient du coton, les autres de la soie, ou préparaient les feuilles

de mûrier. C'est là que j'eus lieu de remarquer que les femmes de l'Archipel l'emportaient sur la beauté de celles du continent. Ce sont dans les premières des traits plus réguliers, de plus belles proportions dans les formes, des contours plus gracieux, plus arrondis; des physionomies plus variées, en un mot, un plus beau sang. La plupart sont d'une beauté rare, ont de fort beaux cheveux qu'elles nattent, et laissent flotter en arrière, après avoir ceint de leurs tresses leur tête en forme de couronne, qu'elles ornent de fleurs naturelles. On croit revoir les anciennes Grecques; ce sont leurs vêtements amples, légers, et convenables à la chaleur du climat. Quand elles sortent, un fin voile de mousseline, garni d'une lisière d'or, flotte sur leur tête et sur leurs épaules. Franches et ingénues, ces jeunes filles vous abordent avec cette familiarité qu'inspire l'innocence, et vous font le plus gracieux accueil quand vous passez près d'elles. Leur seul plaisir est d'exécuter des danses vives et légères, telle que *la roméca*, de se réunir le dimanche, d'aller se divertir aux champs, ou se promener au bord de la mer.

La chaleur excessive du milieu de la journée nous obligea de faire halte dans un petit bois de citronniers qu'arrosait un beau ruisseau. Nous remontâmes ensuite à cheval, et revînmes dîner au bourg de San-Nicolo. Le dîner que je fis ici, le lit qu'on me donna pour coucher, chose rare en Grèce; car depuis mon départ de Marseille, je

n'avais pas vu de lit; en un mot, les manières, les usages de l'île de Ténos, me rappelaient les villes de ma patrie.

J'allais repartir le lendemain pour Napoli de Romanie, lorsque mon jeune hôte, plein de générosité, me pressa de rester encore quelques jours, désirant m'emmener à Smyrne sur un bâtiment neutre de Syra, qui devait, sous peu, appareiller de la rade de San-Nicolo. Comme il fallait encore attendre une dizaine de jours, il me proposa, avec un de leurs caïques, d'aller parcourir les Cyclades; j'acceptai avec plaisir l'agréable excursion.

Nous fîmes voile, le jour même, pour Syra. Je fus fort étonné, en m'en approchant, de voir comme une forêt de mâts dans ses eaux. Des bâtiments de toutes les nations mouillaient dans sa rade; Syra est le rendez-vous de tous les bâtiments étrangers; tous les navires de commerce y viennent chercher une escorte. L'île est très-vivante, et en dépasse beaucoup d'autres en civilisation, mais non en insurrection; car elle est restée paisible, et a continué de payer son tribut. Elle n'est peuplée que de catholiques, et c'est peut-être la seule dans l'empire ottoman où un même culte soit exclusivement professé.

Après avoir passé la journée à Syra, nous appareillâmes pour la flottante Délos, qu'ont tant chantée les poètes, et qu'ont immortalisée les beaux vers de Callimaque et de Pindare. Berceau de Diane et d'Apollon, c'est à Délos que s'élevèrent

ces temples magnifiques qui furent témoins d'un culte universel dont le luxe n'avait pas alors d'égal. C'est à cette île, d'origine céleste, que de jeunes vierges accouraient de toutes les contrées de la Grèce pour honorer Diane et Apollon. Cette pensée me rappela alors deux beaux vers d'un chant lyrique d'un professeur distingué, de M. Tissot, qui a laissé de beaux souvenirs au Collége de France :

« Semblables à ces chœurs, que la riche Naxos,
« Ou la superbe Athène, envoyaient à Délos. »

On voit encore à Délos des ruines éparses, des restes de colonnes et de piliers de granit, et une foule de riches débris, tels que ceux d'une statue d'Apollon.

Au coucher du soleil, nous quittâmes Délos, et, profitant de la brise du soir, nous reprîmes la mer, et vînmes mouiller, dans la nuit, à Paros. Nous ne descendîmes à terre que le matin; nous nous couchâmes dans notre bateau, où, au bruit du vent et de la mer, nous dormîmes tout aussi bien que dans une alcôve enfoncée, sur des coussins d'édredon. Au lever du soleil, je courais déja sur le rivage d'une des Cyclades les plus renommées. J'attendis mon compagnon; la faim me pressait aussi bien que lui; nous allâmes nous restaurer dans une pauvre chaumière du village de Paréchie, qui remplace l'ancienne Paros. Avec chacun quarante paras, ou une piastre, nous fîmes un bon repas,

composé de poissons, d'agneau rôti, d'olives et de limons; nous avions une cruche de vin de Paros, et une autre de Naxos, que nous bûmes à la santé ou plutôt à l'immortalité de l'inventeur des vers ïambiques, du poète Archiloque que virent naître ces beaux lieux, et dont les talents satiriques firent le malheur, puisqu'un habitant de Naxos l'assomma.

Archilocum proprio rabies armavit iambo.

L'intérieur de Paros n'offre plus que de hautes montagnes; sa population a deux mille habitants environ; de misérables cabanes sont construites çà et là avec les riches débris des pompeux édifices de l'antiquité, surtout un château qui est bâti tout en marbre. J'allai voir les fameuses carrières de marbre de Paros. Nous y descendîmes par deux ouvertures, au pied du mont Capresso. Nous marchions religieusement sous ces voûtes d'où l'antiquité tirait tous ses temples et ses autels.

Nous quittâmes Paros à trois heures après-midi, et fîmes voile pour la riche Naxos. Sur le soir, nous descendîmes sur ses rivages, d'où nos yeux se promenaient avec enchantement sur de superbes coteaux couverts de vignes et d'oliviers; des bosquets de limonadiers, d'orangers et de citronniers parfumaient l'air de leurs fleurs odoriférantes, et charmaient à la fois la vue par la couleur dorée de leur fruits. Naxos prodigue, comme autrefois, tous les besoins de la [illegible] à ses heureux habitants,

plus heureuse que Cythère, dont le rocher stérile n'offre plus le riant séjour de la déesse des Graces et des Amours. Naxos n'a point oublié les doux bienfaits de Bacchus : sur ses fertiles coteaux mûrissent les vins les plus délicats de l'Archipel ; Athénée les compare au nectar des dieux, et ils sont à vil prix ; pour dix paras, vous en avez une cruche au large ventre, et si vous la buvez tout entière, vous pouvez vous attendre à faire un sommeil d'au moins vingt-quatre heures. Tous les vins de l'Archipel sont à vil prix, parce que leur délicatesse empêche de les transporter, surtout celui de Naxos, qu'il faut boire sur les lieux. Nous pénétrâmes dans l'intérieur de l'île, où nous rencontrâmes des vallées charmantes, ombragées de grenadiers et d'orangers, entre lesquels serpentaient de limpides ruisseaux. Je disais à mon compagnon : « Je resterais volontiers toute ma vie à « Naxos, qu'ont aussi chantée tous les poètes, que « n'a point oubliée le tendre Properce, dans son « poëme à Bacchus :

Et tibi per mediam benè olenti flumine Naxon,
Undè tuum potant naxia turba merum.

— « Ah ! mon ami, me répondit-il, je disais comme « vous pendant mon séjour à Florence ; que de fois, « oui, que de fois je me suis dit : Je veux me fixer « dans la capitale de la Toscane ; je veux rester à « Forence, et jouir sous le beau ciel de l'Italie des « doux bienfaits de la civilisation, si tardive pour

« ma patrie; et treize mois plus tard, tant le sol « natal a d'attraits sur nos cœurs, je revoyais la « riante Ténos, assise sur une mer azurée, et j'em- « brassais pour jamais les vieux oliviers qui om- « bragent le toit paternel, tant de fois témoins des « jeux de mon enfance, et je préférais le pauvre « bourg de San-Nicolo à l'opulente cité de Flo- « rence. »

Après deux jours passés à Naxos, nous mîmes à la voile pour Nio, qui vit le père de la poésie grecque, le grand Homère, mourir sur ses rivages, au moment où il allait se rendre à Athènes pour y publier des vers à la louange des Athéniens. Si sept villes se sont disputé la gloire d'avoir été le berceau du grand homme, aucune ne dispute à Nio le triste honneur de l'avoir vu mourir. Chose surprenante, toute la terre s'entretient du nom du grand poète, et il est inconnu à Nio où repose sa cendre.

Le même jour, nous allâmes mouiller à Santorin; et comme la nuit était avancée, nous allâmes coucher au village de Nébrio. Le lendemain, nous fûmes visiter le fameux volcan de l'île, dont le foyer est placé à une immense profondeur dans les entrailles de la terre. Il est à redouter encore que l'éruption si terrible de 1707, où des rochers énormes furent lancés jusqu'aux nues et des torrents de soufre colorèrent les eaux, ne se renouvelle. Les habitants s'en mettent peu en peine, et dorment tranquillement. L'île, m'a dit un des primats, compte

douze mille habitants, dont à peu près mille catholiques. Le vent favorable nous eût décidés à faire voile vers la petite île de Cos, si célèbre par la naissance d'Apelle et d'Hippocrate, l'oracle de la médecine depuis trois mille ans; mais les Turcs, qui continuent à chasser aux chrétiens dans cette île, nous en empêchèrent.

Nous fîmes voile dans l'après-midi, et, après avoir côtoyé les îles de Calimène et de Léro, nous vînmes mouiller à Patmos. Il était alors onze heures du soir : en France, la nuit eût été profonde; mais à Patmos, c'était une de ces nuits brillantes si communes dans la Grèce. Mes yeux dévoraient, avant d'être à terre, ce fameux rocher où saint Jean, dans son exil, écrivit l'Apocalypse. Il nous fallut coucher dans notre caïque, et le lendemain, à la pointe du jour, nous gravissions la montagne au sommet de laquelle s'élève l'église de l'Apocalypse. Nous allâmes trouver le supérieur du couvent, qui nous y conduisit, nous expliqua les miracles qui s'y opérèrent, après quoi il nous invita à passer au couvent, où nous fûmes assez bien traités par les moines. En échange de leurs bontés, je leur offris une petite Bible en latin, quoique la plupart d'entre eux ne sussent pas lire. De là nous appareillâmes pour Samos, où nous arrivâmes un dimanche matin. M. Sébastopoulos me conduisit chez ses connaissances, où on eut pour nous beaucoup d'égards. J'admirai la grande activité qui régnait parmi les habitants, travaillant sans relâche aux fortifi-

cations de leur île, s'attendant à recevoir la flotte ottomane, qui tant de fois les menaça. A Samos, on est déterminé comme à Hydra; et ce sont les deux forteresses navales de la Grèce, seules capables de se défendre. Les Samiens se sont organisés en compagnies, et font leur service avec beaucoup de zèle. Cette île, berceau de la déesse Junon et du philosophe Pythagore, offre peu de vestiges de son antique splendeur. Du temple fameux de la déesse qui y naquit sur les bords du fleuve Imbrasus, une seule colonne mutilée est encore debout. Mais la terre de Samos est toujours aussi fertile, et son vin si renommé se boit encore dans toute la Grèce. La nature est éternelle, les hommes et leurs ouvrages ne font que passer.

Comme il nous tardait d'arriver à Ténos, où était prêt à appareiller le bâtiment sur lequel nous avions passage pour Smyrne, nous quittâmes Samos sur le soir, rasâmes Nicaria, et, chassés par un bon vent, nous mouillâmes le lendemain dans la rade de San-Nicolo. La felouque grecque était prête à faire voile depuis la veille; nous nous hâtâmes de courir à bord; nous saluâmes Ténos, et nos voiles s'arrondirent au souffle des vents.

C'est un plaisir de naviguer sur cette mer, parmi ces îles qui sont semées sur sa surface avec le même beau désordre que les étoiles le sont dans le ciel. Au milieu de ces flots, on rencontre partout les habitations des hommes; ce n'est point l'Océan, où la vue ne se repose que sur une immense

étendue, au milieu d'une solitude profonde.

Nous fûmes chassés rapidement jusques à l'entrée du canal de Scio; mais avant d'y pénétrer, nous louvoyâmes pendant plus de quatre heures. Nous allâmes jeter l'ancre dans le port de Scio, où nous descendîmes deux passagers. Je me promenai quelque temps sur le quai, et parcourus cette ville naguère si florissante, et dont les ruines et la solitude attesteront long-temps encore la férocité des Turcs, qui y exercèrent de si affreux ravages en 1822. La nature cependant, qui tous les ans rajeunit à la saison nouvelle, était toujours aussi belle et aussi riante; de riches forêts de citronniers et d'orangers couronnent Scio, et un beau platane ombrage son Agora que décore une superbe fontaine. Je retournai à bord; nous avions trois nouveaux passagers, dont deux jeunes filles de Smyrne. Nous appareillâmes à trois heures après-midi. Le vent, faible d'abord, s'accrut bientôt avec une telle force, qu'il nous fallut amener plusieurs voiles. Nous passâmes en face de Chesmé, qui me rappela la fameuse victoire navale que l'amiral russe Spiritow remporta sur les Turcs. Dès que nous eûmes gagné l'embouchure du golfe au fond duquel Smyrne est placée, nous fûmes constamment favorisés par la brise de terre qui ordinairement se lève pendant la nuit. Nous fûmes bientôt portés au-delà des îles de Dourlach; nous rasâmes le château qui domine le port; et, aux premiers rayons du soleil, Smyrne, avec ses hauts minarets et les dômes de

ses mosquées, s'offrit à nos regards. Le 21 mai, nous jetâmes l'ancre dans son port, au milieu de nombreux navires.

La ville de Smyrne est située dans une position enchanteresse, en partie sur le revers d'une agréable colline que commande une forteresse, et en partie dans la plaine, au fond d'une baie profonde, fréquentée de cent nations commerçantes; au sud-est, d'âpres sommets la couronnent; à leur pied, s'étendent les fertiles et riantes campagnes de l'Asie-Mineure. On ne voit point à Smyrne de ces superbes édifices si communs dans nos grandes villes de Paris, de Lyon, de Marseille et de Bordeaux, ni de ces belles maisons de campagne qui les environnent. Le négociant se garde bien ici d'étaler ses richesses aux yeux du despotisme; leur ostentation a plus d'une fois coûté la vie et la perte de leurs biens aux imprudents.

Nous descendîmes, à huit heures, sur les quais, où circulait une foule nombreuse. A la vue des costumes européens et d'une multitude de chapeaux, je croyais me retrouver sur le port, à Marseille. Je ne pouvais satisfaire ma curiosité; j'allais, je venais au milieu de gens de toutes les nations que le commerce attire dans cette ville orientale, barrière placée entre les deux plus belles parties du monde, et rendez-vous des plus riches caravanes de l'Asie. Je perdis mon compagnon qui me cherchait de tous côtés. Nous nous retrouvâmes dans la rue des Francs, dans un café où vont tous

les Européens. M. Sébastopoulos me conduisit aussitôt chez son oncle, établi à Smyrne, chez qui nous logeâmes. Ensuite nous parcourûmes Smyrne ensemble; nous allâmes au bazar, où je vis déployés toutes les marchandises du Levant et tout le luxe oriental. Je ne pouvais me lasser de contempler; je me trouvais dans un monde nouveau, au milieu d'hommes de diverses nations aussi différents dans leur manière de vivre et dans leur costume que dans leur religion et leur langage, parmi des Musulmans, des chrétiens, des Américains, des juifs, qui ont chacun leurs usages, leurs mœurs et leur religion à part.

Lorsque mon compagnon m'annonça que nous allions quitter Smyrne, j'éprouvai du regret de m'éloigner de la molle Ionie. Le 26 mai, nous montâmes à bord d'un bâtiment de commerce, qui faisait voile pour les îles de la Grèce. Après trois jours d'une navigation propice, nous vînmes mouiller dans les eaux de Syra; et dans l'après-midi, nous reprîmes passage sur un brigantin grec qui appareillait pour Napoli de Romanie; mais dans notre courte traversée, nous devions essuyer une légère tempête. Lorsque nous eûmes gagné l'embouchure du golfe d'Argos, nous vîmes des nuages sombres et affrayants se traîner lourdement sur les montagnes du Taygète; ils en enveloppaient les flancs et les sommets noirâtres : tout-à-coup, au milieu d'une nuit profonde, des éclairs répétés illuminèrent au loin la mer; la foudre, roulant

d'une manière effrayante au-dessus de nos têtes, éclatait avec un horrible fracas, que prolongeaient au loin les échos des bois et des montagnes; la pluie tombait à torrents, comme si le ciel eût ouvert ses cataractes; notre léger navire plongeait tour-à-tour la poupe et la proue dans les vagues mugissantes; nous restâmes toute la nuit dans une cruelle inquiétude, quand tout-à-coup parurent les rayons bienfaisants du soleil qui vinrent rendre la pureté au ciel, le calme à la nature, et la consolèrent, en peu d'instants, de quelques heures de tourmente. Nos matelots oublièrent la tempête, rentrèrent dans la joie, et, bientôt après, nous laissâmes tomber l'ancre dans la belle rade de Napoli de Romanie.

CHAPITRE XIV.

Dans les premiers jours de juin, nous vîmes arriver, à Napoli de Romanie, un de ces généreux enfants de la Grande-Bretagne, sir Thomas Gordon, qui déja était venu en Grèce la première année qu'elle arbora le drapeau de l'indépendance.

Le gouvernement grec l'accueillit avec une sincère reconnaissance. Il passa la revue du bataillon nouvellement organisé à Napoli de Romanie. Satisfait de sa belle tenue et de son instruction avancée, il remit à l'état une somme exclusivement destinée à poursuivre l'organisation des troupes régulières.

A peu près à la même époque, le gouvernement recevait un autre secours. Les hardis bâtiments d'Hydra venaient de capturer un navire marchand de Livourne, qui se rendait à Alexandrie, portant soixante-dix mille talaris au pacha d'Égypte. Il fut conduit à Napoli de Romanie, et déclaré de bonne prise.

Dans cette circonstance, nous fûmes témoins d'une scène qui n'eût pu avoir que de funestes résultats. Les frégates *la Sirène* et *la Galatée*, le

brick *le Cuirassier* et la goëlette *l'Estafette*, bâtiments de guerre français, étaient mouillés dans le golfe d'Argos. La goëlette *l'Estafette*, isolée des autres, était venue jeter l'ancre devant un château fort, situé en mer, devant Napoli de Romanie.

A l'entrée d'une nuit profonde, un navire grec fut obligé d'employer la force contre ce bâtiment de Livourne qui voulait fuir. La goëlette française, *l'Estafette*, prit parti pour ce dernier, et viola par cet acte la neutralité. Les Hellènes demandèrent du secours à leurs compatriotes renfermés dans le château. Les canonniers de cette forteresse courent aussitôt à leurs pièces, et déja un coup de fusil a été tiré sur le bâtiment français, et en un moment il eût été coulé à fond, si les Français n'eussent pas retiré leur intervention.

Ceux-ci informent aussitôt le contre-amiral de Rigny, qui se trouve à bord de *la Sirène*, qu'un coup de fusil a été tiré sur leur pavillon par les Grecs renfermés dans le château; leurs canons, ajoutent-ils, ont été même prêts à faire feu.

Le contre-amiral, indigné de l'insulte faite à son pavillon, ordonne aussitôt à son escadre de lever l'ancre, et de prendre une position à portée de canonner la ville. Déja tous nos marins sont à leurs pièces, et n'attendent qu'un ordre pour faire feu.

Une foule immense était accourue sur le quai, tremblante pour ce qui s'allait passer. Partout les Hellènes garnissaient leurs remparts, prêts à répondre aux assiégeants.

Dans cet intervalle, on intervient, l'affaire se calme, et la paix se rétablit des deux côtés.

Les Français, en agissant, eussent justement répondu à l'insulte faite à leur pavillon; mais cette insulte, ils l'avaient provoquée en intervenant dans une cause qui leur était étrangère.

Les divisions navales de la France et de l'Angleterre, dans les mers du Levant, gardent cependant aujourd'hui une neutralité satisfaisante. Celle des États-Unis montre une noble conduite; celle de l'Autriche seule, de la turcophile Autriche, encourt l'indignation de tous les amis de l'humanité. On sait que les vaisseaux autrichiens se sont déclarés ouvertement les amis des Turcs. Voici, parmi cent autres de cette nature, un fait qui le prouve:

Pendant mon séjour en Grèce, une goëlette de Spezzia, chargée du blocus de Modon, reçut l'ordre d'une corvette autrichienne d'abandonner sa croisière. Le capitaine grec ayant refusé, comme de droit, d'obéir au capitaine autrichien, celui-ci fit tirer plusieurs coups de canon, et il y eut six Grecs tués. La goëlette grecque, forcée d'amener son pavillon, a été conduite à Smyrne. Le gouvernement de la Grèce a de suite donné ordre, d'après ce fait éclatant d'hostilité, précédé deja d'une foule d'autres, d'arrêter provisoirement tous les bâtiments autrichiens qui se trouvaient à Napoli; ils étaient au nombre de douze, dont on s'est emparé jusqu'à la restitution de la goëlette.

Le 10 juin, je vis exécuter deux Grecs, con-

damnés à mort par une commission judiciaire nommée par le gouvernement; car il n'y a pas encore de tribunaux. Le plus âgé des deux patients, qui pouvait avoir trente ans, était coupable d'assassinats; l'autre, à peine âgé de vingt-trois ans, était un traître à la patrie; il avait été pris dans le Péloponèse, portant des lettres d'Ibrahim-Pacha à la garnison égyptienne de Tripolitza. La manière dont on les conduisit au supplice et de leur exécution est assez étonnante. A dix heures du matin, on les tira d'une maison turque dévastée, qui servait de prison. On leur lia les mains derrière le dos, et ils furent placés entre deux haies de soldats réguliers; un groupe de Palicares marchait sur les flancs, et fermait la marche du convoi funèbre qu'ouvraient plusieurs papas, qui, à force de misère, marchaient nu-pieds, couverts de robes déchirées : ces ministres indigents de Dieu chantaient l'hymne des morts; des porte-cierges autour d'un porte-croix, précédés d'un grand fanal allumé, marchaient devant.

Arrivé hors de la porte d'Argos, le sinistre cortége s'arrêta en face des premiers arbres qu'il rencontra. C'étaient deux petits oliviers sauvages, qui étaient aussi bons que d'autres à servir de potence. On amena aussitôt un des patients au pied de l'arbre fatal. Un Grec lut sa sentence en présence d'un peuple immense; les papas l'entourèrent, et lui firent embrasser le Christ. C'était le plus jeune; on lui passa ensuite une corde double autour du

col, on la noua, et on la repassa par-dessus la branche de l'arbre; plusieurs Grecs se mirent à la tirer; et quand le patient fut élevé à quatre pieds au-dessus du sol, ils attachèrent la corde au tronc de l'arbre, et il expira lentement. On saisit ensuite l'autre patient, qui voyait mourir son compagnon, et malgré ses prières pour obtenir sa grace, on le conduisit à un petit olivier semblable, qui était vis-à-vis, et on lui fit la même opération.

Le cadavre du plus jeune resta pendu pendant deux jours; un ancien camarade de l'autre, voulant mettre fin à sa honte, par un reste de pitié, vint, un quart d'heure après l'exécution, couper sa corde, et jeter son corps dans un fossé voisin.

Pendant mon séjour en Grèce, c'est la seule exécution dont j'aie eu connaissance, ainsi que d'une autre où l'homme et la femme furent pendus à Athènes.

Dans ce pays malheureux, où règne la plus affreuse anarchie, où le coupable est comme au-dessus de la loi, et compte sur son impunité, on est étonné de voir s'y commettre si peu de crimes; et à cet égard, la Grèce l'emporte sur les peuples civilisés.

A cette époque, les Grecs eurent à regretter une de ces pertes irréparables, à maudire un de ces grands outrages de la mort, et qui sont une calamité publique. L'archevêque de Patras, Germanos, président d'une des commissions du gouvernement,

provisoire de la Grèce, après quatre jours de maladie, venait, à l'âge de cinquante ans, de terminer, le 13 du mois de juin, à Napoli de Romanie, sa carrière glorieuse.

Une foule immense s'était portée à son convoi à l'église Saint-George, où il fut inhumé. Un archimandrite prononça son oraison funèbre, et la touchante éloquence du prêtre du Seigneur fit fondre en larmes l'assemblée nombreuse.

Il dit toutes les phases de la vie de Germanos : enfant de parents pauvres, pâtre du mont Ménale, et successivement grammatiste du métropolitain d'Argos, et de l'archevêque de Smyrne, Grégoire, depuis patriarche malheureux de Constantinople; né, comme lui, aux bords enchanteurs de l'Alphée, dans les riants vallons de l'Arcadie, *Arcades ambo;* puis archidiacre de Joachim, archevêque de Cyzique; ensuite exarque de l'église orthodoxe; enfin archevêque de Patras.

Intrépide soldat de l'église militante d'Orient, rempli de la lecture des livres saints, doué d'une haute vertu et d'une haute éloquence, de cette foi vive et brûlante qui transporte les montagnes, parlant, avec une mollesse et une suavité dignes de l'école académicienne, la langue harmonieuse d'Homère, Germanos, entouré de quinze cents paysans du mont Cyllène, arbora le premier dans Calavryta l'étendard de la croix; et, quittant tour-à-tour la mitre pour le casque, en habile général,

il conduisit dans les combats les races belliqueuses de la Hellade, et, nouveau Judas Machabée, ne cessa de couvrir sa patrie du bouclier.

La situation des affaires de la Grèce n'était pas alors aussi passive qu'on le croyait en Europe. La chute de Missolonghi avait relevé les esprits au lieu de les abattre. L'approche du danger avait tout-à-coup réveillé la plupart des Hellènes, surtout les Péloponésiens, un moment endormis. De toutes parts des secours abondants leur arrivaient. Vingt-six Philhellènes, presque tous officiers français, abordaient à Napoli de Romanie, et allaient rejoindre le colonel Fabvier.

C'est ici le lieu de justifier les Grecs de ceux qui les accusent de mal accueillir les étrangers que le désir de combattre pour la liberté amène sur leur territoire. Les Hellènes sont généralement hospitaliers; ils partagent avec celui qui se présente leur sobre repas. Voyageur dans la patrie d'Homère et de Léonidas, plusieurs fois isolé et dénué de tout, les belliqueux enfants du Pinde et du Parnasse m'ont accueilli sous leurs tentes et ont pourvu à mes besoins.

Ceux-là qui ont jeté de la défaveur sur les Grecs sont les gens de qualité qui savaient sans doute ne pas retrouver parmi eux, sous la rouille qui les couvre, les douceurs de l'Europe, les jeux d'Olympie, les fêtes d'Athènes et de Corinthe, et les vierges de Sparte, mais parvenir du moins à être leurs principaux chefs, et à obtenir des titres et

des cordons, et bien plus à faire fortune. Mais ils furent bien désenchantés à la vue de ces vieilles bandes, couvertes des haillons de la misère et des lambeaux de l'indigence, qui couraient en armes de part et d'autre dans la campagne, couchant tantôt dans le creux des vallées et au sommet des montagnes, ne mangeant que du pain d'orge et de maïs, des ognons crus et des olives. Combattre et souffrir ne convenaient pas à des hommes propres à une campagne à l'européenne, et qui ne pouvaient se faire aucune idée de la férocité et de la haine profonde que les Grecs et les Turcs se vouaient réciproquement.

Deux bâtiments, venant des îles Ioniennes, chargés de provisions, expédiés par M. Eynard de Genève, membre du comité grec de Paris, mouillaient en même temps dans le golfe Argolique, et consolaient la population nombreuse de Napoli de Romanie. Le nom de l'honorable Philhellène était dans toutes les bouches; partout on bénissait le citoyen de Genève, dont le zèle infatigable à soutenir la plus juste des causes ne s'était pas un moment ralenti depuis le début de l'insurrection.

L'immense population de Napoli de Romanie, disait un jour M. le président grec Zaïmis à M. le général Roche, graces aux soins de M. Eynard de Genève, mange du pain français.

La rare munificence de cet honnête citoyen est aujourd'hui connue de l'Europe entière. Les cent voix de la renommée ont proclamé ses dons gé-

néreux de toute espèce en faveur des Hellènes. Le nom d'Eynard est devenu populaire en Grèce; et si ces belles régions, comme on l'espère, parviennent à conquérir leur indépendance, ce digne et fidèle amant de la liberté aura pris une grande part à la gloire de cette noble conquête. Les Hellènes raconteront à leurs neveux, et ceux-ci à leurs descendants jusqu'à la postérité la plus reculée, la haute munificence de M. Eynard. L'histoire, l'impartiale histoire, saura décorer d'une couronne immortelle le front de cet homme de bien, de ce généreux Philhellène, tandis qu'elle couvrira de fange et de boue ceux de nos Turcophiles, spectateurs cruels de l'humanité souffrante, et à jamais acharnés contre l'esprit de révolution et de liberté.

Peu de jours après l'arrivée des bâtiments envoyés par M. Eynard, arrivèrent aussi dans la rade de Napoli de Romanie trois bricks anglais, chargés de munitions et de projectiles pour les bâtiments à vapeur du lord Cochrane, attendu incessamment. L'arrivée de cet amiral philanthrope dans les mers du Levant amènera un grand événement politique. Avec son génie, ses ressources et son habileté maritime, il pourra changer la face de l'Orient. Au seul bruit de son nom, les Hellènes brûlent d'enthousiasme, et les Ottomans sont saisis d'épouvante. Il serait beau pour ce vaillant homme de mer, sur qui l'Europe fixe aujourd'hui ses regards, d'assurer l'indépendance de la plus célèbre

contrée de l'ancien monde, après avoir assuré celle d'une contrée vierge encore du nouveau.

Ces secours préliminaires furent d'un bon augure pour les Hellènes. Le moral des uns déja chancelant se releva avec fierté. Au milieu de l'enthousiasme général, fut de retour de sa mission le commodore Hamilton, commandant les forces navales de l'Angleterre dans le Levant, qui avait été chargé par l'assemblée nationale de porter à M. Canning, ambassadeur de S. M. Britannique à Constantinople, des propositions de paix à la Sublime Porte. La négociation du diplomate avait échoué comme on s'y attendait. Sa réponse fut que le divan n'avait pas même voulu écouter l'ouverture de ses propositions d'une paix conditionnelle avec ses rayas, les Grecs.

Heureusement que la réponse de Sa Hautesse Mahmoud II et de ses fiers ministres fut négative; car la masse de la nation grecque eût rejeté tout arrangement: vaincre ou mourir pour la patrie, θνήσκειν περὶ Πατρίδος, telle fut toujours sa devise, et jamais elle n'avait été plus fortement enracinée dans les esprits. La révolution est trop avancée, disaient les Hellènes, pour que l'on s'arrête dans une aussi belle route. Nous voulons donner à la patrie une liberté entière, ou nous ensevelir tous sous ses ruines.

Nous devons dire ici, pour l'honneur national, que jamais cette proposition de soumission conditionnelle au sultan n'a été approuvée par la masse

du peuple grec. Ce funeste projet doit être rejeté tout entier sur une faible majorité des primats qui, appuyés par une puissance dont la politique n'a jamais joué de rôle que là où il y avait à gagner pour elle, a voulu exploiter les affaires des Hellènes dans son propre intérêt. Parmi ce petit nombre d'hommes chez qui les richesses, l'ambition et la soif du pouvoir avaient prévalu sur l'amour de la patrie, on en remarque avec douleur dont l'intention coupable visait depuis long-temps à l'hospodarat de la contrée.

Le général en chef des troupes du Péloponèse, Colocotroni, qui, avec ses vieilles bandes, se trouvait alors à Napoli de Romanie, se disposa à marcher sur trois colonnes. Il établit un camp près de Tripolitza, où la garnison turque, forte de deux mille hommes, se trouvait toujours bloquée, et échelonna le reste de ses troupes sur trois lignes parallèles parmi les nombreux défilés qui conduisent du centre du Péloponèse à Napoli de Romanie. La tactique de ce fameux chef de guérillas consistait à garder l'offensive, et à arrêter les masses ennemies dans les gorges difficiles par où il leur fallait nécessairement passer pour déboucher dans la vaste plaine d'Argos, et arriver sous les murs de Napoli de Romanie.

Il était accompagné de son chef d'état-major, de M. Lavillasse, officier français, de Carpentras, près d'Avignon. Ce brave Philhellène combat depuis sept années pour l'indépendance de la Grèce, où

il est naturalisé et promu au grade de colonel. Officier de la grande armée française, il fut, en 1820, victime des déplorables événements politiques dont eurent à gémir Lyon et Grenoble, et, sans respect pour les lois de la morale et de l'honneur, on le jeta furtivement, comme l'infortuné Caron et tant d'autres, dans une de ces conspirations factices qui alors commençaient à éclore sur tous les points de la France.

Déporté de sa patrie, qu'il avait servie pendant vingt ans, et voulant illustrer son exil, M. Lavillasse tourna ses regards vers la Grèce, qui alors soulevait sa chaîne. Il eut bientôt franchi les mers, et se trouva tout-à-coup dans les montagnes du Péloponèse, sous le Labarum, parmi les troupes belliqueuses de Colocotroni; soldat sur une terre étrangère, ce dernier lui fit reprendre son rang de capitaine. Il devint bientôt colonel, et suivit constamment la fortune de ce général, qui l'a choisi pour son chef d'état-major. Il jouit de toute la confiance de ce vieux guerrier: ce sont deux compagnons d'armes inséparables; ils ont assisté ensemble à cent combats, et vingt fois leurs larges sabres à deux tranchants, et leurs poignards étincelants d'or, pris de leurs propres mains au pacha de Tripolitza, se sont teints du sang des Barbares.

Le général Gouras[1], avec ses belliqueux Palicares, commandait toujours la place d'Athènes, et

1 Il a été tué depuis, dans une sortie de l'Acropolis d'Athènes.

avait l'œil ouvert sur la Grèce orientale. Karaïskaki[1] attendait avec les siens, du côté de Salone, Koutahi-Pacha, qui, à la tête de ses Albanais, portait partout le fer et le feu dans la campagne.

L'isthme de Corinthe était fortement gardé; des camps étaient partout établis dans l'Argolide. Le colonel Fabvier, avec sa brigade composée de quinze cents hommes d'infanterie, de cent cinquante chevaux, et d'une compagnie d'artillerie, s'était porté à la péninsule de Méthana. Deux mille hommes de troupes irrégulières arrivaient aussi à Hydra, place hérissée d'artillerie. On ne peut faire trop d'efforts pour la défense de cette île, la plus riche de l'Archipel; car c'est de son salut que dépend aujourd'hui le sort de la Grèce. Hydra est la forteresse navale de la Grèce, et la clef du golfe d'Argos pour aller bloquer la ville de Napoli de Romanie, l'unique boulevard du Péloponèse. Aussi c'est sur Hydra que dirige toutes ses forces la flotte ottomane.

Ibrahim-Pacha, avec les débris de son armée, restait depuis un mois dans l'inaction, attendant, avec impatience, des renforts de l'Égypte. S'étant avancé, dans les premiers jours de juillet, jusque sur le territoire du Magne, il fut complètement battu par les troupes de cette contrée belliqueuse, et obligé de se replier sur la Grèce occidentale.

M. le général Roche avait alors terminé sa mis-

[1] Tué le 6 mai dernier, près d'Éleusis.

sion. Il était resté quinze mois à Napoli de Romanie en qualité de représentant du comité grec de Paris près le gouvernement provisoire de la Grèce. Malgré les lettres de félicitation qu'il reçut à son départ des autorités, on l'accusa de n'être pas en harmonie avec elles. Il avait, disait-on, outre-passé son mandat. Le comité de Paris l'avait envoyé en Grèce pour diriger les Hellènes dans leurs opérations militaires, et il s'était immiscé dans leurs affaires politiques, et les avait engagés à changer leur forme de gouvernement.

Nous rapporterons, pour sa justification, les propres paroles du général, dans une de ses lettres au comité.

« Si c'est un crime, dit M. le général Roche, « d'avoir approuvé les Hellènes dans la proposition « qu'ils m'ont faite de changer l'ordre de leur gou- « vernement représentatif en une monarchie con- « stitutionnelle, j'avoue alors ma culpabilité. Mais « comment pouvais-je les détourner de cette réso- « lution? Il est vrai que je n'avais pas de mandat « pour une pareille mission; mais j'eusse été bien « coupable, aux yeux des gens de bien, si j'eusse « détourné cette nation de ses projets. »

Néanmoins M. le général Roche laissa en Grèce les plus beaux souvenirs du comité philhellénique de Paris. Il sut faire chérir le nom français dans ces contrées où vont combattre pour l'indépendance un grand nombre de nos compatriotes. Tous les Philhellènes qui abordent aux terres de la Hel-

lade loueront toujours la conduite éminemment hospitalière de cet officier-général, qui, séparé de son épouse et de ses enfants, n'avait d'autre consolation, dans la maison en ruine qu'il occupait à Nauplie, que de reposer sa vue sur la mer d'Argos et les belles campagnes qui l'environnent.

On vit, quelques jours après son départ, arriver à Nauplie M. le comte Eugène d'Harcourt, membre du comité grec de Paris. L'illustre Philhellène apporta cent trente mille francs, distribua partout où les besoins étaient les plus urgents, et repartit pour la France.

La situation de la Grèce, quoique passive, n'était pas désespérée, comme on le croyait en Europe. Elle possédait encore de fermes boulevards, contre lesquels viendra s'anéantir la férocité ottomane. Les citadelles d'Athènes et de Corinthe étaient garnies d'artillerie et approvisionnées pour une année entière. La forteresse de Monembasie se trouvait en pareil cas, et Napoli de Romanie avait des provisions pour six mois, et sa citadelle la Palamide pour un an; d'ailleurs cette ville ne redoutait pas la disette, tant qu'elle serait maîtresse de son golfe, où n'osaient pas s'enfoncer les vaisseaux turcs à la vue des hardis brûlots d'Hydra et d'Ipsara, qui, sentinelles vigilantes, croisaient toujours dans ces parages.

En ce moment, un calme profond régnait dans toute la Hellade, malgré les nuages noirs et condensés qui pesaient sur son territoire, et qui an-

nonçaient la plus violente tempête; mais ce calme était le calme précurseur de l'orage, dont le tonnerre ne grondait encore que dans l'éloignement: ce calme était celui qui règne sur l'Etna. Le silence règne au haut de la montagne, mais ouvrez ses flancs embrasés, vous y verrez le feu qui bouillonne et tourbillonne dans les entrailles du volcan qui menace d'une explosion prochaine; ouvrez les cœurs de tous les Hellènes, dans cet asile sacré, vous contemplerez la liberté dans toute sa force, dans toute son énergie, dans tout son feu, qui aussi bouillonne et tourbillonne, s'agite et se tourmente, et menace d'une explosion, mais plus terrible et plus effrayante que celle de l'Etna.

Quelles sont donc les forces si imposantes dont la Grèce a besoin pour être affranchie? Quelques régiments d'infanterie française, et plusieurs compagnies d'artillerie, pas davantage. Ce n'est point ici une de nos guerres d'Allemagne où il s'agissait d'un grand déploiement de forces militaires. Entre les Grecs et les Turcs on ne rencontre aucune de nos batailles rangées. Hormis quelques affaires qui coûtèrent la vie à plusieurs milliers d'hommes, telles que celles qui eurent lieu dans les défilés du Tréte, à Scio, à Ipsara, devant Missolonghi, et devant Athènes, ce ne sont qu'escarmouches, combats partiels et sans cesse répétés.

Il serait à désirer de voir aborder en Grèce une légion d'étrangers de trois à quatre mille hommes, semblable à celle qui combattit pour l'indépen-

dance de l'Amérique. Mais qui l'entretiendra? dira-t-on; le pays est dévasté; il n'y a plus de récolte; les Grecs errent dans leurs montagnes, sans asile et sans pain, ou se voient cernés dans deux ou trois places fortes. Là le vainqueur, comme c'est la coutume, ne pourra vivre de la guerre. Cela est vrai; mais à cet égard quelques capitalistes ne pourraient-ils pas former une espèce de banque nationale, qui subviendrait à l'entretien de la légion? Les banquiers auraient hypothèque sur les propriétés du pays, qui sont immenses, et qu'ils vendraient ou exploiteraient avec de prodigieux bénéfices.

On est étonné qu'un de ces généraux marquants de l'ancienne armée de Napoléon, un de ces illustres capitaines chéris du soldat, tels que l'intrépide Excellmans, Drouot[1], Gérard, Dumas, ou Sébastiani, dont on reconnaît la sagesse dans les négociations aussi bien que la valeur dans les batailles, n'aient pas donné à quelques centaines de leurs compagnons d'armes rendez-vous de se trouver à telle époque, munis de cinquante ou

1 En passant à Nancy, à mon retour de Grèce, j'allai voir ce fidèle général; je le trouvai dans sa petite maison, située dans un jardin hors de la ville. Il était absorbé sur des cartes géographiques, et parcourait sans doute en esprit ses anciens champs de bataille. Il me dit qu'il avait été prêt à partir pour la Grèce, mais qu'un instant les divisions de ce pays l'avaient arrêté, et que depuis il était devenu impotent, d'anciennes blessures lui causant des rhumatismes qui le retenaient captif depuis un an.

cent écus, sur un point de la Méditerranée, où, réuni, le bataillon des braves eût fait voile pour la Grèce. Ces vétérans de la victoire, ces vrais guerriers échappés aux foudres de vingt batailles, rangés sous les armes dans l'Agora de Napoli de Romanie, à la vue d'une population nombreuse, eussent, dans vingt quatre heures, changé la face des affaires, donné un frappant modèle de troupes régulières aux Hellènes, et secondé des vieilles bandes de Karaïskaki et de Colocotroni; purgé, en peu de jours, l'Attique des plus farouches Ottomans, et le Péloponèse de ces bandes d'esclaves nègres, accourus du fond de l'Afrique pour égorger sa population et mettre tout en cendres. Ces braves eussent poussé plus loin leur valeur; à l'aide d'un vaisseau de haut bord, de deux frégates, des bricks de Spezzia, et des intrépides brûlots d'Hydra et d'Ipsara, avant huit jours, avec l'audacieuse marine de la Grèce, ils franchissaient les Dardanelles, et se trouvaient tout-à-coup à manger le pilau dans le palais du commandeur des croyants.

Si monseigneur le duc d'Orléans, dont les Grecs demandaient un des fils pour roi, eût envoyé une frégate bien armée; et quatre ou cinq bataillons de notre infanterie, ces troupes, sous les armes dans l'Agora de Napoli de Romanie, sauvaient la Grèce et faisaient sur-le-champ proclamer roi son fils. Semblable au navigateur qui s'attache à la première planche de son vaisseau au moment du

naufrage, tous les Hellènes, retrempant leur moral, se réunissaient et s'attachaient autour du jeune prince français, dont le nom eût bientôt été répété des rivages de la mer d'Argos jusqu'aux plages du Bosphore.

Mais le prince bienfaisant, véritablement aimé du peuple français, a fait d'autres sacrifices pécuniaires pour l'affranchissement de la Grèce. Au milieu de la froideur et de l'indifférence cruelle des cours de l'Europe, le noble duc s'est montré le protecteur du courage et de l'infortune des chrétiens d'Orient. Ses secours abondants auxquels se sont joints ceux de son auguste famille si aimante et si généreuse, ont consolé les Grecs de l'abandon des rois, sont venus essuyer leurs larmes, et arracher aux tourments de la faim une foule de malheureux. Aussi, voyageurs aux terres de la Grèce, nous avons vu tout un peuple bénir le nom d'un de nos princes français; et si un jour la fortune le conduit aux rivages de la Grèce, sa plus douce satisfaction sera sans doute de voir sa mémoire vénérée dans l'ancienne patrie des dieux et des héros.

Monseigneur le duc d'Orléans s'est acquitté généreusement de la dette sacrée envers la civilisation, dont nous firent présent les ancêtres de ces Grecs qui combattent aujourd'hui; les peuples ont également payé la leur; on n'attend plus que celle des rois pour donner au monde une nation nouvelle et l'arracher à la barbarie musulmane.

Ici se termine mon séjour en Grèce; la pureté de son air, la beauté de son ciel, le calme de la nature, m'inspiraient le regret d'en sortir.

Disposé à retourner en France, le contre-amiral de Rigny, qui se trouvait à bord de la frégate *la Sirène*, mouillée dans la rade de Napoli de Romanie, me donna passage sur un bâtiment du roi. Je partis de cette ville pour l'île de Milo, sur le brick *le Marsuin*. Après être resté huit jours dans cette île, je repris passage à bord de la goëlette *l'Estafette*, commandée par M. Vaillant, lieutenant de vaisseau. Après avoir accompagné un de nos bâtiments de commerce jusqu'à la ville de la Sude en Candie, et côtoyé le fameux mont Ida berceau de Jupiter, et les rivages célèbres de la Crète aux cent villes, nous jetâmes, non sans regret, un dernier regard sur la mer harmonieuse qui baigne la patrie d'Homère et de Platon; et après vingt-six jours d'une navigation fort agréable et fort douce, quelquefois contrariée par des calmes, nous aperçûmes avec plaisir les sommets lointains de Toulon, et abordâmes avec joie aux côtes fortunées de la Provence, heureux de respirer le doux air de la patrie, plus suave que les parfums de l'Orient!

CONCLUSION.

Omnis spes Danaûm, et cœpti fiducia belli,
Palladis auxiliis semper stetit.....
VIRG., *Æneid.*, lib. II.

APRÈS tous les généreux sacrifices pour son affranchissement de la part de tant d'honnêtes citoyens de la France et de l'Europe, la Grèce retombera-t-elle sous le joug de fer des Ottomans? Succombera-t-elle à la funeste invasion des Arabes qui brûlent aujourd'hui ses villes, et ravagent ses campagnes? Non; car la liberté est en ce moment devenue aussi nécessaire aux Grecs que l'air qu'ils respirent. Non; car il est une maxime aussi ancienne que la liberté, c'est que depuis le gladiateur romain Spartacus jusqu'au chef des nègres Toussaint-Louverture, des esclaves en armes ne rentrent plus sous le joug de la servitude; ils triomphent, ou disparaissent de la surface de la terre.

Les nobles descendants de Thrasybule et de Léonidas ont brisé pour jamais leurs chaînes, et ne s'arrêteront point dans leur révolution salutaire. La Grèce s'indigne d'avoir sommeillé si long-temps dans la servitude, d'avoir vu son nom

sacré traîné, pendant quatre siècles, dans la poussière, et partout ses enfants font briller les flambeaux et les armes. Un peuple d'esclaves s'est changé tout-à-coup en un peuple de héros. Les cris de liberté, de haine aux tyrans, s'échappent de toutes les bouches. Une foule de beaux souvenirs de la Grèce antique électrise tous les esprits : ce sont les mânes outragées de Miltiade, de Thémistocle, et de tous les héros morts à Marathon, à Platée, à Salamine, qui crient vengeance contre les farouches enfants d'Ottoman ; c'est Léonidas, avec ses trois cents compagnons, qui sort des Thermopyles pour haranguer les Hellènes ; de toutes parts, c'est la terre de la civilisation profanée, ce sont les droits les plus saints outragés et violés, les femmes, les enfants égorgés par le cimeterre musulman, qui ont changé les riantes contrées de la Grèce en un vaste champ de bataille couvert de sang et de ruines.

Oui, la bonne cause triomphera, les Grecs seront vainqueurs, n'en doutons pas, parce que le peuple qui a juré de combattre pour sa liberté jusqu'à la dernière goutte de son sang, remporte toujours la victoire. L'arrêt terrible porté depuis long-temps contre l'empire des Ottomans, va s'accomplir enfin. Nous verrons s'écrouler sous sa propre masse, cet empire corrompu fondé sur le despotisme et la mollesse. En vain le cruel Mahmoud a mis en campagne ses hordes vagabondes d'Asie et d'Europe, les gorges du Péloponèse ont

été leur tombeau; et c'est dans ces mêmes gorges que s'avancent, pour succomber aussi, ces Égyptiens qui se partagent déja le territoire de la Grèce.

Vainement les *vrais croyants* invoquent les cieux et le prophète, Mahomet est mort, et les cieux répondent: Ne nous invoquez pas, vous ne feriez qu'allumer notre foudre; vous avez suscité tous vos maux, c'est à vous de les guérir. Si vous aviez suivi les lois simples de la nature, imité l'exemple des guerriers vos ancêtres, vous ne seriez pas où vous en êtes. Mais votre sultan a voulu appesantir son bras de fer sur des peuples innocents; le despotisme, la cupidité, la soif du sang, ont été ses seuls ministres pour gouverner; et les peuples gémissants ont crié vengeance, et le lion endormi s'est réveillé et a dressé sa crinière sanglante.

Oui, l'empire du Croissant tombera comme tant d'autres empires élevés sur le despotisme; les Turcs seront chassés de l'Europe, où ils n'ont apporté que la peste et les massacres, et la race ignorante et féroce des Osmanlis refoulée dans les déserts de l'Asie, d'où elle n'eût dû jamais sortir. Le sanguinaire Mahmoud, errant en vagabond avec ses bandes dévastatrices, n'épuisera plus, au milieu des odalisques de son sérail, la coupe des voluptés. Il n'engloutira plus dans un repas tous les revenus de l'Archipel: le laboureur du Péloponnèse moissonnera pour ses enfants; et les productions de son champ arrosé de ses sueurs,

n'iront plus alimenter l'oisiveté et l'insolence du Musulman. Nous les verrons à leur tour, ces Barbares, défricher la terre sous le soleil brûlant des contrées qui les ont vomis parmi nous.

O vous, qui, à la face du monde, vous êtes unis par une sainte alliance; vous, souverains et potentats de l'Europe, pouviez-vous rester encore froids spectateurs de l'héroïsme malheureux d'une poignée d'hommes invincibles? Pouviez-vous contempler d'un œil sec tant de massacres, tant de scènes déchirantes qui affligent la Grèce, depuis six années couverte de désolation et de deuil? Ne songiez-vous pas à mettre un frein à la férocité des sanguinaires adorateurs de Moloch, acharnés contre la religion du Dieu vivant? Ah! malheur, malheur à vous, si vous laissiez plus long-temps encore couler le sang chrétien qui crie vengeance au ciel. Oui, vous en répondriez un jour devant l'Éternel, de cette politique inhumaine qui vous ferait trahir la plus juste des causes.

La religion est-elle donc entièrement veuve de ces ministres fervents, de ces Pierre, de ces Bernard, dont l'éloquence entraînante faisait fondre en larmes le peuple au milieu des villes et des campagnes, au récit des malheurs des chrétiens d'Orient, et précipitait dans ces régions lointaines, contre les infidèles, des armées nombreuses? Honneur à ce jeune orateur du clergé français que nous avons entendu récemment, sous les voûtes antiques de Saint-Germain-l'Auxerrois, plai-

der la noble cause des Grecs devant le premier corps littéraire du royaume, et demander si nous n'avions plus de ces Philippe-Auguste, de ces saint Louis, de ces rois vaillants et chevaleresques, amants de la gloire, et défenseurs de la religion [1]!

Mais autres temps, autres mœurs, direz-vous. Les croisades ne sont plus de saison dans le siècle de la philosophie et des lumières, et dès long-temps elles ont été couchées dans les annales des folies humaines. Mais si celles entreprises jadis pour la délivrance des saints lieux ont été la plupart honteuses pour l'humanité, scandaleuses pour la religion, ont quelquefois armé des chrétiens contre des chrétiens, se sont aigries par le fanatisme, se sont enflammées par la cupidité, et ont fait de l'Orient un théâtre de crimes, de carnage et de dévastation, il n'en serait pas de même de celle que des peuples civilisés entreprendraient aujourd'hui, pour arracher à la barbarie musulmane tout un peuple chrétien qui nous tend les bras, où l'enfance est livrée à l'apostasie, la vieillesse au massacre, et la pudeur à la prostitution. Elle serait sous les auspices de la philanthropie, de l'humanité, celle-là qui aurait pour but d'arrêter les honteuses saturnales de ces Mahométans féroces, qui se rassasient de sang et de débauche

1 Panégyrique de saint Louis, prononcé devant l'Académie française, le 25 août 1827, par M. l'abbé Caire, aumônier du Collége de Henri IV.

dans la patrie d'Aristide, qui outragent la pudeur, la religion, égorgent les ministres jusque dans le sanctuaire, renversent les autels, foulent aux pieds les images sacrées, emploient les calices aux plus licencieux festins, profanent les églises par des orgies et par des danses lascives, traînent les vieillards, les femmes et les enfants en esclavage, et livrent l'innocence des vierges à la brutalité du vice.

« Notre siècle, dit quelque part M. de Châteaubriant [1], verra-t-il donc, sans indignation, des « hordes de sauvages étouffer la civilisation renaissante dans le tombeau d'un peuple qui a « civilisé la terre? La chrétienté laissera-t-elle « tranquillement des Turcs égorger des chrétiens? « Et la légitimité européenne souffrira-t-elle que « l'on donne son nom sacré à une tyrannie qui « aurait fait rougir Tibère?

« Avec quelle joie, dit cet éloquent écrivain, « notre belle France, qui a laissé tant de grands « souvenirs en Orient, qui vit ses soldats régner « en Égypte, à Jérusalem, à Constantinople, à « Athènes; la France, fille aînée de la Grèce par « le courage, le génie et les arts, contemplerait « la liberté de ce malheureux pays, et se croisait pieusement pour elle! Si la philanthropie « élève la voix en faveur de l'humanité; si le « monde savant, comme le monde politique, « aspire à voir renaître la mère des sciences et « des lois, la religion demande aussi ses autels

[1] Note sur la Grèce.

« dans la cité où saint Paul prêcha le Dieu in-
« connu.

« Quel honneur pour la restauration d'attacher « son époque à celle de l'affranchissement de la « patrie de tant de grands hommes! qu'il serait « beau de voir les fils de saint Louis, à peine ré- « tablis sur leur trône, devenir à la fois les libé- « rateurs des rois et des peuples opprimés!....

« Nous, simples particuliers, dit ce noble pair, « redoublons de zèle pour le sort des Grecs; pro- « testons en leur faveur à la face du monde; com- « battons pour eux; recueillons dans nos foyers « leurs enfants exilés, après avoir trouvé l'hospita- « lité dans leurs ruines.

« En attendant des jours plus prospères, que « cette généreuse et brillante jeunesse continue à « lever un tribut sur ses plaisirs pour secourir le « malheur. On sait ce qu'elle vaut, cette jeunesse « française! Que ne pourrait-on point faire avec « elle, en lui parlant son langage, en la dirigeant « sans l'arrêter sur le penchant de son génie; tou- « jours prête à se sacrifier, toujours prête à faire « dire à quelque nouveau Périclès : *L'année a « perdu son printemps.* »

Malgré les résolutions immuables d'une politique inhumaine, la Grèce marche à grands pas à sa liberté. Les montagnes du Péloponèse et les eaux de l'Archipel sont tous les jours témoins des succès que ses enfants remportent sur les Barbares. La Hellade tout entière est entrée dans la cuve

de Médée : il a fallu la *hacher* pour l'y abattre; mais elle en sortira toute jeune et toute vigoureuse; elle y puisera un sang nouveau, et déja on la voit s'agiter aujourd'hui dans les langes de son enfance robuste et toute nouvelle, et contempler avec dédain les lambeaux de sa vieillesse passée.

Le joug de la servitude a pesé trop long-temps sur les nations avilies. Nous avons vu de nos temps le monde matériel bouleversé pendant trente années entières. Il semble à présent que ce soit au tour du monde spirituel, et qu'une nouvelle ère a commencé pour les esprits comme pour les peuples. Il est temps que la liberté renaisse, et fasse de nouveau leur félicité. L'ancienne Grèce fut le berceau de la liberté, et c'est du sein de cette liberté que jaillirent bientôt ces vifs rayons de lumière qui ont éclairé le monde. La liberté éclairera de nouveau les lieux qui la virent naître, et fera l'éternelle félicité des nobles descendants d'Aristide et de Léonidas.

A l'entrée du quinzième siècle, la Grèce et l'Amérique, courbées sous le joug du servage, se montrent aujourd'hui victorieuses devant leurs tyrans honteux et confondus. L'immense hémisphère du Nouveau-Monde n'était peuplé, il y a quelques siècles, que par des sauvages et des peuples à demi civilisés, qui, sous la rouille qui les couvrait, étaient plus barbares que les sauvages mêmes. Dans moins d'un demi-siècle, la situation de ces vastes contrées a été changée; le

nom sacré de la liberté a retenti des rives de la baie d'Hudson jusqu'à l'isthme de Panama, de là sur les hauteurs de Cimboraçao, et de là enfin jusqu'à la terre de Feu et aux plages magellaniques. A ce nom sacré, des nations entières sont sorties de la barbarie; les fers portés en ces lieux par d'avides Européens ont été brisés; le talisman de la superstition a été brisé pour jamais; la voix de la religion, qui n'est que la philosophie, a fait connaître à l'homme sa force, sa dignité, sa grandeur, en lui faisant connaître ses droits. L'Europe entière gémissait encore sous le pouvoir absolu, lorsque quelques colonies anglaises secouent le fardeau pesant de la servitude, que leur imposait une métropole dure et marâtre, loin d'être une mère douce et protectrice. Les efforts généreux de ces colons indignés excitent un vif enthousiasme dans toutes les ames; les guerriers français, ayant à leur tête La Fayette, qu'enflammait un patriotisme héréditaire, s'arrachent aux plaisirs, aux voluptés, à la corruption des cours, franchissent les mers, combattent pour la liberté sur des plages étrangères, triomphent, et la superbe Angleterre est vaincue pour la première fois depuis des siècles, et ces vaillants capitaines partagent avec Washington l'auréole de gloire qui éternise la mémoire des libérateurs de ces régions fortunées.

Les États-Unis se constituent en république, qui servira éternellement de modèle aux autres

gouvernements; les droits et les devoirs de l'homme sont fixés; les lois sont l'ouvrage de tous, et tous y obéissent avec joie, parce qu'elles ne reconnaissent ni privilégiés ni castes, et admettent la liberté des cultes; chacun entonne à l'Éternel l'hymne que lui a dicté son cœur; sur cette terre, vierge encore, régne la morale la plus pure, unique ouvrage de la tolérance. Là, non-seulement le corps est libre, mais encore la pensée. On n'y connaît pas deux classes d'hommes, dont l'une est née pour l'insolence et l'autre pour la bassesse, l'une pour la tyrannie, l'autre pour la servitude.

Telle est la cause de l'étonnante prospérité toujours croissante dont jouit ce peuple nouveau. Toutes les autres contrées américaines, à son exemple, se sont constituées en républiques. Le despotisme sacerdotal, la théocratie, le plus funeste de tous les gouvernements, le pouvoir absolu enfin, ont été anéantis en peu d'années, et la moitié du monde est libre.

Cette étincelle de feu sacré, qui a causé un si vaste incendie, et opéré ces changements prodigieux, est sortie de l'Europe; et si ses gouvernements veulent éteindre la liberté dans nos contrées, les peuples courront en rallumer le flambeau dans celles du Nouveau-Monde.

Toutes les nations européennes, même celles sur lesquelles le joug de la servitude s'appesantit davantage, favorisent les nobles efforts de la Grèce, la secondent par des sacrifices généreux, et les

rois même, des potentats, sont entraînés par le torrent de l'exemple. Nous avons vu des rois, des reines de Prusse, des souverains de Bavière, des princes d'Allemagne et des princes français même, sous les yeux d'un gouvernement allié des pirates barbaresques de Tunis, d'Alger et du pacha d'Égypte; des Helvétiens, défenseurs de leur liberté et amis de celle des autres; des citoyens de Genève, patrie de tant d'hommes illustres, voler à l'envi au secours de ce peuple généreux et héroïque, livré à la barbarie ottomane par tous les gouvernements européens.

Nous avons vu le clergé de Suisse, d'Angleterre et d'Allemagne, partager l'enthousiasme universel pour le courage, la valeur et la sainte intrépidité de cette poignée d'hommes indomptables qui luttent, depuis six années, contre une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; ces dignes ministres de l'Éternel, qui ne connaissent que deux choses, honorer Dieu et faire du bien aux hommes, ont recueilli dans les temples du Seigneur, l'aumône précieuse pour les chrétiens d'Orient, trop oubliés par le clergé de la cour de Rome.

Nous avons vu aussi le spectacle touchant de dames honorables de toutes les cités de l'Europe, qui, dans des concerts brillants, n'ont pas rougi de consacrer en public leur voix mélodieuse à l'infortune, et ont fait connaître des talents, que, sans les circonstances, l'avenir ne nous eût peut-être jamais révélés. Nous avons vu les artistes consacrer leurs

travaux et leurs veilles à cette cause sacrée; nous avons vu tous les amis des sciences, des lettres, de la vraie philosophie, déposer à l'envi leurs offrandes.

Enfin, nous avons vu se former, au sein de la capitale, une société unique dans son genre, l'honneur de notre nation, composée des personnages les plus illustres de la France, aussi distingués par leur philanthropie, leur amour de l'humanité, que par leur naissance et les dignités éminentes dont ils sont revêtus. Cette société immortelle est devenue le point central, le foyer où aboutissent tous les actes de bienfaisance, le canal par lequel se transmettent aux Grecs tous les bienfaits de l'Europe, en dépit des amis du privilége et du pouvoir absolu, des sectaires inhumains et d'une politique atroce qui frémit au seul nom de liberté et d'indépendance, et qui traite de rebelles des hommes généreux qui veulent reconquérir une liberté qui leur a été ravie par la force et la violence.

Nous ne pouvons mieux finir, pour conjurer l'humanité au salut de la Grèce, et pour confondre ses ennemis, qu'en nous écriant avec M. le duc de Choiseul, dans un discours remarquable prononcé à la chambre des Pairs: « De toutes parts « l'anathème est lancé contre les oppresseurs, « contre les ennemis des Grecs, contre ceux qui « vont donner des armes et des sciences mili- « taires aux ennemis de la croix, contre ceux qui

« ne savent secourir ni la valeur, ni l'infortune; « de toutes parts, et gloire en soit rendue à ces « rois, à ces peuples, et à vous tous, généreux « Français, les dons, les vœux, les offres en tous « genres arrivent en faveur de nos frères d'Orient; « l'Europe (et la France en a donné l'exemple) « renouvelle une nouvelle croisade de bienfaits et « de générosité.

« Oui, nobles Pairs, et je ne crains pas de pro- « clamer au milieu de vous, dont les cœurs sont « animés de tous les sentiments magnanimes, après « l'honneur d'être Pair de France, rien ne me pa- « raît plus glorieux que d'être, ainsi que plusieurs « de mes illustres et nobles collègues, membre de ce « comité grec, qui est une des gloires de notre pa- « trie, en devenant le centre de tous les sentiments, « de tous les dons européens, pour soutenir cette « héroïque cause, et en soulager les honorables « victimes; et si une politique barbare écrase ce « peuple généreux, et détruit nos espérances, la « mémoire des peuples, en honorant leurs efforts « et les nôtres, consacrera le souvenir de notre « dévouement à la cause sacrée de la liberté lé- « gale, de la religion et de l'humanité. »

Oui, n'en doutons pas, à l'aspect de tout un peuple en armes que nous avons vu couvrir ses campagnes, la Grèce sortira triomphante de sa noble lutte; elle effacera l'injure de son territoire; elle lavera la honte de quatre cents ans d'esclavage; et ces belles régions, placées sous le plus

beau ciel qui soit au monde, coupées par des canaux et par des golfes profonds que forme de toutes parts la mer qui les environne, créés par la nature comme pour entretenir les communications et l'abondance, qui ne demandent à être fécondées que par une culture légère, verront bientôt de riches moissons couvrir leurs campagnes ravagées. De toutes les parties de la terre, on accourra un jour admirer encore le commerce d'Athènes, l'industrie de Corinthe, les soldats de Sparte, les forges de Lemnos et les troupeaux d'Arcadie. Il sera beau de voir la ville de Minerve sortir de ses ruines, reconquérir son antique renommée, et rétablir son académie, où de toutes les parties de l'Europe une jeunesse studieuse ira approfondir la langue harmonieuse d'Homère, dépositaire des plus nobles créations de l'esprit humain, et qui fut la langue du génie, parce qu'elle fut celle de la liberté, tandis que les jeunes artistes de la Grèce accourront admirer et étudier dans nos savantes capitales les immortels chefs-d'œuvre deux fois conquis à vingt siècles d'intervalle.

Le Grec, favorisé du plus heureux climat, placé sous un ciel favorable, entouré des lumières et des connaissances de l'Europe, doué d'un esprit ardent et propre à l'invention, ayant sans cesse sous les yeux le spectacle d'une nature merveilleuse, enchanteresse, soit par ses charmes, soit par ses horreurs, des fleuves rapides nourriciers,

de beaux ombrages, des cascades sans cesse jaillissantes, des montagnes escarpées, d'antiques forêts, des vallées riantes, à l'aspect de ces objets chéris, verra toujours son ame s'enflammer, son imagination s'agrandir, et entretiendra naturellement dans son cœur le flambeau de la liberté créatrice des grands hommes, souveraine des grands peuples.

Quel que soit le résultat de leur noble lutte, vainqueurs ou vaincus, les Grecs seront satisfaits; vainqueurs, ils le seront parce qu'ils auront assuré leur indépendance; vaincus, ils le seront encore, parce que, ne voulant plus retomber sous le joug du servage et résolus à mourir, ils s'enseveliront avec la liberté expirante sous les débris de leur patrie en cendres, et ne laisseront à leurs farouches oppresseurs d'autre domination que celle des cadavres et des ruines.

Mais ce peuple héroïque ne succombera point dans cette lutte glorieuse; toutes les nations libres aujourd'hui sont une preuve éclatante de la vérité de cette assertion; elles ont voulu être libres, elles le sont : les Grecs préfèrent la mort à l'esclavage; les Grecs seront vainqueurs; les oppresseurs des nations succomberont à leur tour, et la Providence sera justifiée.

Mais enfin la politique a cessé d'être sourde à la voix de l'humanité. Les trois premières puissances de l'Europe, cédant à l'impulsion de leurs peuples, qui se sont acquittés d'une dette sacrée

envers la civilisation, sortent d'une cruelle indifférence. Un traité a été conclu en Angleterre pour la pacification de la Grèce, le 6 juillet dernier, entre les cabinets de Londres, de Paris et de St.-Pétersbourg. Puissent les rois ne pas intervenir trop tard! le temps presse d'arriver au secours d'un peuple chrétien qui se meurt. Il y a longtemps qu'*une simple note diplomatique eût arrêté l'effusion du sang*, a dit un ancien ministre cher à la France[1] : « Et ce sont là, dit le noble pair, de « ces notes diplomatiques qu'on aimerait à signer « de son sang. »

L'Europe gagnerait à voir s'élever un nouvel état au sein de la Grèce. En l'établissant d'un commun accord, les puissances ne rompront point cet équilibre qu'une politique prudente cherche à conserver. Elles formeront une colonie ouverte à plusieurs peuples qui viendront s'y réunir pour l'échange des productions de vingt climats divers. De nouveaux débouchés s'ouvriront aux provinces méridionales de la Russie; leurs productions descendront dans la mer Noire, et, passant dans le Bosphore, viendront se répandre dans la Méditerranée; le commerce de la mer Caspienne n'en sera que favorisé, et ces fourrures précieuses, richesses des climats glacés du pôle, se répandront jusqu'au fond de la Perse.

La France, qui jouit d'une grande prépondé-

1 Le vicomte de Châteaubriant.

rance dans la Méditerranée, obtiendra aussi une foule de nouveaux débouchés pour ses riches manufactures. Par cette voie, elle tirera plus facilement les productions du nord et ces bois de construction abattus dans les forêts de la Pologne.

L'Angleterre, qui a établi une échelle de garnisons maritimes depuis Corcyre jusques à Ceylan, procurera à ses possessions de la Méditerranée, telles que les îles Ioniennes, Malte, les avantages que fournirait au commerce un état nouveau trop faible pour agir, et trop ignorant encore pour en accaparer tous les fruits.

Barrière politique et religieuse entre l'Europe et l'Asie, la Grèce sera l'avant-garde de la chrétienté; elle préservera nos régions d'un nouveau débordement de Barbares, que leur haine des nations chrétiennes et le fanatisme d'une religion toute guerrière poussent sans cesse à la conquête du croissant sur la croix. Si quelques airs de notre civilisation, introduits furtivement dans la Turquie d'Europe et en Égypte, ont attiédi le fanatisme des sectateurs de Mahomet dans cette contrée, il est encore brûlant et dans toute sa force parmi les nations asiatiques. L'Europe est loin sans doute d'apercevoir le danger de ce côté-là; mais il peut s'y trouver aussi bien que vers le Nord. Si toutes les hordes innombrables, à qui une politique imprudente cherche à donner l'art de la guerre, venaient tout-à-coup à l'acquérir et à se précipiter comme un torrent dévastateur sur l'Europe amollie, croyez-

vous que les peuples opposeraient résistance, et que se rencontrerait un autre Charles Martel pour abattre ces autres Musulmans dans les champs de la Touraine? Non, toutes nos grandes villes, craignant pour leurs richesses, plongées dans la mollesse et les plaisirs, corrompues par le luxe, séduites par les arts, occupées de festins et de fêtes, peuplées de riches négociants tout entiers à leurs intérêts commerciaux, capituleraient, et leurs magistrats timides et tremblants courraient au-devant de ces essaims de Barbares, et leur présenteraient avec respect les clefs de leur ville sur des plats d'argent. La France est loin de penser à d'aussi terribles débordements : Rome aussi était loin d'y penser quand tout-à-coup des nuées de Goths et de Vandales accoururent des extrémités du Nord, et fondirent sur le colosse romain, qui s'écroula, et devint la proie des Barbares. Qui connaît les secrets de l'avenir? Nous n'avons plus de prophètes ni d'oracles; qui sait ce qui peut arriver? Prévoyait-on, il y a trente ans, qu'un homme d'un rang obscur, qu'un soldat s'élèverait sur le trône impérial, deviendrait le chef de la plus riche monarchie du monde, s'élancerait, à la tête des armées de la France, sur l'Europe, gagnerait vingt batailles contre ses rois conjurés, réglerait leurs destins, conduirait dans sa couche la fille des Césars, obtiendrait un fils dont l'enfance serait bercée sur les genoux des reines, verrait un de ses chambellans [1] *au milieu d'un embarras de rois*, et pèse-

1 Le prince de Talleyrand.

lui-même dans sa main les couronnes? Non, si on leur eût annoncé, la France, l'Europe, l'univers, ne l'eussent pas cru, et cependant nous avons vu cet homme extraordinaire. Météore rapide et sanglant, il apparut sur la scène du monde, fut un instant et maître de l'Europe; et brûlant toujours de cette soif de gloire et de conquêtes qui devait tout dévorer, tout, et l'Europe, et l'Empire, et le conquérant lui-même, il courut terminer dans les plaines de Waterloo ses destinées étonnantes.

FIN.

Le COURRIER FRANÇAIS,

JOURNAL

Politique et Littéraire,

Rue Ticquetonne, n. 14.

Prospectus.

Depuis la réunion de *l'Indépendant*, du *Censeur* et de *la Renommée* au *Courrier français*, la publication de ce journal a dû être considérée uniquement comme l'œuvre d'une association patriotique. La propriété s'en trouve divisée entre un assez grand nombre de pairs de France, de députés, de banquiers, de négocians, d'industriels et d'hommes de lettres, dont la position sociale garantit le désintéressement. Quant à la rédaction, elle est confiée à des écrivains qui n'ont exercé aucun emploi sous les régimes antérieurs, et qui, alors comme aujourd'hui, jouissaient de toute leur indépendance. Conçu donc principalement dans la vue de satisfaire au besoin de la société nouvelle, et de hâter les progrès du système représentatif, *le Courrier français* n'a épargné jusqu'à ce jour aucun effort pour arriver au but qu'il se propose d'atteindre, par le développement quotidien des doctrines constitutionnelles et par le libre exercice de la discus-

[illegible] années d'épreuve ont suffisamment témoigné de [illegible], de son courage et de sa persévérance. Il n'est

aucune circonstance difficile où il n'ait soutenu invariablement les principes dont il a embrassé la défense ; cette fermeté lui paraissait un devoir ; il l'a rempli sans s'inquiéter des vengeances auxquelles il s'exposait. La chaleur, la franchise de sa polémique ont attiré sur lui l'animosité particulière du pouvoir. Plus que tout autre journal, en butte au ressentiment du ministère, il a supporté sans faiblir les condamnations arrachées contre lui à la justice, et, après une lutte longue et souvent inégale, il a fini par triompher devant la magistrature des puissans ennemis qui avaient juré sa perte : les procès de tendance ont disparu devant ses acquittemens. Telle a été l'attitude du *Courrier français*, dans ces circonstances difficiles, qu'il a forcé ses plus fougueux adversaires à reconnaître la probité de son opposition.

Une dernière preuve de dévouement à la cause des libertés nationales lui restait à donner : il n'a pas hésité un seul instant.

En exécution de la loi du 15 mars dernier, le port des journaux par la poste sera porté, à dater du 1er janvier 1828, à cinq centimes par feuille, au lieu de deux centimes qu'ils ont payés jusqu'à ce jour. Il résultera de cette augmentation de trois centimes un surcroît de dépense de 10 fr. 95 cent. par chaque abonnement.

Personne ne s'est mépris sur le but de cette disposition. En forçant les journaux à augmenter leur prix, le ministère a espéré décourager leurs abonnés par un surcroît de dépense, et restreindre ainsi une publicité aussi contraire à ses vues qu'utile à la chose publique. Les propriétaires du *Courrier français*, animés par l'unique désir de contribuer au succès de la cause constitutionnelle, n'ont reculé devant aucun des sacrifices que leur ont imposés l'animadversion du ministère et les nombreuses poursuites par lesquelles elle s'est manifestée ; ils se

teront encore ceux qui doivent résulter d'une augmentation de frais, adoptée dans la seule vue d'entraver la circulation des journaux. En conséquence, le prix d'abonnement au *Courrier français* restera le même.

L'administration n'en a pas moins adopté, et continuera à employer, aussi souvent que cela sera nécessaire, un format plus grand de moitié que le format actuel. La colonne d'augmentation sera consacrée, toutes les fois qu'il y aura lieu, à l'insertion des annonces de toute nature qui peuvent intéresser la propriété, le commerce et l'industrie, sans rien diminuer de l'espace exclusivement réservé, comme maintenant, à la politique et à la littérature. Ces annonces acquérant ainsi une grande publicité avec la plus grande célérité possible, il y a lieu d'espérer que le prix de leur insertion dédommagera en partie le journal du nouveau sacrifice qu'il s'impose dans l'intérêt général. La colonne ajoutée servira de supplément lorsque les nouvelles, les discussions des chambres ou les débats judiciaires exigeront, par leur intérêt et leur importance, plus d'étendue et une publication plus prompte qu'à l'ordinaire.

On s'abonne au bureau du journal, rue Ticquetonne, n. 14, *et chez tous les libraires et directeurs des postes.*

Tout ce qui concerne, soit l'administration, soit la rédaction, doit être adressé au directeur du Courrier Français, *à l'adresse ci-dessus, par lettres et paquets affranchis.*

On reçoit au bureau les annonces et avis particuliers de tout genre, pour être insérés dans la colonne [illegible]*ée. Malgré cette addition et le surcroît de port* [illegible] *poste, le prix du* Courrier français *n'est pas* [illegible] *: il reste de* 18 fr. *pour trois mois, de* 36 fr. [illegible] *mois, et de* 72 fr. *pour l'année.*

[illegible]primerie de Gaultier-Laguionie, hôtel des Fermes.

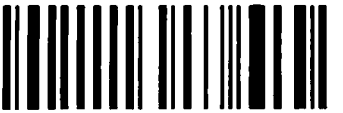
00027341

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 21 October, 2015